



HAL
open science

PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE A L'HORIZON 2030

Gérard-François Dumont, Jean-Marc Zaninetti

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Jean-Marc Zaninetti. PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE A L'HORIZON 2030. Faire face au vieillissement démographique et à la stagnation démographique : une responsabilité politique d'aujourd'hui, Assemblée nationale, pp.1-202, 2006, 2-11-119983-4. hal-01528110

HAL Id: hal-01528110

<https://hal.science/hal-01528110>

Submitted on 27 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POPULATION & AVENIR

Association reconnue d'utilité publique*

Perspectives démographiques de la France et de l'Europe à l'horizon 2030 : analyse économique

Étude réalisée pour la

Commission des Finances, de l'Économie générale
et du Plan de l'Assemblée nationale

Gérard-François Dumont
Jean Marc Zaninetti

Étude publiée dans le Rapport d'information n° 2831 de l'Assemblée nationale de Madame Béatrice Pavy,
députée, intitulé *Faire face au vieillissement démographique et à la stagnation démographique : une
responsabilité politique d'aujourd'hui*, Documents d'information de l'Assemblée nationale, Paris, mars 2006.
ISSB 1240-831X.

Mai 2005

* www.population-demographie.org
C.C.P. Paris 152-17 W web : www.population-demographie.org

PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE A L'HORIZON 2030

Demographic prospects for France and Europe by 2030

Résumé

À l'horizon 2030, les perspectives démographiques de la France et de l'Europe annoncent un vieillissement de la population et une « gérontocroissance ». Une comparaison avec les États-Unis et la Turquie est effectuée. Mais l'analyse montre que les perspectives démographiques sont fort variées selon les principaux pays : France, Italie, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni et Pologne. Une troisième partie étudie les tendances et perspectives des migrations internationales en Europe en soulignant la diversité des situations selon les pays européens.

Mots-clés

population ; prospective ; Europe ; composition par âge ; démographie ; solde migratoire ; mortalité ; fécondité ; migration ; vieillissement ; France ; Italie ; Espagne ; Allemagne ; Turquie ; Royaume-Uni ; Pologne

Abstract

By 2030, the demographic prospects of France and Europe are predicting an aging population and a "gerontogrowth". A comparison with the United States and Turkey is made. But the analysis shows that the demographic prospects are very varied according to the main countries: France, Italy, Spain, Germany, United Kingdom and Poland. A third part examines the trends and prospects of international migration in Europe, highlighting the diversity of situations between European countries.

Keywords

population; prospective; Europe; age composition; demographics; migration; mortality; fertility; immigration ; Aging; France ; Italy ; Spain; Germany; Turkey ; UK ; Poland

Avant-propos

La Commission des finances, de l'économie générale et du plan de l'Assemblée nationale a commandé par lettre du 22 décembre 2004 à l'association « Population et Avenir » une étude portant sur le thème des « **Perspectives démographiques de la France et de l'Europe à l'horizon 2030** ».

La commande précisait : « Cette étude s'attachera, dans la perspective de l'Union européenne à 25, à dresser un constat statistique des évolutions de la démographie dans chacun des pays concernés et, au-delà de ce constat, à dégager les incidences prévisibles de ces évolutions sur la structure du marché du travail : niveau de chômage, nombre de départs en retraite, flux d'immigration intracommunautaire et immigration provenant de pays non européens. Elle comportera un volet sur la mobilité géographique des salariés, et elle intégrera des données sur les incidences éventuelles de l'adhésion de la Turquie ».

*Cette étude sur
Les perspectives démographiques de la France et de l'Europe à l'horizon 2030
a été réalisée par
Gérard-François Dumont et Jean Marc Zaninetti.*

Gérard-François Dumont est professeur à l'Université de Paris-IV Sorbonne. Auparavant membre de section du conseil économique et social et recteur d'Académie, il est président de Population et Avenir et dirige sa revue éponyme.

Jean-Marc Zaninetti est maître de conférences à l'Université d'Orléans et habilité à diriger des recherches. Il collabore à la revue *Population et Avenir*.

Cette étude a bénéficié d'une précieuse relecture de :
Nathalie Bassaler, chargée de mission au sein du groupe Aleph du Commissariat général au Plan,
correspondante de Population et Avenir,
Alain Dalbavie, enseignant-chercheur à l'Institut de Démographie politique,
administrateur de Population et Avenir,
Michel Godet, Professeur au CNAM,
administrateur de Population et Avenir,
et Jean-Paul Sardon, Directeur de l'Observatoire démographique européen,
administrateur de Population et Avenir.

Introduction

La dynamique des populations, qui fait partie des fondamentaux dans l'évolution des sociétés, est essentielle pour la connaissance et la compréhension des évolutions économiques. Aussi toute prospective sur la France et l'Europe à l'horizon 2030 implique-t-elle un examen des perspectives démographiques. Ces dernières peuvent faire l'objet d'analyses diverses, selon que l'on privilégie les aspects géopolitiques, sociétaux, territoriaux, culturels...

Dans cette étude, conformément à la vocation de Commission des Finances, de l'Économie générale et du Plan de l'Assemblée nationale, l'angle économique sera retenu. Il nécessite de comprendre la situation de la France et de l'Europe au début des années 2000, dans le concert des nations et des continents, puis d'analyser les changements projetés et leurs conséquences, afin de nourrir la réflexion sur les politiques économiques susceptibles de mieux préparer l'avenir.

Dans ce dessein, cette étude comprend trois parties. La première examine les perspectives démographiques de l'Europe dans le monde et leurs enjeux. Elle inclut une comparaison entre l'Union européenne et les États-Unis et s'interroge sur les incidences de l'entrée éventuelle de la Turquie dans l'Union.

La deuxième partie analyse l'ensemble des pays européens grâce à l'élaboration d'un atlas prospectif de l'ensemble du continent et, donc, de chacun de ses États. Puis les six principaux pays de l'Union européenne font l'objet d'une analyse particulière, en commençant par la France qui demeure ainsi en référence pour mieux comprendre ses spécificités par rapport à l'Allemagne, à l'Espagne, à l'Italie, au Royaume-Uni et, enfin, à un adhérent récent de l'Union européenne, la Pologne.

L'étude des migrations internationales en Europe constitue la troisième partie, afin de souligner, d'une part, les enjeux transversaux et les singularités de ces migrations et, d'autre part, la diversité considérable des situations nationales, avec des conséquences économiques fort variées.

L'ensemble des trois parties aboutit à conclusion synthétique, dégageant les points saillants, elle-même suivie d'annexes chiffrées, d'une bibliographie et d'un glossaire.

PARTIE 1 : LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES DE L'EUROPE DANS LE MONDE ET LEURS ENJEUX

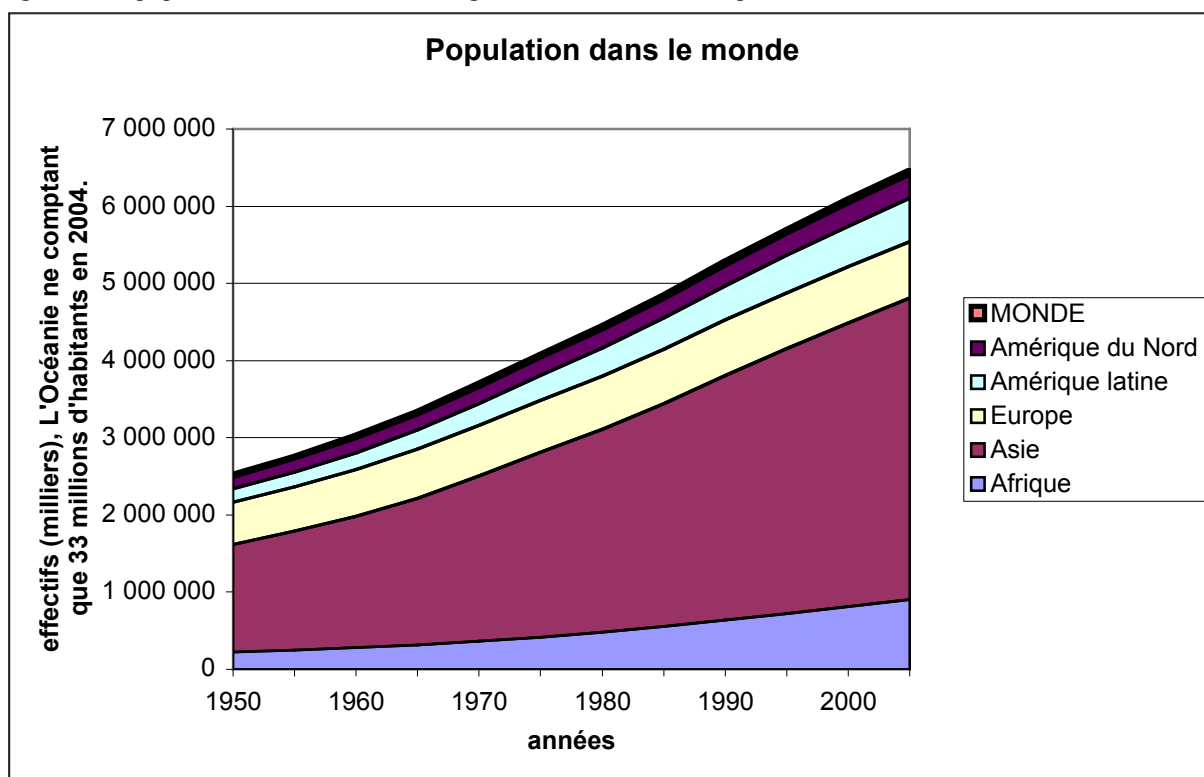
Il convient d'abord d'établir le diagnostic démographique de l'ensemble de l'Europe dans le monde (chapitre 1), avant d'étudier sa place et ses éventuelles caractéristiques futures selon les projections (chapitre 2).

Puis l'analyse doit se tourner, au sein de l'Europe, vers l'Union européenne à vingt-cinq membres telle qu'elle se présente en 2005, en considérant ses perspectives d'abord par rapport aux Etats-Unis (chapitre 3), puis en approfondissant la question de la Turquie (chapitre 4).

Entre le XVIII^e et le XXI^e siècle, la quasi-totalité des populations du monde passe d'un ancien régime démographique, caractérisé par une fécondité élevée et une espérance de vie faible, à un nouveau régime démographique, caractérisé par une fécondité¹ faible et une espérance de vie élevée. Cette transformation radicale des conditions d'existence des hommes, qui s'effectue durant une période qu'il est convenu d'appeler la transition démographique², a été déclenchée par le recul de la mortalité, suivi par celui de la natalité. D'où une augmentation inédite du nombre des hommes sur la terre. Celui-ci est estimé à 1 milliard en 1800, 1,7 milliard en 1900, 2,5 milliards en 1950 et 6,5 milliards en 2005³ (cf. Figure 1).

Les Nations Unies estiment que le total des populations du monde pourrait atteindre entre 7,7 milliards en 2050, selon l'hypothèse de fécondité la plus basse⁴, et 10,6 milliards, dans l'hypothèse la plus haute⁵. Quant à la troisième hypothèse, qualifiée de médiane⁶, elle projette un total de 9 milliards d'habitants en 2050 sous l'effet de la décélération, en cours et prévisible, du taux d'accroissement démographique.

Figure 1 : la population dans le monde a augmenté de 4 milliards de personnes entre 1950 et 2005



¹ Pour le rappel de la définition de ce terme et des suivants, cf. le glossaire à la fin de l'étude.

² Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Éditions Armand Colin, deuxième édition, 2004.

³ Dans cette étude, sont souvent présentés des résultats attribués à l'année 2005, années en cours à la rédaction de cette étude et dont les statistiques finales ne peuvent être connues. Mais nous avons préféré utiliser cette référence en considérant les courtes extrapolations disponibles sur cette année 2004 à partir de toutes les statistiques antérieures des années précédentes. Compte tenu de l'inertie propre à la science de la population, la fiabilité de ces courtes extrapolations est acquise.

⁴ Sachant que les trois hypothèses des Nations Unies se fondent sur les mêmes progrès de l'espérance de vie, de 65,6 ans en 2005-2010 à 74,7 ans en 2045-2050, l'hypothèse basse de fécondité table sur une diminution de 2,3 enfants par femme dans la période 2005-2010 à 1,56 pour la période 2045-2050.

⁵ Soit une fécondité de 2,8 enfants par femme pour la période 2005-2010 s'abaissant à 2,53 enfants par femme pour 2045-2050.

⁶ Soit une fécondité de 2,55 enfants par femme pour la période 2005-2010 s'abaissant à 2,05 enfants par femme pour 2045-2050.

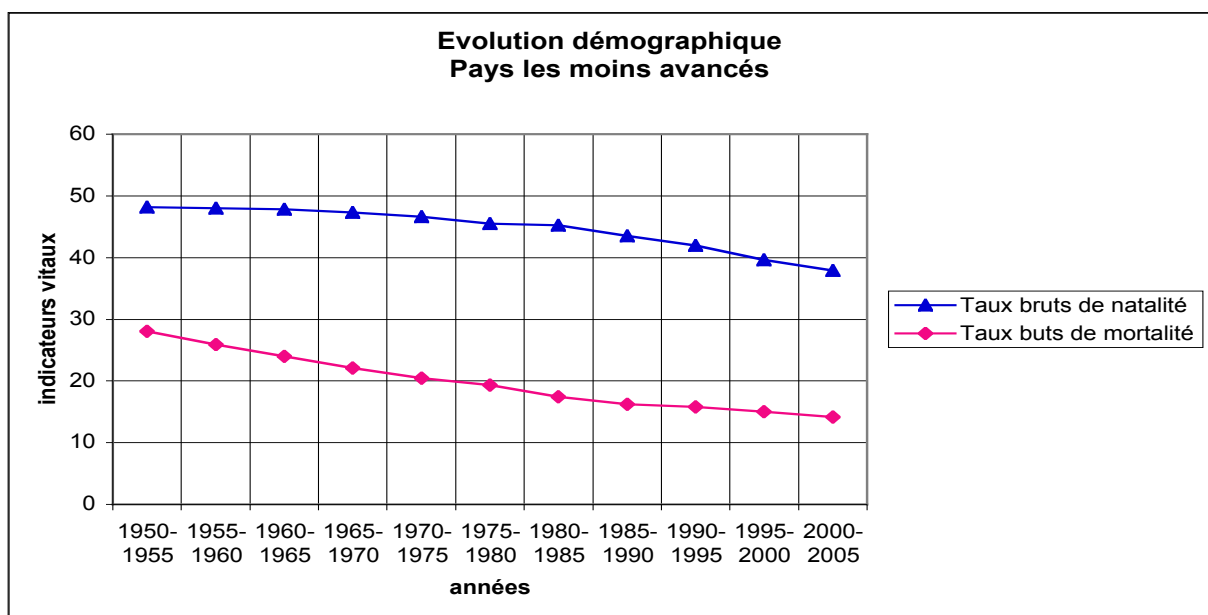
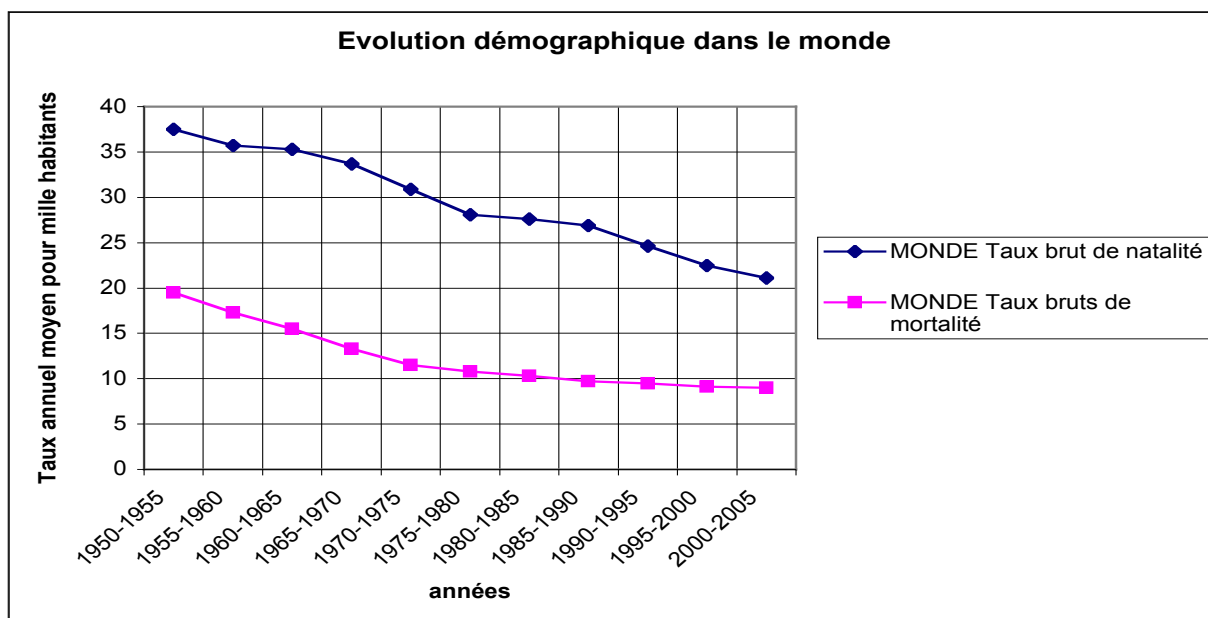
La croissance du dernier demi-siècle s'est concentrée principalement en Afrique et en Asie, et la part de l'Europe (considérée dans son ensemble selon les définitions géographiques traditionnelles, Russie comprise) dans la population mondiale s'est amenuisée en conséquence, passant de 22 % en 1950 (547,4 millions d'Européens) à 11 % en 2005 (728,4 millions d'Européens). Pendant cette période, la croissance démographique a donc été beaucoup plus modérée en Europe que dans le reste du monde, et la population de l'ensemble du continent baisse même très légèrement depuis 2000 (-74 000 habitants selon l'estimation des Nations Unies). Cette particularité européenne s'explique notamment par le décalage des calendriers et des intensités de la transition démographique, modèle issu de l'observation, mais qui ne permet pas de prévoir la situation postérieure au processus transitionnel, comme on va le voir.

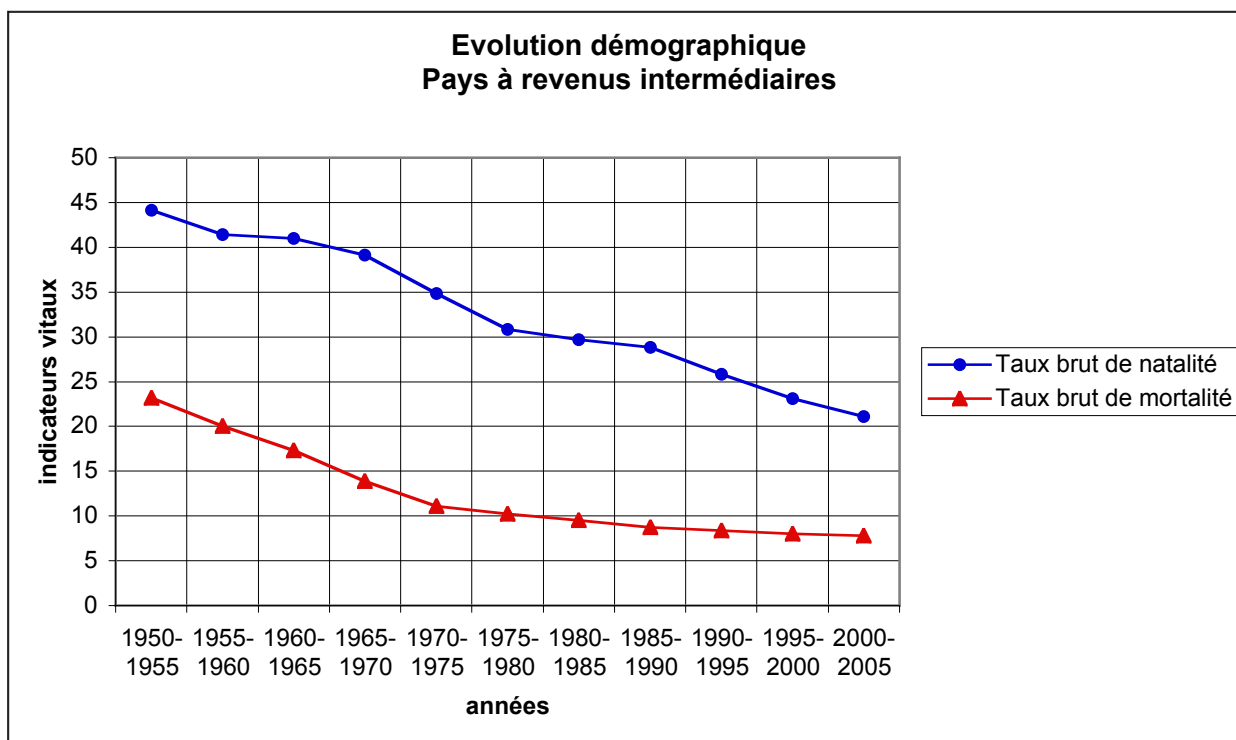
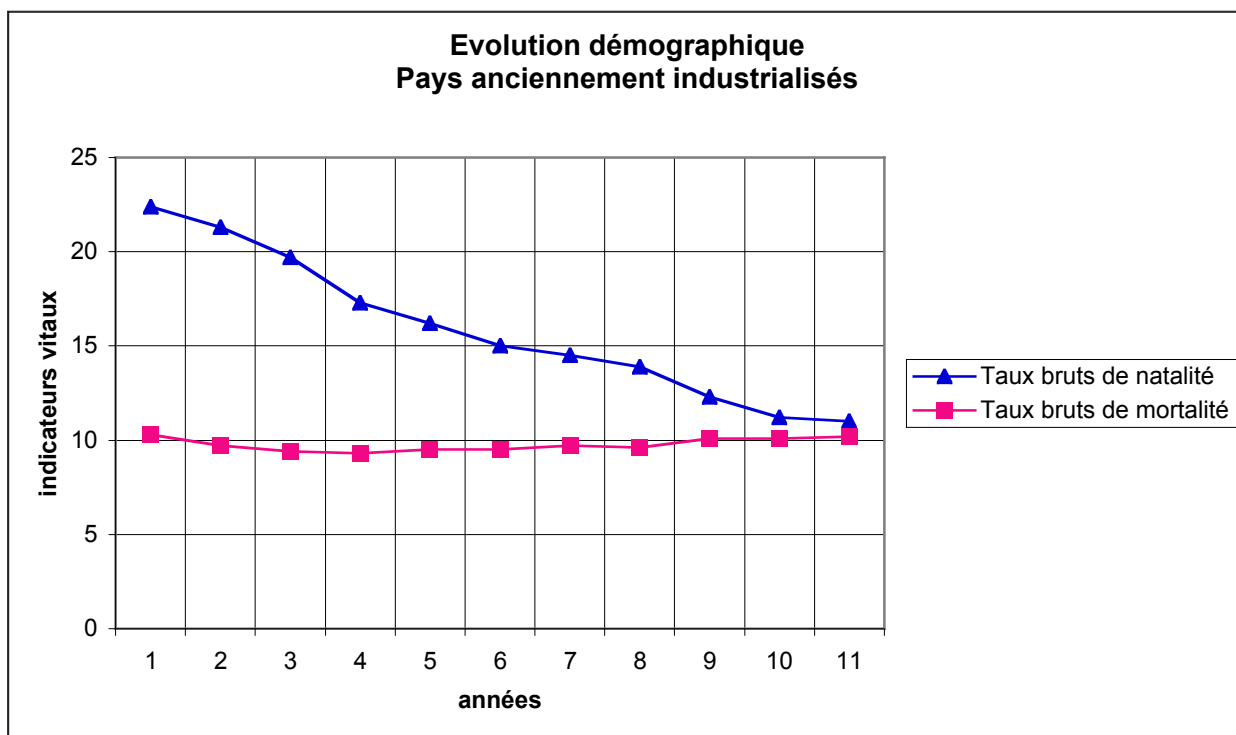
Chapitre 1 : Un continent européen déjà particulièrement vieilli

11. LES EFFETS DE LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE ET LES CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE POSTTRANSITIONNELLE

Dans ce contexte général de croissance, la transition démographique ne s'est pas répartie uniformément. Au XVIII^e siècle, le mouvement démarre en Europe du Nord-Ouest en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et, dans une certaine mesure, en France. Il se diffuse ensuite progressivement au reste de l'Europe, à l'Amérique du Nord et aux autres « pays neufs » issus de la colonisation européenne de peuplement, ainsi qu'au Japon entre 1815 et 1914. La transition démographique ne touche le reste du monde qu'au XX^e siècle. Cette diffusion de la transition démographique dans l'espace et dans le temps explique que, dès 1950, les pays industriels (Europe, Amérique du Nord, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande) l'aient pratiquement terminée, alors que la plupart des pays du « tiers monde » (Afrique, Asie, Amérique latine) l'entament à peine (cf. Figures 2, 3, 4, 5).

Figures 2, 3, 4, 5 : Évolution démographique 1950–2005 (taux pour mille habitants)

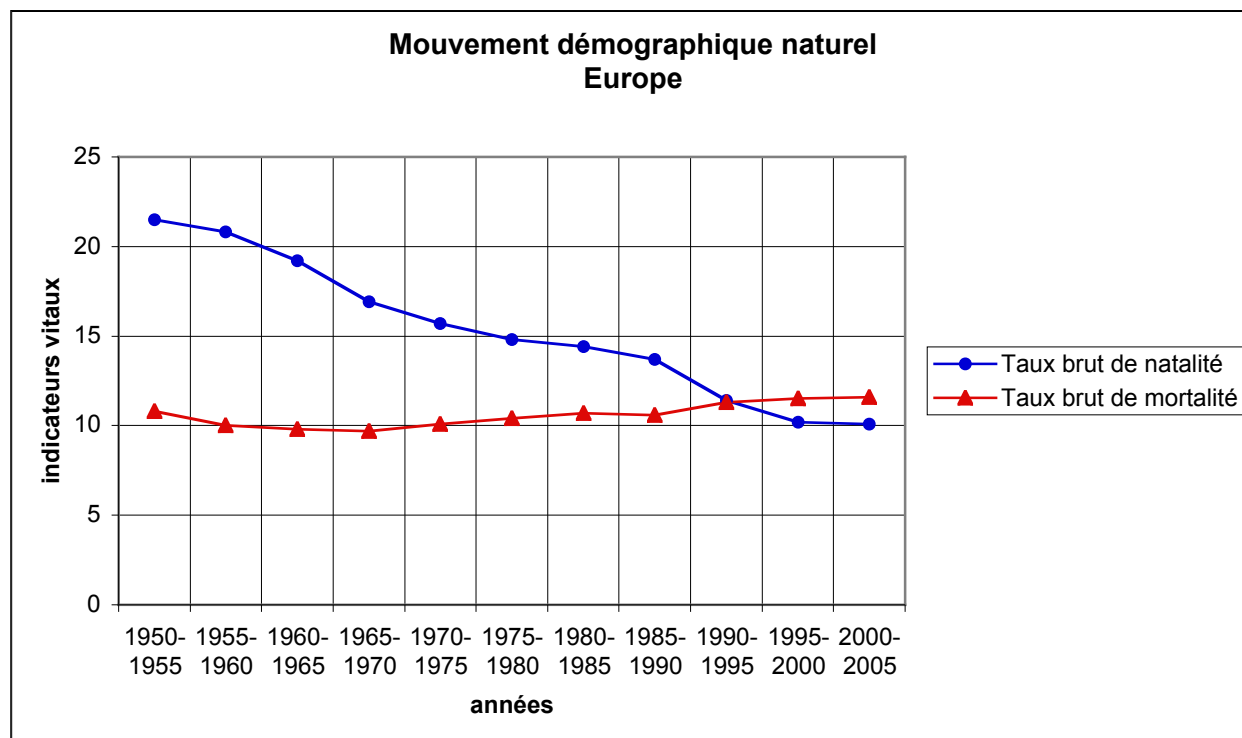




À l'examen de la situation moyenne des populations en 1968-1970, le monde amorce manifestement la seconde étape de la transition démographique, caractérisée par la convergence des deux courbes des taux bruts de natalité et de mortalité et le ralentissement de la croissance démographique. Les pays anciennement industrialisés achèvent leur transition démographique, puis certains se retrouvent dans une situation de faible niveau de natalité et de mortalité, d'autres avec un mouvement naturel négatif. Depuis les années 1980, les 50 pays les plus pauvres (« pays les moins avancés », selon la terminologie des Nations Unies, qui se situent majoritairement en Afrique subsaharienne) amorcent le recul de leur fécondité. Les autres pays du monde en développement (« pays à revenus intermédiaires », selon la terminologie des Nations Unies) sont déjà beaucoup plus avancés dans la transition démographique, et leur croissance s'est sensiblement ralentie. Par ailleurs, les figures 2 et 5 sont assez

proches en raison du poids des pays à revenu intermédiaire dans le total mondial. Dans ce contexte, l'Europe est en situation posttransitionnelle.

Figure 6 : Mouvement démographique naturel en Europe (Russie comprise)



En effet, non seulement la croissance démographique naturelle y a cessé, mais le taux brut de mortalité y remonte depuis les années 1970 sous l'effet structurel du vieillissement tandis que la natalité est tombée en dessous du taux de mortalité depuis les années 1990. Cela provient de la structure par âge de la population européenne, mais aussi d'autres facteurs qui seront expliqués ultérieurement.

12. L'IMPORTANCE DU VIEILLISSEMENT ET DE LA GERONTOCROISSANCE EN EUROPE

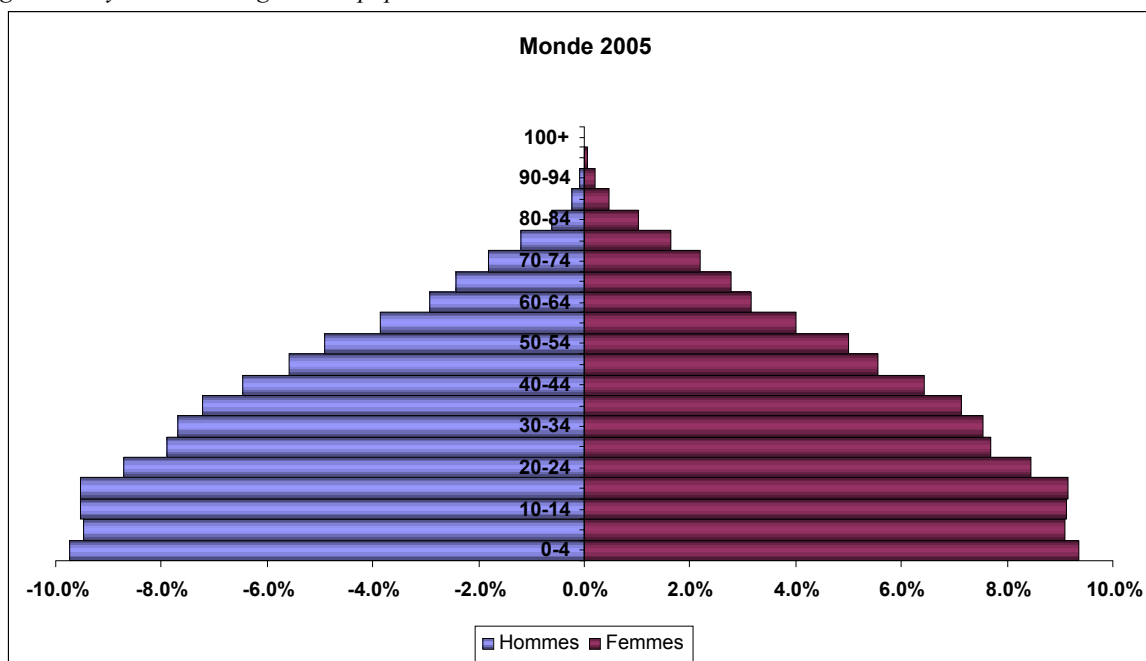
Le vieillissement résulte naturellement de la transition démographique. L'élévation de l'espérance de vie augmente progressivement le nombre des personnes âgées : c'est la **gérontocroissance**, concept forgé par Gérard-François Dumont (1996)⁷. Cette évolution en valeur absolue ne doit pas être confondue avec le vieillissement, qui exprime une valeur relative, l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans une population. La combinaison de l'allongement de l'espérance de vie et de la réduction de la fécondité aboutit à un vieillissement de la pyramide des âges « par le haut » et « par le bas ».

Pour la population dans le monde, l'examen de la pyramide montre que l'élargissement des générations a cessé depuis les années 1980, témoignant de la forte réduction de la fécondité. Toutefois, la population mondiale reste très jeune. **Pour cent personnes ayant entre 15 et 64 ans, on dénombre 44 enfants et adolescents de moins de 15 ans et seulement 11 seniors âgés de 65 ans ou plus. L'âge médian⁸ de la population dans le monde s'élève rapidement depuis son minimum historique de 1970 (22,2 ans), mais reste jeune (la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 28,1 ans en 2005).**

⁷ DUMONT G-F. *Les spécificités démographiques des régions et l'aménagement du territoire*, Éditions des Journaux officiels, page 161. Cf. également Dumont, Gérard-François, « Vieillissement et gérontocroissance », *Population & Avenir*, n° 663, mai-juin 2003.

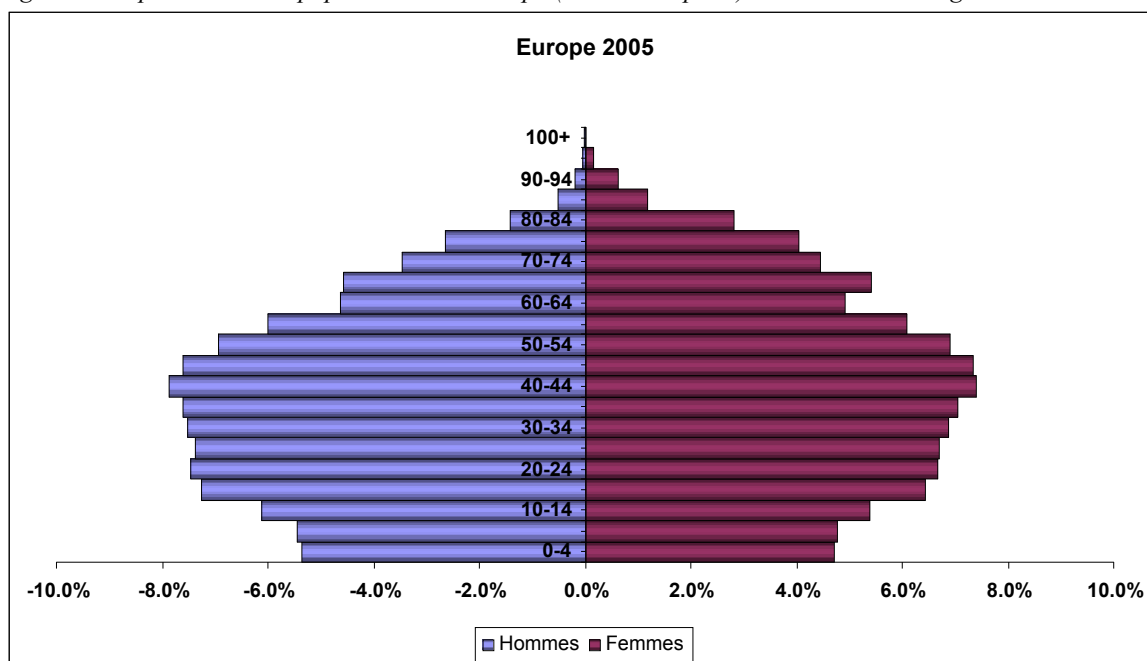
⁸ L'âge médian, qui partage en deux moitiés égales une population triée selon les âges, est préférable à l'âge moyen car il est beaucoup moins sensible aux extrêmes, en particulier aux effets des inégalités soudaines dans les effectifs des générations. (Cf. glossaire).

Figure 7 : Pyramide des âges de la population dans le monde⁹



La comparaison avec la pyramide des âges de l'Europe (cf. figure 5) est assez saisissante.

Figure 8 : Répartition de la population de l'Europe (Russie comprise) selon le sexe et l'âge en 2005



Non seulement l'élargissement des générations a cessé depuis les années 1960 en Europe, et dans les années 1980 en moyenne mondiale, mais l'Europe connaît en outre un recul historique de la fécondité depuis 1990, avec des intensités différentes selon les pays. **En 2005, l'âge médian en Europe est de 39 ans, contre 29,7 ans en 1950. Pour cent personnes ayant entre 15 et 64 ans, l'Europe compte seulement 23 enfants et adolescents de moins de 15 ans et 23 seniors âgés de 65 ans ou plus**, situation exceptionnelle que l'on ne retrouve sur aucun autre continent.

13. DES CRISES DEMOGRAPHIQUES SPECIFIQUES EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

⁹ Les signes négatifs figurant dans l'abscisse des histogrammes du sexe masculin tiennent à la façon dont est programmé le logiciel Microsoft® Excel. Il convient de ne pas en tenir compte.

Plus que les taux bruts de natalité et de mortalité, qui sont sensibles à l'effet des structures par âge, la variation de l'espérance de vie à la naissance est révélatrice de l'évolution des conditions de vie.

1. Monde : espérance de vie à la naissance (en années)

Période	Ensemble	Hommes	Femmes
1950-1955	46.3	45	47.8
1955-1960	49.5	48.1	50.9
1960-1965	52.3	51	53.7
1965-1970	56.2	54.7	57.7
1970-1975	58.2	56.7	59.7
1975-1980	59.9	58.1	61.6
1980-1985	61.3	59.4	63.2
1985-1990	62.7	60.7	64.6
1990-1995	63.4	61.2	65.6
1995-2000	64.1	61.8	66.4
2000-2005	64.7	62.5	67

2. Europe : espérance de vie à la naissance (en années)

Période	Ensemble	Hommes	Femmes
1950-1955	65.6	62.9	68
1955-1960	68.2	65.3	70.7
1960-1965	69.6	66.5	72.3
1965-1970	70.7	67.2	73.8
1970-1975	71	67.3	74.4
1975-1980	71.5	67.5	75.2
1980-1985	71.9	67.9	75.8
1985-1990	73.1	69.2	76.8
1990-1995	72.4	68.2	76.6
1995-2000	72.9	68.5	77.2
2000-2005	73.3	68.9	77.7

La **dégradation des conditions de vie en Europe centrale et orientale**, héritage du système soviétique¹⁰, est responsable de la stagnation observée de l'espérance de vie moyenne en Europe depuis 1990 et, en particulier, du recul de l'espérance de vie du sexe masculin. Toutefois, les hauts niveaux de vie de l'Europe occidentale expliquent une espérance de vie qui reste nettement plus élevée en Europe qu'en moyenne mondiale (8,4 ans d'écart), sachant que l'espérance de vie moyenne de l'espèce humaine a progressé en général de plus de 18 années entre 1950 et 2005.

Diviser l'Europe selon les quatre sous-ensembles géographiques habituels (cf. *tableau A1 de l'annexe : les quatre régions de l'Europe selon les Nations Unies*) confirme la divergence entre les deux parties du Continent.

3. Espérance de vie à la naissance (en années) dans les quatre parties de l'Europe

Espérance de vie	Ensemble	Hommes	Femmes
Europe orientale 1965-1970	70.1	65.7	73.7
Europe orientale 2000-2005	67	61.2	73.1
Europe occidentale 1965-1970	71.2	68.1	74.4
Europe occidentale 2000-2005	78.9	75.7	81.9
Europe du Nord 1965-1970	71.7	68.7	74.8
Europe du Nord 2000-2005	77.8	75.2	80.5
Europe du Sud 1965-1970	70.1	67.5	72.6
Europe du Sud 2000-2005	78.5	75.2	81.6

¹⁰ Dumont Gérard-François, « L'héritage démographique du système soviétique », in : Richard, Yann et Sanguin, André-Louis (direction), *L'Europe de l'Est quinze ans après la chute du mur*, Paris, L'Harmattan, 2004.

L'Europe orientale recouvre l'ensemble des anciens pays européens du Pacte de Varsovie, à l'exception des trois États Baltes et de l'ancienne Allemagne de l'Est. À la fin des années 1960, l'espérance de vie y atteint son maximum historique puis elle commence à se dégrader lentement jusqu'en 1989. Dans certains pays, la chute du communisme exacerbe la crise, et le recul de l'espérance de vie s'intensifie. Alors qu'elle était faiblement inférieure au reste de l'Europe, l'espérance de vie à la naissance a diminué de 3 ans en Europe orientale en 35 ans. Cette diminution est imputable au sexe masculin, dont l'espérance de vie a reculé de 5 ans, tandis que celle des femmes est restée à peu près stable. Dans le même temps, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 7 ou 8 ans dans les autres parties du continent européen. Si les femmes peuvent espérer y vivre en moyenne 6 à 7 années de plus que les hommes, la progression des conditions de vie a profité aux deux sexes. En particulier, l'Europe occidentale compte quelques pays ayant la plus forte longévité du monde, comme la France.

14. LA FECONDITE TRES ABAISSEE DE L'EUROPE DANS LE MONDE

L'observation de l'indice synthétique de fécondité¹¹ témoigne aussi de la différence existant entre l'Europe et le reste du monde.

4. Monde et Europe : indice de fécondité (enfants par femme)

Période	Monde	Europe
1950-1955	5.02	2.66
1955-1960	4.96	2.66
1960-1965	4.97	2.58
1965-1970	4.91	2.36
1970-1975	4.49	2.16
1975-1980	3.92	1.97
1980-1985	3.58	1.88
1985-1990	3.38	1.83
1990-1995	3.04	1.57
1995-2000	2.79	1.4
2000-2005	2.65	1.4

Après être restée à des niveaux proches de 5 enfants par femme entre 1950 et 1970, la fécondité moyenne dans le monde baisse régulièrement et évolue rapidement vers **le seuil de remplacement des générations** qui, **dans de bonnes conditions hygiéniques et sanitaires**, se situe aux alentours de **2,1 enfants par femme**¹².

En 1975, l'Europe passe en dessous du seuil de remplacement des générations, puis sa fécondité continue de baisser jusqu'au milieu de la décennie 1990, date à laquelle elle semble s'être stabilisée, à un niveau fort bas.

5. La fécondité (enfants par femme) dans les quatre parties de l'Europe

Période	Europe orientale	Europe du Nord	Europe du Sud	Europe occidentale
1950-1955	2.91	2.32	2.65	2.39
1960-1965	2.43	2.73	2.71	2.67
1970-1975	2.15	2.08	2.54	1.92
1980-1985	2.08	1.81	1.83	1.61
1990-1995	1.63	1.81	1.41	1.5
2000-2005	1.27	1.66	1.34	1.56

Cette diminution considérable de la fécondité en Europe est notamment due à la crise des anciens pays du bloc soviétique, mais concerne aussi d'autres parties du continent. L'Union européenne a 25 a moins de 1,45 enfant par femme en 2004. Toute l'Europe centrale et méditerranéenne, ainsi que l'Europe orientale¹³, se trouvent dans

¹¹ Somme des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Cf. glossaire.

¹² Et non 2 seulement, cela afin de compenser le rapport naturel entre les sexes à la naissance, qui fait venir au monde 105 garçons pour 100 filles, et les effets de la mortalité du sexe féminin jusqu'à l'âge moyen à la maternité.

¹³ Concernant la Bulgarie, Cf. Dumont, Gérard-François, Sougareva Marta, Tzekov Nikolai, « La Bulgarie en crise démographique », *Population & Avenir*, n° 671, janvier-février 2005.

une situation très déprimée. Les pays de l'Europe du Nord-Ouest sont dans une situation moins défavorable, avec environ 1,7 enfant par femme. Avec une moyenne de 1,87 enfant par femme sur la période 2000-2004, la fécondité en France paraît élevée, surtout dans une Europe où aucun pays n'assure le simple remplacement de ses générations. Le contraste est grand avec la plupart des pays riverains du sud-est de la Méditerranée, même si la fécondité est parfois très fortement abaissée, comme en Tunisie.

Chapitre 2 : Les perspectives européennes et mondiales de population et de composition par âge

L'incontestable état des lieux présenté dans le chapitre 1 explique en grande partie le fait que la Division de la population des Nations Unies ait abandonné, depuis sa révision 2002, le principe, jusque-là intangible, d'une remontée de la fécondité au seuil de 2,1 enfants par femme à l'horizon ultime de ses projections de population. Ces dernières ne doivent pas être confondues avec des prévisions. Il s'agit d'une méthode relativement rigoureuse pour explorer les modifications structurelles probables de la population sous certaines hypothèses, rien de plus, rien de moins. Il est capital d'apprécier la portée de ces hypothèses avant de commenter leurs résultats. Polémiquer sur la qualité des hypothèses n'est pas très utile, et rien ne permet de dire que les hypothèses de l'INSEE sont meilleures que celles de l'ONU ou que celles d'Eurostat, par exemple. Dans tous les cas, la méthode retenue est la même (méthode dite « des composantes ») et les résultats sont structurellement assez semblables. On dispose donc d'une bonne estimation des modifications de la structure de population à court et moyen termes (15 à 25 ans), et d'évolutions de population hautement conjecturales à long terme (45 ans dans cette étude).

La seule variation de l'hypothèse de fécondité de plus ou moins un enfant par femme modifie la perspective de population mondiale prévue à l'horizon 2050 de plus ou moins 3 milliards, et l'effectif de population projeté en Europe de plus ou moins 200 millions.

21. LA FOURCHETTE LARGE DES TROIS SCENARIOS DES NATIONS UNIES POUR LE MONDE

Les deux dernières livraisons de projections des Nations Unies - 2002 et 2004 - retiennent l'hypothèse centrale selon laquelle la fécondité pourrait remonter lentement en Europe à l'horizon 2050 jusqu'à un niveau de 1,85 enfant par femme. Plus récente, la révision 2004 prend acte de la baisse sensible de l'espérance de vie en Europe orientale avec, en particulier, les effets de la pandémie de SIDA en Ukraine et en Russie. Comme à son habitude, la Division de la population postule que l'avenir dépend principalement des hypothèses faites sur la **fécondité**. C'est pourquoi les Nations Unies ne publient que trois scénarios, en faisant varier l'indice synthétique de fécondité de 0,5 point de part et d'autre de l'hypothèse centrale à l'horizon 2045-2050. Cela signifie pour l'Europe un scénario « haut » prévoyant un remplacement des générations, un scénario « médian » ne le prévoyant pas, et un scénario « bas » tablant sur une aggravation de la situation actuelle, avec une fécondité encore davantage abaissée.

En revanche, les Nations Unies ne font qu'une seule hypothèse sur l'**espérance de vie** dans chaque pays, fondée sur un allongement continu de l'espérance de vie dans les pays de la zone OCDE, portant la moyenne de 75 ans en 2005 à 82 ans, avec des spécificités nationales respectant le classement 2005 des pays. Quant aux hypothèses sur l'espérance de vie dans les États successeurs de l'ancienne Union soviétique, elles sont révisées à la baisse. Enfin, les hypothèses de **migrations** sont basées sur la prolongation du niveau moyen de la migration nette observée dans les dernières années. En conséquence, la révision 2004 relève sensiblement la population projetée pour l'Espagne à l'horizon 2050 par rapport à la révision 2002. Ce pays a connu en effet un afflux d'immigrants, notamment d'origine latino-américaine, qui accroît les projections démographiques d'un pays affecté par ailleurs par un très faible niveau de fécondité.

Avec les précautions que nécessitent les projections, voici les différents niveaux de population projetés en 2020, 2030, 2040 et 2050 dans le monde.

6. Population dans le monde 2000-2050 : projections des Nations Unies, révision 2004.

Année	Scénario médian	Hypothèse haute	Hypothèse basse
2000	6 085 572	6 085 572	6 085 572
2010	6 842 923	6 903 276	6 781 431
2020	7 577 889	7 873 172	7 280 148
2030	8 199 104	8 784 155	7 618 083
2040	8 701 319	9 709 446	7 753 745
2050	9 075 903	10 646 311	7 679 714

Les trois scénarios montrent la sensibilité des projections à l'hypothèse de fécondité, qui diffère d'un enfant par femme entre l'hypothèse haute et l'hypothèse basse. Selon cette dernière, la population mondiale culminerait vers 2040 aux alentours de 7,75 milliards d'habitants (soit 20 % d'habitants de plus qu'aujourd'hui) avant

d'amorcer une légère décreue. Le scénario médian projette une progression de 40 % de la population mondiale entre 2005 et 2050, et la population de 9 milliards d'habitants ne serait pas encore le maximum projeté pour la seconde moitié du XXI^e siècle, aux alentours de 10 milliards. L'hypothèse haute se traduirait par une croissance de 65 % de la population mondiale entre 2005 et 2050, et le terme de l'accroissement du nombre des hommes ne pouvant être défini.

La fourchette des estimations est assez resserrée à l'horizon 2020 (plus ou moins 600 millions, soit 8 % de la population projetée de 7,6 milliards dans le scénario médian). Elle s'élargit à près de 1,2 milliard, soit 14 % de la population projetée de 8,2 milliards selon le scénario médian à l'horizon 2030. L'incertitude s'élargit naturellement lorsque l'horizon s'éloigne. L'écart entre l'hypothèse haute et l'hypothèse basse atteint près de 2 milliards en 2040, soit 22 % des 8,7 milliards d'habitants projetés selon le scénario médian en 2040. Enfin, à l'horizon 2050, la fourchette des estimations s'étend sur 3 milliards d'habitants de plus dans l'hypothèse haute sur la fécondité que dans l'hypothèse basse, soit un tiers des 9 milliards d'habitants projetés selon le scénario médian.

7. Monde : Fécondité (enfants par femme) projetée selon les trois scénarios des Nations Unies, révision 2004.

Période	Scénario médian	Hypothèse haute	Hypothèse basse
2005-2010	2.55	2.8	2.3
2010-2015	2.46	2.86	2.07
2015-2020	2.38	2.88	1.88
2020-2025	2.31	2.8	1.81
2025-2030	2.23	2.73	1.74
2030-2035	2.17	2.66	1.67
2035-2040	2.12	2.62	1.64
2040-2045	2.09	2.57	1.6
2045-2050	2.05	2.53	1.56

Les trois scénarios divergent progressivement entre 2005 (année de référence) et 2015. À partir de cette date, l'hypothèse haute prévoit 0,5 enfant par femme de plus que le scénario médian et 1 enfant de plus par femme que dans l'hypothèse basse. La fécondité baisse dans tous les scénarios, mais plus ou moins rapidement. Ainsi, la population mondiale parvient en moyenne au seuil de remplacement des générations après 2045 selon le scénario médian. Mais la fécondité reste sensiblement supérieure à ce seuil selon l'hypothèse haute, tandis qu'elle descend en dessous du seuil dès 2010 selon l'hypothèse basse.

L'élévation de l'espérance de vie est commune aux trois scénarios, qui tablent sur l'éradication de la pandémie de SIDA après 2020. On espère une progression de près de dix ans, soit le rattrapage par les pays en développement du niveau actuel des pays de l'OCDE.

8. Espérance de vie à la naissance dans le monde (moyenne mondiale en années) selon les trois scénarios des Nations Unies (révision 2004).

Période	Ensemble	Hommes	Femmes
2005-2010	65.6	63.5	67.9
2010-2015	67.1	65	69.4
2015-2020	68.3	66.2	70.6
2020-2025	69.5	67.3	71.8
2025-2030	70.6	68.4	72.9
2030-2035	71.7	69.4	74
2035-2040	72.7	70.5	75.1
2040-2045	73.7	71.5	76.1
2045-2050	74.7	72.4	77

Mais les projections de la population mondiale ont une signification très limitée, tant les perspectives sont variables selon les territoires, les pays ou même les continents, dont le continent européen.

22. LA FOURCHETTE PLUS RESSERRÉE DES PROJECTIONS DE POPULATION POUR L'EUROPE

La fourchette des projections est évidemment plus resserrée pour le continent européen, Russie comprise, que pour le monde.

9. Population de l'Europe 2010-2050 : projections des Nations Unies, révision 2004

Année	Scénario médian	Hypothèse haute	Hypothèse basse
2010	725 786	732 049	719 473
2020	714 959	741 277	688 271
2030	698 140	744 424	651 734
2040	677 191	751 058	608 439
2050	653 323	764 242	556 608

NB : Europe 728,4 millions d'habitants en 2005

Seul le scénario « haut », soit le retour progressif au remplacement des générations, maintient une légère croissance de la population européenne de 36 millions à l'horizon 2050, dans l'hypothèse de fécondité « haute ». En revanche, elle baisse, selon le scénario médian, de 75 millions d'habitants en moins en 2050, par rapport à 2005. Cette diminution de la population européenne deviendrait de plus en plus sensible au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, et cela serait encore plus net selon l'hypothèse basse sur la fécondité, auquel cas la baisse pourrait atteindre 172 millions ! Seule l'hypothèse haute d'un retour de la fécondité au-dessus du seuil de remplacement des générations permettrait d'espérer le maintien de la population européenne à un niveau proche de l'effectif de 2005. Ainsi, la population européenne, qui serait supérieure de 5 % à son niveau de 2005 selon l'hypothèse haute, diminuerait-elle de 10 % selon le scénario médian et de 24 % selon l'hypothèse basse. Dans tous les cas, le poids de l'Europe continuerait de s'amenuiser dans le monde.

10. Hypothèses de fécondité des Nations Unies concernant le continent européen à l'horizon 2050.

Période	Scénario médian	Hypothèse haute	Hypothèse basse
2005-2010	1.43	1.68	1.18
2010-2015	1.47	1.87	1.08
2015-2020	1.53	2.02	1.04
2020-2025	1.59	2.09	1.1
2025-2030	1.65	2.15	1.16
2030-2035	1.71	2.2	1.21
2035-2040	1.76	2.26	1.26
2040-2045	1.81	2.3	1.31
2045-2050	1.83	2.33	1.33

Le scénario médian est en fait relativement optimiste par rapport au niveau de **fécondité** observé en Europe en 2005 ; il postule néanmoins que celle-ci ne peut, pour différentes raisons, retrouver le seuil de remplacement des générations. L'hypothèse haute repose sur un scénario selon lequel le seuil de remplacement des générations est retrouvé en 2020. L'hypothèse basse est au contraire pessimiste, et postulant que la fécondité peut encore diminuer en Europe.

Les trois scénarios des Nations Unies reposent sur des perspectives relativement optimistes en matière **d'espérance de vie**. Celle-ci est censée progresser de 6,7 années entre 2005 et 2050 pour dépasser le niveau actuel de la France à cet horizon.

11. Hypothèses des Nations Unies sur l'espérance de vie en Europe

Période	Ensemble	Hommes	Femmes
2005-2010	73.7	69.4	78.1
2010-2015	74.7	70.7	78.8
2015-2020	75.7	71.9	79.5
2020-2025	76.7	73	80.2
2025-2030	77.5	74	80.9
2030-2035	78.3	74.9	81.5
2035-2040	79	75.7	82.1
2040-2045	79.7	76.5	82.7
2045-2050	80.4	77.3	83.4

Enfin, l'ONU postule que l'Europe restera globalement un continent d'**immigration** structurelle dans toutes les hypothèses, mais que son attractivité va s'amenuiser rapidement pour se stabiliser aux alentours de 700 000 entrées annuelles après 2010, contre plus d'un million d'entrées observées de 1995 à 2003.

12. Immigration projetée en Europe selon les scénarios des Nations Unies

Période	Migration nette (en milliers)
1995-2000	1 057
2000-2005	1 083
2005-2010	792
2010-2015	704
2015-2020	704
2020-2025	699
2025-2030	699
2030-2035	699
2035-2040	699
2040-2045	699
2045-2050	699

Au final, la révision 2004 des projections de population des Nations Unies illustre bien les incertitudes qui entourent la période posttransitionnelle, et principalement la capacité des populations européennes à assurer le simple remplacement des générations. On peut être déçu principalement par les hypothèses schématiques qui ont été retenues en matière de migrations, mais il faut décomposer l'analyse à des niveaux géographiques plus fins avant de discuter ce point.

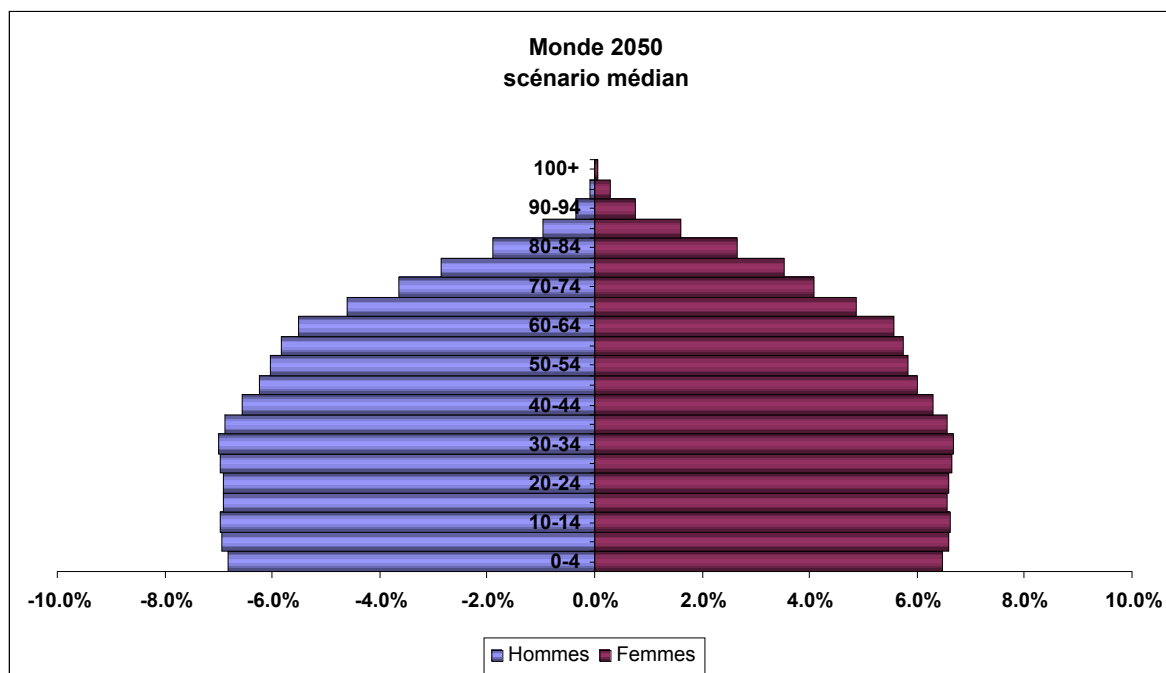
23. LE XXI^E SIECLE, « SIECLE DU VIEILLISSEMENT »...

Examinons maintenant les structures par âge qui découlent de ces différentes hypothèses. L'étude confirme, comme l'a annoncé Gérard-François Dumont, que le XXI^e siècle ne sera pas conforme à l'idée que s'en font ceux qui ne pensent qu'en termes d'exponentielles, mais « le siècle du vieillissement », avec des intensités et, donc, des conséquences différenciées selon les territoires.

...dans la population mondiale...

Le **scénario médian** des Nations Unies projette pour 2050 une population mondiale de 9 076 millions d'habitants, qui vieillirait sensiblement. **L'âge médian de la population mondiale pourrait progresser de 10 ans pour s'élever à 37,8 ans**, niveau assez proche de la situation française (38 ans au recensement de 1999).

Figure 9 : pyramide des âges de la population dans le monde en 2050 selon le scénario médian des Nations Unies



Les indices de dépendance seraient en 2050, pour l'indice junior¹⁴, de 32 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes entre 15 et 64 ans (contre 44 pour cent en 2005) et, pour l'indice senior¹⁵, de 25 seniors de 65 ans ou plus pour cent (contre 11 pour cent en 2005), soit un niveau de dépendance senior comparable à celui de la France métropolitaine au dernier recensement (25 pour cent en 1999). Donc, sous l'hypothèse de réduction progressive de la fécondité jusqu'au seuil de remplacement des générations après 2045, la structure par âge de la population mondiale pourrait se rapprocher des structures que l'on observe en 2005 dans certains des pays les moins inféconds de la zone OCDE, comme la France, l'Irlande ou les États-Unis d'Amérique. On observe nettement que la base ne s'élargit plus, après 2020, sur la pyramide des âges de la population mondiale qui résulte de ces hypothèses.

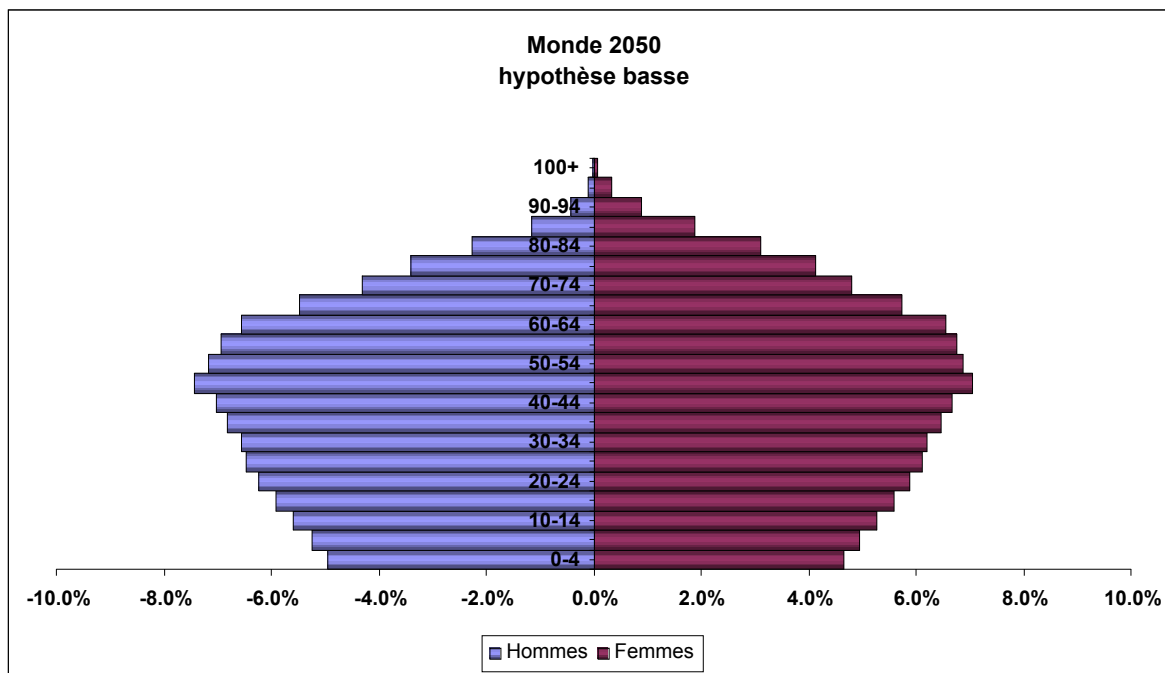
Ce scénario « médian » a la vertu de rappeler que le vieillissement découle inévitablement, pour une part, de la transition démographique, et que la croissance économique ne peut pas s'appuyer indéfiniment sur la croissance démographique mais doit inéluctablement évoluer vers la qualité.

L'hypothèse basse sur la fécondité moyenne mondiale implique un **scénario bas** de non-remplacement des générations dès 2010. En conséquence, la croissance démographique ne repose plus jusqu'en 2040 que sur l'inertie acquise par l'élargissement des générations antérieures. Il en résulte un vieillissement accéléré (cf. figure 10).

¹⁴ Rapport de la population âgée de moins de 15 ans sur la population âgée de 15 à 64 ans (population active potentielle) : cf. glossaire.

¹⁵ Rapport de la population âgée de 65 ans ou plus sur la population âgée de 15 à 64 ans (population active potentielle).

Figure 10 : Pyramide des âges de la population dans le monde en 2050 selon l'hypothèse basse des Nations Unies



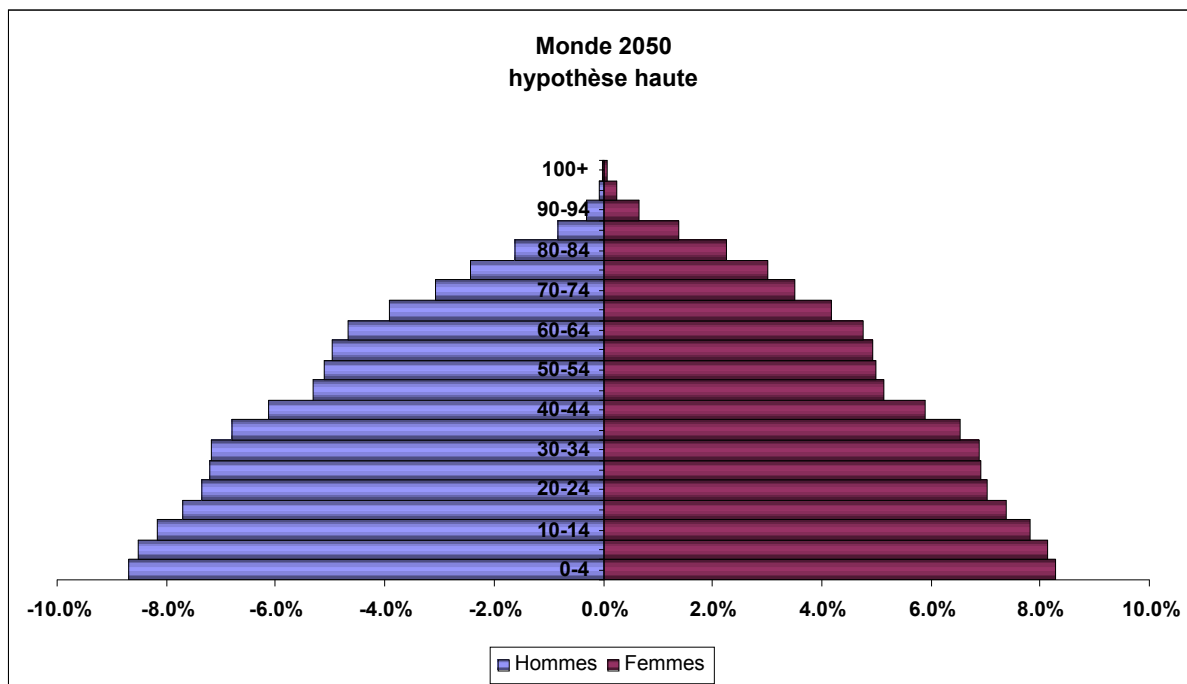
Selon ce scénario bas, l'âge médian de la population mondiale (7,68 milliards d'habitants en 2050) progresserait de 5 années supplémentaires pour s'élever à 43,1 ans en 2050, niveau supérieur à celui de l'Italie en 2005 (42,3 ans) et proche du niveau du Limousin (44,1 ans au recensement de 1999). Les indices de dépendance seraient de 23 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes de 15-64 ans (actuellement 44 pour cent) et de 29 seniors de 65 ans ou plus pour cent (11 pour cent en 2005), un vieillissement comparable à la situation de l'Italie en 2005. Donc, sous hypothèse de réduction rapide de la fécondité dans le monde en dessous du seuil de remplacement des générations après 2010, la structure par âge de la population mondiale pourrait se rapprocher, en 2050, des structures observées en 2005 dans les pays européens les plus vieillis comme l'Espagne et l'Italie. En effet, la dimension des générations rétrécit à partir de 2010 sur la pyramide des âges qui résulte de ces hypothèses.

Considérant la situation qui prévaut dans les années 2000 dans une grande partie du monde en développement, ce scénario peut sembler peu crédible. C'est une hypothèse d'école, mais il faut rappeler que la rapidité de la transition démographique dans les pays en développement a déjoué les pronostics de nombreux experts. L'internationalisation, la salarisation et l'urbanisation sont de puissants ferments de déstabilisation des structures patriarcales traditionnelles, même dans le monde musulman que d'aucuns prétendent imperméable à la modernité. L'évolution démographique de pays comme l'Iran, dont la fécondité s'est abaissée très rapidement, donne à réfléchir, et les États-Unis constituent actuellement le seul exemple d'un pays dans lequel la fécondité s'est véritablement redressée, après être passée sous le seuil de remplacement des générations. L'essai de Pierre Chaunu, Huguette Chaunu et Jacques Renard¹⁶ repose sur ce même type d'hypothèses. Si elles sont fondées, la transition démographique est suivie d'un contre-choc démographique tout aussi spectaculaire, et la forte croissance du nombre des hommes durant la phase transitionnelle s'accompagne d'une baisse de la population par la suite. L'Europe se trouve d'ores et déjà confrontée à ce genre de problématique, et la situation de la France ou de l'Europe septentrionale n'est guère meilleure que celle du reste du continent. Ce scénario est économiquement préoccupant, parce qu'il implique une forte pression à la baisse de la consommation et une raréfaction des ressources humaines.

L'hypothèse élevée de fécondité du scénario haut implique une croissance prolongée de la population mondiale (cf. figure 11).

¹⁶ Essai de prospective démographique, Paris, Fayard, 2003.

Figure 11 : Pyramide des âges de la population dans le monde en 2050 selon l'hypothèse haute des Nations Unies



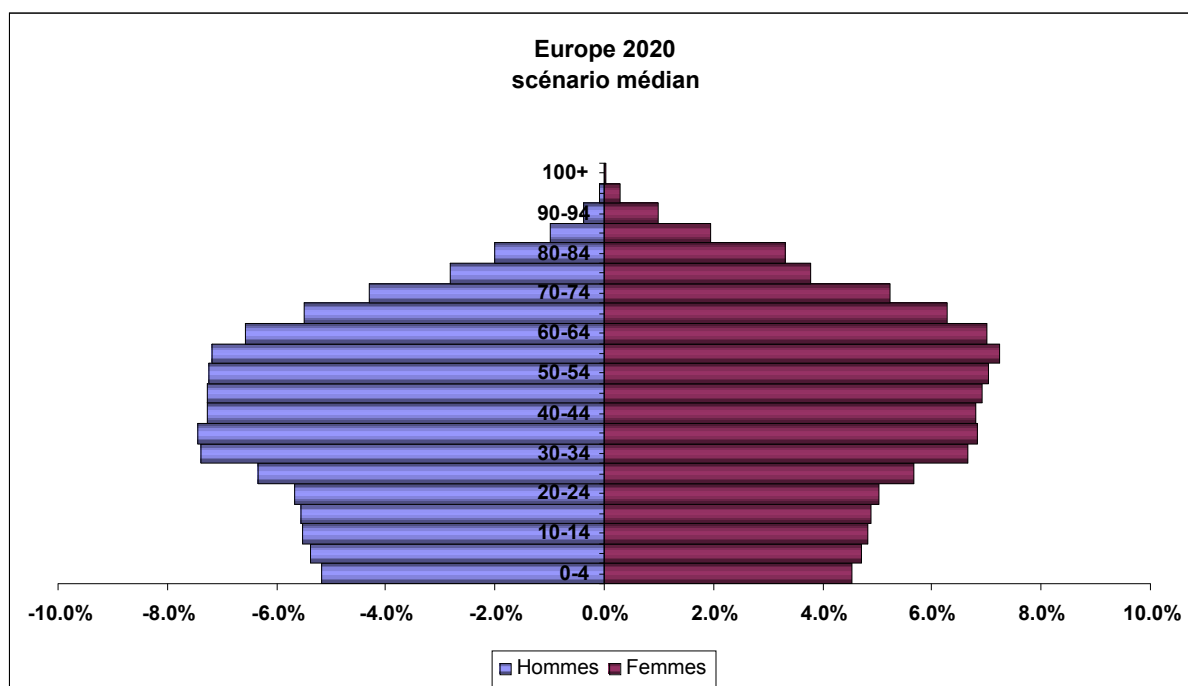
Le scénario « haut » des Nations Unies projette une population mondiale de 11 658 millions d'habitants en 2050, avec une croissance persistante qui ralentit le vieillissement. **L'âge médian de la population mondiale pourrait progresser de 5 ans pour s'élever à 33,1 ans**, niveau assez proche de la situation française en 1982. Selon cette hypothèse, **les indices de dépendance sont de 40 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes de 15-64 ans (contre 44 pour cent en 2005) et de 22 seniors de 65 ans ou plus pour cent (contre 11 pour cent en 2005)**, soit un vieillissement tout de même non négligeable. Ce scénario suppose que la fécondité ne se réduirait que lentement dans le monde en développement, en particulier en Asie méridionale, en Afrique et en Amérique latine, tout en restant supérieure au seuil de remplacement des générations. Ce scénario peut être considéré comme économiquement satisfaisant dans la mesure où il implique un fort potentiel de croissance, à condition que la pauvreté se réduise (hypothèse implicite dans le choix d'allonger l'espérance de vie). C'est un scénario qui évoque la situation actuelle du grand quart sud-est de l'Asie (Chine et Inde comprises).

...et plus encore en Europe,

La situation du continent européen est tout à fait singulière. Comme le montre la figure 8, les générations nées entre 1945 et 1990 sont plus nombreuses que les générations nées depuis cette date. En 2050, les générations nées durant les deux décennies du renouveau démographique qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale auront entre 75 et 95 ans. Avec une espérance de vie de 80 ans, une part de cette génération sera décédée en 2050. Il n'en va pas de même en 2020, date à laquelle ces générations ne seront âgées que de 55 à 75 ans, et seront donc encore largement intactes. Si l'on considère la question du vieillissement en Europe, on voit qu'il comporte une composante transitoire. La gérontocroissance culmine entre 2010 et 2030, puis se résorbe petit à petit par extinction des générations nombreuses de l'après-guerre. C'est pourquoi il convient d'étudier les structures par âge en Europe à deux horizons distincts : 2020 et 2050.

A l'horizon 2020, le **scénario médian** des Nations Unies projette une population européenne de 715 millions d'habitants, avec une longévité supérieure à la moyenne mondiale (76 ans en moyenne) et une fécondité encore très faible (1,53 enfant par femme). Le vieillissement de la population européenne est intense (*cf. figure 12*).

Figure 12 : Pyramide des âges de la population de l'Europe en 2020 selon le scénario médian des Nations Unies



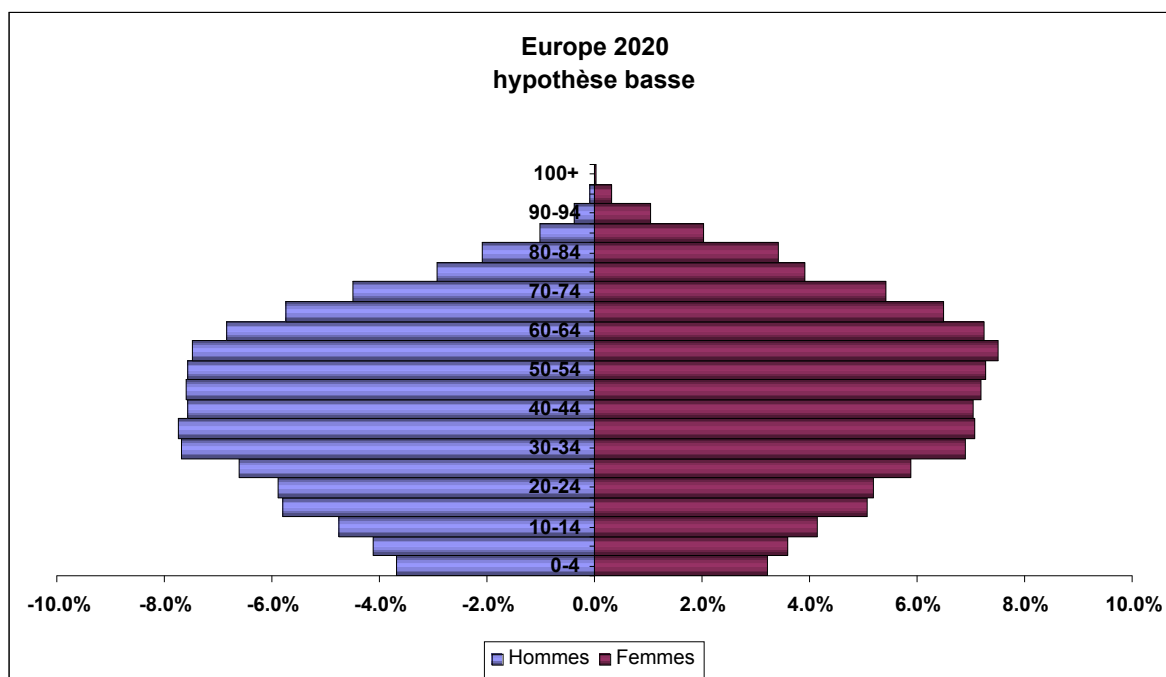
Selon ce scénario, l'âge médian de la population européenne progresserait de 4 ans entre 2005 et 2015 et s'élèverait à 43,1 ans en 2020, situation assez proche de ce que l'on observe en Italie en 2005. En raison d'une fécondité toujours déprimée et d'une espérance de vie en progression, le vieillissement continue à s'effectuer autant par la base que par le sommet de la pyramide. L'attractivité migratoire de l'Europe ne change que peu de chose aux tendances du mouvement naturel. **L'indice de dépendance des enfants et adolescents de moins de 15 ans resterait équivalent à celui de 2005, à 23 enfants pour cent personnes âgées de 15 à 64 ans en 2020.** Mais la dépendance globale augmenterait du fait de la gérontocroissance, de sorte que la dépendance senior s'élèverait à **29 seniors âgés de 65 ans ou plus pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans.**

Les deux variantes sur l'hypothèse de fécondité ne bouleversent pas le rapport de la dépendance senior à l'horizon 2020.

Dans l'hypothèse la plus faible de fécondité du **scénario bas**, les Nations Unies projettent un niveau historique de 1,04 enfant par femme entre 2015 et 2020 ! Le vieillissement par le bas de la pyramide s'accroîtrait (cf. figure 13).

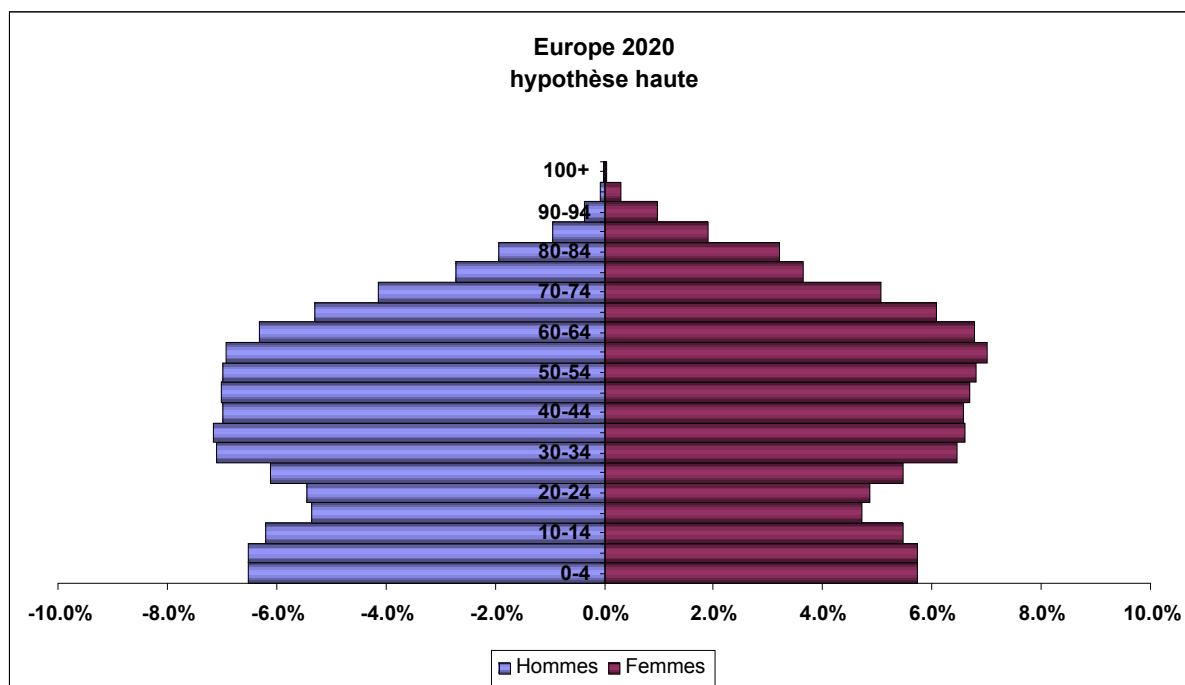
La population européenne, qui ne serait plus que de 688 millions selon ce scénario bas, atteindrait un **âge médian de 44,4 ans**, situation de la région Limousin au recensement de 1999. Les indices de dépendance s'élèveraient respectivement à **17 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes de 15-64 ans (contre 23 pour cent en 2005)** et de **29 seniors de 65 ans ou plus pour cent (contre 23 pour cent en 2005)**. C'est un scénario totalement pessimiste.

Figure 13 : Pyramide des âges de la population de l'Europe en 2020 selon l'hypothèse basse des Nations Unies



Dans l'hypothèse haute sur la fécondité, les Nations Unies projettent un retour de la fécondité moyenne en Europe au seuil de remplacement des générations à l'horizon 2025. Le vieillissement par le bas de la pyramide serait stoppé (cf. figure 14).

Figure 14 : Pyramide des âges de la population de l'Europe en 2020 selon l'hypothèse haute des Nations Unies



La population européenne, qui atteindrait l'effectif de 741 millions selon ce scénario haut, aurait un **âge médian de 41,9 ans**, soit un vieillissement d'un peu moins de 2 ans par rapport à la situation actuelle, contre 4 ans dans le scénario médian et plus de 5 ans dans l'hypothèse basse. Les indices de dépendance s'élèveraient respectivement à **28 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes de 15-64 ans (contre 23**

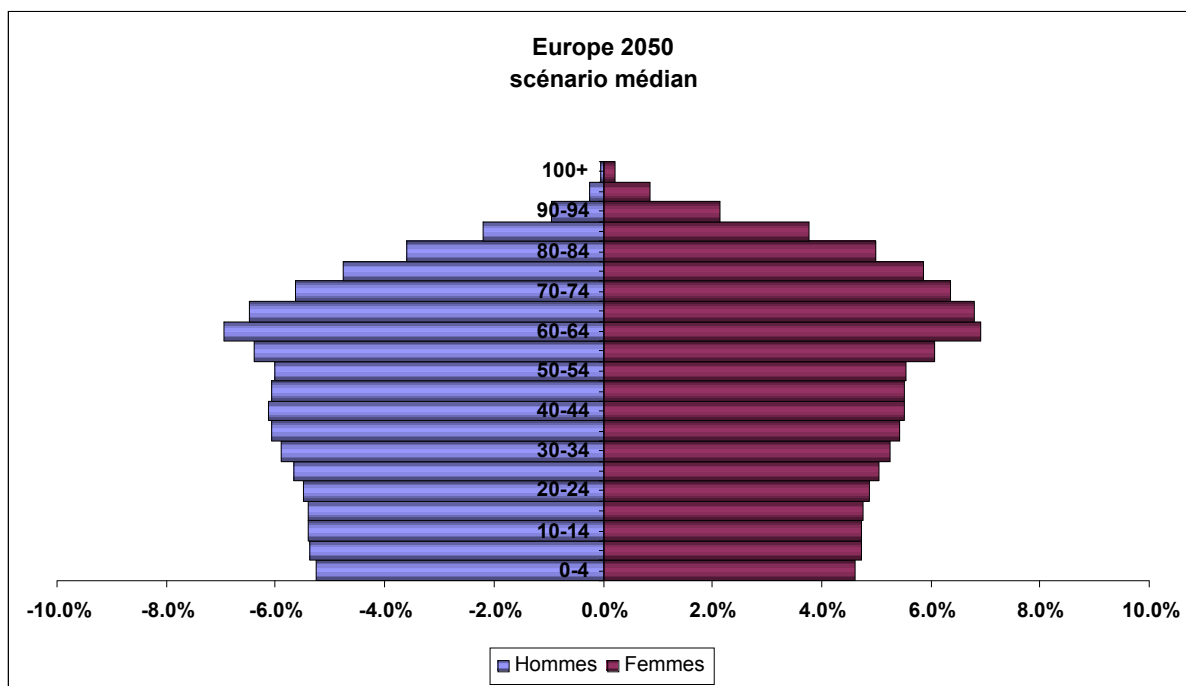
pour cent en 2005) et de 29 seniors de 65 ans ou plus pour cent (contre 23 pour cent en 2005). C'est un scénario dont la crédibilité repose sur l'hypothèse que la crise que traversent les anciens pays communistes est conjoncturelle et que l'élargissement¹⁷ de l'Union européenne occasionne une reprise démographique mettant un terme à la sinistrose actuelle. Au plan de la fécondité, ce scénario est en phase avec les évolutions esquissées ces dernières années aux États-Unis d'Amérique, où la fécondité s'est progressivement redressée pour se rapprocher du seuil de remplacement des générations.

La vertu de ces trois scénarios à moyen terme est de montrer que l'impact de la gérontocroissance sur le vieillissement et la dépendance senior qui en découle est certain, quels que soient par ailleurs les comportements de fécondité. Il est déjà inscrit dans la pyramide des âges de l'Europe de 2005, et ses effets ne commenceraient à se dissiper qu'à long terme, comme on peut le constater sur les projections à l'horizon 2050, malgré une incertitude sur les futurs possibles.

Avec une intensité plus incertaine à l'horizon 2050

À l'horizon 2050, le **scénario médian** des Nations Unies projette une population européenne totale de 653 millions d'habitants seulement (*cf. figure 15*). **L'âge médian de la population européenne progresserait de 8 ans par rapport à la situation de 2005 pour s'élever à 47,1 ans.**

Figure 15 : Pyramide des âges¹⁸ de la population de l'Europe en 2050 selon le scénario médian des Nations Unies



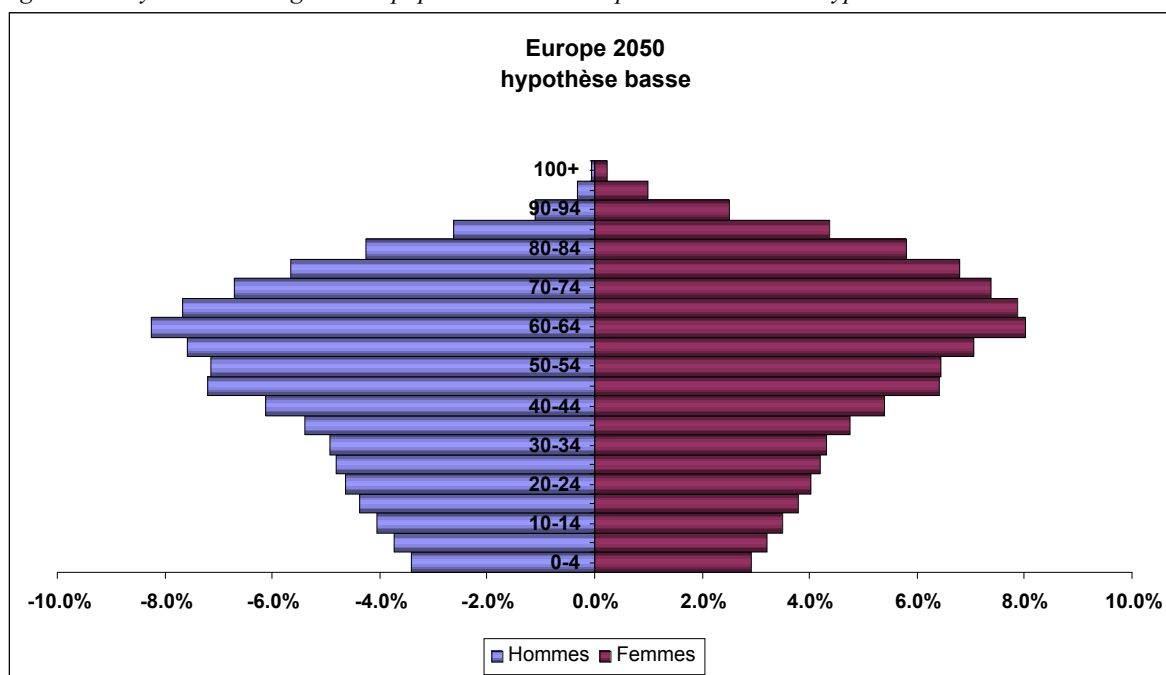
¹⁷ L'emploi du terme « élargissement » est courant et est donc utilisé dans cette étude. Il est néanmoins discutable, surtout pour le cinquième élargissement de 2004 qui mériterait, comme l'ont précisé divers commentateurs, par exemple Jack Lang, d'être intitulé « réunion » ou « réunification » de l'Europe ». Cf. par ailleurs Dumont, Gérard-François et alii, *Les racines de l'identité européenne*, Paris, Éditions Economica, 1999.

¹⁸ Cette pyramide est élaborée en proportion pour faciliter les comparaisons Europe-Monde (sachant que les signes « moins » de la partie gauche ne doivent pas être pris en considération car ils résultent du logiciel qui les affiche à tort, automatiquement). Dans la suite de l'étude, il nous est parfois apparu préférable de présenter des pyramides en effectifs, donnant des informations précises selon les différentes générations.

Les indices de dépendance seraient en 2050 de 26 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes de 15-64 ans (contre 23 pour 100 en 2005) et de 48 seniors de 65 ans ou plus pour cent (contre 23 pour 100 en 2005), un niveau de dépendance sans précédent, qui impliquerait une charge économique exceptionnelle sur la population active. Ce scénario « médian » est donc très défavorable pour l'Europe.

Selon le **scénario bas**, l'hypothèse d'une fécondité très affaiblie entraînerait une population encore plus faible en Europe, de l'ordre de 557 millions d'habitants. (cf. figure 16)

Figure 16 : Pyramide des âges de la population de l'Europe en 2050 selon l'hypothèse basse des Nations Unies

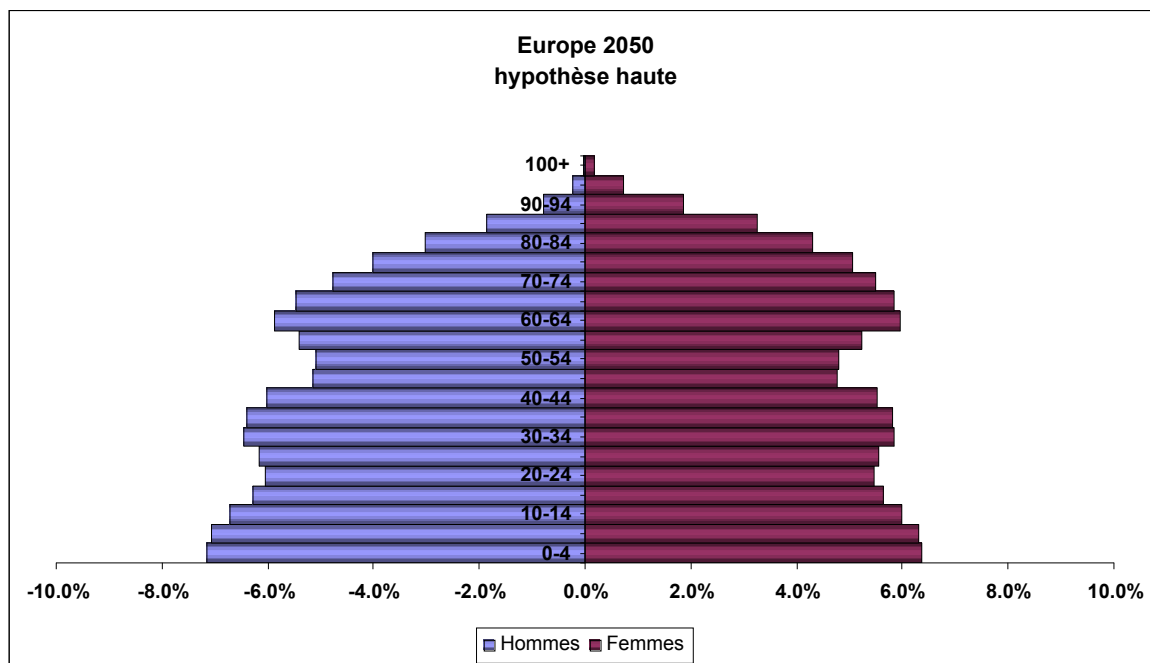


Selon ce scénario bas, l'âge médian de la population européenne progresserait de plus de 14 années d'ici à 2050, par rapport à 2005, pour s'élever à 53,3 ans. Les indices de dépendance s'établirait à de 18 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes de 15-64 ans (contre 23 pour cent en 2005) et de 57 seniors de 65 ans ou plus pour cent (contre 23 pour cent en 2005). Ce scénario pourrait être qualifié de « scénario de l'impensable » et on peut se demander si ses hypothèses sont compatibles les unes avec les autres. En effet, supposer un tel déclin démographique et un vieillissement aussi élevé que celui-ci pour un continent tout entier, est-ce compatible avec une hypothèse de maintien de flux migratoires faibles et un maintien du niveau acquis de l'activité économique ? Si l'économie européenne s'affaiblissait fortement sous le poids des charges sociales et de la pénurie de main-d'œuvre, comment l'espérance de vie ne pourrait-elle pas reculer comme elle le fait déjà en Europe orientale ?

Ce scénario montre les limites de ces exercices de projection consistant à faire varier le seul paramètre de la fécondité. Un scénario de l'effondrement radical sur le modèle de l'ex-Union soviétique aurait été plus plausible que ce scénario hybride qui est certes sombre, mais ne l'est sans doute pas assez.

Quant à l'hypothèse d'une fécondité élevée selon le scénario « haut », elle implique évidemment des perspectives totalement différentes (cf. figure 17).

Figure 17 : pyramide des âges de la population de l'Europe en 2050 selon l'hypothèse haute des Nations Unies



En effet, selon les projections du scénario « haut » des Nations Unies, la population de l'Europe s'élèverait à 764 millions d'habitants en 2050. La reprise démographique réduit le vieillissement par rapport à 2020. **L'âge médian de la population européenne reviendrait à 40,5 ans. Les indices de dépendance seraient de 35 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes de 15-64 ans (contre 23 pour cent en 2005) et de 42 seniors de 65 ans ou plus pour cent (contre 23 pour cent en 2005).** C'est le « scénario bleu », dans la mesure où c'est le seul qui ne conclut pas au dépeuplement de l'Europe et où le remplacement des générations est assuré. Toutefois, il implique une charge économique exceptionnellement lourde, avec une forte dépendance combinée des jeunes et des anciennes générations. Il ne peut donc se réaliser qu'à la condition d'une croissance économique vigoureuse avec de très forts gains de productivité, laquelle suppose l'adoption de réformes structurelles, notamment dans les pays d'Europe occidentale à économies actuellement moroses (France, Allemagne, Italie, par exemple) et un redressement remarquable des anciens pays communistes. Dans la mesure où les conditions de la réalisation de ce scénario haut seraient réunies, on se demande comment une Europe très active pourrait rester aussi peu attractive, pour les migrants internationaux, que le supposent les scénarios des Nations Unies. Au contraire, la population active potentielle serait sans doute insuffisamment nombreuse dans cette Europe-là, et l'expansion appellerait certainement une immigration de main-d'œuvre supplémentaire. Aussi, un scénario encore plus élevé, « à l'américaine », serait plus plausible encore que la variante « haute » des projections des Nations Unies.

Comme toutes les projections selon la méthode des composantes, les scénarios des Nations Unies souffrent à long terme du caractère exogène et de l'indépendance de leurs trois hypothèses fondatrices (fécondité, mortalité, solde migratoire). Seul le scénario médian est relativement cohérent, et les deux scénarios alternatifs montrent en réalité que la population européenne pourrait être bien inférieure à ce que prévoit l'hypothèse basse, ou bien plus importante que ce que prévoit l'hypothèse haute à l'horizon 2050. Finalement, l'horizon est sans doute très ouvert. Les incertitudes de la période posttransitionnelle sont telles que le pronostic sur la population européenne peut facilement varier, pratiquement entre 500 et 800 millions dans les 50 années à venir. Les trois hypothèses ne devraient pas être considérées indépendamment les unes des autres, et être en outre replacées dans le cadre de scénarios globaux sur la situation économique et sociale générale.

24. LES TROIS ENSEIGNEMENTS DES PROJECTIONS MONDIALE ET EUROPEENNE DES NATIONS UNIES

Quoi qu'il en soit, les projections des Nations Unies apprennent trois choses essentiels.

Tout d'abord, la montée de la dépendance senior est inéluctable à l'horizon 2050 selon tous les scénarios et ne pourrait être réduite que par un abaissement de l'espérance de vie, donc par un appauvrissement économique, évidemment non souhaitable, de l'Europe. C'est donc le premier problème de l'Europe dans les années à venir.

Les projections des Nations Unies rappellent en second lieu que les goulets d'étranglement démographiques vont peser lourd sur l'économie et qu'un scénario d'effondrement de la fécondité et de l'espérance de vie, à la manière de celui que les États successeurs de l'Union soviétique ont connu, n'est pas impossible. Les enjeux sont donc très élevés et la démographie n'est pas une simple toile de fond sans conséquence pour l'action collective.

Elles montrent enfin que les perspectives démographiques européennes sont découplées des perspectives de la moyenne mondiale, et que l'Europe a besoin à la fois d'une reprise de la fécondité et d'une immigration accrue, donc de renouer avec la croissance. La divergence des perspectives européenne et mondiale résulte naturellement du décalage des calendriers de la transition démographique, qui peut être considérée comme terminée depuis plusieurs décennies en Europe. Ce décalage est une chance pour l'Europe dans la mesure où elle parvient à préserver la paix dans le monde et à profiter d'un scénario d'une « mondialisation heureuse ». Comme le suggère le rapport du Conseil d'Analyse Économique de février 2002, l'Europe a la ressource, comme elle le fait depuis longtemps déjà, d'exporter ses capitaux pour faciliter le financement de sa protection sociale, et notamment de la proportion croissante de sa dépendance senior, en bénéficiant de la profitabilité de l'économie sur les continents plus jeunes comme l'Asie. Toutefois, l'exercice est périlleux, et la tonalité optimiste de ce rapport n'est pas sans lien avec le fait qu'il s'appuie sur un travail antérieur aux événements du 11 septembre 2001 et aux turbulences économiques et géopolitiques qui ont suivi. Néanmoins, ce rapport rappelle que, dans le contexte de la transition démographique, la prospérité de l'Europe occidentale, comme cela est le cas depuis ces dernières décennies, est dépendante des évolutions de la globalisation et de la paix dans le monde, ce que l'on a parfois tendance à oublier.

Chapitre 3 : L'Union européenne face aux États-Unis d'Amérique.

La présentation faite précédemment considère le continent européen dans son ensemble afin de positionner l'Europe dans le Monde et de faire ressortir les enjeux généraux de la transition démographique ainsi que ses conséquences à moyen et long termes. Toutefois, l'Europe demeure hétérogène, et même si l'Union européenne s'élargit périodiquement, rien ne permet d'assurer qu'elle s'étendra à l'ensemble du continent à l'horizon 2050. Par ailleurs, il est difficile de raisonner sur ce type d'entité géographique mouvante sans considérer la géographie de référence.

L'Union européenne est passée de 15 à 25 pays membres au 1^{er} mai 2004. Ce cinquième élargissement est sans précédent, et il inclut pour la première fois 8 anciens pays de l'Est, dont trois États successeurs de l'Union soviétique. Cet élargissement n'a accru le PIB européen que de 5 %, mais a augmenté sa population de 20 %¹⁹. La plupart des nouveaux États membres forment une sorte de « tiers Europe », avec un PIB par habitant (à parité de pouvoir d'achat) inférieur aux trois quarts de la moyenne communautaire.

L'attractivité relative de l'Union européenne est telle que les candidatures se multiplient, ce qui prépare de nouveaux élargissements. La Roumanie et la Bulgarie doivent rejoindre l'Union européenne en 2007. Ces deux États, qui comptent un peu moins de 30 millions d'habitants réunis, sont pauvres, et leur PIB par habitant (PPA) ne représente que 30 % de la moyenne communautaire actuelle. D'autres candidatures ont été inscrites à l'agenda européen en 2004, dont celle de la Croatie (4,5 millions d'habitants) et celle de la Turquie, pays qui compte, en 2005, 73,2 millions d'habitants. Début 2005, le président nouvellement élu de l'Ukraine, État devenu indépendant à la suite de l'implosion soviétique, et comptant 46,5 millions d'habitants, est venu défendre la cause de l'adhésion de son pays à l'Union européenne devant le Parlement européen, et les eurodéputés lui ont réservé un accueil triomphal. L'Union européenne pourrait donc compter environ 30 pays membres en 2020. Elle est donc en passe de couvrir presque tout le continent, Russie exceptée, et de s'étendre même au-delà, d'autant que le Maroc exprime depuis longtemps son désir d'adhésion à la communauté européenne. L'avenir géopolitique de l'Union européenne apparaît incertain, d'autant que la stabilité de l'institution n'est pas garantie, au point que la CIA publie ouvertement des scénarios prospectifs mettant ces perspectives en doute²⁰.

Une large part des problèmes actuels et, plus encore, futurs en Europe est de nature démographique : le vieillissement remet en cause l'équilibre politique et social de l'après-guerre. Selon le rapport de la CIA, seul le modèle suédois de réformes structurelles rend compatible la préservation de l'essentiel du modèle social européen avec les nécessités issues du vieillissement. Dans ce contexte, les perspectives démographiques de l'Union européenne sont très différentes de celles des États-Unis d'Amérique, comme le montre la comparaison suivante. L'élargissement peut être un poids supplémentaire, car les nouveaux pays membres issus de l'ancien bloc soviétique sont démographiquement assez mal en point, et les nouveaux candidats dans des situations délicates.

31. UNE UNION EUROPEENNE DAVANTAGE VIEILLIE...

En s'élargissant de 15 à 25 pays membres en 2004, l'Union européenne est passée de 383 à 458 millions d'habitants, les dix nouveaux États membres comptant 74,5 millions d'habitants. Ce cinquième élargissement ne modifie pas fondamentalement les perspectives démographiques à moyen terme. Les pays concernés sont en 2005 un peu moins vieillis, surtout en raison d'une moindre espérance de vie des personnes âgées, que les 15 membres plus anciens, mais le processus y est plus rapide. On a déjà discuté des incertitudes qui entourent les projections à long terme. Écartons-les donc provisoirement pour nous concentrer sur les perspectives à l'horizon 2020, qui sont plus fiables et contiennent déjà les enjeux relatifs au vieillissement, au marché du travail et à l'élargissement. Cela permet de se limiter au scénario médian des Nations Unies.

¹⁹ Dumont, Gérard-François, « L'élargissement démographique de l'Union européenne », *Population & Avenir*, n° 661, janvier-février 2003.

²⁰ Mapping the global future, Report of the National Intelligence Council's 2020 Project, *Based on Consultations With Nongovernmental Experts Around the World. Unclassified report NIC-2004-13 december 2004.*

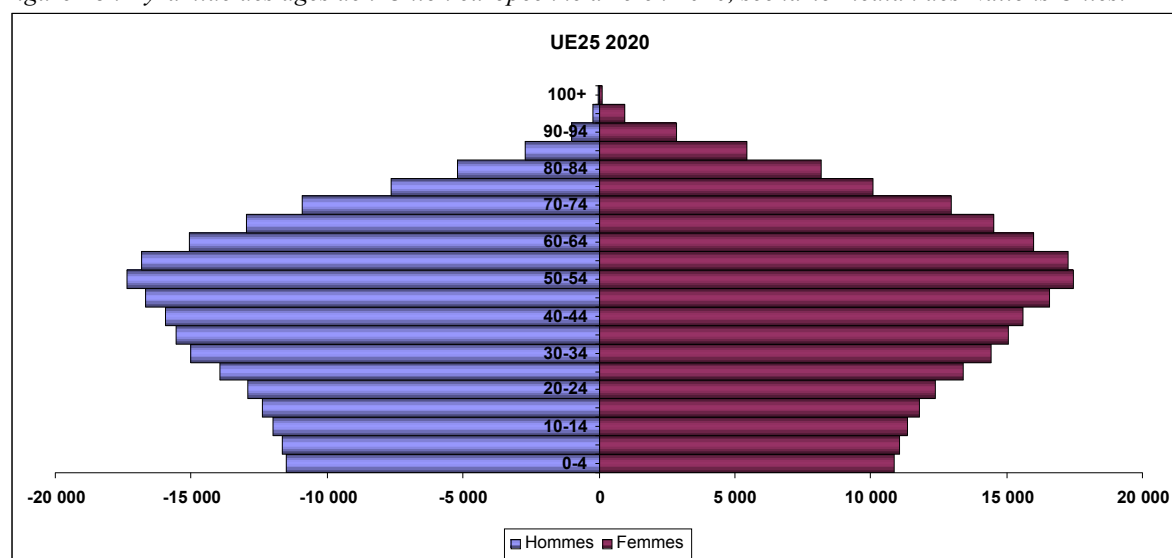
Dans sa géométrie de 2005 (25 pays membres), l'Union européenne se caractérise par une population à l'espérance de vie élevée à la naissance (74,7 ans pour les hommes, 81,3 ans pour les femmes) et une faible fécondité (1,47 enfant par femme en moyenne sur la période 2000-2004). Le scénario médian des Nations Unies propose les valeurs moyennes suivantes pour l'Union européenne à l'horizon 2020 :

- Espérance de vie à la naissance en progression de 1,7 an, soit 76,6 ans pour les hommes et 82,8 ans pour les femmes.
- Fécondité toujours faible, mais en légère hausse avec 1,65 enfant par femme.
- Migration nette conforme aux moyennes des dernières décennies.

Selon ces trois hypothèses, la population de l'Union européenne à 25 pays membres augmenterait de 7,5 millions (+1,6 %) par rapport à la situation de 2005 pour s'élever à 465,7 millions d'habitants en 2020. Mais cette croissance serait entièrement due à l'immigration (780 000 entrées nettes par an). On constate d'abord des différences entre les pyramides des âges 2020 de l'Union européenne à 25 et de l'ensemble de l'Europe, ce qui signifie que le reste de l'Europe non membre des 25 aurait une composition par âge assez différente de celle de l'Union européenne.

L'indice de dépendance progresserait à 0,54 contre 0,48 en 2005, avec 22 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans (24 en 2005) et 32 seniors âgés de 65 ans ou plus pour cent (24 en 2005). Le vieillissement serait très important (cf. figure 18).

Figure 18 : Pyramide des âges de l'Union européenne à 25 en 2020, scénario médian des Nations Unies.



Ce scénario implique que la population active potentielle commencerait à diminuer après 2015. L'indice de remplacement des actifs défini comme le rapport de l'effectif de la population âgée de 15 à 24 ans sur celui de la population âgée de 55 à 64 ans, est encore, en 2005, de 1,09. En 2020, il tomberait à 0,76, ce qui implique un potentiel de remplacement de 3 départs en retraite sur 4 seulement.

L'élargissement à la Roumanie et à la Bulgarie est un piètre renfort, car leur population est en déclin. Selon le scénario médian des Nations Unies, la Bulgarie tomberait à 6,8 millions d'habitants en 2020 (contre 7,7 millions en 2005) et la Roumanie à 20,4 millions d'habitants en 2020 (contre 21,7 millions en 2005). Ces deux pays ne représenteraient donc à cette date que 5,8 % de la population de l'UE à 25. Ils seraient plus vieillissants que la moyenne de l'Union, avec un âge médian de 42,7 ans, une fécondité plus basse (1,42 enfant par femme) et une espérance de vie plus faible (74,8 ans). Seul les indices de dépendance y seraient encore inférieurs à la moyenne européenne (dépendance junior de 0,2 et dépendance senior de 0,26). Donc, l'élargissement de 2007 à la Roumanie et à la Bulgarie accroîtrait le problème du vieillissement structurel de l'Union européenne.

32. ...QUE LES ÉTATS-UNIS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

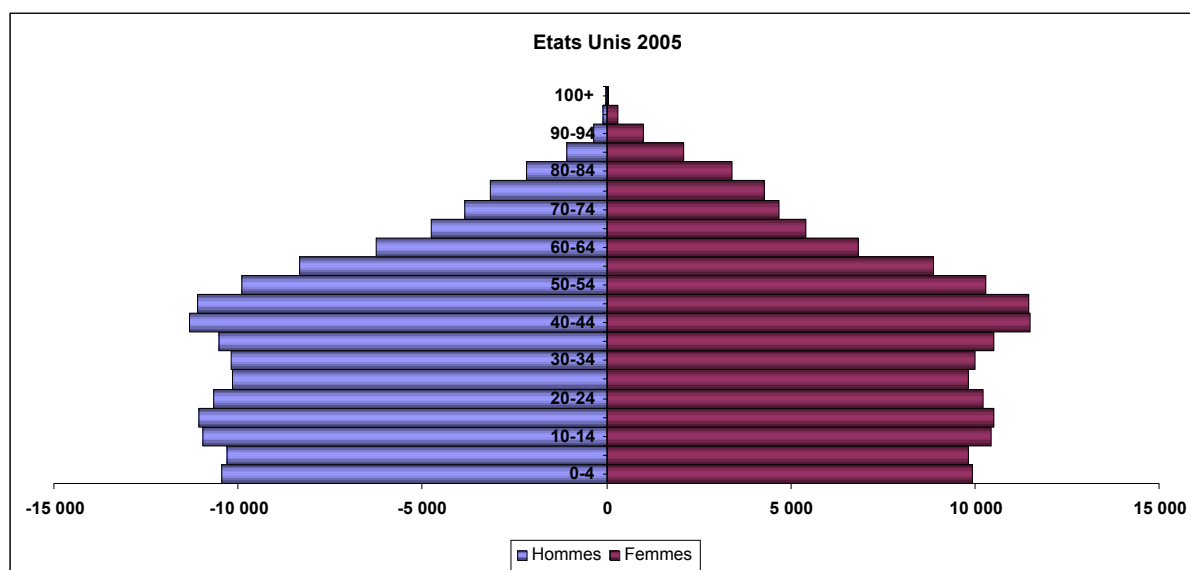
Comparer l'Union européenne aux États-Unis d'Amérique s'avère un exercice utile. Les masses économiques en présence sont comparables. Mais, même si l'Europe est plus peuplée, elle n'est pas un État, et encore moins une puissance, de telle sorte que la comparaison est surtout une commodité analytique.

13. Comparaison démographique Union européenne à 25-États-Unis d'Amérique en 2005.

Indicateur	Union européenne	États-Unis d'Amérique
Population totale (milliers)	458 258	298 213
Dépendance junior (population de 0-14 ans/population de 15-64 ans)	0,24	0,31
Dépendance senior (65 ans ou plus/15-64 ans)	0,25	0,18
Indice de remplacement de la population active (15-24 ans/55-64 ans)	1,09	1,40
Indice de fécondité moyenne 2000-2004 (enfants par femme)	1,47	2,04
Espérance de vie à la naissance Moyenne 2000-2004 (années)	78,1	77,3
• Solde migratoire annuel moyen net (moyenne 1995-2000)	837	1 240
• Moyenne 2000-2004 (milliers)	1 191	1 160

La comparaison montre certes que l'Union européenne à 25 est plus peuplée, mais la structure démographique des États-Unis est sensiblement plus jeune (cf. figure 19)

Figure 19 : Pyramide des âges des États-Unis d'Amérique en 2005.



Bien que l'Union européenne soit devenue globalement presque aussi attractive que les États-Unis depuis 1990, l'immigration ne s'est intensifiée que récemment en Europe, alors que les États-Unis d'Amérique sont davantage ouverts à l'immigration depuis la réforme de 1965²¹. L'immigration originaire d'Amérique latine est en partie responsable du regain de la fécondité aux États-Unis, qui avoisine le niveau de remplacement des générations après des années de fécondité réduite (1972-1988). La problématique du vieillissement a donc une acuité moindre outre-Atlantique qu'en Europe.

33. PAS DE BAISSÉ PROJETÉE DE POPULATION ACTIVE AUX ÉTATS-UNIS

Selon le scénario médian des projections des Nations Unies, la population des États-Unis d'Amérique atteindrait l'effectif de 338,4 millions d'habitants en 2020 (+13 % par rapport à la population 2005) dans l'hypothèse d'un excédent migratoire moyen de 1,1 million de personnes par an.

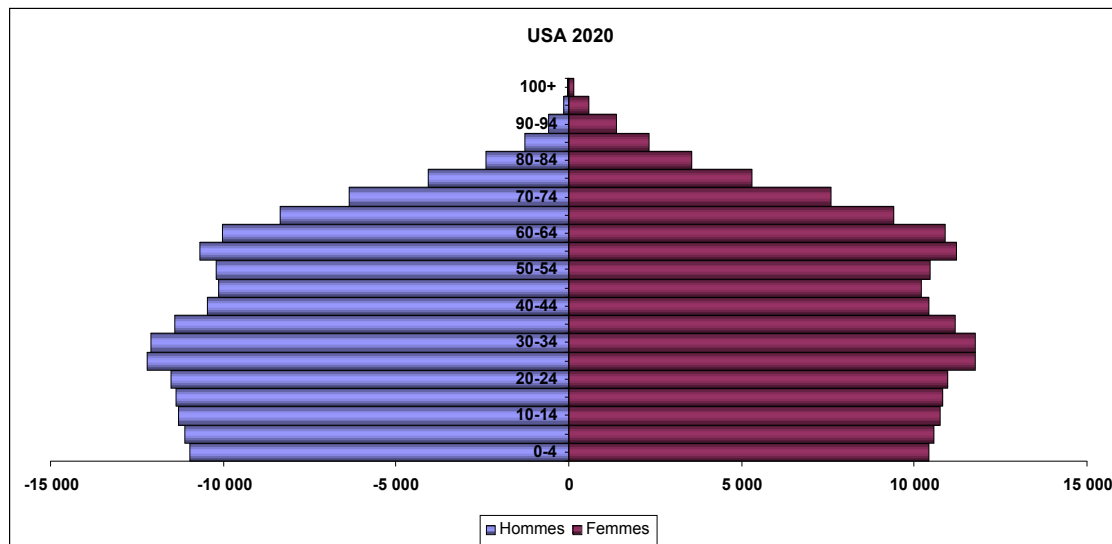
Les deux autres hypothèses à l'horizon 2020 sont les suivantes :

²¹ Dumont, Gérard-François, *Les migrations internationales, Les nouvelles logiques migratoires*, Paris, Éditions Sedes, 1995.

- Espérance de vie à la naissance en progression de 2,3 ans entre 2005 et 2020, soit 76,9 ans pour les hommes et 82,3 ans pour les femmes.
- Fécondité en baisse vers 1,85 enfant par femme.

En conséquence, l'indice de dépendance progresserait à 0,54 en 2020 contre 0,49 en 2005, avec 30 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans (31 en 2005) et 24 seniors âgés de 65 ans ou plus pour cent (18 en 2005). Le vieillissement serait modéré (cf. figure 20).

Figure 20 : Pyramide des âges des États-Unis d'Amérique en 2020, scénario médian des Nations Unies.



Ce scénario médian implique que la population active potentielle continuerait à croître aux États-Unis. Ainsi, l'indice de remplacement (1,40 en 2005) diminuerait en 2020 à 1,04, ce qui indique un potentiel de remplacement de l'ensemble des départs en retraite. Par ailleurs, en 2005, près de 18,5 % des seniors de 65 à 74 ans et plus travaillent aux États-Unis, contre 5,4 % dans l'Union européenne à 25.

14. Comparaison démographique Union européenne à 25 – États-Unis en 2020 selon le scénario médian des Nations Unies (révision 2004).

Indicateur	Union européenne	États-Unis d'Amérique
Population totale (milliers)	465 713	338 425
Dépendance junior (population de 0-14 ans/population de 15-64 ans)	0,22	0,30
Dépendance senior (65 ans ou plus/ 15 à 64 ans)	0,32	0,24
Indice de remplacement de la population active (15-24 ans/ 55-64 ans)	0,76	1,04
Indice de fécondité moyenne 2000–2004 (enfants par femme)	1,65	1,85
Espérance de vie à la naissance Moyenne 2000 – 2004 (années)	79,8	79,6
Solde migratoire annuel moyen net (milliers)	780	1 100

Dans les années 2000, la croissance démographique des États-Unis est relativement soutenue, ce qui alimente la croissance continue de la consommation²². Par ailleurs, la population active étatsunienne est en expansion avec un chômage faible. Le taux d'emploi des 16-64 ans était de 68,8 % aux États-Unis d'Amérique en 2000 contre 64 % dans l'Union européenne. La croissance économique plus rapide aux États-Unis qu'en Europe s'explique en partie par des facteurs démographiques.

À l'avenir, le différentiel de croissance démographique entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne pourrait aussi se répercuter sur l'activité économique.

²² Dumont, Gérard-François, " La démographie stimule l'économie américaine ", *Le MOCI*, 5 octobre 2000.

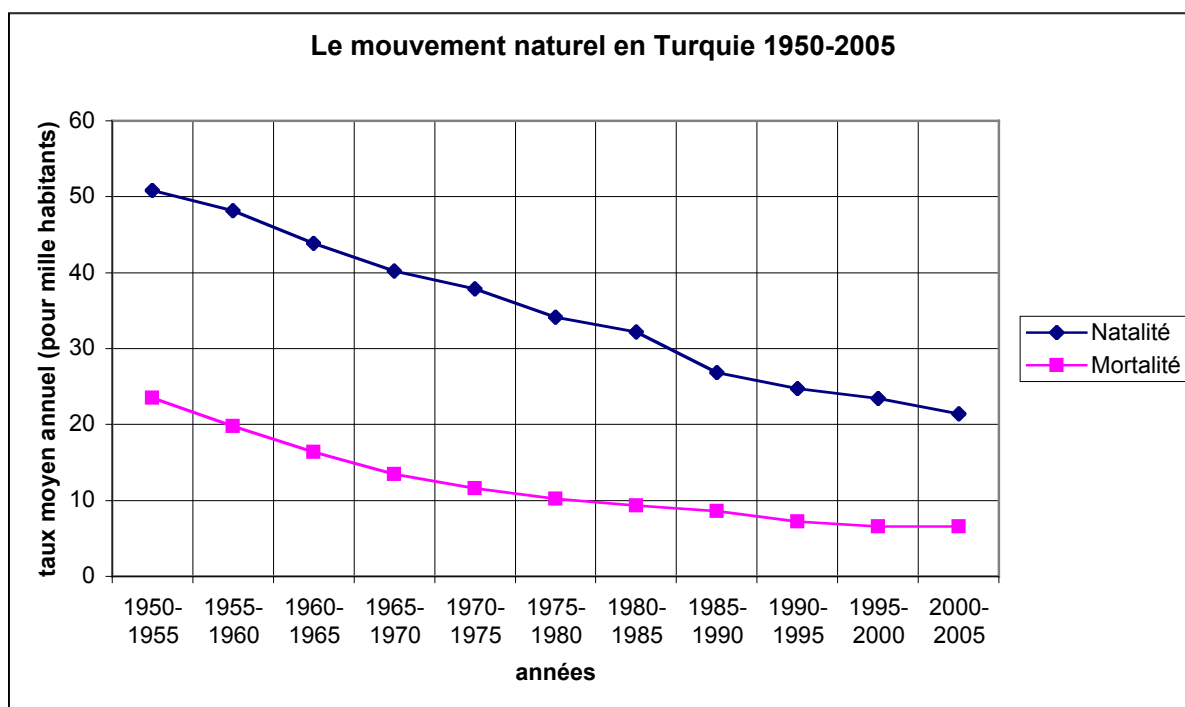
Chapitre 4 : La Turquie : perspectives démographiques et incidences sur l'Union européenne

La Turquie appartient au groupe des pays en voie de développement à revenu intermédiaire²³. Avec 6 882 \$ (PPA) par habitant en 2003, la Turquie a un niveau de développement comparable à ceux de la Roumanie (6 974 \$ PPA par habitant) et de la Bulgarie (7 274 \$ PPA par habitant). Après des évolutions irrégulières et même négatives certaines années, sa croissance économique en 2003 (+5,8 %) est supérieure à celle des deux pays précédents, comme à la moyenne communautaire. La Turquie est depuis 1963 associée économiquement à l'Union européenne. C'est un grand pays musulman (mais non un pays arabe) et son territoire se situe principalement sur le continent asiatique. Les principaux critères d'altérité de la Turquie par rapport aux autres pays candidats à l'adhésion sont d'ordre à la fois géographique, géopolitique, politique (le nationalisme turc), historique et culturel²⁴. On a beaucoup discuté des spécificités démographiques des populations musulmanes. La démographie permet-elle de quantifier l'altérité de la population turque par rapport à la population du reste de l'Europe ?

41. LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE RAPIDE DE LA TURQUIE

La Turquie a connu une transition démographique rapide (cf. figure 21).

Figure 21 : Transition démographique en Turquie



La Turquie s'urbanise rapidement : en 1950, 21 % de la population (sur un total de 21,5 millions d'habitants) vivaient en ville ; en 1980, le taux de population urbaine atteint 44 % (sur un total de 46,3 millions d'habitants) et, en 2005, 67,3 % (sur une population totale de 73,2 millions).

²³ Selon la classification du PNUD', Programme des Nations unies pour le développement.

²⁴ Dumont, Gérard-François, « La Turquie, géopolitique et populations », *Population & Avenir*, n° 670, novembre-décembre 2004.

15. Turquie : indice de fécondité 1950–2005 (moyenne annuelle).

Période	Indice de fécondité (enfants par femme)
1950-1955	6.9
1955-1960	6.6
1960-1965	6.19
1965-1970	5.7
1970-1975	5.3
1975-1980	4.72
1980-1985	4.15
1985-1990	3.27
1990-1995	2.9
1995-2000	2.69
2000-2005	2.46

La fécondité recule rapidement puisque la Turquie passe de près de 7 enfants par femme en 1950 à 4 enfants par femme dans les années 1980, puis à moins de 2,5 enfants par femme en 2005. Pays comparable par sa population, l'Égypte est passée de 6,5 enfants par femme en 1950 à 5 enfants par femme dans les années 1980 et à 3,3 enfants par femme en 2005.

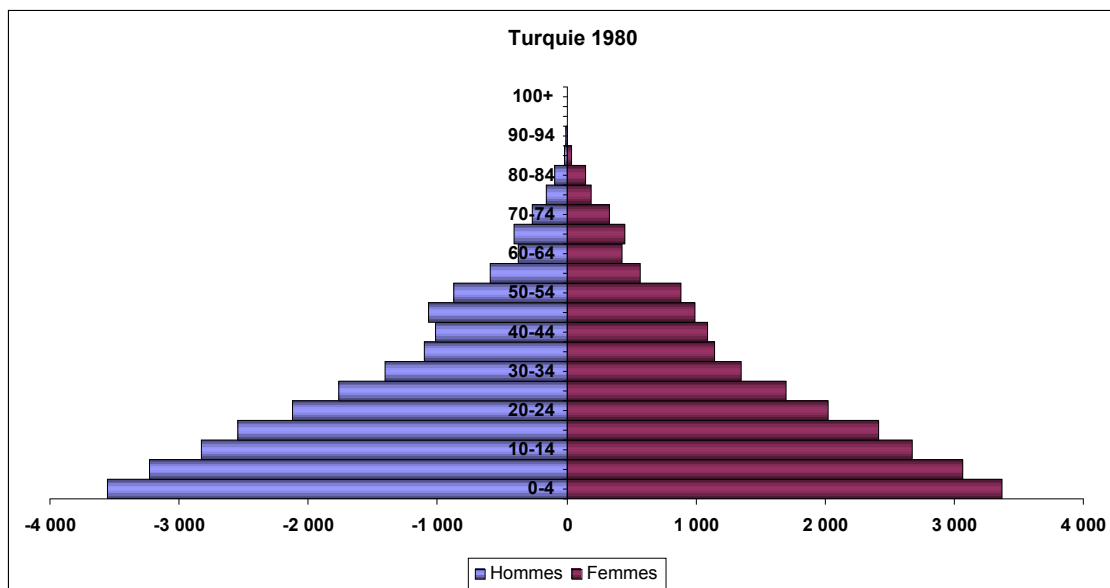
Concernant l'espérance de vie, la Turquie se situe aujourd'hui au-dessus de la moyenne mondiale, mais à 1 an de moins que l'Égypte.

16. Espérance de vie à la naissance en Turquie (en années)

Période	Ensemble	Hommes	Femmes
1950-1955	43.6	42	45.2
1955-1960	48.1	46.5	49.7
1960-1965	52.1	50.3	54
1965-1970	54.3	52.4	56.4
1970-1975	57	55	59.2
1975-1980	59.5	57.5	61.7
1980-1985	61	59	63.2
1985-1990	63.1	61	65.3
1990-1995	66.1	64	68.5
1995-2000	67.8	65.6	70.2
2000-2005	68.6	66.3	70.9

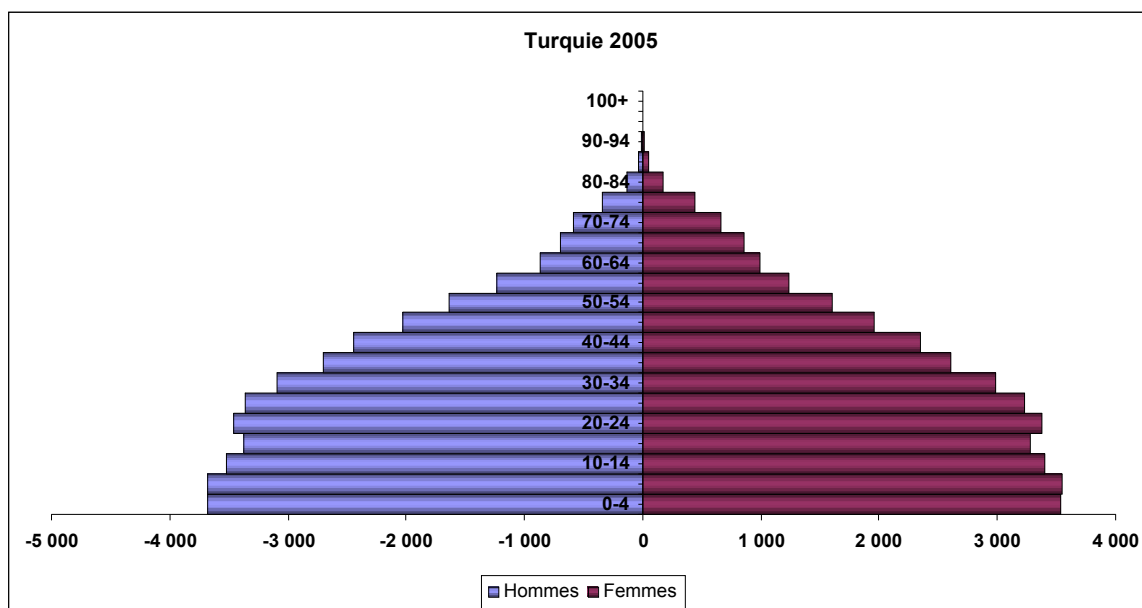
La mortalité infantile y est inférieure à la moyenne mondiale, 42 ‰ contre 57 ‰, alors que la situation était très mauvaise en 1950 avec un taux de mortalité infantile de 233 ‰ contre 157 ‰ en moyenne mondiale. Les indicateurs vitaux indiquent que la Turquie est encore un pays en développement qui n'a pas terminé, surtout au regard des conditions de la mortalité, sa transition démographique, à la différence de l'ensemble des pays de l'Union européenne. Toutefois, la comparaison de la pyramide des âges de la Turquie d'aujourd'hui avec celle de 1980 manifeste l'ampleur des modifications structurelles survenues dans ce pays (cf. figures 22 et 23).

Figure 22 : Pyramide des âges de la Turquie en 1980



En 1980, la pyramide des âges est celle d'un pays se situant au maximum de croissance démographique, soit au milieu de la transition démographique, avec plus de la moitié des habitants ayant moins de 20 ans. Et la population double en moins de 30 ans.

Figure 23 : Pyramide des âges de la Turquie en 2005



La pyramide des âges de la Turquie en 2005, comparée à celle de 1980, montre à quel point la croissance démographique s'est ralentie pendant le dernier quart de siècle considéré, puisque la baisse de la natalité, sensible depuis le début des années 1980, a entraîné un rétrécissement de la base de la pyramide. Néanmoins, en 2005, la population turque reste jeune, avec un âge médian de 26,3 ans, 45 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes âgés de 15 à 64 ans et encore seulement 8 seniors de 65 ans ou plus pour cent.

Pour la période 2000-2005, la Turquie compte toujours une croissance démographique, de l'ordre de +1,4 % par an en moyenne, en raison d'un taux de mortalité encore très bas s'expliquant par le niveau général d'alimentation, d'hygiène et de soins, par une population encore très jeune et par des générations fécondes nombreuses, nées entre 1960 et 1985. Par inertie, la croissance de la population turque est appelée à durer, même si la fécondité avoisine, puis passe en dessous du seuil de remplacement des générations.

La Turquie, notamment pour sa population Kurde, est un pays d'émigration, principalement à destination de l'Union européenne, avec un déficit migratoire annuel estimé à 50 000 personnes en moyenne pour années 2000-2005. Un tel courant d'émigration ne représente qu'une faible proportion de la population de la Turquie. On

estime à 2,85 millions le nombre de Turcs expatriés dans les pays de l'Union européenne à 15 (dont 2,3 millions vivent en Allemagne), et le chiffre total est sans doute plus proche de 3 millions pour l'Union européenne à 25. Ce chiffre n'inclut pas les Turcs ayant été naturalisés dans leur pays d'accueil (environ 1 million en Allemagne, en 2005). Cette émigration bénéficie autant aux pays d'accueil qui, comme l'Allemagne et l'Autriche, s'appuient de plus en plus sur l'immigration pour renouveler leur population active, qu'à la Turquie elle-même, grâce à l'effet de diaspora qui ramène des capitaux au pays et stimule les échanges commerciaux et touristiques, sans parler des quelques migrations de retour.

Au final, la Turquie apparaît comme encore très différente des pays européens dans ses structures et ses comportements démographiques. Sa situation démographique diffère tout particulièrement de celle des anciens pays communistes qui sont entrés récemment dans l'Union, qui vont le faire prochainement ou qui aspirent à y entrer. Toutefois, cette différence s'amenuise avec le développement économique et l'urbanisation. La mutation des comportements de fécondité est spectaculaire. Mais les différences sont encore plus flagrantes à l'examen des perspectives démographiques à moyen et long termes.

42. UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE FUTURE CERTAINE, AU MOINS PAR EFFET D'INERTIE

17. Projections de population pour la Turquie 2005–2050 selon les trois scénarios des Nations Unies

Année	Scénario médian	Variante haute	Variante basse
2005	73 193	73 193	73 193
2010	78 081	78 853	77 308
2015	82 640	84 682	80 598
2020	86 774	90 443	83 105
2025	90 565	95 921	85 219
2030	93 876	101 118	86 727
2035	96 573	106 111	87 386
2040	98 651	110 966	87 161
2045	100 189	115 680	86 181
2050	101 208	120 136	84 559

Selon tous les scénarios, la population turque poursuivrait sa croissance jusqu'en 2045. En 2015, la Turquie deviendrait plus peuplée que n'importe quel pays de l'Union européenne actuelle. Les estimations de sa population 2020 y sont comprises entre 83 et 90 millions d'habitants. La fourchette des estimations s'élargit ensuite, car l'hypothèse basse sur la fécondité implique que la croissance démographique cesse en 2045 et que la population turque commence à diminuer par la suite. Ainsi la population de la Turquie varierait-elle, selon les scénarios des Nations Unies, entre moins de 85 millions d'habitants et plus de 120 millions d'habitants à l'horizon 2050.

18. Hypothèses relatives à la fécondité dans les projections de population pour la Turquie : 2005–2050

Période	Scénario médian	Variante haute	Variante basse
2005-2010	2.31	2.56	2.06
2010-2015	2.21	2.61	1.81
2015-2020	2.11	2.61	1.61
2020-2025	2.03	2.53	1.53
2025-2030	1.96	2.46	1.46
2030-2035	1.89	2.39	1.39
2035-2040	1.85	2.35	1.35
2040-2045	1.85	2.35	1.35
2045-2050	1.85	2.35	1.35

NB L'indice de fécondité est, en 2004, de 2,46 enfants par femme

Le **scénario médian** prolonge la tendance à la réduction de la fécondité observée depuis 1980. Le niveau idéal²⁵ de 2,1 enfants par femme serait franchi en 2020 et la fécondité turque convergerait vers le niveau moyen des

²⁵ Pour la Turquie, le niveau de 2,1 enfants par femme ne correspond pas, en 2005, au seuil de simple remplacement des générations, car ce pays compte encore des conditions de mortalité relativement élevées, dont une mortalité infantile à 39 pour mille. En conséquence, le seuil 2004 de remplacement de générations en Turquie peut être estimé à 2,41 enfants par femme, faiblement en dessous de la fécondité de 2,5 enfants par femme. Cf. *Population et Avenir*, n° 670, novembre-décembre 2004.

projections des Nations Unies pour les pays développés, soit 1,85 enfant par femme à l'horizon 2035. Cette hypothèse implique un alignement relatif de la Turquie sur la norme européenne.

Conformément aux hypothèses générales de l'exercice de projection, le **scénario haut** situe la fécondité à un demi point au-dessus du scénario médian, ce qui, dans le cas d'espèce, impliquerait une remontée de la fécondité de 2005 à 2015, avant une légère baisse. Dans ce scénario « moyen-oriental », la fécondité resterait durablement supérieure au seuil idéal de remplacement des générations (2,35 enfants par femme), ce qui entraînerait une prolongation de la croissance démographique sans terme prévisible.

La variante basse de la fécondité se situe un demi point en dessous du scénario médian, ce qui donne un **scénario bas** « à l'italienne » dans lequel la fécondité tomberait en dessous du seuil de remplacement des générations, pour se stabiliser après 2035 à un niveau très bas (1,35 enfant par femme).

Tous les scénarios tablent sur un déficit migratoire réduit de 2005 à 2015 (10 000 sorties nettes par an) suivi d'une reprise de l'émigration structurelle à un niveau de solde faible de 30 000 sorties nettes par an.

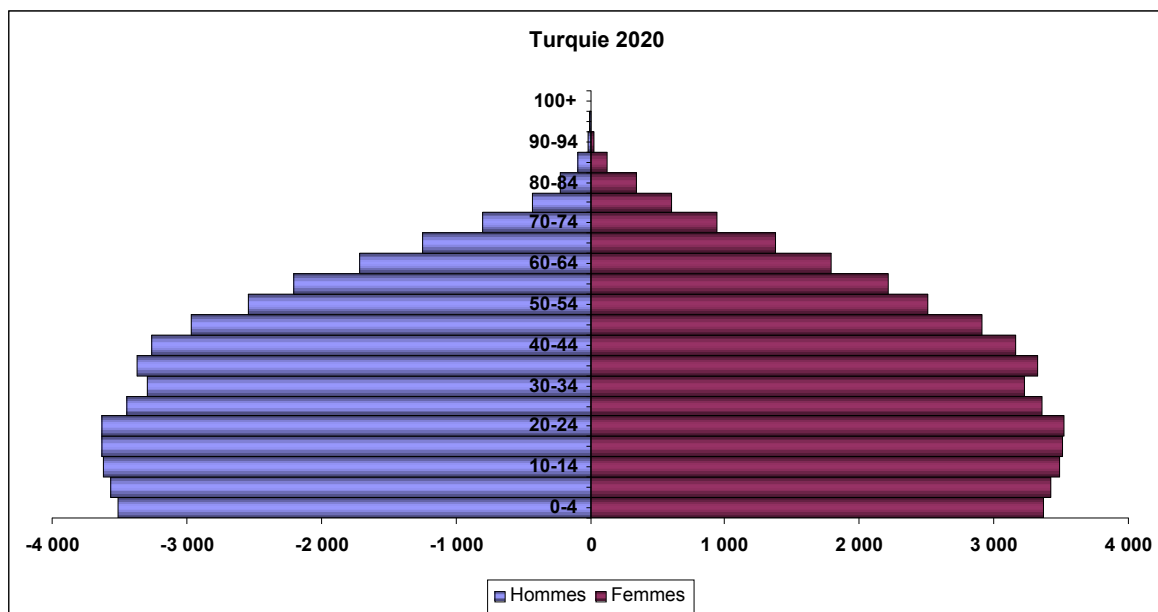
Il n'y a qu'une seule hypothèse sur l'espérance de vie, supposée progresser de 8 années entre 2005 et 2050 pour tendre vers des niveaux européens standard.

19. Hypothèse des Nations Unies sur l'évolution de l'espérance de vie en Turquie à l'horizon 2050

Période	Ensemble	Hommes	Femmes
2005-2010	69.7	67.5	72.1
2010-2015	71.0	68.7	73.5
2015-2020	72.3	70.0	74.8
2020-2025	73.5	71.1	75.9
2025-2030	74.5	72.1	77.0
2030-2035	75.4	73.0	77.9
2035-2040	76.2	73.8	78.7
2040-2045	77.0	74.5	79.4
2045-2050	77.7	75.2	80.1

Écartons les variantes hautes et basses sur la fécondité pour examiner les structures démographiques résultant des hypothèses du scénario médian. Ce dernier, impliquant la poursuite du développement économique et la convergence de la Turquie vers le standard européen, prévoit une population de 86,775 millions d'habitants pour la Turquie en 2020.

Figure 24 : Pyramide des âges de la Turquie en 2020 selon le scénario médian des projections ONU de la révision 2004.



En 2020, le vieillissement de la population turque serait sensible. L'allongement de l'espérance de vie élargirait le haut de la pyramide. L'âge médian de la population turque, ayant progressé de près de 5 ans entre 2005 et 2020, atteindrait 31 ans (26,4 ans en 2005). La dépendance globale diminuerait, du fait du dividende démographique de la seconde phase de la transition démographique. Le nombre d'enfants et d'adolescents de

moins de 15 ans se situerait à 35 pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans (contre 45 en 2005), et celui des seniors de 65 ans ou plus, à 10 pour cent (contre 8 en 2005).

Bien que les perspectives à long terme soient plus conjecturales, il peut être intéressant de comparer la Turquie et l'Union européenne à 25 pays (c'est-à-dire sans la Roumanie et la Bulgarie) à l'horizon 2050, selon le scénario médian.

43. UN POIDS LOURD REGIONAL EN TOUTES HYPOTHESES

20. La Turquie et l'Union européenne à l'horizon 2050, projections des Nations Unies, scénario médian

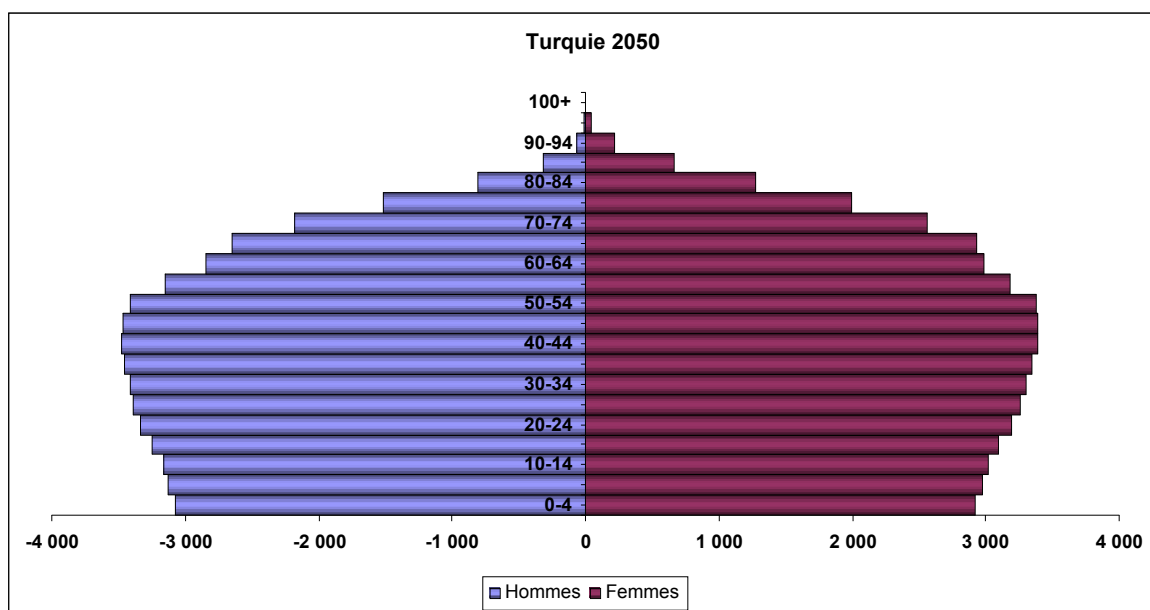
Année	Population de la Turquie (milliers)	Pourcentage de l'UE 25	Population de l'Union européenne à 25 (milliers)	dont France métropolitaine (milliers et pourcentage)	dont Allemagne (milliers et pourcentage)
2005	73 193	16 %	458 218	60 494 (13 %)	82 678 (18 %)
2020	86 775	19 %	465 713	62 952 (14 %)	82 262 (18 %)
2050	101 206	23 %	448 372	63 115 (14 %)	78 662 (18 %)

Contrairement à la Roumanie, à la Bulgarie, aux États successeurs de la Yougoslavie, à l'Albanie et même à la Suisse et à la Norvège, la Turquie est un poids lourd démographique dont l'importance relative ira probablement en augmentant dans la première moitié du XXI^e siècle, à la différence de celles de la France et de l'Allemagne. Dans un scénario d'élargissement maximal, on peut imaginer une Union européenne à 38 pays membres en 2050, à laquelle auraient adhéré également l'Islande, la Norvège et la Suisse, les sept États balkaniques (dont deux doivent adhérer en 2007, la Croatie étant déjà candidate), l'Ukraine, la Moldavie et la Turquie. Cette Union européenne compterait 636,4 millions d'habitants selon le scénario médian des Nations Unies. La Turquie en serait l'État membre le plus peuplé, avec la population la plus jeune et la population active de loin la plus nombreuse. Elle pèserait pour 16 % de la population de cette Union européenne étendue, alors que les douze autres pays accédants réunis n'en représenteraient que 13,5 %, l'Allemagne un peu plus de 12 % et la France un peu moins de 10 %.

Indubitablement, les enjeux démographiques associés à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne sont beaucoup plus importants que tous les autres élargissements possibles, à l'exception d'une hypothétique adhésion de la Russie à l'Union européenne.

A l'horizon 2050, la pyramide des âges de la Turquie, selon le scénario médian des Nations Unies, éclaire de manière originale les enjeux de l'adhésion (cf. figure 25).

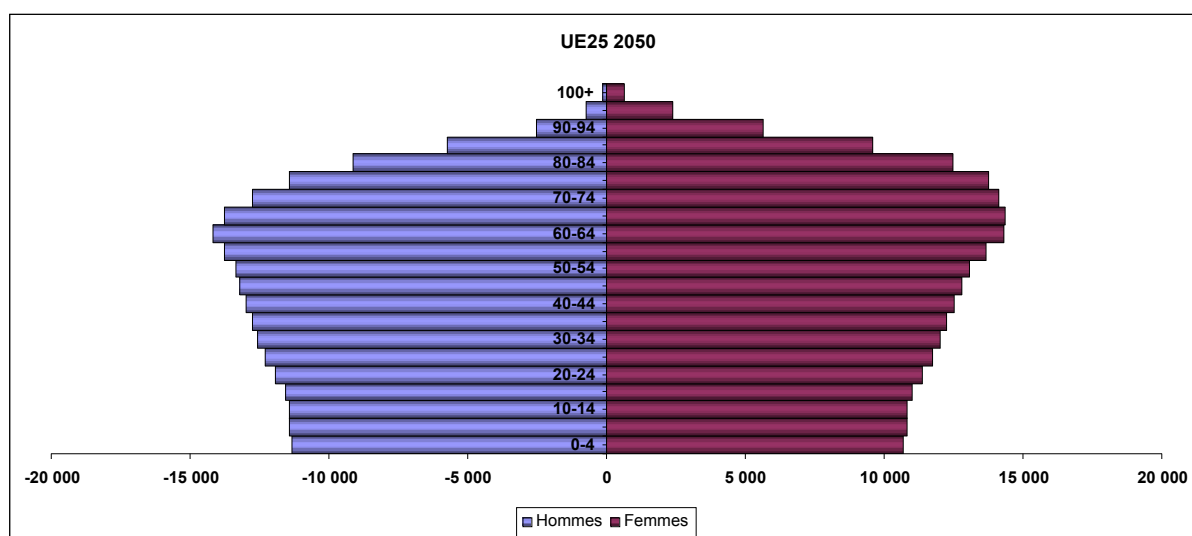
Figure 25 : Pyramide des âges de la Turquie en 2050, selon le scénario médian des projections ONU.



En effet, selon ce scénario médian, avec l'achèvement de la transition démographique, la population turque accentuerait son vieillissement. Le remplacement des générations ne serait pas assuré et la base de la pyramide commencerait à rétrécir. L'âge médian s'élèverait à 39,5 ans (contre 26,4 ans en 2005) et les indices de dépendance évolueraient. Le nombre d'enfants et d'adolescents de moins de 15 ans se situerait à 28 pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans (contre 45 en 2005), et celui des seniors de 65 ans ou plus à 26 pour cent (contre 8 en 2005). Ainsi, la Turquie de 2050 serait-elle dans une situation comparable à l'Europe occidentale de 2005 en termes de structures par âge, mais elle bénéficierait encore du dividende démographique de la fin de la transition démographique, qui lui accorde une proportion exceptionnellement élevée de population active potentielle. Ses problèmes de vieillissement ne font donc que commencer.

La comparaison avec la pyramide des âges de l'Union européenne à 25 pays membres projetée pour 2050 selon le scénario médian des Nations Unies est éclairante (cf. Figure 26).

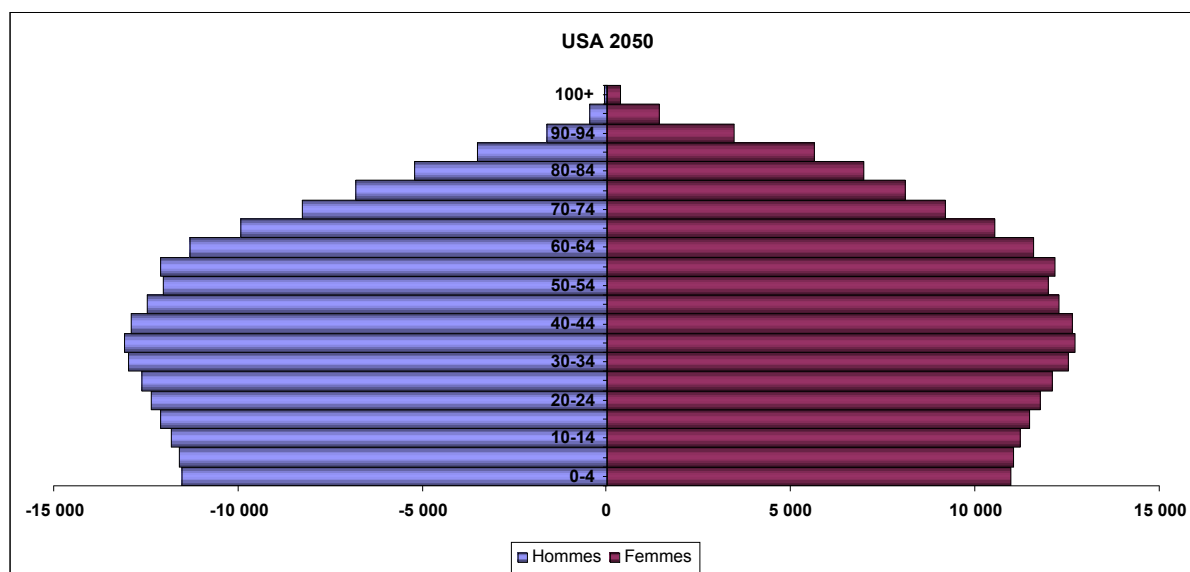
Figure 26 : Pyramide des âges de l'Union européenne à 25 en 2050, selon le scénario médian de l'ONU (révision 2004).



En 2050, l'indice de dépendance totale s'élèverait à 77 pour cent, décomposé comme suit : 26 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans (contre 24 en 2005), et 51 seniors de 65 ans ou plus pour cent (contre 25 en 2005).

Comparons désormais cette pyramide des âges à celle prévue pour les États-Unis d'Amérique à l'horizon 2050 selon le même scénario médian de l'ONU (cf. figure 27).

Figure 27 : Pyramide des âges des États-Unis en 2050, selon le scénario médian de l'ONU



Avec 395 millions d'habitants, le scénario médian prévoit que les États-Unis auront pratiquement rattrapé l'Union européenne à 25 pays membres en 2050 (448 millions d'habitants). Mais la population américaine serait surtout beaucoup plus jeune et plus active, avec un indice de dépendance totale de 61 pour cent, décomposé comme suit : 28 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, et 33 seniors de 65 ans ou plus pour cent.

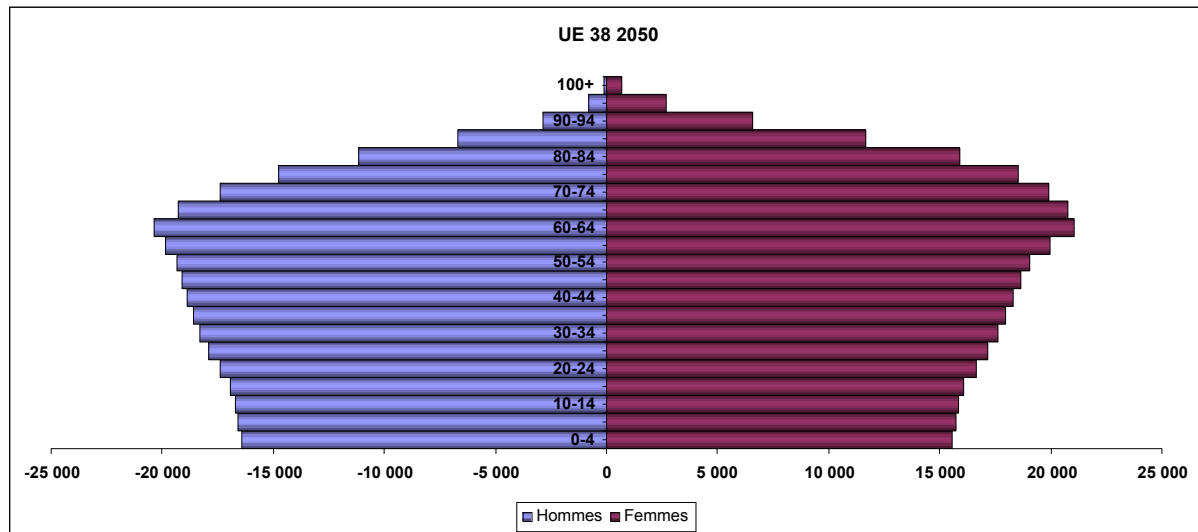
44. LA TURQUIE, ENJEU DEMOGRAPHIQUE POUR L'UNION EUROPEENNE

Posons deux hypothèses, celle d'une Union européenne à 38 pays membres en 2050, incluant la Turquie, et celle d'une Union européenne à 37 pays membres, c'est-à-dire élargie à tous les pays européens principaux, excepté la Russie et la Biélorussie, mais excluant la Turquie. Quelles structures par âge résulteraient de ces deux variantes d'élargissement de l'Union ?

Selon le scénario médian, une Union européenne à 37 pays membres compterait 534,5 millions d'habitants en 2050. L'indice de dépendance totale y serait de 76 pour cent, décomposé comme suit : 26 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, et 50 seniors de 65 ans ou plus pour cent. L'inclusion de 12 nouveaux pays membres à l'Union ainsi que l'élargissement dans les Balkans et en direction de l'Europe Orientale ne modifieraient pas significativement la pyramide des âges de l'Union, qui serait toujours beaucoup plus vieillie que les États-Unis d'Amérique.

La population d'une Union européenne à 38 pays membres incluant la Turquie serait de 635,8 millions d'habitants en 2050. L'indice de dépendance totale y serait de 72 pour cent, décomposé comme suit : 26 enfants et adolescents de moins de 15 ans pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, et 46 seniors de 65 ans ou plus pour cent. L'inclusion de la Turquie dans l'Union modifierait significativement la pyramide des âges. Cette Union élargie serait certes toujours plus vieillie que les États-Unis d'Amérique, mais à un niveau moindre (cf. figure 28).

Figure 28 : Pyramide des âges d'une Union européenne à 38 pays membres en 2050, selon le scénario médian



de l'ONU (révision 2004)

En conclusion, l'enjeu démographique d'un partenariat privilégié ou d'une adhésion de la Turquie à l'Union européenne peut être posé en termes d'alternative économique. Si l'on écarte toute considération géostratégique ou culturelle du raisonnement, en raisonnant de façon purement quantitative, l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est le principal enjeu des élargissements envisagés. À la différence des pays d'Europe orientale, les trois conséquences quantitatives de l'élargissement à la Turquie seraient de rajeunir l'Union européenne, d'augmenter significativement la taille de son marché intérieur et d'accroître sensiblement l'effectif de la population active potentielle.

Effectuons désormais une comparaison entre une Union européenne à 25, une Union européenne à 38 et les États-Unis. Selon le scénario médian des Nations Unies, la comparaison avec les États-Unis d'Amérique montre que l'Union européenne à 25 souffrirait de handicaps structurels provoqués par le vieillissement entre 2020 et 2050. L'indice de dépendance totale y augmenterait énormément, en particulier la dépendance senior, et la population active potentielle (entre 15 et 64 ans) diminuerait.

21. Population active potentielle dans l'Union européenne 2005-2050 (milliers), ONU scénario médian

Date	Union européenne à 25	12 autres pays européens *	Turquie	Ensemble « UE 38 »	Proportion de la Turquie dans le total	États-Unis d'Amérique
2005	308 938	79 774	47 849	436 561	11 %	199 556
2020	301 638	72 431	59 562	433 631	14 %	219 782
2050	253 430	49 961	65 705	369 096	18 %	245 243

* Tous les pays européens à l'exclusion de la Biélorussie et de la Russie.

22. Population active potentielle dans l'Union européenne 2005-2050 (base 100 en 2005), ONU scénario médian

Date	Union européenne à 25	12 autres pays européens	Ensemble « UE 37 »	Turquie	Ensemble « UE 38 »	États-Unis d'Amérique
2005	100	100	100	100	100	100
2020	98	91	96	124	99	110
2050	82	63	78	137	85	123

La population active potentielle (au sens traditionnel des personnes âgées de 15 à 64 ans) diminuerait, dans l'Union européenne à 25 ou à 37, à partir de 2010. Cette réduction serait encore limitée en 2020, mais contrasterait avec la situation des États-Unis d'Amérique, dont la population active potentielle augmenterait de 10 % entre 2005 et 2020.

Puis une forte baisse de la population active potentielle est en effet projetée dans l'Union européenne à 25, entre 2020 et 2050. L'Union européenne à 25 pourrait voir sa population active potentielle baisser de 48 millions de personnes en une génération.

L'élargissement aux pays de l'Espace économique européen (Suisse, Norvège, Islande) non membres de l'Union européenne et aux différents Etats des Balkans, ainsi qu'à l'Ukraine (« Union européenne à 37 »), ne modifierait pas la perspective, car les douze pays pourraient perdre, dans la même période, plus de 22 millions de personnes dans leur population active potentielle. En particulier, la Roumanie, la Bulgarie et l'Ukraine seraient démographiquement (et économiquement) très affaiblies. La fécondité s'y est effondrée depuis 1990 et le vieillissement est aggravé par un fort courant d'émigration. C'est pourquoi les Nations Unies projettent une forte baisse de population dans ces trois pays.

La Turquie en est à une phase bien différente de la transition démographique, et pourrait engranger le dividende démographique du ralentissement de la fécondité dans la première moitié du siècle, puisque sa population active potentielle se gonflerait d'un quart d'ici à 2020 (+11,7 millions) et de 37 % entre 2005 et 2050 (+17,9 millions). L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne aurait un fort effet de levier démographique sur l'ensemble de l'Union européenne, réduisant de 7 points²⁶ la perte de population active potentielle à l'horizon 2050, entre l'hypothèse de l'Union européenne à 38 et celle de l'Union européenne à 37.

45 LES ELEMENTS DU DEBAT SUR LE PARTENARIAT OU L'ADHESION DE LA TURQUIE A L'UNION EUROPEENNE

Suivant la logique du marché unique, un partenariat étroit ou l'adhésion de la Turquie apparaissent économiquement avantageux pour l'Union européenne, car c'est le seul élargissement, hormis ceux à destination des pays du Maghreb, susceptible de minorer le problème de compétitivité posé par le vieillissement et la pénurie de main-d'œuvre en Europe entre 2020 et 2050. Face à cette arithmétique démographique, plusieurs objections viennent à l'esprit.

La première concerne les conséquences du déplacement du potentiel d'activité en direction de la Turquie. On peut penser que l'adhésion accélérerait les délocalisations vers ce pays. Cette objection peut être discutée. La Turquie est déjà associée à l'Union européenne. Ses produits entrent librement sur le marché européen, mais elle peut encore protéger son marché intérieur. Compte tenu des déséquilibres démographiques, la situation d'association semble plus propice aux délocalisations que l'adhésion, qui ouvre sans restriction le grand marché intérieur de consommation de la Turquie aux produits venus des autres pays de l'Union.

Une seconde objection concerne l'immigration. Certains peuvent penser que l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne accélérerait l'immigration turque en Europe occidentale. Une telle évolution est discutable, reposant sans doute sur un raisonnement contradictoire. Sa situation démographique fait de la Turquie un pays émergent. Les modèles de la Deutsche Bank y prévoient un taux annuel moyen de croissance économique sur la période 2006-2020 de 4,1 %, soit une progression du PNB par habitant de 2,8 % par an sur la période. Cela conduirait la Turquie à un niveau de vie moyen, en 2020, de 50 % supérieur au niveau de 2005, plaçant ce pays à un niveau comparable à celui des pays d'Europe centrale ayant adhéré en 2004, comme la Pologne. Cela, s'ajoutant au ralentissement de la croissance démographique turque, indique que la pression à une émigration de pauvreté hors de Turquie pourrait diminuer, au fur et à mesure que la croissance économique offrirait aux jeunes adultes turcs des alternatives d'emploi sur place plus attractives.

Au contraire, on peut penser qu'un scénario, sans partenariat ni adhésion, rejetant la Turquie dans le Moyen-Orient, avec une croissance économique réduite (1,9 % par an contre 4,1 % selon les modèles de la Deutsche Bank), des tentations islamistes accrues, un risque d'instabilité politique renforcé, augmenterait nécessairement la pression à l'émigration. Donc, le nombre de Turcs vivant dans les frontières actuelles de l'Union européenne serait probablement plus élevé si la Turquie était tenue éloignée de l'Union. Dans toutes les hypothèses, l'évolution migratoire dépend aussi de la façon dont évoluera la question kurde en Turquie, l'exode des minorités grecques, encore nombreuses après les échanges de population organisés par le traité de Lausanne de 1923 et qui auraient dû rester, étant pratiquement terminé.

Une autre objection méritant d'être discutée est l'argument religieux, et les considérations géopolitiques associées, conformément aux scénarios prospectifs de la CIA. Que devient l'Europe dans l'hypothèse où elle inclut un pays musulman de 100 millions d'habitants ? Le dernier rapport prospectif de la CIA²⁷ place les relations entre religion et politique au centre des interrogations relatives au monde de demain. Prenant acte de la tendance générale à l'émergence de la communauté religieuse dans un monde globalisé, ce rapport insiste sur l'essor de l'islam politique, en particulier dans les communautés d'immigrants. En raison des disparités

²⁶ Notamment pour cette raison, la cellule stratégique de la Deutsche Bank a pris position en janvier 2005 en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Cf. Jaeger M. *Turkey 2020 : on course or convergence*. Deutsche Bank research, EU monitor issue, January 2005. 10 p.

²⁷ *Mapping the global future*.

démographiques, le rapport repose sur l'hypothèse selon laquelle l'Europe deviendrait dans les prochaines décennies nécessairement plus « pluriethnique » qu'aujourd'hui. C'est une question démographique dans la mesure où la progression de l'islam européen ne résulte pas de la conversion, mais des courants migratoires et des différentiels de fécondité²⁸. Cette question est connectée à celle de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne dans la mesure où ce pays a porté au pouvoir un parti « islamique » par des voies électorales. Avec plus de 3 millions de ressortissants dans l'Union européenne, les Turcs constituent la première minorité musulmane de l'Union européenne, et sont donc placés *ipso facto* au centre de la question de la naturalisation de l'islam en Europe. Ainsi posé, le problème de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ne relève pas de considérations économiques et démographiques, mais de considérations politiques et géopolitiques.

La page 83 du rapport de la CIA produit une estimation de la population musulmane de l'Union européenne, qui s'appuie sur une variété de dires d'experts, « diplomates et journalistes, aussi bien que fonctionnaires gouvernementaux et universitaires » et sur « d'autres sources ». On ne cite donc ces chiffres ici qu'avec les précautions les plus extrêmes. Le rapport en question fait état d'une estimation d'environ 14 millions de musulmans habitants dans l'Union européenne en 2003 (donc l'Union européenne à 15), soit environ 3,7 % de la population totale. Trois scénarios de projection sont proposés, dont un scénario « médian » prévoyant un peu moins de 25 millions de musulmans en 2020, soit à peu près 6,2 % de la population projetée de l'Union européenne à 15, selon le scénario médian des Nations Unies. Il s'agit donc d'une prévision de forte croissance de la minorité musulmane dans l'Europe occidentale, mais rien n'est dit des hypothèses sous-jacentes à cette projection. Quelle que soit la valeur de ces estimations, il ressort que les musulmans ne formeraient à moyen terme qu'une minorité de la population de l'Union européenne, sauf si celle-ci s'élargissait à des pays majoritairement musulmans comme la Turquie. C'est pourquoi les conclusions du rapport de la CIA sont plus nuancées que ce que la polémique a bien voulu lui prêter.

L'une des clés de l'avenir de l'Europe réside, d'une part, dans sa capacité à mieux intégrer ses immigrés musulmans et leur descendance et, d'autre part, et à associer ou intégrer la Turquie afin de l'ancrer à la modernité occidentale tout en la détournant de ses tentations nationalistes traditionnelles ou islamistes²⁹.

46. TURQUIE OU UKRAINE ?

Dans un dernier point, ce chapitre effectue une comparaison démographique entre la Turquie et l'Ukraine. En effet, si l'Europe devait choisir entre ces deux pays pour son élargissement, comment se poserait les termes quantitatifs du choix ?

Comparables par leur étendue et par leur population en 1980, l'Ukraine et la Turquie ont connu des évolutions démographiques plutôt inverses entre 1980 et 2005. Quelles que soient les incertitudes entourant le niveau réel de développement de l'ancienne Union soviétique, l'Ukraine était plus développée que la Turquie en 1980. En 2005, elle est plus pauvre et a connu un effondrement démographique, comme en témoignent le recul de l'espérance de vie de plus de 3 ans et l'effondrement de l'indice de fécondité, tombé à environ 1,1 enfant par femme en 2004. En conséquence, les Nations Unies prévoient deux avenir démographiques totalement opposés pour ces deux grands pays d'Europe orientale. Tandis que, selon le scénario médian, la population turque augmenterait de plus de 28 millions d'habitants supplémentaires à l'horizon 2050, celle de l'Ukraine enregistrerait une baisse de plus de 20 millions d'habitants dans le même délai.

²⁸ Dumont, Gérard-François, « Panorama démographique des grandes religions dans le monde », Colloque démographie des grandes religions, Fondation Singer-Polignac, novembre 2004, à paraître.

²⁹ Rappelons que nous utilisons ici la terminologie devenue courante distinguant les « islamiques », autrement dit les musulmans, et les « islamistes », c'est-à-dire les adeptes d'une interprétation ou d'une utilisation radicale pouvant aller jusqu'à justifier tout type de violence.

23. Turquie et Ukraine, une comparaison démographique

Indicateurs-clés	Turquie	Ukraine
Superficie	780 000 km ²	604 000 km ²
Population 1980 (milliers)	46 316	50 045
Age médian 1980	19,5 ans	33,8 ans
Espérance de vie moyenne à la naissance 1975-1980	59,5 ans	69,4 ans
Indice de fécondité 1975 - 1980	4,72 enfants par femme	2 enfants par femme
Indice de dépendance senior 1980 (65 ans ou plus/15-64 ans)	8	18
PIB (PPA) par habitant 1980	2 133 \$	Environ 4 000 \$? (PMN communiste non fiable)
Population 2005 (milliers)	73 193	46 478
Migration nette (milliers)	- 50	- 140
Age médian 2005	26,3 ans	39 ans
Espérance de vie moyenne à la naissance 2000-2005	68,6 ans	66,1 ans
Indice de fécondité (enfants par femme) 2000-2005	2,46 enfants par femme	1,12 enfant par femme
Indice de dépendance senior 2005 (65 ans ou plus/15-64 ans)	8	23
PIB (PPA) par habitant 2003	6 882 \$	5 312 \$
Taux de croissance économique moyen 1992-2002	+ 2,9 % par an	- 5 % par an
Taux de croissance économique 2003	+ 5,8 %	+ 9,3 %
Indicateurs clés	Turquie	Ukraine
Projection de population 2020 (scénario médian de l'ONU)	86 775	39 609
Age médian 2020*	31 ans	42,5 ans
Espérance de vie moyenne à la naissance 2015-2020*	73,5 ans	70,1 ans
Indice de fécondité (enfants par femme) 2015 – 2020*	2,03 enfants par femme	1,32 enfant par femme
Indice de dépendance senior 2020* (65 ans ou plus/15-64 ans)	10	26
Projection de population 2050 (scénario médian de l'ONU)	101 206	26 382
Age médian 2050*	39,5 ans	51,9 ans
Espérance de vie moyenne à la naissance 2045-2050*	77,7 ans	74,7 ans
Indice de fécondité (enfants par femme) 2045–2050*	1,85 enfant par femme	1,67 enfant par femme
Indice de dépendance senior 2050* (65 ans ou plus/cent 15-64 ans)	26	50

* Projections selon le scénario médian.

À considérer exclusivement les chiffres, la Turquie semblerait en situation plus favorable pour le devenir de l'Union européenne alors que l'adhésion de l'Ukraine paraîtrait alourdir la barque des handicaps structurels. Mais il serait logique de prendre en considération d'autres aspects, notamment géopolitiques ; en outre, l'avenir n'est pas écrit, et les dynamiques démographiques et économiques futures peuvent révéler des surprises.

PARTIE 2 : LES PERSPECTIVES EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

Considérer chacun des vingt-cinq pays de l'Union européenne représenterait un volume considérable. Cette partie se propose donc d'embrasser l'ensemble des pays dans un atlas prospectif faisant l'objet du chapitre 5, puis de considérer de façon détaillée les perspectives pour les six principaux pays de l'Union.

Cette partie II de l'étude s'appuie sur de nombreuses sources. Les travaux de projections démographiques considèrent tantôt la France isolément, tantôt la France dans le contexte européen. La plupart s'appuient sur des données de l'Insee. Dans un souci de comparabilité au niveau européen et mondial, il est préférable de recourir à une autre source dont les méthodes sont harmonisées pour tous les pays : la « révision 2004 » des projections de l'ONU, éditée par la Division de la population des Nations Unies le 24 février 2005. Elle fournit la base démographique harmonisée à partir de laquelle nous allons construire, dans les chapitres 6 et suivants, un raisonnement « rétro-prospectif » sur la période 1950–2050.

Les implications de la situation démographique sur le marché du travail demandent de changer de pas, de temps et de source, en s'appuyant sur les données économiques harmonisées de l'OCDE et d'Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, dont l'enquête sur la population active en Europe « *Labour Force Survey* », avec des bases de données internationales, permet d'unifier le cadre statistique de l'étude de la France avec les autres pays européens. Ces sources statistiques sont complétées par les travaux de l'institut GeoLabour³⁰, qui conseille la Commission européenne. Le traitement des données est enrichi par les sources nationales, en particulier les projections réalisées en 2003 par l'Insee et la Dares en matière de population et d'actifs.

Les analyses qui suivent s'appuient également sur les travaux antérieurs, comme le rapport Taddei, approuvé par le Conseil économique et social en 2004³¹, le rapport « Compétitivité et Vieillesse »³² de l'Institut Montaigne édité en 2003, le rapport de Gérard-François Dumont sur la fécondité en Europe³³ remis à la CNAF en 2003, le rapport du CAE « Démographie et économie »³⁴ publié en 2002, les dossiers publiés dans la revue *Population et Avenir*, les livres traitant de la population de la France³⁵, de sa géographie³⁶, ou de l'Europe³⁷ ainsi que l'étude sur le Vieillesse démographique dans l'Union européenne³⁸ à l'horizon 2050 publiée par Futuribles, le LIPSOR et la DATAR en 1997, mais dont les conclusions restent d'actualité.

Il est souvent présenté des résultats datés 2005, année non terminée à la rédaction de cette étude et dont les statistiques finales ne peuvent être parfaitement connues. Mais nous avons préféré utiliser cette référence en considérant les courtes extrapolations disponibles à partir de toutes les statistiques antérieures des années précédentes. Compte tenu de l'inertie propre à la science de la population, la fiabilité de ces courtes extrapolations est acquise.

³⁰ Coomans G. *Atlas of prospective labour supply 2005*. GeoLabour, Bruxelles : 2004. 430 p.

³¹ Taddei Dominique, Alezard G, Billet J, Gevrey M, Quintreau B., *Scénarii et stratégie pour une France plus active*. Rapport et avis du Conseil économique et social 2004. 131 p.

³² Vimont C., Zaninetti J.-M., *Compétitivité et vieillissement. Un nouveau modèle multidisciplinaire d'analyse de la compétitivité*. Rapport de l'Institut Montaigne, Paris, septembre 2003 pp. 31-196. (166 p.)

³³ Dumont, Gérard-François, *Analyse des récentes évolutions démographiques en France*. Rapport réalisé pour la Caisse nationale d'allocations familiales. Population et Avenir, Décembre 2003, 58 p.

³⁴ Aglietta M., Blanchet D, Héran F. *Démographie et Economie*, rapport du CAE, février 2002.

³⁵ Dumont, Gérard-François, *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Éditions Éllipses, 2000.

³⁶ Dumont, Gérard-François et Wackermann, Gabriel, *Géographie de la France*, Paris, Éditions Ellipses, 2002.

³⁷ Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Éditions Armand Colin, deuxième édition, 2004.

³⁸ Calot G., Chesnais J-C. Le vieillissement démographique dans l'Union Européenne à l'horizon 2050 : une étude d'impact. *Travaux et recherches de prospective*, numéro 6, octobre 1997. Futuribles, LIPS, DATAR, Paris, 1997. 227 p.

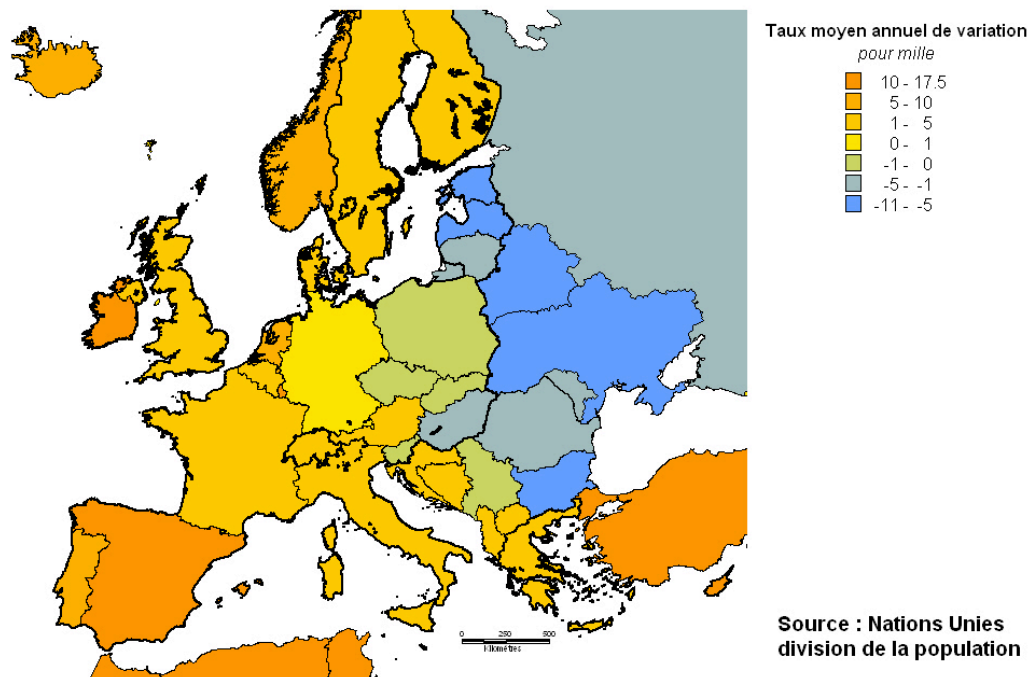
Chapitre 5 : L'ensemble des pays européens analysés grâce à un atlas démographique prospectif de l'Europe

L'objectif de ce chapitre consiste d'abord à établir, grâce à la cartographie, un état des lieux de la situation démographique en Europe et de son marché du travail en 2005. Le choix de l'horizon 2020 permet de limiter les incertitudes, car toute la population de 15 ans ou plus qui vivra en 2020 est déjà née. Cela implique en particulier que toute fluctuation de l'indice de fécondité n'aura pas d'incidence sur la population active potentielle avant 2020. Quinze cartes d'indicateurs démographiques présentent la situation actuelle et les projections pour 2020. Les indicateurs font référence au scénario médian de la Division de la population des Nations Unies (révision 2004).

Cet atlas permet de replacer les principaux pays européens dans leur contexte afin de mieux comprendre leurs particularités et leurs éventuelles ressemblances. Mais il met surtout en valeur la diversité des situations nationales au sein de l'Union, même si l'analyste doit toujours conserver son sens critique car la fiabilité des données ne peut être parfaite.

CARTE 1A : TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT TOTAL DE LA POPULATION 2000-2005

Europe : croissance démographique 2000 - 2005



Durant la période 2000-2004, le taux moyen annuel d'accroissement total (mouvement naturel et mouvement migratoire inclus) de la population de l'Union européenne à 25 est de 3,3 pour mille habitants.

La plupart des pays de l'Union (dont la France) a une croissance comprise entre 1 et 5 pour mille habitants.

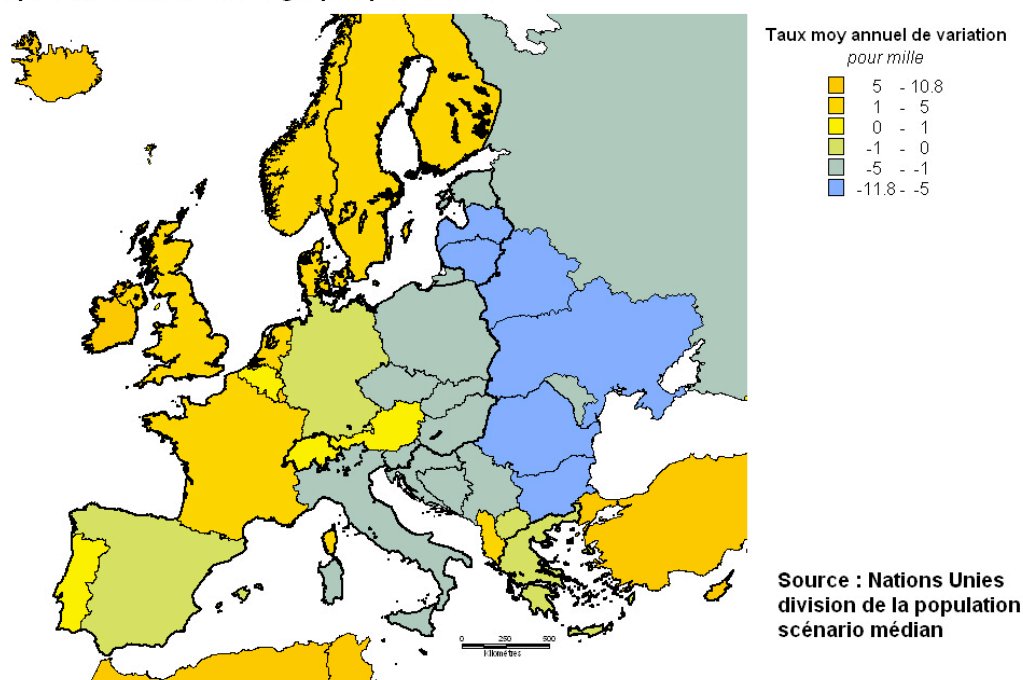
L'Espagne, l'Irlande et le Luxembourg, avec des taux d'accroissement supérieurs à 10 pour mille (max. Irlande : 17,5 pour mille), font figure d'exceptions.

Tandis que la population de l'Allemagne est pratiquement stationnaire, huit des dix pays de l'élargissement, issus de l'ancien bloc de l'Est, connaissent tous des taux d'accroissement totaux négatifs. Les baisses les plus rapides affectent les pays Baltes (min. Lettonie : -5,7 pour mille). En 2000-2005, toute l'Europe orientale est entraînée dans un processus de dépeuplement. C'est le cas des deux pays qui doivent rejoindre l'UE en 2007, la Roumanie et la Bulgarie (-6,7 pour mille), comme des États successeurs de l'Union soviétique. La situation la plus dégradée est celle de l'Ukraine (-11 pour mille).

Hors des frontières de l'Union, de fortes croissances s'observent au Maghreb et en Turquie (taux moyen annuel d'accroissement total de 14 pour mille habitants).

CARTE 1B : TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT TOTAL DE LA POPULATION : PROJECTIONS 2015-2020

Europe : croissance démographique 2015- 2020



Selon le scénario médian des projections des Nations Unies (révision 2004), durant la période 2015-2020, le taux moyen annuel d'accroissement total de l'Union européenne à 25 serait de 1,1 pour mille habitants, soit en très net ralentissement par rapport à 2000-2004 (une baisse des deux tiers, soit de 2,2 pour mille). L'Union européenne atteindrait un maximum de population vers 2025.

Treize des pays de l'Union (dont la France, avec 2,7 pour mille) conserveraient une croissance démographique d'ici 2020. Seule l'Irlande dépasserait le seuil de 5 pour mille (+7,6 pour mille). La croissance démographique se poursuivrait, éventuellement à un rythme très lent, en Europe septentrionale, dans les Îles britanniques, le Benelux, ainsi qu'au Portugal, à Chypre, à Malte et en Autriche.

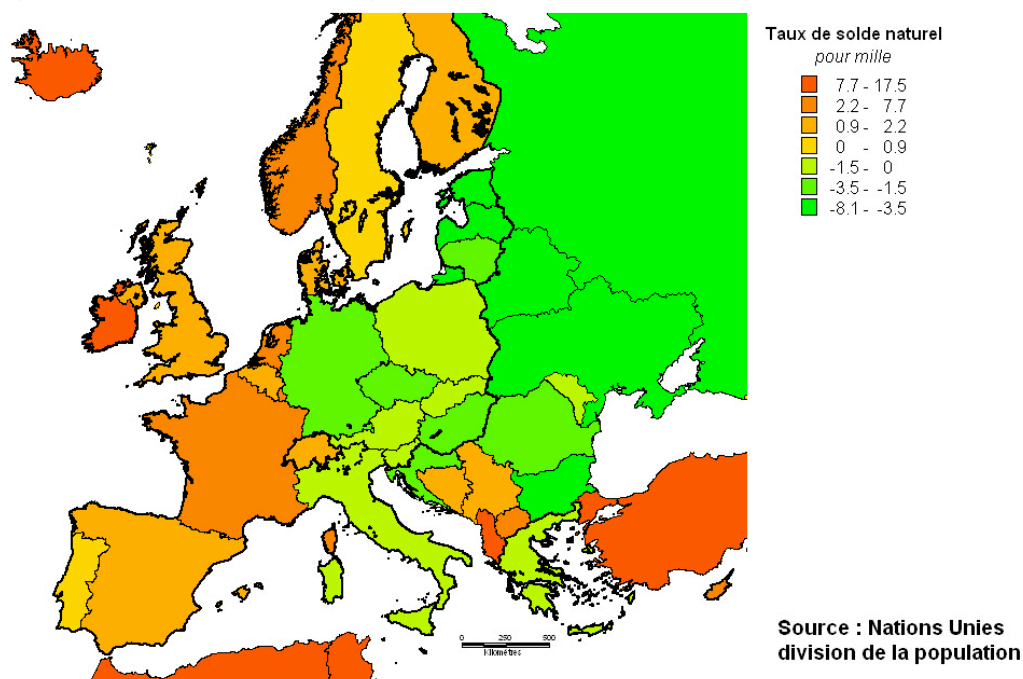
Hors des frontières de l'Union à 25, la population de la Suisse s'accroîtrait faiblement, tandis que la croissance projetée serait plus importante en Norvège et surtout en Islande. L'Albanie, le Maghreb et la Turquie (+8,6 pour mille) enregistreraient les taux d'accroissement les plus forts. Toutefois, la croissance pourrait se ralentir partout à l'est et au sud de la Méditerranée.

Douze pays de l'Union européenne connaîtraient des taux d'accroissement total négatif. L'Allemagne, l'Espagne et la Grèce se situeraient à des valeurs proches de l'équilibre, mais le déclin serait plus prononcé en Italie et dans les huit pays de l'élargissement de 2004 issus de l'ancien bloc de l'Est. La Lettonie aurait le taux le plus faible (-6,4 pour mille).

Toute l'Europe orientale et balkanique connaîtrait un processus de dépeuplement - cas des deux pays devant rejoindre l'Union européenne en 2007, la Roumanie et la Bulgarie (-9,1 pour mille) - comme des États successeurs de l'Union soviétique. La situation la plus dégradée serait celle de l'Ukraine (taux moyen annuel d'accroissement total de -11,8 pour mille habitants).

CARTE 2A : TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT NATUREL 2000-2005

Europe : solde naturel annuel moyen 2000 - 2005



Durant la période 2000-2004, le taux moyen annuel d'accroissement naturel (différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité) de la population de l'Union européenne à 25 est de 0,7 pour mille habitants, soit une situation quasi stationnaire.

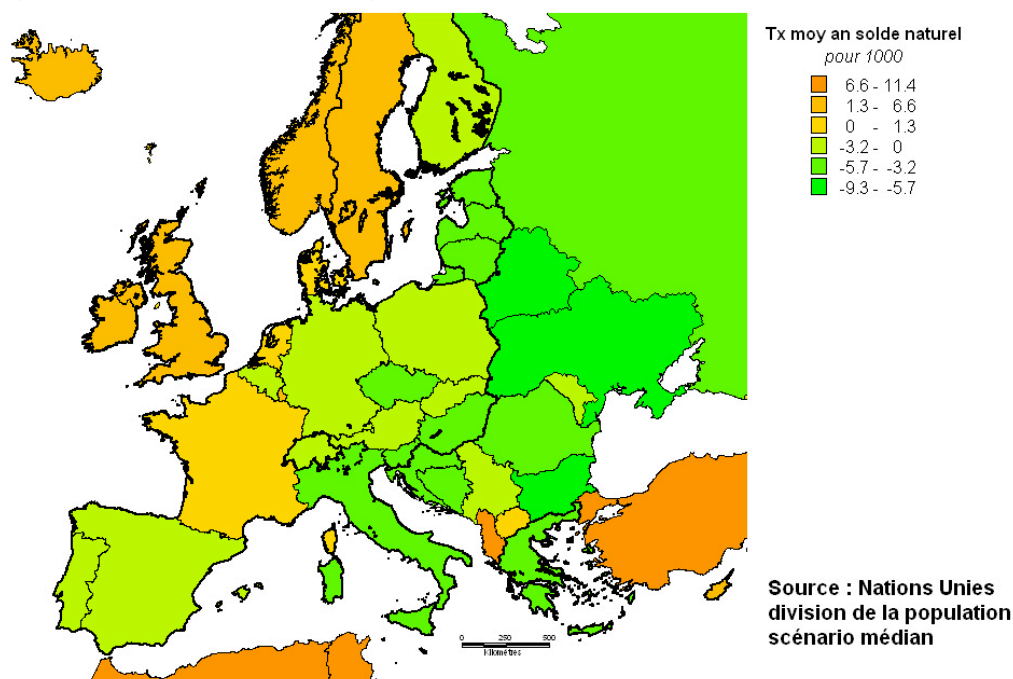
Treize pays de l'Union, dont la France, enregistrent un solde naturel excédentaire, avec plus de naissances que de décès. L'Irlande constitue une exception, avec un taux d'accroissement naturel de 7,7 pour mille habitants. La France arrive au second rang devant les Pays-Bas.

Douze pays de l'Union comptent un solde naturel déficitaire, et donc plus de cercueils que de berceaux : l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Grèce et les huit pays de l'élargissement de 2004. Les baisses les plus rapides affectent les pays Baltes (min. Lettonie : -4,6 pour mille). Toute l'Europe orientale est entraînée, au début des années 2000, dans un processus de dépeuplement : les deux pays qui doivent rejoindre l'Union européenne en 2007, la Roumanie et la Bulgarie (-5,6 pour mille), et les États successeurs de l'Union soviétique. La situation la plus dégradée est celle de l'Ukraine (-8,1 pour mille).

Hors des frontières de l'Union, de fortes croissances s'observent au Maghreb, en Albanie et en Turquie (taux moyen annuel d'accroissement naturel de 14,8 pour mille habitants), ainsi qu'en Norvège et en Islande.

CARTE 2B : TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT NATUREL : PROJECTIONS 2015-2020

Europe : solde naturel annuel moyen 2015 - 2020



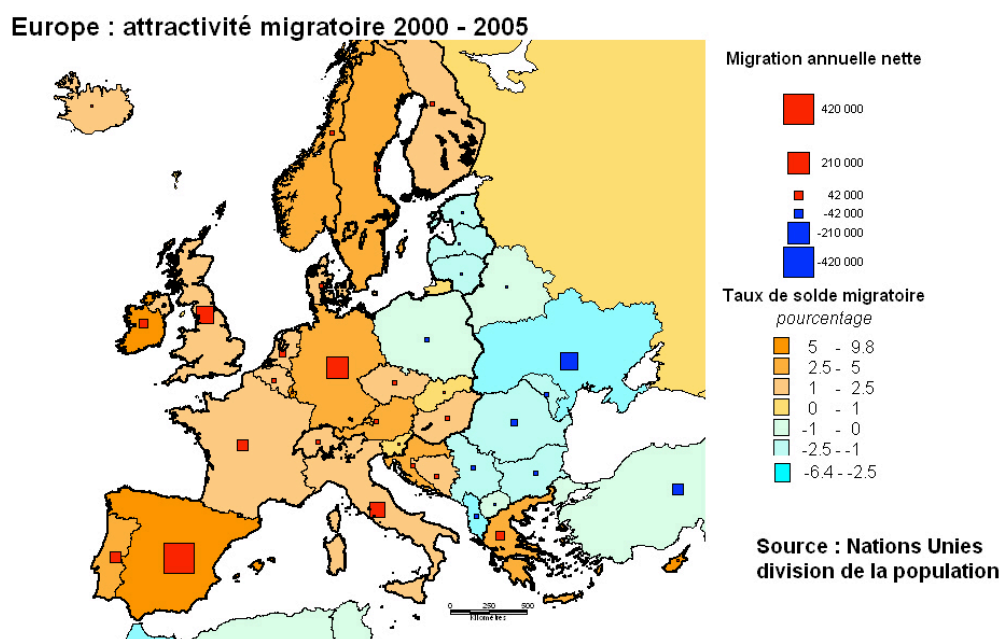
Selon le scénario médian des projections des Nations Unies (révision 2004), durant la période 2015-2020, le taux moyen annuel de variation de la population dû au solde naturel (taux de natalité moins taux de mortalité), projeté pour l'Union européenne à 25, serait de -0,7 pour mille habitants, soit 285 000 décès de plus que de naissances, en déclin sensible (-1,4 pour mille) par rapport à 2005. C'est la principale composante explicative du déclin démographique de l'Europe.

Neuf pays de l'Union, dont la France, pourraient conserver un accroissement naturel positif, avec plus de naissances que de décès à l'horizon 2020. L'Irlande resterait en première position avec un taux moyen annuel d'accroissement naturel de 3,6 pour mille. En raison des effets des hypothèses de migration sur le mouvement naturel, la France passerait au quatrième rang, avec 0,4 pour mille seulement, derrière le Royaume-Uni et la Suède. En effet, les hypothèses retenues, et notamment de celle de convergence des indices de fécondité, bénéficieraient davantage aux autres pays de l'Union qu'à la France.

Pour seize pays de l'Union, le solde naturel serait déficitaire à l'horizon 2020. L'excédent des décès sur les naissances concernerait tous les pays méditerranéens de l'Union européenne à 25, les pays d'Europe centrale et les anciens pays de l'Est. La baisse la plus rapide affecterait la Lettonie (-5,7 pour mille), mais l'Italie connaîtrait dans une situation proche (-5 pour mille). Toute l'Europe orientale serait entraînée dans le même processus de dépeuplement, à l'exception de l'ancienne République yougoslave de Macédoine. La Roumanie et la Bulgarie (-7,6 pour mille), futurs entrants dans l'Union européenne, ainsi que les États successeurs de l'Union soviétique, enregistreraient un déficit important. La situation la plus dégradée serait celle de l'Ukraine (-9,2 pour mille).

Hors des frontières de l'Union à 25, des taux d'accroissement naturel relativement élevés s'observeraient encore au Maghreb, en Albanie et en Turquie (+8,9 pour mille) de même qu'en Norvège et en Islande. Toutefois, un ralentissement général affecterait les pays riverains de la Méditerranée à l'horizon 2020.

CARTE 3A : TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT MIGRATOIRE ET MIGRATION NETTE 2000-2005



Pour la période 2000-2004, le taux moyen annuel d'accroissement migratoire de l'Union européenne à 25 est estimé à 2,6 pour mille habitants, fournissant l'essentiel de la croissance démographique.

Vingt et un pays de l'Union (dont la France) enregistrent un solde migratoire excédentaire, avec plus d'immigrants que d'émigrants. L'Irlande, l'Espagne et le Luxembourg font figure d'exception, avec un excédent migratoire relativement important (Irlande : +9,8 pour mille). En termes de migration nette, l'Espagne est le pays le plus attractif, devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

L'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la Grèce réussissent à compenser leur déficit naturel par l'excédent de leur solde migratoire et conservent ainsi une légère croissance démographique. Avec un excédent migratoire de 1 pour mille, la France se classe au dernier rang de l'Europe des 15. Mais ce solde est nettement sous-évalué, comme l'attestent plusieurs études scientifiques (Cf. chapitre 6).

Parmi les pays de l'élargissement de 2004 issus de l'ancien bloc de l'Est, plusieurs sont déjà des pays d'immigration, comme la Hongrie et la République Tchèque.

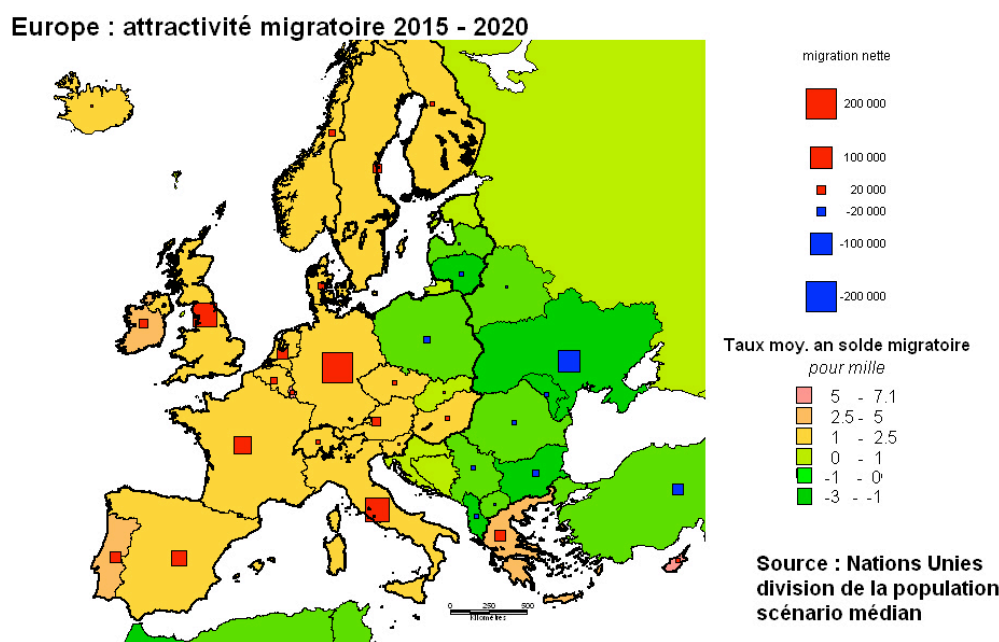
Quatre pays de l'Union ont un solde migratoire déficitaire, la Pologne - mais l'immigration clandestine de l'ex-URSS n'y est guère prise en compte dans les statistiques - et les pays Baltes (min. Estonie : -1,5 pour mille). Les deux pays qui doivent rejoindre l'UE en 2007, la Roumanie (-1,4 pour mille) et la Bulgarie, sont aussi des pays de départ.

Hors des frontières de l'Union à 25, une attractivité importante s'observe en Norvège, tandis que la Suisse et l'Islande, mais aussi la Croatie et la Bosnie-Herzégovine (avec le retour de réfugiés de la guerre civile) enregistrent un excédent migratoire.

Toute l'Europe orientale et balkanique enregistre plus de départs que d'arrivées (par exemple : -6,4 pour mille habitants en Albanie), à l'exception de la Russie qui continue d'accueillir des populations russes quittant les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale.

La Turquie et le Maghreb sont aussi des pays de départ. Numériquement, les gros bataillons d'émigrants quittent l'Ukraine, la Turquie, le Maroc, l'Algérie et la Roumanie. L'Union européenne accueille la plupart de ces migrants.

CARTE 3B : TAUX MOYEN ANNUEL D'ACCROISSEMENT MIGRATOIRE ET MIGRATION NETTE : PROJECTIONS 2015-2020



Selon les hypothèses médianes des Nations Unies, l'ensemble de la croissance démographique européenne ne reposerait plus que sur l'immigration à l'horizon 2020³⁹.

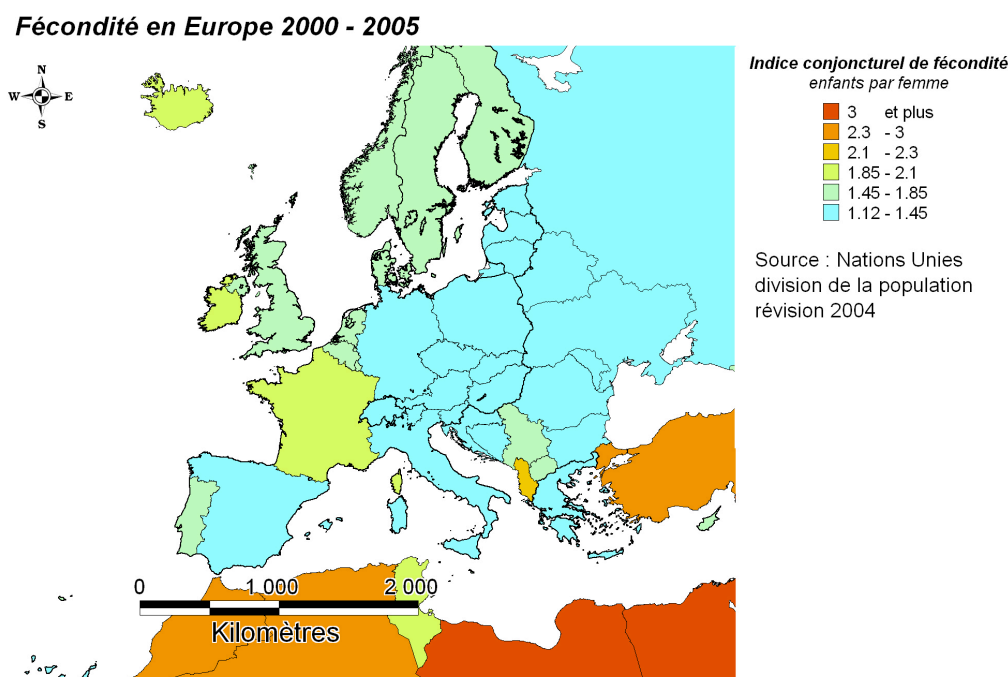
En effet, à cet horizon, le taux moyen annuel d'accroissement migratoire de l'Union européenne à 25 s'établirait à 1,7 pour mille habitants, soit une attractivité inférieure à celle observée en 2000-2004 (2,6 pour mille). Vingt pays de l'Union (France comprise) enregistreraient un solde migratoire excédentaire, dont treize au-dessus de la moyenne communautaire (Autriche, Chypre, Allemagne, Danemark, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Suède, Royaume-Uni). En terme d'attractivité relative, le maximum projeté se situerait au Luxembourg (7 pour mille). D'autres petits pays pourraient s'avérer particulièrement attractifs : l'Irlande, le Portugal, la Grèce, Chypre et Malte. En termes d'attractivité absolue, les grands pays d'immigration seraient par ordre décroissant l'Allemagne (200 000 entrées nettes par an), le Royaume-Uni (130 000) et l'Italie (120 000). L'Espagne est le pays pour lequel les Nations Unies ont le plus minoré l'attractivité à l'horizon 2020 par rapport aux flux enregistrés en 2000-2004, considérant (à tort ?) l'afflux migratoire extraordinaire de cette période comme un « accident » comparable à l'afflux que l'Allemagne avait enregistré de 1989 à 1995, après la chute du Mur et en raison des guerres en ex-Yougoslavie.

Huit pays connaîtraient un flux d'immigration positif, mais plus lent que la moyenne communautaire (Slovaquie, Hongrie, France, République Tchèque, Slovaquie, Belgique, Espagne et Finlande). En termes d'attractivité relative, toujours selon le scénario médian, la France occuperait le dernier rang de l'Europe des 15 (1 pour mille) et le 18^e rang dans l'Europe des 25. En dehors des frontières de l'Union européenne, un excédent migratoire est projeté dans les pays les plus développés : la Suisse, Norvège et Islande.

Enfin, quatre pays pourraient conserver un solde migratoire déficitaire : la Pologne et les trois Pays Baltes. Le minimum projeté concerne la Lituanie (-1,3 pour mille). Tous les pays extérieurs à l'Union européenne et situés en Europe orientale ainsi que sur les rives orientale et méridionale de la Méditerranée continueraient à connaître un solde migratoire déficitaire, alimentant ainsi en grande partie l'immigration au sein de l'Union européenne.

³⁹ Rappelons que, des trois hypothèses exogènes des projections (avec la fécondité et la mortalité), la migration nette apparaît particulièrement fragile. Aussi les instituts qui produisent des projections de population tendent-ils à reconduire les soldes migratoires moyens observés sur une période assez longue, en lissant les pics qui leur semblent excessifs. Cette sorte de « prudence » statistique ne correspond guère à ce que l'on observe *ex post* (cf. ci-après la partie III consacrée aux migrations internationales en Europe).

CARTE 4A : INDICE DE FECONDITE, MOYENNE 2000-2005



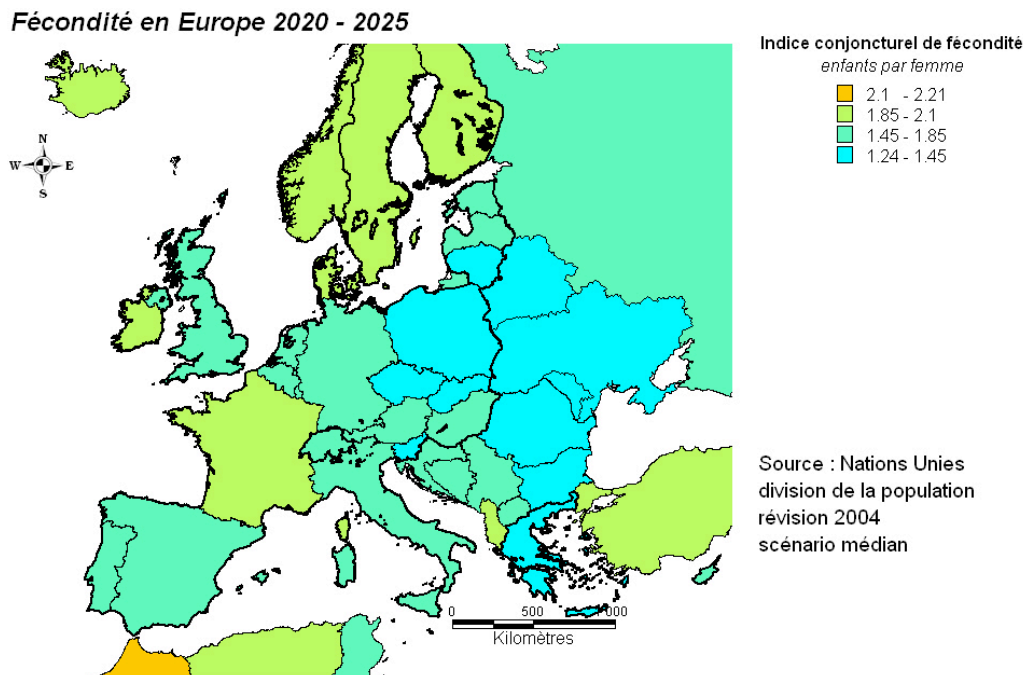
Durant la période 2000-2004, aucun pays de l'Union européenne n'a enregistré un indice de fécondité supérieur ou égal au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme dans les pays à haut état sanitaire). La faible fécondité est générale dans l'Union (moyenne : 1,47 enfant par femme).

Onze pays de l'Union (dont la France) se situent au-dessus de cette moyenne. L'indice le plus élevé s'observe en Irlande (1,94 enfant par femme), devant la France métropolitaine (1,87 enfant par femme). L'indice de fécondité des pays d'Europe septentrionale s'établit en moyenne à 1,7 enfant par femme.

Quatorze pays de l'Union ont un indice de fécondité inférieur à la moyenne communautaire, soit les principaux pays méditerranéens, Espagne, Italie et Grèce, l'Allemagne et l'Autriche, et les huit pays du cinquième élargissement, issus de l'ancien bloc de l'Est. La fécondité la plus basse s'observe en République Tchèque (1,17 enfant par femme). Toute l'Europe orientale et balkanique s'est trouvée entraînée dans une baisse rapide de la fécondité après la chute des régimes communistes : la Roumanie et la Bulgarie sont à 1,24 enfant par femme. La situation la plus dégradée est celle de l'Ukraine (1,12 enfant par femme).

Hors des frontières de l'Union, la Norvège et surtout l'Islande (1,97 enfant par femme) se situent à un niveau moins affaibli. Mais les seuls pays qui assurent le remplacement des générations sont les pays musulmans riverains de la Méditerranée, à l'exception de la Tunisie (2 enfants par femme). L'Albanie, le Maroc, l'Algérie et la Turquie (2,46 enfants par femme) sont dans des situations intermédiaires comparés aux pays riverains de la Méditerranée orientale, généralement au-dessus de 3 enfants par femme.

CARTE 4B : INDICE DE FECONDITE : PROJECTIONS 2015-2020



Avec la mortalité et la migration, la fécondité est l'autre hypothèse exogène des modèles de projection. Le scénario médian des Nations Unies repose sur l'hypothèse que les pays les plus développés vont converger progressivement vers l'indice de 1,85 enfant par femme à l'horizon 2050. Selon le taux observé en 2000-2005, cette convergence serait plus ou moins longue à atteindre et des contrastes internationaux subsisteraient en Europe à l'horizon 2020. Les pays voisins riverains de la Méditerranée, Turquie et Maghreb en particulier, sont supposés converger également vers le modèle des pays les plus développés et tendre vers l'indice de 1,85 enfant par femme en 2050. Ainsi, les contrastes de fécondité s'amenuiseraient à la périphérie de l'Union européenne. Durant la période 2015-2020, la moyenne de l'Union européenne à 25 pourrait se situer à 1,65 enfant par femme, soit une remontée de près de 0,2 enfant par femme par rapport à 2000-2004 (à mi-chemin entre 1,45 en 2005 et l'hypothèse de 1,85 après 2050).

Cinq pays de l'Union (la France, l'Irlande, la Suède, le Danemark et la Finlande) conserveraient en 2020 leur niveau de 2000-2004. Sept autres pays de l'Union (Malte, Chypre, la Belgique, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et le Royaume-Uni), au-dessus de la moyenne communautaire en 2000-2005, tendraient vers l'hypothèse ci-dessus de 1,85 enfant par femme à l'horizon 2050.

Les treize autres pays de l'Union ont, en 2000-2004, un indice de fécondité inférieur à la moyenne communautaire, et les projections des Nations Unies prévoient mécaniquement qu'ils le garderont encore en 2020.

La remontée de la fécondité serait particulièrement lente dans les pays de l'ancien bloc de l'Est. La Slovaquie, avec une fécondité de 1,36 enfant par femme, se classerait au dernier rang. Toute l'Europe orientale et Balkanique présenterait une situation similaire : les deux pays qui doivent rejoindre l'Union européenne en 2007, la Roumanie et la Bulgarie (1,41 enfant par femme), et les États successeurs de l'Union soviétique. La Biélorussie (1,24 enfant par femme) connaîtrait la situation la plus dégradée.

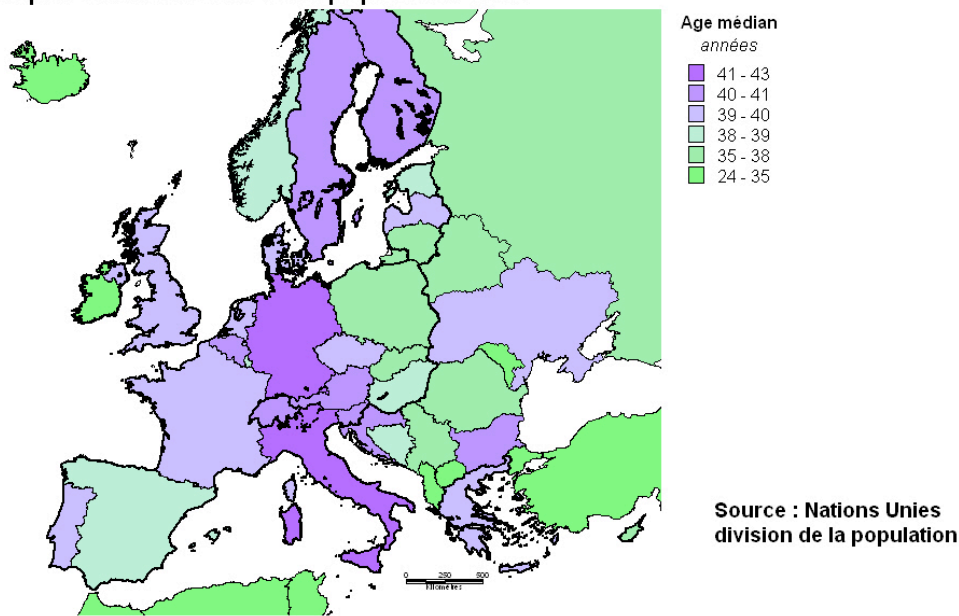
Hors des frontières de l'Union à 25, la Norvège et l'Islande sont supposées atteindre le niveau de référence de 1,85 enfant par femme dès 2015-2020. La baisse de la fécondité projetée dans les autres pays riverains de la Méditerranée est importante. A l'horizon 2020, le Maroc serait le seul pays à remplacer encore ses générations⁴⁰, devant l'Algérie (2,08 enfants par femme), l'Albanie (1,94), la Turquie (1,8) et la Tunisie à (1,77).

⁴⁰ À condition, en outre, de nouveaux progrès sanitaires.

CARTE 5A : AGE MEDIAN DE LA POPULATION AU 1^{ER} JANVIER 2005

Le vieillissement peut se mesurer par la proportion de la population plus âgée qu'un âge de référence. Mais les définitions ne sont pas unanimes. La France privilégie l'âge de 60 ans depuis la réforme de 1982 abaissant l'âge légal de la retraite. Les Nations Unies retiennent l'âge de 65 ans. Un indicateur intéressant, non sujet à controverse, est l'âge médian, lequel partage la population triée selon les âges en deux moitiés égales. Ce dernier, beaucoup moins sensible aux extrêmes, en particulier aux effets des inégalités soudaines dans les effectifs des générations, est préférable à l'âge moyen.

Europe : Vieillesse de la population 2005



En 2005, l'Italie est le pays le plus vieilli de l'Union européenne à 25 et de d'Europe, avec près de la moitié de la population âgée de 43 ans ou plus. L'Allemagne arrive au second rang, puis viennent la Suède, la Belgique et la Finlande.

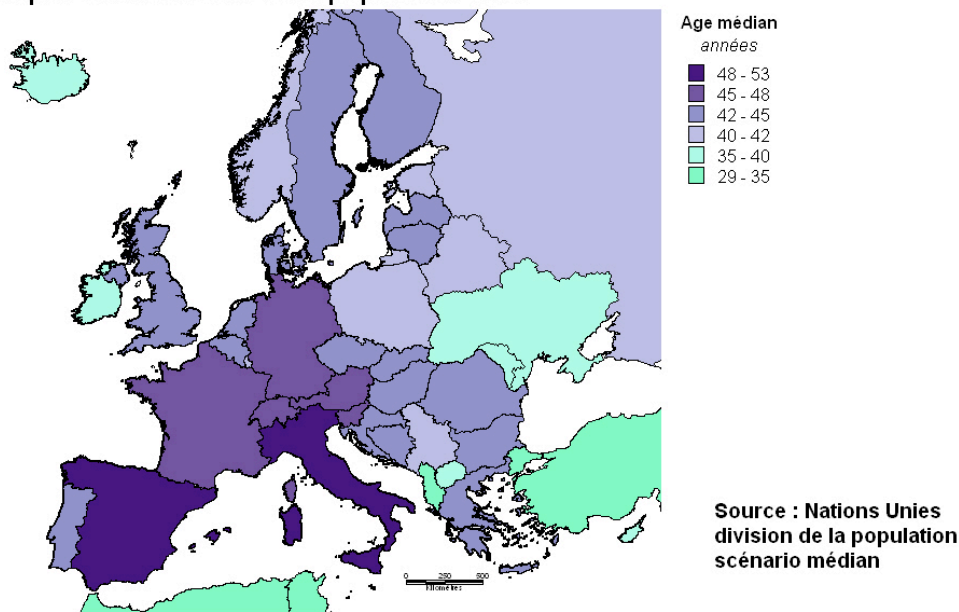
Avec une bonne moitié de sa population âgée de plus de 39 ans, la France se situe dans la moyenne de l'Union européenne.

Les pays d'Europe orientale ont des populations sensiblement plus jeunes, non grâce à leur fécondité, mais du fait même des conditions de mortalité. L'espérance de vie a reculé et la population masculine est décimée par l'alcoolisme. Ainsi, avec un âge médian de 35,6 ans, les Slovaques se retrouvent au second rang des populations les plus jeunes d'Europe après les Irlandais (34,2 ans).

La situation est tout aussi diversifiée en dehors des limites de l'Union européenne. Les pays du sud et de l'est de la Méditerranée ont, de loin, les populations les plus jeunes : l'Albanie avec 28 ans, la Turquie et la Tunisie avec 26 ans, et le Maroc et l'Algérie avec 24 ans.

CARTE 5B : AGE MEDIAN DE LA POPULATION : PROJECTIONS AU 1^{ER} JANVIER 2020

Europe : Vieillissement de la population 2020



Selon les hypothèses retenues dans le scénario médian des Nations Unies, l'âge médian de la population de l'Union européenne progresserait de 4,5 ans entre 2005 et 2020, pour atteindre le niveau moyen de 44,5 ans.

Neuf pays de l'Union européenne (dont la France) se classeraient au-dessus de cette moyenne : la République Tchèque, le Portugal, la Grèce, la France, la Slovaquie, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. L'âge médian en France passerait au dessus de la moyenne alors qu'il était en dessous en 2005 en raison des hypothèses, et notamment de celle de convergence des indices de fécondité qui bénéficie davantage aux autres pays de l'Union qu'à la France. L'Italie resterait le pays le plus vieilli d'Europe, avec plus de la moitié de la population âgée de 52 ans ou plus, soit une progression de 10,3 ans. L'Espagne occuperait la deuxième place, devant l'Allemagne.

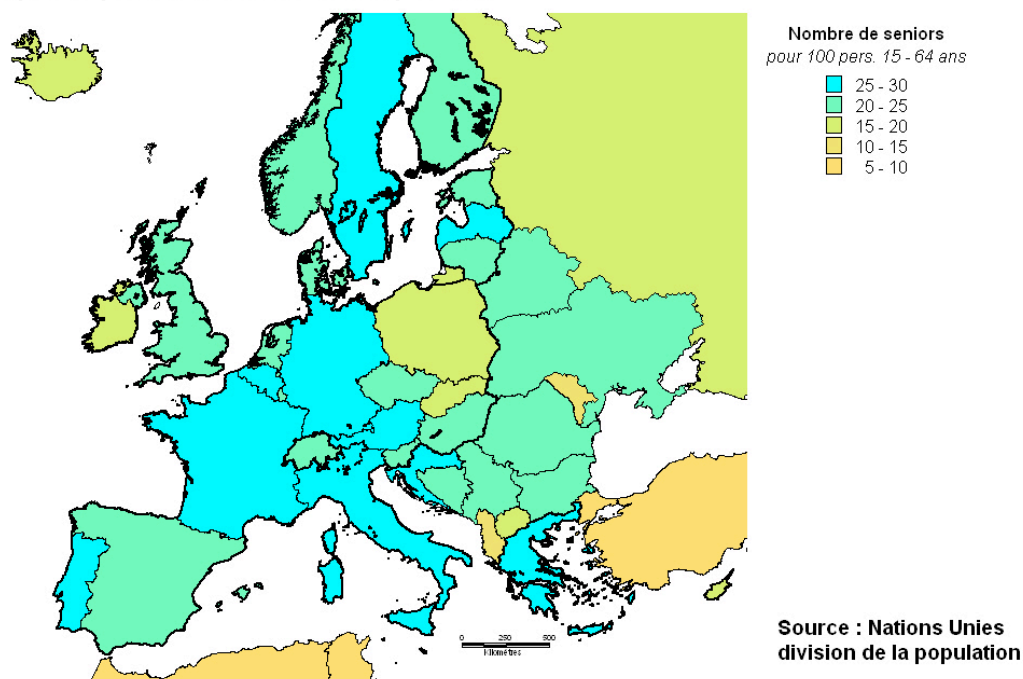
À l'autre extrémité, l'Irlande resterait le pays le plus jeune de l'Union européenne avec un âge médian de 39,8 ans, mais enregistrerait un vieillissement de 5,6 ans par rapport à 2005. Les quinze autres pays de l'Union se situeraient entre 40 et 44 ans.

Plusieurs causes seraient à l'origine du moindre vieillissement de certains pays : un gros excédent migratoire (Luxembourg), une fécondité relativement forte (Irlande) ou une espérance de vie relativement faible (Pologne). Ce dernier facteur expliquerait la relative jeunesse des populations d'Europe orientale par rapport à celle d'Europe occidentale.

Les pays méditerranéens à fécondité plus élevée auraient la population la plus jeune, comme le Maroc (29 ans), l'Algérie (30 ans) ou la Turquie (31 ans). Découlant à la fois de l'élévation de l'espérance de vie et de la baisse de la fécondité, le vieillissement n'épargnerait pourtant pas ces pays. Entre 2005 et 2020, l'âge médian progresserait de 5 ans au Maroc et en Turquie, et de 6 ans en Algérie.

CARTE 6A : INDICE DE DEPENDANCE DES SENIORS (65 ANS OU PLUS) EN 2005

Europe : dépendance senior théorique 2005



Le rapport de la population âgée de 65 ans ou plus (désignés ici par le terme « seniors ») sur la population âgée de 15 à 64 ans constitue un autre indicateur de vieillissement relatif. Si les taux d'emplois étaient constants, ce serait aussi une mesure *a contrario* du potentiel de la population active potentielle permettant de faire vivre les retraités.

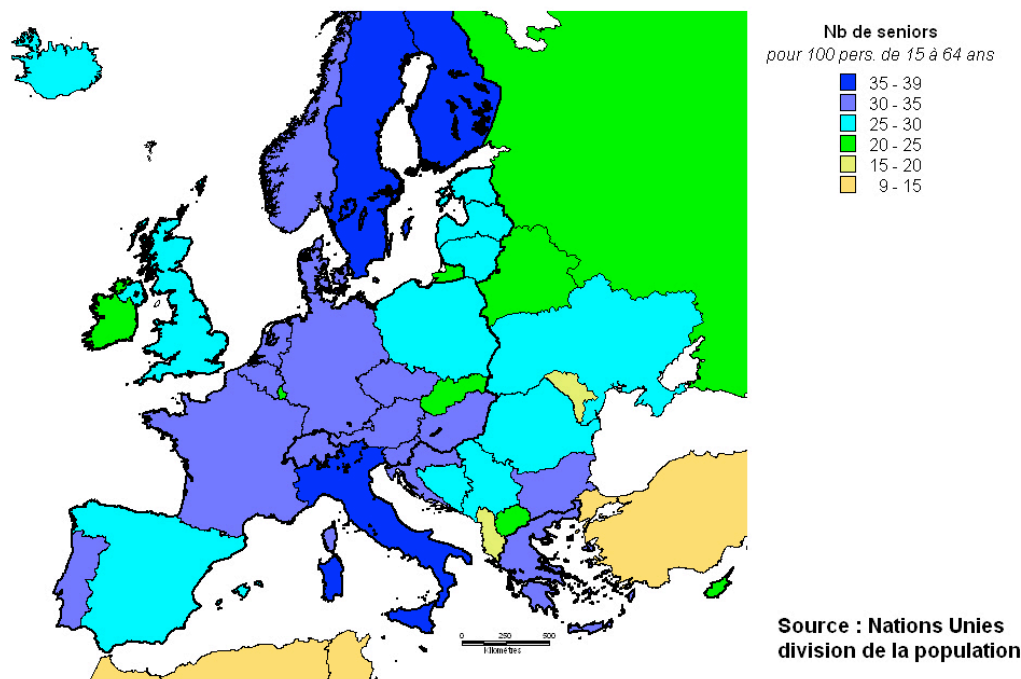
En 2005, la moyenne de l'Union européenne s'établit à 25 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 15-64 ans. La plupart des pays centraux de l'Union se classe au-dessus de cette moyenne. C'est le cas de la France métropolitaine (25), de l'Allemagne et de l'Italie, qui détient le record d'Europe en la matière, avec 30 seniors de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans. Dans les autres pays européens, la situation est comparable pour la Belgique, l'Autriche, la Grèce, le Portugal, la Lettonie et la Suède.

Quatre pays de l'Union européenne se situent nettement en dessous de la moyenne communautaire : la Pologne, la Slovaquie, Chypre et l'Irlande (minimum, avec 16 pour cent).

Hors des frontières de l'Union, la Russie fait figure de pays « jeune » du fait de sa surmortalité, surtout masculine. La situation de l'Islande est plutôt favorable, tandis que les pays les plus jeunes se localisent au Sud et à l'Est, avec en particulier la Turquie (8 personnes âgées de 65 ans ou plus pour cent 15-64 ans) et les pays du Maghreb (5 pour cent en Algérie).

CARTE 6B : INDICE DE DEPENDANCE DES SENIORS (65 ANS OU PLUS) : PROJECTIONS 2020

Europe : dépendance senior théorique 2020



Selon le scénario médian des Nations Unies, en 2020, le rapport moyen de la population âgée de 65 ans ou plus (désignés ici par le terme « seniors ») sur la population âgée de 15 à 64 s'élèverait à 32 personnes âgées de 65 ans ou plus pour cent personnes de 15-64 ans dans l'Union européenne à 25, soit une progression de 7 points entre 2005 et 2020. Contrairement à d'autres indicateurs, moins sensibles aux hypothèses du modèle de projection, celui-ci ne peut être réduit que par une modification significative des courants migratoires à l'horizon 2020 ou par une baisse imprévue de l'espérance de vie. La gérontocroissance, c'est-à-dire, selon la définition de Gérard-François Dumont, « l'augmentation du nombre des personnes âgées », découle de l'expansion démographique survenue après 1945. Tous les pays d'Europe et des environs sont déjà engagés dans un processus d'accroissement théorique de la dépendance senior. Mais les niveaux de dépendance sont très divers, car la gérontocroissance dépend aussi de l'évolution de l'espérance de vie des personnes âgées et de la composition par âge des flux migratoires.

En 2020, six pays de l'Union se situeraient au-dessus de la moyenne communautaire, et auraient donc à faire face à la charge la plus lourde pour le financement des retraites : la Belgique, la France métropolitaine (34%, +9 points par rapport à 2005), l'Allemagne, la Suède, la Finlande ainsi que l'Italie qui détiendrait le record d'Europe avec un taux de dépendance des seniors de 39 %, en progression de 9 points depuis 2005.

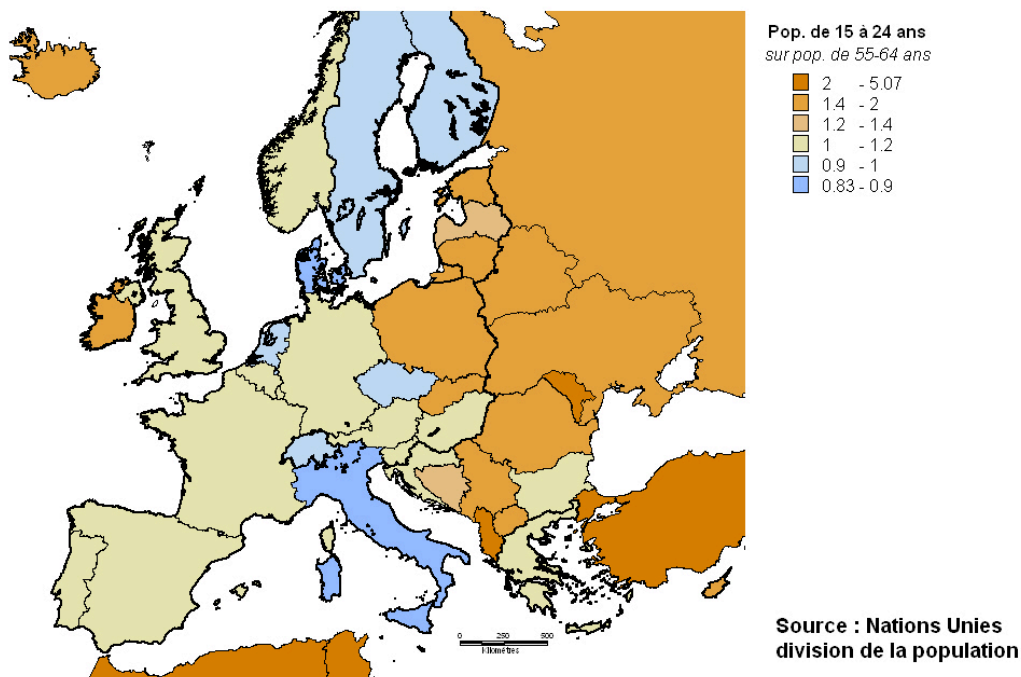
Neuf pays de l'Union se classeraient légèrement en dessous de la moyenne communautaire, entre 30 % et 32 % de dépendance senior.

Dix pays de l'Union européenne enregistreraient des taux en dessous de 30 % et quatre en dessous de 25 % : la Pologne, la Slovaquie, Chypre et l'Irlande (minimum, avec 21 pour 100, en progression de 6 points par rapport à 2005).

Hors des frontières de l'Union à 25, la Russie ferait figure de pays « jeune » du fait de sa surmortalité. Mais les pays les plus jeunes resteraient localisés au Sud et à l'Est, avec en particulier la Turquie (10 pour 100, +2 points par rapport à 2005) et les pays du Maghreb (9 pour 100 en Algérie, +4 points par rapport à 2005).

CARTE 7A : INDICE DE REMPLACEMENT DE LA POPULATION ACTIVE EN 2005

Europe : indice de remplacement 2005



L'indice de remplacement est, par convention, mesuré par le rapport entre les générations de 15 à 24 ans et celles de 55 à 64 ans. Si les taux d'emploi étaient constants entre ces âges, ce serait aussi une mesure du potentiel de remplacement de la population active et du remplacement des départs en retraite. Sur la carte 7A, un indice supérieur à 1 signale une pression à l'entrée sur le marché du travail. Un indice inférieur à 1 signifie une pénurie potentielle de main-d'œuvre, en l'absence d'effet de flexion des taux d'activité.

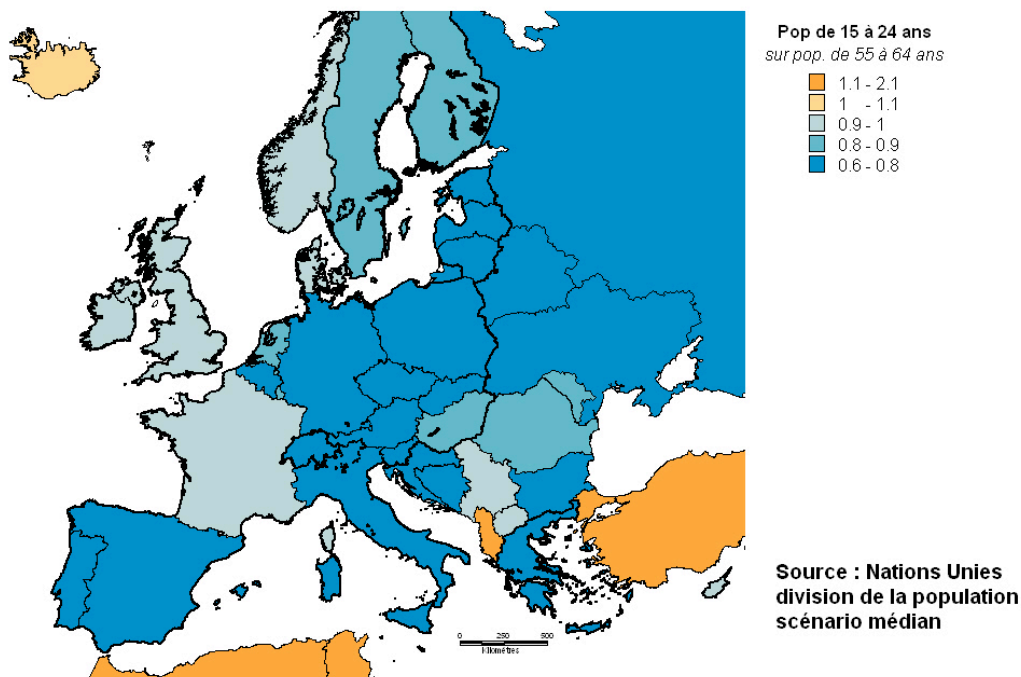
En 2005, la moyenne de l'Union européenne s'établit à 109 jeunes de 15 à 24 ans pour 100 personnes âgées de 55 à 64 ans. La plupart des pays de l'Union se classent au-dessus du seuil de remplacement de la population active et ne sont donc pas encore concernés potentiellement par les risques de pénurie de main-d'œuvre. La pression à l'entrée sur le marché du travail est ainsi encore relativement élevée en Espagne (115), en France (112), au Royaume-Uni (110), et relativement plus faible en Allemagne (103). Elle est plus forte en Pologne (161), comme en Slovaquie et dans les pays Baltes, où la chute de la fécondité ne s'est accentuée qu'après 1989 et n'affecte pas encore les générations des 15-24 ans encore relativement nombreuses dans ces pays. En Europe occidentale, la pression n'est forte qu'en Irlande (154), mais la croissance économique y est telle que l'insertion des jeunes sur le marché du travail ne pose plus de problèmes.

Certains pays de l'Union européenne se situent déjà en dessous du potentiel de remplacement des départs en retraite, dont six pays nettement en dessous de la moyenne communautaire : les Pays-Bas, la Finlande, la Suède, la République Tchèque, le Danemark et l'Italie (minimum, avec 83 jeunes pour 100 seniors). Ces pays sont à l'avant-garde d'une tendance qui concernera l'ensemble de l'Union européenne après 2010.

Hors des frontières de l'Union, la Suisse est elle aussi confrontée à une pénurie potentielle de main-d'œuvre. En revanche, la pression est encore forte en Europe orientale et dans les pays localisés à l'est et au sud de la Méditerranée. Ainsi la Turquie compte-t-elle 312 jeunes de 15 à 24 ans pour 100 seniors de 55 à 64 ans. Le record est détenu par l'Algérie, avec 506 jeunes pour 100 seniors seulement. De tels niveaux de l'indice de remplacement appellent des politiques de développement appropriées et, à défaut, un fort potentiel d'émigration.

CARTE 7B : INDICE DE REMPLACEMENT DE LA POPULATION ACTIVE : PROJECTIONS 2020

Europe : indice de remplacement 2020



Rappelons que, sous réserve que les taux d'emplois soient égaux entre les âges, l'indice de remplacement de la population active est une mesure du potentiel de remplacement de la population active et du remplacement des départs en retraite. Sur la carte 7B, un indice supérieur à 1 signale une pression à l'entrée sur le marché du travail. Un indice inférieur à 1 signifie une pénurie potentielle de main-d'œuvre en l'absence d'effet de flexion des taux d'activité.

Selon le scénario médian des Nations Unies, pour 2020, le vieillissement entraînerait une baisse générale de cet indice en Europe et dans les pays environnants, le passage d'une ère d'abondance de jeunes actifs potentiels à une ère de rareté.

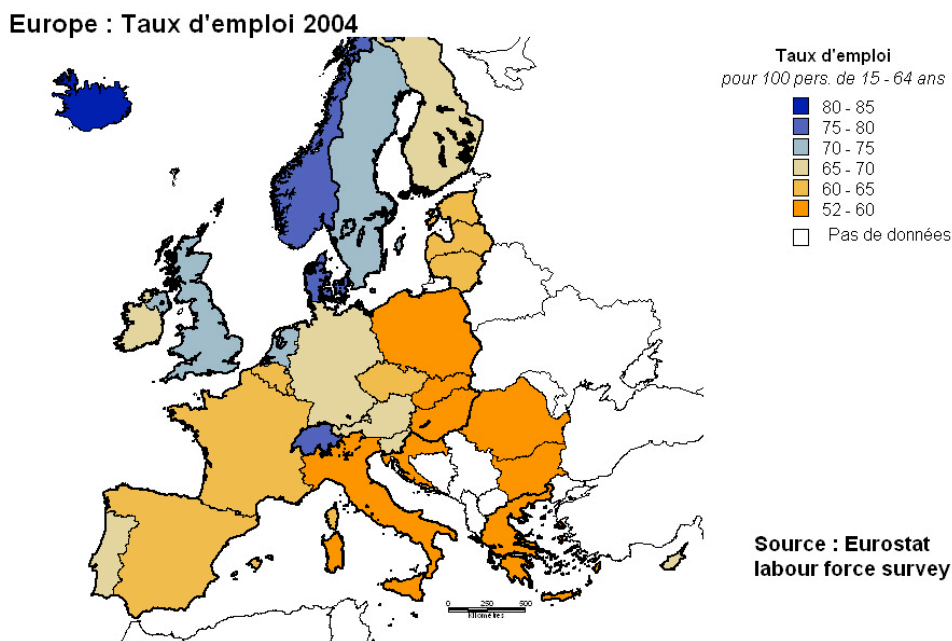
En 2020, la moyenne de l'Union européenne à 25 s'établirait à 76 jeunes de 15 à 24 ans pour 100 personnes âgées de 55 à 64 ans, un indice en recul de 35 points depuis 2005. Cela signifie que, potentiellement, l'Europe ne pourrait plus remplacer que trois départs en retraite sur quatre en 2020. Comme une modification de la fécondité ne peut pas avoir le moindre effet à l'horizon 2020, la question des migrations de remplacement est posée.

Tous les pays de l'Union projetés en dessous du seuil de remplacement de la population active se retrouveraient *ipso facto* concernés potentiellement par les risques de pénurie de main-d'œuvre. Ceux qui disposent aujourd'hui de réserves d'activité (Italie, Espagne, France, Belgique, Grèce, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Pays Baltes) pourront mobiliser les catégories de population écartées du marché du travail, les chômeurs, les femmes, les jeunes et les plus âgés. Mais les pays en situation de plein emploi n'auront d'autres solutions que celle de recourir à l'immigration d'actifs, faute de voir diminuer le nombre de leurs emplois. Ce serait le cas de l'Allemagne (63 personnes de 15-24 ans pour cent 55-64 ans en 2020, perte de 40 points par rapport à 2005) classée en dernière position dans l'Union européenne, de l'Italie (64, perte de 19 points par rapport à 2005), de l'Espagne (70, perte de 40 points par rapport à 2005 !) et des petits pays d'Europe centrale et méditerranéenne. Tous les pays ayant enregistré une forte baisse de la fécondité après 1990 seraient confrontés à ces goulets d'étranglement. La Pologne passerait de l'indice 161 en 2005 à l'indice 74 en 2020.

Seuls les pays à fécondité moins abaissée feraient figure de relatifs privilégiés. La France et le Royaume-Uni feraient jeu égal à 91 % (-19 points depuis 2005), derrière Chypre et le Danemark. L'Irlande occuperait la première place de l'Union européenne, mais avec un taux de 99 % seulement (en recul tout de même de 55 points par rapport à 2005 !).

En dehors de l'Union européenne, la situation serait également défavorable en Europe orientale. La Norvège réussirait presque à se maintenir en équilibre (99). L'Islande, l'Albanie et la Turquie (180) seraient les seuls pays à se maintenir au-dessus de 100 %. Les différents pays du Maghreb seraient en meilleure position relative (Maroc à 207, Algérie à 192) en dépit d'une forte diminution de la croissance de leur population active.

CARTE 8 : TAUX D'EMPLOI EN 2004



Le taux d'emploi est le rapport entre les personnes en situation d'emploi et l'effectif total d'une tranche d'âge donnée. Le Conseil européen de Lisbonne⁴¹ (mars 2000) a fixé l'objectif d'un taux d'emploi de 70 % en 2010 pour les personnes âgées de 15 à 64 ans. En conséquence, cet indicateur tient lieu de référence pour évaluer le niveau d'insertion d'une population sur le marché du travail.

⁴¹Précisément, en mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne considère que le modèle social européen, en s'appuyant sur des régimes de protection sociale évolués, doit soutenir la transformation vers l'économie de la connaissance. Le Conseil ajoute que ces systèmes doivent être adaptés dans le cadre d'un État providence actif pour rendre le travail plus avantageux et fournir un revenu sûr, assurer leur viabilité à long terme face au vieillissement de la population, promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité hommes-femmes, et dispenser des services de soins et de qualité. La règle visant à s'attaquer aux taux élevés de chômage est toujours annoncée et le Conseil souhaite notamment infléchir l'évolution du chômage des jeunes. L'Union encourage en conséquence les États à intensifier leurs efforts pour élaborer des stratégies préventives axées sur la capacité d'insertions professionnelles et pour réduire les taux d'abandons scolaires prématurés.

Et le Conseil européen de Lisbonne fixe des objectifs quantitatifs en matière de taux d'emploi, à commencer par ce taux d'emploi de 70% de la population active potentielle (15-64 ans). Un autre objectif d'emploi porte sur l'augmentation de l'emploi des femmes, puisque le Conseil considère que " le marché du travail est caractérisé par un taux d'emploi trop faible et par une participation insuffisante des femmes. " Il fixe un objectif de taux d'emploi des femmes de plus de 60 % d'ici 2010 et indique certains moyens pour y parvenir. L'un d'eux consiste à " améliorer l'égalité des chances sous tous ses aspects, y compris en réduisant la ségrégation professionnelle et en permettant de concilier plus aisément vie professionnelle et vie familiale, notamment en fixant un nouveau critère d'évaluation des performances relatives à l'amélioration des structures de garde des enfants ". En mars 2002, à Barcelone, le Conseil européen conclut à la nécessité d'assurer d'ici 2010 la garde des enfants pour au moins 90 % des enfants entre l'âge de 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire et pour au moins 33 % des enfants de moins de 3 ans.

Concernant le vieillissement de la population, en mars 2001, le Conseil européen de Stockholm fixe comme objectif de porter à 50 % le taux d'activité moyen des femmes et des hommes plus âgés (55-64 ans) d'ici 2010. Puis, en mars 2002, celui de Barcelone fixe comme objectif de retarder progressivement d'environ 5 ans l'âge moyen effectif de la retraite, d'ici à 2010 également.

Au 3^e trimestre 2004, la moyenne de l'Union européenne (à 25) se situe à 63,7 %, en progression depuis 2000, mais encore loin des objectifs de Lisbonne pour 2010.

En 2005, la plupart des pays de l'Union (21 exactement) n'a pas atteint l'objectif de 70 %. C'est le cas en particulier de la France métropolitaine (63,6%), de l'Allemagne (65,8%) et de l'Espagne (61,6%).

Dans l'ensemble, les pays latins et ceux issus de l'ancien bloc de l'Est (à l'exception de la Slovaquie) réalisent aussi des scores inférieurs à la moyenne communautaire. Cela s'explique selon les cas par l'héritage du système collectiviste, par un taux de chômage élevé et/ou par une très faible insertion des jeunes et des seniors sur le marché du travail.

Les taux d'emploi les plus faibles s'observent en Grèce, en Italie, en Slovaquie, en Hongrie, à Malte et en Pologne, pays qui occupent le dernier rang en Europe, avec à peine 52 % de sa population âgée de 15 à 64 ans occupant un emploi.

L'Autriche, la Finlande et Chypre s'approchent de l'objectif européen avec des taux d'emploi autour de 69 %.

En revanche, pays de faible chômage, le Portugal, la Slovaquie et l'Irlande se situent au-dessus de la moyenne communautaire.

Enfin, quatre pays de l'Union européenne ont déjà réalisé les objectifs de Lisbonne : le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède et le Danemark (76,6%), en situation de plein emploi.

Hors des frontières de l'Union, nous ne disposons de statistiques que pour les pays de la zone OCDE. Tandis que les pays balkaniques se caractérisent par de faibles taux d'emploi (53 à 59 %), la Suisse, la Norvège et l'Islande ont de forts taux d'insertion sur le marché du travail. L'Islande détient le record d'Europe, avec 85% de sa population active potentielle en situation d'emploi.

Nous ne disposons pas de projections pour cet indicateur à l'horizon 2020.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES PAYS EUROPEENS

L'atlas commenté de l'ensemble de l'Europe montre que le potentiel démographique relatif le plus fort se situe sur les rivages de l'océan Atlantique, en Europe du Nord-Ouest (France, îles britanniques, Pays-Bas, Scandinavie). La situation la plus dégradée se rencontre dans les pays de l'ancien Bloc de l'Est, en Europe centrale et orientale. Néanmoins, selon le scénario médian des Nations Unies, par la sécheresse des indices projetés, cet atlas commenté peut ressembler à la chronique d'un déclin annoncé. La réalité est moins simple, et l'analyse met en évidence différents enjeux.

Certes, l'Union européenne pourrait s'ouvrir plus largement à l'immigration. Les projections des Nations Unies reposent sur des hypothèses limitées (+0,8 million par an). Une élévation du solde migratoire de +50 % par rapport à ces hypothèses ne ferait que reprendre les niveaux constatés entre 2000 et 2005 (+1,2 million par an). Une migration nette de +1,6 million par an semble possible quand on considère la situation de l'Allemagne, des îles britanniques, du Benelux et des pays scandinaves (cf. cartes 7a, 8 et 7b notamment), comme celle de ceux des pays du Sud en difficulté. Si le recours à l'immigration extra-européenne pourrait compenser certains effets négatifs du vieillissement démographique, ce choix nécessitera « la mise en place de politiques proactives d'intégration et d'égalité des chances »⁴².

Toutefois, l'Europe n'échappera pas à un certain nombre de goulets d'étranglement qui, à l'horizon 2020, affecteraient principalement :

- Sa capacité à renouveler sa population active (cf. indice de remplacement, cartes 7a et 7b) ;
- Sa capacité à assurer une existence décente à sa population âgée (cf. cartes 6a et 6b).

Face à ces enjeux, l'Union européenne pourrait mobiliser d'importantes réserves d'activité, en particulier dans les pays latins (France comprise) et en Europe centrale (cf. carte 8). Cela appelle la poursuite de trois objectifs principaux :

- L'optimisation de la relation formation–emploi, avec, en particulier, une révolution qualitative orientée vers les besoins d'une économie de services fondée sur la connaissance et offrant des parcours plus flexibles.
- L'amélioration de la condition de la femme, la parité, l'amélioration des services aux familles (notamment de garde des enfants) et une politique familiale plus active, afin de soutenir le niveau de vie des familles, répondre à leur souhait de concilier vie professionnelle et vie familiale et les accompagner dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie.
- Une meilleure gestion des âges au travail, en réservant des cessations d'activité précoces aux métiers à forte pénibilité, et en facilitant la prolongation de la vie active au delà de 60 ans, et même de 65 ans pour ceux qui le souhaitent, ainsi qu'en aménagement des transitions tout au long du cycle de la vie active.

Faute de mettre en oeuvre les réformes requises, tous les pays européens sont en effet menacés, à plus ou moins brève échéance, des conséquences économiques d'un déclin démographique relatif. Comme le soulignait le rapport du groupe animé par Win Kok pour la « stratégie de Lisbonne », le vieillissement démographique pourrait faire passer la « croissance potentielle » annuelle du PNB en Europe de 2-2,25% aujourd'hui à 1,25% en 2040.

Néanmoins, chacun est confronté à des enjeux spécifiques, comme le montre ce chapitre, puis la partie II de cette étude qui analyse la situation et les perspectives des six principaux pays de l'Union européenne, à commencer par la France.

⁴² Cf. Communication de la Commission européenne sur l'immigration, l'intégration et l'emploi – COM (2003) 336.

Chapitre 6. La France dans l'Europe : prospective démographique et enjeux stratégiques

La population de la France évolue sur la longue durée. La structure par âge de 2005 n'a pas grand-chose de commun avec celle de 1950, et celle de 2050 sera très différente encore. Pourtant, les perspectives pour 2050 sont en partie inscrites dans les évolutions du dernier demi-siècle. C'est pourquoi il est nécessaire de débiter le raisonnement par une mise en perspective des évolutions constatées ces dernières décennies. Une rétrospective 1950-2005 montre que la France a connu une période d'accroissement démographique sans précédent dans son histoire au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Nous avons donc été « accoutumés » à la croissance et nos raisonnements et projections sur le demi-siècle à venir en sont largement imprégnés. Or, tout indique que cette phase de croissance démographique est révolue, en raison d'une mutation fondamentale qui équivaut à une révolution démographique avec le changement de nature de la fécondité.

La France, comme tous les pays industrialisés occidentaux, est passée durant la seconde moitié du XXe siècle d'une démographie de fin de transition, où l'espérance de vie en bonne santé n'excédait guère 65 ans et où la fécondité était naturelle, à une démographie post-transitionnelle où un niveau de vie élevé et une médecine largement modernisée garantissent une espérance de vie en bonne santé qui tend vers 80 ans et une fécondité choisie et médicalement assistée. La conséquence est le passage d'un monde où la retraite était une courte période de repos, à la fin d'une vie active dont la durée représentait les deux tiers de l'existence, à un monde où on dispose en moyenne, à 60 ans, de 25 à 30 ans d'espérance de vie en bonne santé. La famille est passée de 3 à 4 générations, voire à 5⁴³, mais la dimension de la descendance s'est considérablement réduite. On hérite de ses parents lorsque l'on parvient soi-même à l'âge de la retraite. On est passé de familles pyramidales, avec une poignée d'anciens et une ribambelle de petits-enfants, à des familles inverses avec une foule d'ascendants et une poignée d'héritiers, transformant les solidarités générationnelles intra-familiales..

Si le XIXe siècle fut le siècle de l'expansion démographique pour l'Europe, le XXe siècle le fut pour le monde tandis que l'Europe connaissait aussi une croissance démographique. De nombreux indicateurs laissent à penser que le XXIe siècle sera celui du déclin démographique en Europe. Même si la situation de la France y est particulière, avec une fécondité moins abaissée que la moyenne européenne, la perspective hexagonale est semblable à celle du continent. Comme tous ses voisins, la France est confrontée au non remplacement des générations depuis le milieu des années 1970. Le grand débat consiste à se demander si l'on tend vers un retour à l'équilibre ou si l'on restera durablement en dessous du seuil de remplacement de 2,1 enfants par femme⁴⁴.

De deux choses l'une : soit la fécondité ne remonte pas au-dessus du seuil de remplacement des générations, et la population de la France sera, à évolution migratoire semblable, à peu près stationnaire à l'horizon 2050, avant d'entamer une phase de décroissance, soit la fécondité remonte et l'expansion démographique reprend. Le premier scénario, que tous les instituts statistiques qualifient de « central » ou de « médian », parce qu'il est tendanciel, implique un vieillissement sans précédent et un recul sensible de la population active potentielle. C'est un scénario malthusien qui pose l'hypothèse implicite du déclin économique de la France et de l'Europe. Toutefois, on verra que les tendances réelles sont moins évidentes qu'il n'y paraît et il n'est pas impossible que le scénario « central » de l'INSEE se révèle périphérique à l'usage.

Une démarche prospective n'a pas d'intérêt si elle n'a pour objectif que d'annoncer des catastrophes et de prétendre qu'il s'agit d'une fatalité. Aussi est-il important de raisonner sur un mode dialectique, en présentant deux scénarios contrastés : un scénario tendanciel dessinant les contours d'une crise prévisible, et une alternative stratégique représentant un futur souhaitable. En effet, l'avenir n'est écrit nulle part et il n'y a pas de fatalité démographique. La prospective stratégique a le devoir d'éclairer l'action publique en présentant des alternatives qui signalent les risques encourus et présentent des hypothèses pour infléchir la trajectoire vers le scénario désirable.

⁴³ Peut-être temporairement, compte tenu de l'augmentation de l'âge à la première maternité.

⁴⁴ Cf. par exemple Chaunu P., Chaunu H et Renard J. *Essai de prospective démographique*. Paris, Fayard, 2003. 280 p.

6.1. RETROSPECTIVE : LES DEUX PHASES DEMOGRAPHIQUES DE LA FRANCE ENTRE 1950 ET 2005

Un regard rétrospectif sur un peu plus d'un demi-siècle d'histoire démographique de la France (métropolitaine⁴⁵) montre que l'Hexagone, après la stagnation démographique de la première moitié du XXe siècle, en dépit des progrès dans l'espérance de vie, a gagné près de 19 millions d'habitants entre 1950 et 2005, soit une croissance totale de +45 %, pour dépasser, en 2003, 60 millions d'habitants. On distingue deux périodes, et d'abord une phase de forte croissance démographique 1950–1975.

Cette phase de vive croissance a été suivie d'une période de stabilisation depuis 1975. La croissance de la période 1946–1975 a été alimentée par une fécondité supérieure au seuil de remplacement des générations, par un recul rapide de la mortalité, infantile en particulier, et par un allongement tout aussi rapide de l'espérance de vie, le tout ayant été renforcé par une immigration importante entre 1955 et 1975. Il s'agit aussi d'une période d'urbanisation rapide de la population française, dans un contexte de forte croissance économique et de transfert net des facteurs de production de l'agriculture vers les services.

Au regard de cette période exceptionnelle de modernisation et de croissance, les trois décennies suivantes peuvent sembler bien peu dynamiques. La fécondité est tombée en dessous du seuil de remplacement des générations, oscillant entre 1,7 (minimum en 1993) et 1,9 enfant par femme (maximum atteint en 2000). L'espérance de vie a poursuivi sa progression, principalement aux âges élevés. L'immigration s'est réduite, tout en changeant de nature et en restant incontestablement positive, bien que mal mesurée.

Avec des changements aussi rapides, la structure par âge de la population française s'est beaucoup modifiée. L'indice de dépendance totale, rapportant le nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus à cent personnes âgées de 15 à 64 ans, a atteint un sommet à 61 % dans les années 1960-1970 en raison du renouveau démographique. Par la suite, la pyramide des âges s'est déformée au profit de la population active potentielle (*cf. figure 18*) et l'indice de dépendance totale a connu un minimum relatif entre 1985 et 1990 (52 %) en raison de la réduction de la taille des nouvelles générations. La dépendance des seniors (65 ans ou plus sur les 15-64 ans) a augmenté progressivement, bien que cette progression ait été freinée par l'existence des classes creuses nées entre 1914 et 1918. Elle n'était que de 17 % en 1950, elle atteint 25 % en 2005.

Tandis que la France a nettement rajeuni de 1945 à 1975, année où la moitié de la population n'a pas plus de 31 ans, elle vieillit rapidement depuis les années 1970, et près de la moitié de ses habitants ont en 2005 déjà fêté leur 40^e anniversaire.

24. Population de la France (métropole)

Année	Population (milliers)	Population urbaine (pourcentage)
1950	41 829	54.3
1955	43 428	58.2
1960	45 684	62
1965	48 758	67.1
1970	50 772	71.1
1975	52 699	72.9
1980	53 880	73.3
1985	55 284	73.7
1990	56 735	74.1
1995	58 203	74.9
2000	59 278	75.7
2005	60 496	76.7

⁴⁵ Nous ne considérons ici que la métropole car chaque département d'outre-mer a ses propres spécificités dont l'addition introduirait des biais dans les perspectives européennes et surtout leur comparaison. L'existence des DOM-TOM reste, bien entendu, d'une importance capitale pour la France, même s'il faut bien distinguer les DOM, parties intégrantes de l'Union européenne contrairement aux TOM. Cf. Dumont, Gérard-François, *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Éditions Ellipses, 2000.

25. Mouvement démographique en France métropolitaine (pour mille habitants)

Période	Taux moyen annuel d'accroissement démographique total	Taux brut moyen annuel de natalité	Taux brut moyen annuel de mortalité	Taux moyen annuel d'accroissement migratoire
1950-1955	7.5	19.5	12.8	0.8
1955-1960	10.1	18.4	11.8	3.5
1960-1965	13	18.1	11.2	6.1
1965-1970	8.1	17	11	2.1
1970-1975	7.5	16.3	10.7	1.9
1975-1980	4.4	14	10.3	0.7
1980-1985	5.2	14.3	10.1	1
1985-1990	5.2	13.7	9.5	1
1990-1995	5.1	12.8	9.2	1.5
1995-2000	3.7	12.5	9.5	0.7
2000-2005	4.1	12.5	9.4	1

26. Fécondité et espérance de vie en France (métropolitaine)

Période	Indice de fécondité (enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (années)	Espérance de vie des hommes (années)	Espérance de vie des femmes (années)
1950-1955	2.73	66.5	63.7	69.5
1955-1960	2.71	69.6	66.5	72.9
1960-1965	2.85	71,0	67.6	74.5
1965-1970	2.61	71.5	67.9	75.4
1970-1975	2.31	72.4	68.6	76.3
1975-1980	1.86	73.7	69.7	77.8
1980-1985	1.87	74.7	70.8	78.9
1985-1990	1.81	76,0	72,0	80.3
1990-1995	1.71	77.5	73.3	81.5
1995-2000	1.76	78.5	74.6	82.3
2000-2005	1.87	79.4	75.8	83

27. Indices spécifiques de dépendance en France (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Année	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
1950	52	34	17
1955	56	38	18
1960	61	43	19
1965	61	41	19
1970	61	40	21
1975	60	38	22
1980	57	35	22
1985	52	32	20
1990	52	31	21
1995	54	30	24
2000	54	29	25
2005	53	28	25

28. Age médian de la population de la France (années)

Année	Age médian
1950	34.5
1955	32.9
1960	33
1965	32.7
1970	32.3
1975	31.6
1980	32.5
1985	33.7
1990	34.7
1995	36.6
2000	38
2005	39.3

6.2. 2000-2005 : UNE FRANCE PARADOXALE DANS L'UNION EUROPEENNE

La France se trouve dans une situation démographique moins défavorable que la moyenne de l'Union européenne, mais paradoxale⁴⁶. Quant à la situation de l'emploi, elle est mauvaise de longue date. La combinaison de ces deux facteurs devrait masquer provisoirement l'impact du flux de départ en retraite des premières générations du renouveau démographique d'après-guerre.

Une situation démographique singulière

Le premier volet du paradoxe est constitué par la croissance de la population, principalement due au nombre des naissances plus élevé que celui des décès. Par exemple, en 2004, le nombre des naissances en métropole a même légèrement augmenté, mais il s'agissait d'une année bissextile, passant de 761 464 en 2003 à 764 700 (+0,4 %), tandis que celui des décès serait descendu de 549 987 en 2003 à 508 500⁴⁷, l'excédent naturel s'élevant de +211 477 en 2003 à +256 200 en 2004.

Les naissances, issues de générations en moyenne encore assez nombreuses, sont en nombre relativement important. Les décès, au contraire, sont très réduits, car ils proviennent surtout des « petites » générations nées avant la guerre. D'où l'ampleur de l'excédent naturel.

En ajoutant un solde migratoire relativement élevé, 105 000 personnes pour l'année 2004, les réévaluations à la hausse des soldes migratoires antérieurs et l'ajustement statistique, la population de la France métropolitaine est estimée selon l'Insee à 60,561 millions au 1^{er} janvier 2005. Ce premier aspect de la démographie de la France est généralement perçu comme favorable.

Mais il y a un second volet dans le paradoxe, et cette seconde réalité peut parfois surprendre : en dépit des données précédentes, la France n'assure pas le remplacement de ses générations. Certes, la fécondité française n'est pas aussi basse que celle de ses grands voisins (Allemagne, Italie, Espagne...) mais le nombre des naissances est inférieur d'environ 12 % à l'effectif moyen des générations actuellement en âge de fécondité. Depuis le milieu des années 1970, il a manqué en moyenne de l'ordre de 100 000 naissances par an pour que soit assuré un simple remplacement des générations.

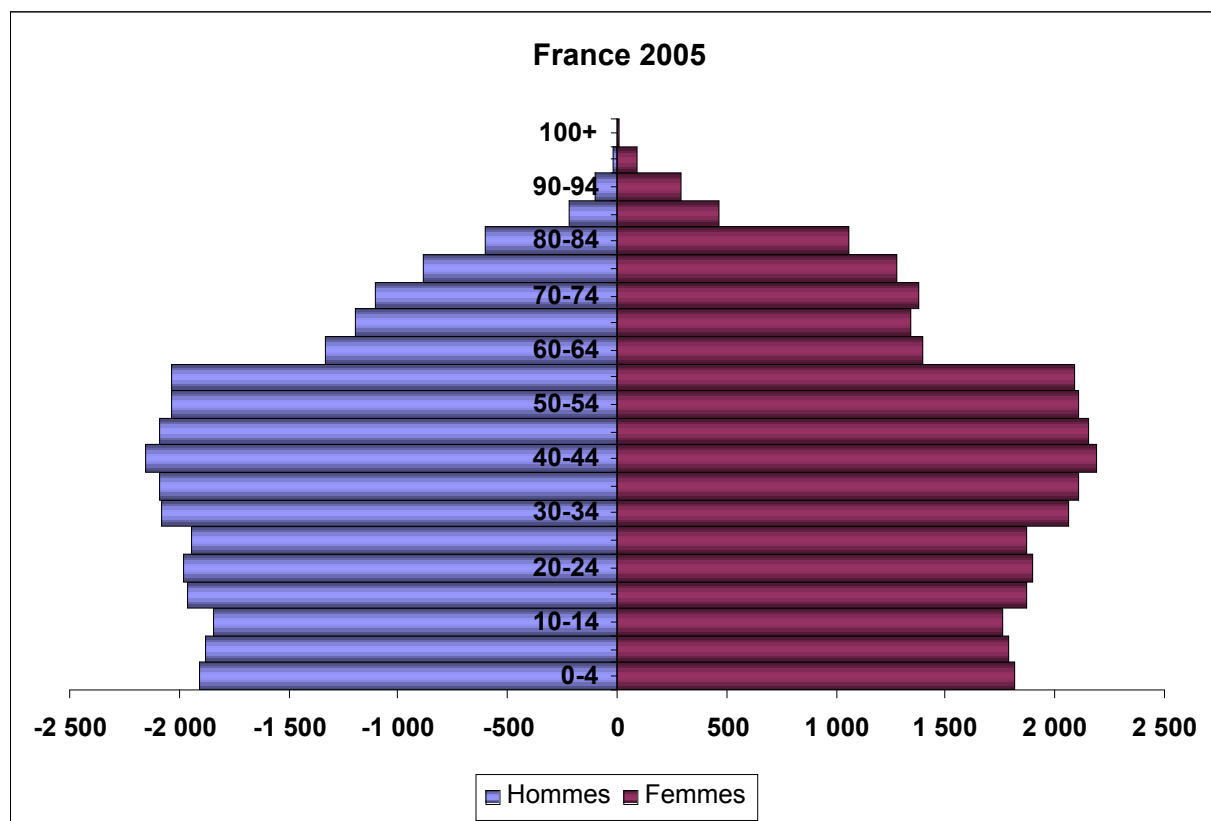
Tenir compte du second volet du paradoxe est important car le premier volet devrait, *ceteris paribus*, tendre à s'inverser. En effet, la baisse des naissances depuis 1974 entraîne déjà une certaine diminution de la population en âge de fécondité. À l'inverse, le vieillissement des générations nées à partir de 1946 va conduire à une hausse progressive du nombre des décès. Aussi l'excédent naturel pourrait-il être destiné à se réduire.

⁴⁶ Rochas, Jean-Édouard, « Le paradoxe démographique français », *Population et Avenir*, n° 672, mars-avril 2005.

⁴⁷ Quatre raisons expliquent un nombre de décès faible en 2004 :

1. Pas de renouvellement de la canicule.
2. Pas d'épidémie de grippe.
3. Bien des décédés de la canicule seraient normalement morts en 2004.
4. Indépendamment de tous ces faits, 2004 marque une nouvelle baisse des taux de mortalité par âge.

Figure 29 : Pyramide des âges de la France métropolitaine en 2005



La pyramide des âges de 2005 manifeste l'ampleur des perspectives du vieillissement, car les générations nombreuses nées après la Seconde Guerre mondiale approchent de l'âge de 60 ans. Toutefois, la réduction des générations de moins de 30 ans est beaucoup moins sensible en France que dans la moyenne européenne et la situation démographique française fait figure d'exception dans une Union européenne nettement plus vieillie et sensiblement moins féconde. La France se caractérise également par une espérance de vie élevée.

29. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle)

Période Territoire	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants)	Taux d'accroissement naturel (pour mille habitants)	Taux d'accroissement migratoire (pour mille habitants)	Solde migratoire (milliers)
1995-2000				
• France métropolitaine	• 3.7	• 3.7	• 0.7	• 44
• Union européenne (à 25)	• 3.2	• 0.7	• 2.5	• 837
2000-2005				
• France métropolitaine	• 4.1	• 3.1	• 1.0	• 60
• Union européenne (à 25)	• 3.3	• 0.7	• 2.6	• 1 191

30. Indice de fécondité (enfants par femme)

Période	France métropolitaine	Union Européenne
1995-2000	1.76	1.46
2000-2005	1.87	1.47

31. *Espérance de vie à la naissance (années) en 2005.*

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
France métropolitaine	79.4	75.8	83
Union européenne	78.1	74.8	81.1

32. *Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2005.*

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
France métropolitaine	53	28	25
Union européenne	48	24	25

Après le cru relativement élevé des « bébés 2000 »⁴⁸, les naissances se maintiennent à peu près depuis, occasionnant un léger regain par rapport aux cinq années précédentes⁴⁹. En France métropolitaine, on est passé ainsi de 731 400 naissances par an en moyenne sur la période 1995-1999 à 747 200 naissances par an sur la période 2000–2004. La fécondité de la France métropolitaine⁵⁰ occupe la seconde place en Europe (187 enfants pour cent femmes) derrière l'Irlande (198 enfants pour cent femmes). Des études approfondies⁵¹ montrent que cette particularité de la France tient notamment à la faible proportion de femmes restant sans enfant (10 % contre près de 22 % en Allemagne). La France est aussi plus tolérante que la moyenne des pays européens pour les naissances hors mariage (44 % en 2002 pour la France métropolitaine contre 29 % en moyenne communautaire).

C'est pourquoi les effectifs des jeunes générations sont plus importants en France qu'en moyenne communautaire, alors que la dépendance senior est conforme à la moyenne. En 2005, la population active potentielle (âge compris entre 15 et 64 ans par convention pour l'Union européenne et pour les Nations Unies) représente 39,456 millions, soit 65,2 % de la population métropolitaine (67,4 % pour la moyenne de l'Union européenne).

Concernant le vieillissement, la France se situe dans la moyenne européenne avec un peu moins de 17 % de sa population âgée de 65 ans ou plus en 2005. La gérontocroissance est rapide (plus de +1 % par an), mais le rythme du vieillissement est plus lent qu'en moyenne communautaire grâce à une fécondité moins abaissée.

33. *France métropolitaine : indicateurs de vieillissement 2005*

Territoire	Population de 65 ans ou plus en 2005 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2005	Progression de la proportion des 65 ans ou + par rapport à 1980 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 1980)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 1980-2005 (pourcentage)
France métropolitaine	10 046	16.6%	+2,6	133	+ 1.16%
Union européenne (à 25)	75 893	16.6%	+3,2	133	+ 1.13%

La population active potentielle (39,453 millions) représente 65,2 % de la population totale (67,4 % en moyenne pour l'UE 25). Elle s'est accrue de 5,1 millions entre 1980 et 2005, soit en moyenne de +0,93 % par an (+0,46 % en moyenne pour les 25 pays membres de l'Union européenne). Cet effet démographique s'est combiné avec une participation accrue au marché du travail, mesurée par la hausse du taux d'activité, des femmes en particulier. Aussi, depuis les années 1970, la pression de la demande d'emploi a-t-elle été forte sur le marché du travail. Bien que la première génération du renouveau démographique arrive en 2006 à l'âge de 60 ans, cet effet démographique n'est pas encore épuisé. Le rapport des effectifs des générations de 15 à 24 ans à celui des générations âgées de 55 à 64 ans laisse la France en mesure de pourvoir aux flux de départ en retraite.

⁴⁸ Dumont, Gérard-François, « L'année du dragon », *Population et Avenir*, n° 650, novembre-décembre 2000.

⁴⁹ INSEE Première, n° 1004, février 2005.

⁵⁰ Les statistiques « France entière », selon la terminologie de l'INSEE, sont accrues par les départements d'outre-mer dont la fécondité est nettement supérieure au seuil de remplacement des générations.

⁵¹ DUMONT G.-F., *Analyse des récentes évolutions démographiques en France*. Rapport réalisé pour la Caisse nationale d'allocations familiales. Population et Avenir, Décembre 2003, 58 p.

34. Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans) en 2005

Année	France métropolitaine	Union européenne (UE 25)
2005	112	109

Selon l'indice de remplacement des actifs, indicateur synthétique qui permet d'estimer si la structure démographique assure le remplacement des départs en retraite dans les 5 à 10 années à venir, la première génération du renouveau démographique sera remplacée dans toute l'Europe, et la France a encore en 2005 des flux d'entrée sur le marché du travail plus importants que ses flux en sortie.

Un marché du travail particulièrement dégradé

Si la situation démographique de la France n'est pas trop dégradée, la situation réelle du marché du travail y est moins bonne que la moyenne de l'Union européenne à 25, ce qui inclut des pays d'Europe centrale dans la comparaison. Certes, les indicateurs du chômage français se situent dans la moyenne communautaire, mais le chômage caché, constitué de personnes d'âge de la population active potentielle qui renoncent à participer au marché du travail en raison de la difficulté de trouver un emploi⁵² ou d'un statut social particulier, y est très important. En conséquence, la particularité française est d'avoir une population active particulièrement rétrécie sur la tranche d'âge des 25-54 ans⁵³. En conséquence, la France n'a pas encore atteint l'un des objectifs fixés à Lisbonne d'un taux d'emploi de 70 % des 15-64 ans à l'horizon 2010.

35. Situation du marché du travail au 3^e trimestre 2004.

Marché du travail	France métropolitaine	Union européenne (UE 25)
Taux d'activité des 15-64 ans	69,8 %	69,9 %
Taux de chômage	8,9 %	8,9 %
Taux d'emploi des 15-64 ans	63,6 %	63,7 %

Statistiques harmonisées, source Eurostat.

En outre, la France souffre d'un taux de chômage des jeunes élevé, dont le corollaire est leur éviction du marché du travail. **Moins de 3 jeunes français âgés de 15 à 24 ans sur 10 ont un emploi.** A l'autre extrémité de la pyramide des âges des actifs, le taux d'emploi des 55-64 ans est faible en France, avec un âge moyen de départ en retraite de 58 ans seulement. **Pas plus d'un Français âgé de 55 à 64 ans sur trois est en situation d'emploi.**

36. Situation de l'emploi des jeunes, des 55-64 ans et des femmes

Taux d'emploi 2003	France métropolitaine	Union européenne (à 25)
Taux d'emploi des 15-24 ans	29 %	37,6 %
Taux d'emploi des 55-64 ans	36,2 %	40,1 %
Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans	57,2 %	55,1 %

Source Eurostat, enquête LFS.

Tout se passe comme si la société française organisait une pénurie structurelle d'emploi en mettant sa jeunesse dans une file d'attente d'études sans perspectives et en évinçant au plus vite les actifs âgés du marché du travail pour préserver autant que possible le noyau des actifs ayant un emploi de 25 à 54 ans. Les dysfonctionnements structurels du marché du travail français ne se limitent nullement aux restructurations industrielles. Il est symptomatique que **la France arrive au dernier rang européen pour le taux d'emploi des diplômés du supérieur, 77,4 % contre 83,1 % en moyenne communautaire** ; elle fait même moins bien que ce futur membre de l'Union qu'est la Bulgarie... **En contrepartie, le taux d'emploi des femmes est plutôt plus élevé qu'en moyenne communautaire**, en particulier sur la tranche d'âge 25-54 ans. Pour celles âgées de 15 à 64 ans, le taux d'emploi est de 57,5 % en France⁵⁴, contre seulement 52,9 % en moyenne communautaire au 3^e trimestre 2004.

⁵² C'est ainsi que le taux de chômage pourrait augmenter même en cas d'une forte hausse du taux d'emploi, et même à cause d'elle, car une telle évolution souhaitable de l'emploi pourrait inciter de nombreuses personnes à aller s'inscrire à l'ANPE. Cet exemple montre le caractère critiquable de nos instruments de mesure.

⁵³ Le chômage caché concerne principalement les moins de 25 ans et les 55 ans ou plus qui ne sont pas en situation de recherche d'emploi et donc non compris dans la population active.

⁵⁴ Ces données peuvent aussi s'expliquer par un tertiaire non marchand relativement important en France.

6.3. DES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES CONTRASTEES A L'HORIZON 2030

Examinons tout d'abord les perspectives 2020 et 2030 telles qu'elles apparaissent dans le scénario médian des projections des Nations Unies. Puis, à partir de 2030, il devient intéressant de présenter une alternative au scénario médian. On s'intéressera en dernier lieu à l'horizon 2050 et aux incertitudes qui se profilent à ce terme.

Les projections pour 2020 et la question de la mobilisation des réserves de population active

Toute la population qui aura 15 ans ou plus au 1^{er} janvier 2020 est déjà née. En conséquence, l'horizon 2020 est assez rapproché pour qu'il ne soit pas nécessaire à cet horizon de prendre en considération des variantes.

Selon le scénario médian des Nations Unies, l'effectif projeté de la population de la France (métropolitaine) se situerait à 62,952 millions d'habitants, soit une croissance moyenne de +0,27 % par an.

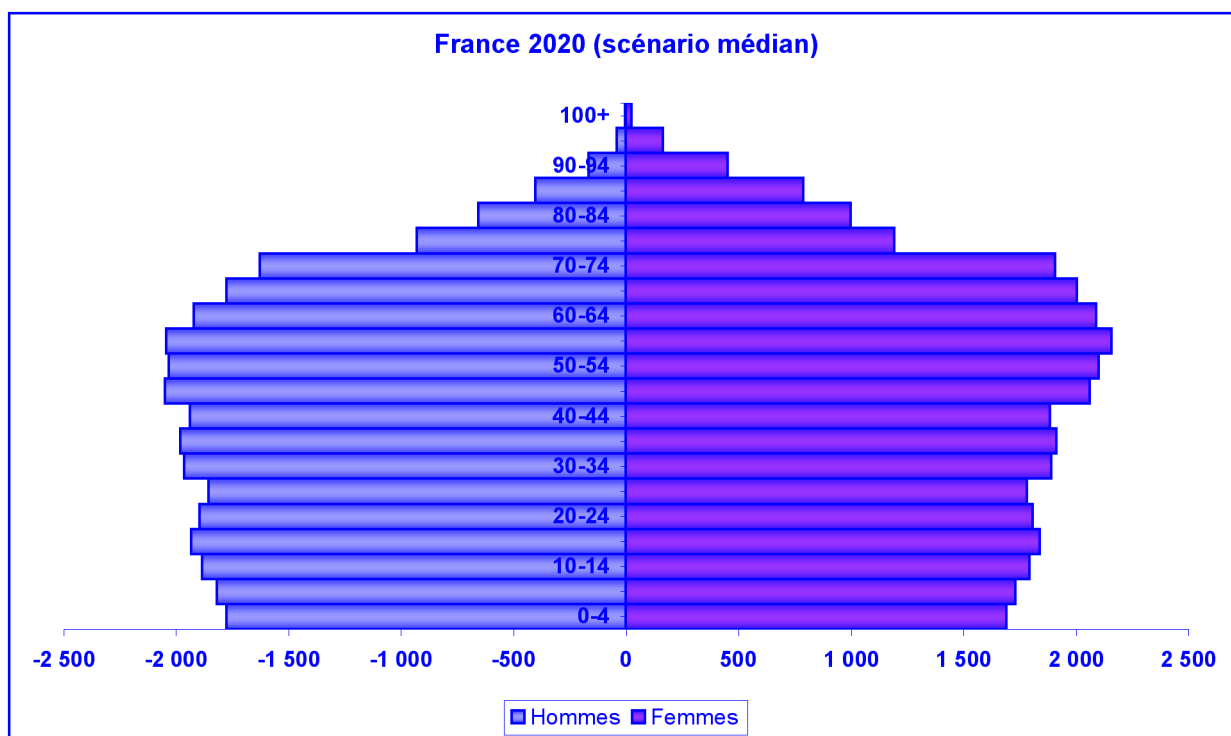


Figure 30 : Pyramide des âges de la France métropolitaine en 2020 (scénario médian des Nations Unies).

Ce scénario médian des Nations Unies retient trois hypothèses principales pour la France :

1. La fécondité est supposée diminuer à peine, et donc rester, à l'horizon 2020, moins inféconde que la moyenne communautaire.

37. Indice de fécondité (enfants par femme) selon le scénario médian.

Période	France métropolitaine	Union européenne (UE 25)
2020-2025	1.85	1.65

2. L'espérance de vie est supposée progresser de +2,5 ans d'ici 2020, faisant de la France l'un des pays bénéficiant d'une des meilleures longévités au monde, ce qui suppose que les revenus des seniors restent confortables et que la qualité du système de santé progresse encore.

38. *Espérance de vie à la naissance (années) selon le scénario médian.*

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
France métropolitaine 2020-2025	81.9	78.5	85.3
Union Européenne (UE 25) 2020-2025	81.1	78.3	83.9

3. Le solde migratoire est supposé se maintenir au niveau estimé des années 1990 de 60 000 entrées nettes par an.

Suivant ces trois hypothèses, la pyramide des âges projetée manifeste que le vieillissement serait le phénomène principal des années 2005-2020. L'âge médian augmenterait de +3,2 ans pour s'établir à 42,5 ans, suivant un rythme de vieillissement moins rapide qu'entre 1990 et 2005. L'indice de dépendance totale progresserait pour retrouver le niveau des années 1960 (61 %). La dépendance totale de la France serait donc plus importante que la moyenne communautaire, en partie parce que le nombre d'enfants resterait relativement élevé. Mais la dépendance juvénile reculerait légèrement (-1 point), et toute la progression de l'indice de dépendance totale (+8 points) proviendrait de la progression de la dépendance senior (+9 points), plus importante de 2005 à 2015 que la progression enregistrée entre 1945 et 2005 !

39. *Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2020 selon le scénario médian.*

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
France métropolitaine	61	27	34
Union européenne	54	22	32

La population active potentielle (15-64 ans) devrait compter 39,141 millions d'individus en 2020, soit 62,2 % de la population totale (moyenne UE 25 : 64,8 %), une proportion en baisse de 3 points par rapport à 2005. Cet effectif représente une perte de 315 000 personnes actives potentielles en 15 ans, soit un rythme de repli de l'ordre de -0,05 % par an (moyenne UE 25 : -0,16 % par an). Ce chiffre doit être rapproché de l'évolution constatée entre 1980 et 2005 : + 5,084 millions dans la population active potentielle, soit une progression de +0,93 % par an. Bien que la France soit dans une situation sensiblement plus favorable que la moyenne de l'Europe, **la pression démographique sur le marché du travail que la France a connue, des années 1970 au début des années 2000 va prendre fin, et l'évolution de la population active ne peut donc plus reposer que sur une flexion éventuelle des taux d'activité.**

Le rapport des effectifs des générations de 15 à 24 ans à celui des générations âgées de 55 à 64 ans pourrait passer en 2020 en dessous du niveau de remplacement. Cela signifie que l'effet démographique du vieillissement sur la population active deviendrait sensible en France vers 2020, alors que le reste de l'Europe serait confronté au problème de remplacement des départs à la retraite dès 2010 en moyenne.

40. *Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans) selon le scénario médian.*

Année	France métropolitaine	Union Européenne (UE 25)
2020	91	76

Il est difficile de présumer de la situation du marché du travail à 15 ans d'intervalle, et il n'existe pas de prévision d'activité sérieuse à des horizons aussi éloignés. Néanmoins, la démographie enseigne que **la France est**, de ce point de vue, **dans une situation particulière en Europe**. On peut avancer l'hypothèse, sous réserve d'investigations complémentaires, que **la pénurie globale de main-d'œuvre pourrait ne pas se faire sentir avant 2020, même si une pénurie peut toucher tel ou tel territoire ou tel ou tel secteur d'activité**. On dispose pour cela de trois indices concordants :

1. La pyramide des âges indique que la détérioration de l'indice de remplacement des actifs est progressive et modérée.
2. Il existe en France de très importantes réserves de progression de l'activité pour les jeunes entre 15 et 24 ans, comme le montre les taux d'emploi encore très bas de ces tranches d'âge.
3. Le flux des départs à la retraite se trouverait lissé par l'effet des réformes de 1993 et de 2003 qui encourage les salariés à allonger leur durée de cotisation pour bénéficier d'une pension à taux plein. Cela entraînerait une élévation progressive de l'âge moyen de départ effectif en retraite et reporterait ainsi les départs d'une fraction des générations nées après 1947.
4. Le taux de chômage français reste très élevé, ce qui signifie qu'il y a déjà d'importantes réserves immédiatement disponibles.

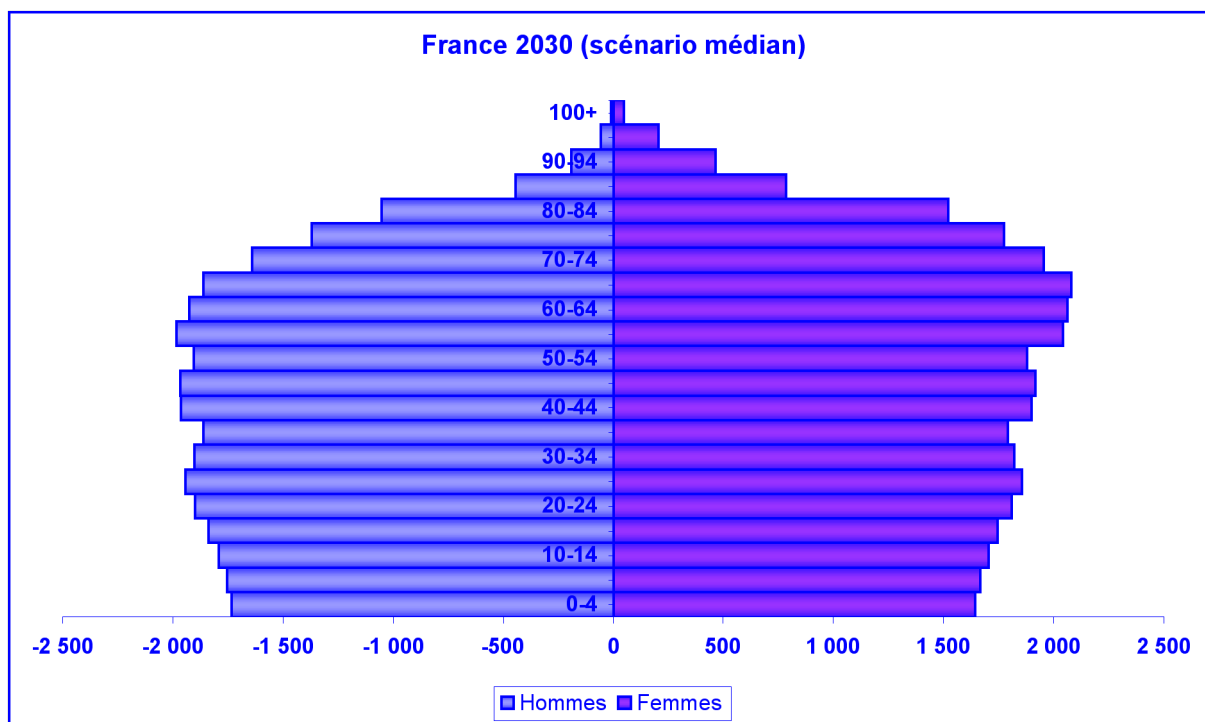
Pour ces différentes raisons, il est raisonnable de penser, d'un point de vue quantitatif, **que la France n'aurait pas besoin de recourir rapidement à une immigration de remplacement plus massive à moyen terme**. Cela

n'interdit pas de penser qu'un appel ciblé à des immigrants, dans les secteurs d'activité où des goulets d'étranglement vont inévitablement se faire jour, soit une solution raisonnable. Parallèlement, la France doit se préoccuper en priorité de mieux intégrer la deuxième génération issue de l'immigration, d'améliorer son taux de qualification et son taux d'emploi, deux indicateurs qui sont notoirement bas.

Des indices de dépendance inédits en 2030 selon le scénario tendanciel

Selon les projections démographiques, la décennie 2020–2030 est la période cruciale pendant laquelle les pays européens seront placés au pied du mur s'ils n'ont pas anticipé l'effet des modifications structurelles de leur population dans la période précédente. Qu'en est-il de la France ? Selon le scénario médian des Nations Unies, la population de la France (métropolitaine) pourrait atteindre l'effectif de 63,712 millions d'habitants en 2030, soit une croissance moyenne annuelle de 0,12 % par an entre 2020 et 2030.

Figure 31 : Pyramide des âges de la France métropolitaine en 2030 selon le scénario médian de l'Onu (révision



2004)

Toujours selon ce scénario médian, le vieillissement de la population de la France se poursuivrait entre 2020 et 2030. En effet, l'âge médian augmenterait encore de +1,5 an pour s'établir à 44 ans. Les indices de dépendance s'accroîtraient pour atteindre un niveau inédit de dépendance totale (68 %). Tandis que la dépendance juvénile resterait stable (27 %), la progression de l'indice total (+7 points) proviendrait exclusivement de la dépendance senior, qui atteindrait 41 %.

41. Indicateurs de vieillissement 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2030 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2030	Progression de la proportion des 65 ans ou plus par rapport à 2005	Indice de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)
France métropolitaine	15 446	24.2%	+7,6	154
Union européenne (à 25)	95 775	20.6%	+4	126

La gérontocroissance serait très rapide, puisque le nombre de seniors âgés de 65 ans ou plus progresserait de +54 % entre 2005 et 2030, après avoir augmenté de +31 % entre 1980 et 2005, pour comparer deux périodes de durée égale. Le « papy boom » serait plus rapide en France que dans la moyenne communautaire, cette dernière étant modérée en raison, d'une part, de la présence de pays nordiques déjà très vieillis et, d'autre part, de pays d'Europe centrale et orientale à longévité plus faible. A l'horizon 2030, en France, près d'une personne sur quatre pourrait avoir fêté son 65^e anniversaire.

Toujours en 2030, la population active potentielle (15-64 ans) compterait 37,978 millions d'individus, soit 60,3 % de la population totale (61,2 % pour l'UE 25), après une baisse de 2 points en dix ans, soit une perte de 1,163 millions de personnes de population active potentielle par rapport à 2020, soit encore un rythme de repli de l'ordre de -0,3 % par an (-0,6 % par an pour l'UE 25). La tendance à la baisse de la population active se ferait pleinement sentir, comme cela s'observe à travers l'indice de remplacement. En effet, le rapport des effectifs des générations de 15 à 24 ans à celui des générations âgées de 55 à 64 ans resterait à 91 % (73 % pour l'UE à 25), soit en dessous du seuil de remplacement des actifs. En conséquence, les jeunes et les seniors, mis à l'écart du marché du travail aujourd'hui, y entreraient ou y reviendraient plus facilement, à moins que l'économie de la France ne sombre dans une récession aggravée et ne détruise des emplois au même rythme que sa population active potentielle diminue⁵⁵. Mais, dans ce cas, c'est tout le scénario de projections qui deviendrait invraisemblable, car un tel effondrement économique ne peut qu'avoir de graves conséquences démographiques, comme un recul de l'espérance de vie, un affaïssissement plus intense de la fécondité. On entrerait alors dans un scénario qu'aucun institut de prévision n'a encore imaginé.

Les conditions et les effets du scénario à fécondité rehaussée

Contrairement à l'horizon 2020 pour lequel toute la population de 15 ans ou plus est déjà née, les différentes variantes des projections des Nations Unies commencent ensuite à avoir un effet sur la population active potentielle. Rappelons que, dans la révision 2004, les trois hypothèses de fécondité de la France sont 1,85 enfant par femme pour le scénario médian, 1,35 enfant par femme dans la variante « basse » et 2,35 enfants par femme dans la variante « haute ». La France est à 1,9 enfant par femme en 2004⁵⁶, un indice de fécondité dont on sait qu'il est sensible à divers effets de structure et de comportement. Une élévation de l'âge moyen à la maternité a pour conséquence de réduire l'indice. Or, en France, l'âge moyen à la maternité est passé de 26,5 ans en 1978 à 29,4 ans en 2004, soit un relèvement de 3 ans en un quart de siècle.

Par ailleurs, on a déjà souligné le caractère discutable de la variante « basse », non que la fécondité ne puisse plus diminuer en France, mais c'est la combinaison d'un tel effondrement de la fécondité et d'une espérance de vie en hausse qui semble improbable. La France n'est pas l'Italie ou l'Espagne. Les facteurs inhibiteurs de la fécondité dans ces pays méditerranéens, comme l'intolérance aux naissances hors mariage, ne s'observent pas en France. Une chute de la fécondité serait plutôt comparable à ce que connaissent les pays d'Europe centrale et orientale. Celle-ci résulte en fait d'une crise sociétale majeure, et elle s'accompagne d'un recul de l'espérance de vie, comme le montrent certains nouveaux États membres de l'Union européenne et, plus encore, les pays héritiers de l'Union Soviétique. Donc, on pourrait imaginer un scénario « bas » bien plus catastrophique que ne l'est la variante « fécondité basse » des Nations Unies.

Or, la prospective n'a pas d'intérêt si elle se contente de jouer les Cassandres. À quoi bon annoncer des catastrophes, quand on sait que le scénario tendanciel est déjà préoccupant ? **Il convient aussi de raisonner sur la base d'une alternative stratégique, représentant un futur souhaitable, et non seulement sur des variantes exploratoires nécessairement limitées.** Supposons donc que les hypothèses « centrales » de l'INSEE (1,8 enfant par femme de 2000 à 2050) soient largement sous-estimées et que la France améliore sensiblement ses comportements actuels, sachant par ailleurs que les enquêtes auprès des femmes sur le désir d'enfant indiquent une descendance souhaitée de 2,6 enfants par femme. Suivant cette éventualité, le rapport Taddei pose l'hypothèse **qu'une politique volontariste et ciblée en faveur des familles et des femmes ainsi qu'une réduction progressive du chômage permettraient une remontée progressive de la fécondité en France à un niveau de 2,3 enfants par femme.** Présentons donc la « variante haute » des Nations Unies (2,35 enfants par femme) comme une alternative souhaitable au scénario tendanciel, et réfléchissons aux conditions⁵⁷ de réalisation d'une telle alternative.

⁵⁵ Cf. Taddei Dominique, Alezard G, Billet J, Gevrey M, Quintreau B., *Scénarii et stratégie pour une France plus active*. Rapport et avis du Conseil économique et social 2004. 131 p. ; et Vimont, Claude, « La baisse de la population active diminuera-t-elle le chômage ? », *Population et Avenir*, n° 663, mai-juin 2003.

⁵⁶ En fait, la fécondité de la France s'est trouvée surestimée, surtout depuis 1999, en raison de l'absence d'ajustement statistique de la population, malgré la sous-évaluation incontestable du recensement de 1999 : Cf. Dumont, Gérard-François, « Les « disparus » du recensement », *Population et Avenir*, n° 647, mars-avril 2000. Il a fallu attendre près de six ans, en janvier 2005, pour voir l'Insee (Cf. *Bulletin mensuel de statistique*, février 2005) opérer un double ajustement de la population de la France, qui n'est sans doute pas le dernier.

⁵⁷ Sur ce point, nous renvoyons à l'ensemble des recommandations du rapport Taddei de 2004, aux chapitres 3 et 4 de ce rapport, en particulier aux pages 68 à 78 qui décrivent les politiques d'accompagnement à mettre nécessairement en œuvre pour que se réalise l'alternative d'une remontée de la fécondité au-dessus du seuil de remplacement des générations.

Cela suppose que la France enrayer un processus de privatisation des coûts de l'enfance et de socialisation des coûts liés à la retraite et au grand âge. La politique française doit être revue dans un sens favorable à l'emploi et à la famille, qu'il s'agisse des prestations familiales et de la question du logement⁵⁸, de l'assurance maladie, qui s'implique bien insuffisamment dans des logiques de prévention, ou encore des retraites dont la charge croissante tue la création d'emploi et génère du chômage en élevant impitoyablement le coût du travail, ce qui pousse les entreprises privées dans une course incessante à la productivité. Face à des moyens inévitablement limités et qui pourraient même se réduire, soit on cède à la pente naturelle et le risque de ce que Gérard-François Dumont a appelé, dans un livre paru en 1991, « Le festin de Kronos » est assuré, soit on concentre les moyens sur les priorités en suivant une orientation stratégique. C'est une question de lucidité politique, mais la responsabilité est évidemment très lourde au regard de l'histoire.

Toutefois, même si **le redressement de la fécondité apparaît comme une réponse impérative aux enjeux à long terme du vieillissement**, la gérontocroissance demeure inéluctable. Mesurons, selon la variante « haute » des projections des Nations Unies, l'impact du redressement de la fécondité sur la population active potentielle à l'horizon 2030 et sur les indices de dépendance qui en résultent. Ce scénario suppose donc que la France retrouve rapidement le niveau de remplacement des générations, puis qu'elle connaisse une sorte de « printemps démographique », à rebours de cette situation de fécondité inférieure au seuil de remplacement des générations que Gérard-François Dumont a, dans les années 1980, nommée « hiver démographique »⁵⁹. Il repose uniquement sur une hypothèse de fécondité plus forte, les autres hypothèses de mortalité et de migration restant inchangées.

42. Hypothèses de fécondité pour la France (1,87 enfant par femme en 2000-2005)

Période	Scénario Médian	Variante haute
2005-2010	1.85	2.1
2010-2015	1.85	2.25
2015-2020	1.85	2.35
2020-2025	1.85	2.35
2025-2030	1.85	2.35
2030-2035	1.85	2.35
2035-2040	1.85	2.35
2040-2045	1.85	2.35
2045-2050	1.85	2.35

43. France 2030 : Effet de la variante « haute » sur la structure par âge

Entité géopolitique et scénario	Population totale 2030 (milliers)	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Proportion des 0-14 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 15-64 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 65 ans ou plus (pourcentage) 2030
France métropolitaine, scénario médian	63 712	105	16,1%	59,6%	24,2%
France métropolitaine, variante haute	67 747	112	19,3%	57,9%	22,8%
Union européenne (UE 25), scénario médian	464 201	101	14,4%	61,2%	24,4%
Union européenne (UE 25), variante haute	493 057	108	17,5%	59,5%	22,9%

Le relèvement de la fécondité à 2,35 enfants par femme à l'horizon 2015 entraînerait une nouvelle période de croissance démographique et un rajeunissement sensible de la population par la base de la pyramide. La population augmenterait de 4 millions d'habitants, ce qui élargirait toutes les générations âgées de moins de 25 ans à l'horizon 2030. Cela aurait nécessairement un effet « rajeunissant » sur la population de la France, dont l'âge médian culminerait à 41,4 ans en 2030 avant de diminuer au-delà de cette date. La croissance démographique relancerait la consommation et soutiendrait l'activité économique.

⁵⁸ Cf. Lacaze, Jean-Paul, « Logement en France : une crise temporaire ou durable ? », *Population et Avenir*, n° 673, mai-juin 2005.

⁵⁹ Cf. Dumont, Gérard-François *et alii*, *La France ridée*, Paris, Hachette, seconde édition, 1986. Depuis les années 2000, l'expression est largement reprise dans différents rapports sans citer son inventeur, comme on oublie celui des « Trente glorieuses » (Jean Fourastié).

44. France : Age médian (années) mesurant l'effet rajeunissant du relèvement de la fécondité

Année	Scénario médian	Variante haute
2020	42.5	41.1
2025	43.3	41.3
2030	44	41.4
2035	44.6	41.2
2040	44.9	40.6
2045	45.2	40
2050	45.5	39.8

Le rajeunissement spécifique de la France se traduirait par un âge médian en baisse de 2,6 ans en 2030 par rapport à 2020 dans la variante haute comparée au scénario médian. Une conséquence **de ce rajeunissement serait d'entraîner un relèvement de l'indice de dépendance totale, car les personnes nées dans les classes creuses de la période 1975-2005 auraient à connaître simultanément une importante dépendance des personnes âgées issues de la gérontocroissance et une dépendance juvénile accrue par le relèvement de la fécondité, ce qui implique des arbitrages politiques délicats, ou le recours élargi à l'immigration.**

45. Indices spécifiques de dépendance 2030 (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/15-64 ans	Dépendance senior 65+/15-64 ans
France métropolitaine 2030 Scénario médian	68	27	41
France métropolitaine 2030 Variante haute	73	33	39
Union Européenne à 25 Scénario médian 2030	63	24	40
Union Européenne à 25 Variante haute 2030	68	29	39

Le redressement de la fécondité relèverait l'indice de dépendance totale de +5 points en France, comme dans l'ensemble de l'Union européenne, par rapport au scénario médian. La France serait particulièrement concernée par l'accroissement de la dépendance juvénile (+6 points contre +4 points en moyenne communautaire), qui est pour l'essentiel à la charge directe des familles, et bénéficierait en contrepartie d'une diminution de la dépendance senior (-2 points contre -1 point en moyenne communautaire), qui est en grande partie à la charge de la collectivité.

46. La France en 2030 : effet de la variante « haute » sur la population active potentielle

Entité géopolitique et scénario	Population de 15 à 64 ans 2030 (milliers) [effet fécondité]	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel de croissance 2020-2030 (pourcentage)	Proportion des 55-64 ans dans la population active potentielle (pourcentage)	Indice de remplacement (nbre. de 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
France métropolitaine, scénario médian	37 978	96	-0,3%	21,1%	91
France métropolitaine, variante haute	39 230 [+3,3%]	99	+0,02%	20,4%	110
Union européenne (UE 25), scénario médian	284 162	92	-0,6%	23,1%	73
Union européenne (UE 25), variante haute	293 537 [+3.3 %]	95	-0,27%	22,3%	87

Toujours dans cette hypothèse d'une fécondité nettement rehaussée, la réduction de la population active potentielle persisterait à l'horizon 2030 malgré l'élargissement des générations des 15-24 ans, l'effectif 2005 de la population des 15-64 ans serait maintenu et la relève des générations 1965-1975 qui partiront à la retraite après 2030 serait assurée à terme. De ce point de vue, la France est favorisée en Europe parce qu'elle part, en 2005, d'une pyramide des âges dont la base est plus élargie que la plupart des autres pays. Toutefois, la structure par âge de la population continuerait de poser problème à l'horizon 2030 si l'on adopte, comme la DARES et

l'INSEE⁶⁰, des hypothèses restrictives en matière de taux d'activité. En effet, les gros bataillons se concentreraient à la fois dans la classe des 55-64 ans et dans celle des 15-24 ans, deux classes d'âge qui participent en 2005 très peu au marché du travail. Considérant les perspectives d'allègement de la pression démographique sur le marché du travail dans les vingt-cinq prochaines années, on pressent que les hypothèses malthusiennes de l'INSEE et de la DARES ne peuvent se réaliser qu'en cas de déclin de l'offre d'emploi, donc d'une récession économique durable, qui semble incompatible avec une hypothèse de redressement de la fécondité.

6.4. DEUX SCENARIOS TRANCHES POUR LA POPULATION ACTIVE POTENTIELLE EN 2030

À ce stade du raisonnement, il convient de tirer les conclusions des observations précédentes et d'étudier deux scénarios contrastés pour la population active potentielle de la France à l'horizon 2030.

La France immobile du scénario tendanciel

Le premier scénario, qualifié de « scénario tendanciel », consiste à appliquer les taux de travail INSEE-DARES à la pyramide des âges 2030 du scénario médian des Nations Unies. Il implique donc que :

- La France ne réalise pas les objectifs de Lisbonne d'élévation du taux d'emploi.
- Les taux d'activité de 2005 sont reconduits avec très peu de changement, conformément aux projections INSEE-DARES.
- L'hypothèse implicite est que la France reste à un taux de chômage élevé aux alentours de 8 %, niveau observé dans l'ensemble de l'Union européenne en 2001 et seuil plancher que la France n'a pas réussi à franchir à l'apogée de la phase de croissance 1997-2000.

À partir de ces hypothèses, on mesure quelles sont les implications du scénario tendanciel en matière de création d'emplois, et si ces hypothèses sont cohérentes avec les hypothèses exogènes fixées sur la fécondité et l'espérance de vie. Ce « scénario tendanciel » est d'inspiration malthusienne puisque, comme le souligne le rapport Taddei, les prévisions de l'INSEE et de la DARES brossent le portrait d'un pays en crise. Elles supposent la perpétuation d'un chômage massif et prévoient le déclin économique.

En conséquence, l'emploi total stagnerait en France au niveau de 2005 et les taux d'emploi ne progresseraient que marginalement. Certes, le taux d'emploi des 55 à 64 ans augmenterait, conformément aux effets attendus de la réforme des retraites, mais le chômage persisterait, donc la morosité, ce qui concorde avec le fait que la fécondité resterait à un niveau insuffisant pour assurer le remplacement des générations. Un tel scénario signifierait que la France resterait « immobile » d'ici 2030.

L'effet structurel du vieillissement provoquerait même un léger recul des taux d'activité et d'emploi dans la population active potentielle. L'emploi total reculerait légèrement (-0,02 % par an) dans l'hypothèse où le chômage ne descendrait pas en dessous du seuil de 8 % de la population active. La seule évolution notable serait donc le relèvement du taux d'emploi des seniors (+6 points) sous l'effet de la réforme des retraites. Selon ce scénario tendanciel, on voit mal comment la France pourrait réussir à préserver son système social en l'absence de toute création d'emplois, c'est-à-dire financer des retraites de plus en plus nombreuses et une dérive structurelle des dépenses de santé que l'allongement de l'espérance de vie ne peut que renforcer, tout en indemnisant encore 2 millions de chômeurs et en s'efforçant de ne pas liquider complètement sa politique familiale. Ce scénario d'une France immobile est en complète contradiction avec la stratégie européenne de croissance (Lisbonne, Göteborg), mais peut-être très en phase avec une certaine actualité...

Un scénario d'alternative stratégique

Le second scénario, qualifié « d'alternative stratégique », consiste à appliquer les taux d'emploi fixés par les objectifs de Lisbonne à la pyramide des âges 2030 de la variante fécondité haute des Nations Unies. Il implique les éléments suivants :

- La France réalise les objectifs de Lisbonne et remplit ses engagements européens en faveur de la croissance, en entreprenant au besoin les réformes de structure requises pour y parvenir.
- Les comportements de participation au marché du travail, donc les taux d'activité, s'alignent sur les modèles de l'Europe du Nord (Pays-Bas, Danemark, Suède).
- L'hypothèse implicite est que le chômage se réduit à environ 3 %.

Ces hypothèses permettent de mesurer la croissance de l'offre d'emploi requise pour satisfaire la croissance de la demande. Explorons alors les éventuels besoins de la France en matière d'immigration de remplacement pour satisfaire une offre d'emploi en expansion à un rythme moyen de +0,5 % par an, de +1 % par an, ou de +1,5 %

⁶⁰ NAUZE-FICHET E., « Projections de population active en 2050 : l'essoufflement de la croissance des ressources en main-d'œuvre ». *Économie et Statistiques*, n° 355-356, 2002 pp. 73-104.

par an. Ce dernier chiffre correspond au rythme moyen de création d'emplois dans l'UE 15 en cycle de croissance (l'emploi a progressé en moyenne de +1,53 % par an dans les 15 pays de l'Union entre 1996 et 2001, contre +0,32 % par an durant la période 2001-2003).

Cet exercice est cohérent avec l'hypothèse de redressement de la fécondité, qui ne peut sans doute survenir que si la France réussit à créer des emplois, à améliorer le niveau de vie de ses citoyens et à résorber le chômage. Il est important également d'examiner si le niveau d'immigration tendanciel retenu (60 000 entrées par an) est compatible avec les besoins de la croissance.

47. Deux visages de la France métropolitaine à l'horizon 2030

Indicateur	France 2030 Scénario tendanciel	France 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (25 pays) Scénario tendanciel	Union européenne 2030 (25 pays) Alternative stratégique
Population active (millions) (référence 2003)	26,09 (26,66)	28,98 (26,66)	199,43 (211,65)	217,84 (211,65)
Taux d'activité des 15-64 ans (%) (référence 2003)	67,9 % (69,1%)	72,1 % (69,1%)	69,2 % (69,3%)	72,3 % (69,3%)
Taux de chômage de la population active de 15-64 ans (%) (référence 2003)	8,0% (9,5%)	3,1% (9,5%)	7,9% (8,9 %)	3,0% (8,9 %)
Emplois (millions) (référence 2003)	24,03 (24,12)	28,1 (24,12)	183,91 (192,81)	211,38 (192,81)
Taux d'accroissement annuel moyen de l'emploi 2005-2030	-0,02 %	+0,61 %	-0,19 %	+0,37 %
Taux d'emploi des 15-64 ans (référence 2003)	62,5 % (63,2 %)	69,9 % (63,2 %)	63,7 % (63%)	70,1 % (63%)
Dont taux d'emploi féminin de 15 à 64 ans (référence 2003)	58,4 % (57,2 %)	65,9 % (57,2 %)	58,1 % (55 %)	66,1 % (55 %)
Dont taux d'emploi des 15 à 24 ans (référence 2003)	29,2 % (29%)	49,8 % (29%)	42,1 % (40 %)	49,9 % (40 %)
Dont taux d'emploi des 55 à 64 ans (référence 2003)	42,4 % (36,2%)	47,3 % (36,2%)	40,4 % (37,5 %)	48,1 % (37,5 %)

Les conditions de la croissance

L'alternative stratégique est celle d'une France qui réussit à dépasser ses facteurs de blocage afin de renouer avec la croissance et la création d'emplois. Seule une politique entièrement tournée vers le développement économique et la résorption du chômage peut permettre à la France d'atteindre les objectifs de compétitivité et de croissance qui ont été fixés à Lisbonne. La France pourrait en effet créer 4 millions d'emplois en 25 ans, soit à un rythme de création somme toute modeste de +0,6 % par an, légèrement supérieur à celui de +0,5 % par an des années 1982-2003 (2,5 millions d'emplois créés), période qui a pourtant connu des hauts et des bas. L'objectif de 70 % des personnes de 15 à 64 ans en situation d'emploi requiert notamment un effort particulier d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Une meilleure articulation emploi-formation est donc l'un des principaux enjeux économiques et sociaux.

Dans le contexte émergent de l'économie de l'information fondée sur la connaissance, favoriser le développement d'un apprentissage fondé sur les savoir-faire et la capacité à innover dans les métiers de l'artisanat, de l'industrie, de la construction ou de la restauration est nécessaire. Néanmoins, une véritable stratégie de développement permettant une forte création d'emplois requiert une population de plus en plus qualifiée, et principalement des actifs ayant bénéficié d'une formation supérieure. Le mal français vient de ses vieilles traditions élitistes qui considèrent les universités comme des parkings pour soulager provisoirement les

files d'attente au guichet de l'ANPE, tandis que les grandes écoles constituent les « filières d'excellence » qui lui fournissent son élite.

Avec un taux d'emploi de 77,3 % de sa population active potentielle diplômée du supérieur, la France arrive au dernier rang de l'Europe des 25 pour l'insertion professionnelle de cette catégorie. Pourtant, la France a connu une progression considérable des niveaux d'accès à la formation supérieure en quelques générations. La proportion de diplômés du supérieur a progressé de +18,8 % en France en 30 ans (+9 % en moyenne communautaire) entre la génération des 55-64 ans et celle des 25-34 ans. Une telle progression peut être perçue comme une opportunité pour profiter du développement de la nouvelle économie de l'information et de la communication basée sur la connaissance.

Mais la mauvaise insertion professionnelle des jeunes diplômés français crée un risque nouveau : que cet effort d'éducation profite à d'autres pays que la France par l'émigration. Il est urgent d'adopter un système de formation supérieure plus modulaire, avec des passerelles entre la vie active et la formation et un système d'enseignement dont le but principal n'est plus, comme hier, de sélectionner une élite dans des classes d'âge supposées à tort pléthoriques, mais de permettre à chacun de construire ce qu'il peut à partir de ses compétences propres. Jusqu'à présent, la France a surtout favorisé un modèle de gouvernance de plus en plus procédural, voire bureaucratique, reposant au départ sur la sélection d'une élite républicaine par un système de concours nationaux aux critères très sélectifs. Un tel système a un coût humain élevé, en raison du déclassement de tous les recalés du système de sélection. Il devient incompatible avec une diminution des effectifs des jeunes générations et des problèmes de remplacement des actifs âgés sur le marché du travail.

Dans le contexte international de libre circulation *de jure* et d'unification *de facto* du marché du travail européen, un nombre croissant de jeunes sont en situation de « zapper » non seulement entre les entreprises et les métiers, mais aussi entre les pays. Vu les piètres conditions du marché français du travail, des jeunes diplômés sont aujourd'hui incités à travailler plusieurs années à Londres ou à Dublin où ils bénéficient souvent d'une embauche rapide, d'une meilleure rémunération et d'une promotion également rapide en cas de satisfaction. Des jeunes chercheurs trouvent intérêt à s'expatrier aux États-Unis d'Amérique, comme nous le verrons dans la partie III de cette étude portant notamment sur la mobilité internationale des travailleurs qualifiés au sein de la zone OCDE. Mais la France aurait aussi bien tort aussi de se priver de ces jeunes talents dans les prochaines années, car si une seule chose est certaine, c'est que la file d'attente à l'entrée du marché du travail va se raccourcir après 2010. Dans ce contexte, une réforme approfondie des structures de l'enseignement supérieur s'impose comme une priorité nationale urgente, en d'inspirant des pays les plus performants, comme la Finlande. Elle permettrait notamment d'adapter le système français de formation supérieure à l'ère de la rareté des ressources humaines qui s'annonce.

Le taux d'emploi des 55-64 ans doit également progresser. Il s'élèverait de +6 points d'ici 2030 selon le scénario tendanciel, mais l'alternative stratégique demande un effort supplémentaire de +5 points, ce qui requiert un accompagnement politique pour améliorer leur insertion professionnelle. Des dispositifs, comme la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs les plus âgés, prennent acte de la discrimination à l'embauche à l'encontre des personnes de plus de 50 ans. Mais ces pratiques devraient disparaître progressivement avec la raréfaction des candidats plus jeunes. En 2005, les 55-64 ans représentent 17,4 % de la population active potentielle, mais ils seront entre 20,4 % de cette population en 2030 selon le scénario alternatif et 21,1 % dans le scénario tendanciel. Leur proportion dans la population active doublerait pour atteindre environ 15 % des actifs à l'horizon 2030. Dans ce contexte, aménager la politique de gestion des âges dans l'entreprise, et donner un accès plus large à la formation continue (la France se situe ici encore en dessous de la moyenne européenne pour la proportion des 25-64 ans qui ont accès à un dispositif de formation : 7,4 % en 2003 contre 9 % en moyenne communautaire⁶¹) sont des impératifs. Il convient aussi d'adapter les conditions de travail pour réduire le recours aux congés maladie pour les salariés les plus âgés.

La comparaison avec la moyenne communautaire permet d'apprécier l'effet démographique sur la croissance en France. En terme de croissance de l'emploi total, l'Hexagone se situerait entre 0,14% et 0,19 % au-dessus de cette moyenne, tant dans le scénario tendanciel que dans l'alternative stratégique. Il convient cependant de ne pas se réjouir trop vite de cet avantage relatif potentiel, car une proportion croissante des emplois français dépend en fait du niveau des exportations à l'intérieur de l'Union. Que l'économie européenne entre en récession sous l'effet d'un frein démographique ne peut que nuire à l'économie de la France et, en fin de compte, l'avantage démographique comparatif peut se retourner contre la France et contribuer à un taux de chômage plus élevé en France, faute de croissance économique sur le continent, à moins que les entreprises françaises ne compensent la faiblesse des débouchés européens par d'autres hors d'Europe.

⁶¹ Source Eurostat, enquête LFS 2003.

Alternative stratégique, immigration de remplacement et limites de la croissance

Selon nos calculs, en mobilisant ses réserves de population active, la France est en position d'assurer la création de 4 millions d'emplois à l'horizon 2030 sans recourir à une immigration quantitativement plus importante que le niveau tendanciel des années 1990, soit 60 000 entrées nettes par an. Supposons désormais que la France veuille accentuer sa création de richesses, améliorer davantage les conditions de vie de ses habitants et son rôle en Europe et dans le monde. Il faudrait alors augmenter le nombre d'emplois dans de plus grandes proportions, soit 1% par an dans l'hypothèse 2 et 1,5% par an dans l'hypothèse 3, et alors s'interroger sur la migration de remplacement selon un raisonnement qui, comme dans la révision 2004 des projections des Nations Unies, n'a pas pour but de défendre l'ouverture des frontières à une immigration très large, mais plutôt de démontrer par l'absurde quelles sont les limites de la croissance.

48. Effet des scénarios contrastés sur les migrations de remplacement à l'horizon 2030

Indicateur	France 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (à 25) Alternative stratégique
Migration nette annuelle (hypothèse ONU en milliers)	60	600
Hypothèse de nombre de migrants par emploi (référence 2005)	2,3 (3)	2,3 (2,5)
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 1 d'une création d'emplois de +0,5 % par an (milliers)	0	+50
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 2 d'une création d'emplois de +1 % par an	+180	+2 700
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 3 d'une création d'emplois de +1,5 % par an	+550	+5 570

Dans l'hypothèse 2, qui revient à doubler le taux de création d'emploi de +0,5% par an à +1 % par an, le relèvement de la fécondité à 2,3 enfants par femme ne suffirait pas à satisfaire toute l'offre de travail d'ici 2030, même si le chômage disparaissait entièrement. La France serait confrontée à des pénuries de main-d'œuvre car l'effet de la baisse de la fécondité en dessous du seuil de remplacement des générations de 1975 à 2005 est tel qu'à l'horizon 2030, il manquerait 2,8 millions d'actifs pour pourvoir les emplois offerts dans l'hypothèse d'une croissance moyenne de +1 % par an sur la période. En comptant 10 actifs pour 23 immigrants, l'immigration de remplacement⁶² totale s'élèverait à 4,5 millions d'arrivées sur 25 ans, soit 240 000 par an au lieu des 60 000 prévues.

En examinant désormais l'hypothèse 3, une croissance de l'emploi au rythme moyen de +1,5 % par an, l'immigration de remplacement nécessaire devient plus importante, 6 millions d'emplois vacants à pourvoir nécessitant de relever le solde migratoire à 550 000 entrées supplémentaires chaque année.

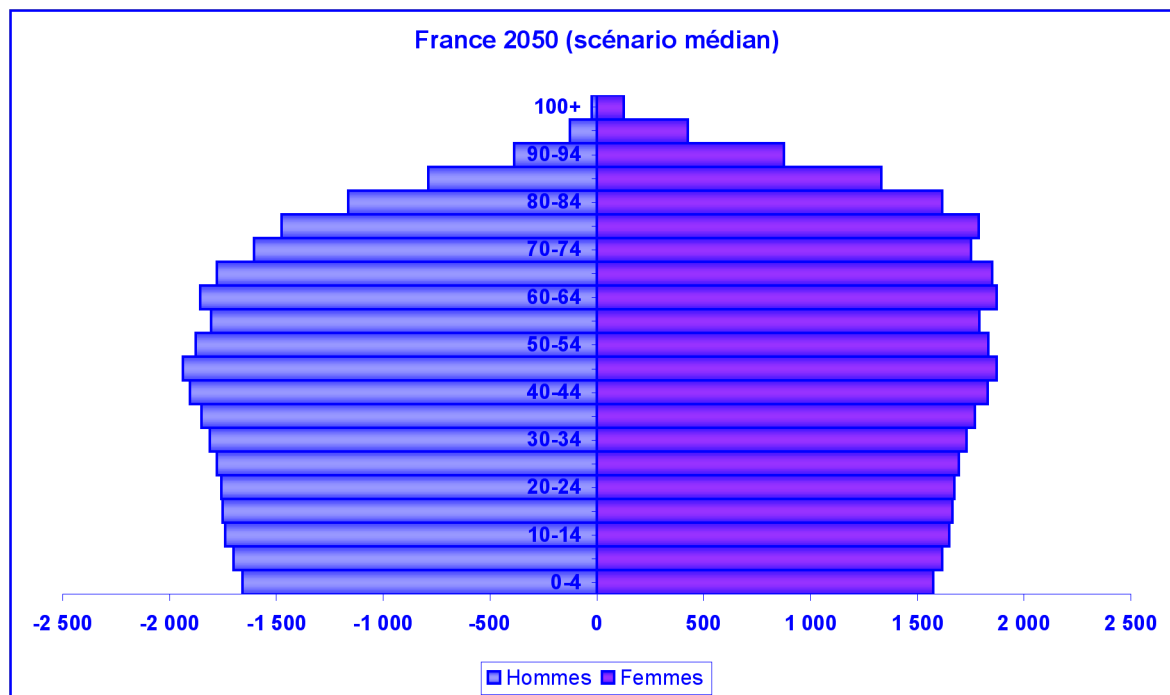
Ce qui précède permet principalement de démontrer que **la France ne peut plus générer de croissance économique sans d'importants gains de productivité**, bien qu'elle soit encore dans une situation démographique moins défavorable que la moyenne communautaire.

6.5. LES PERSPECTIVES POUR LA FRANCE A L'HORIZON 2050 ET LES EFFETS A LONG TERME DE LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE ACTUELLE

Suivant le scénario médian qui maintient la fécondité à 1,85 enfant par femme et l'immigration à 60 000 entrées par an, la France métropolitaine, après avoir connu son **maximum de population en 2036** (63,85 millions d'habitants), commencerait à perdre de la population dans la dernière décennie disponible des projections des Nations Unies. La population de la France atteindrait l'effectif de 63,115 millions d'habitants en 2050, après un accroissement moyen annuel de -0,05 % par an entre 2030 et 2050.

⁶² Dans l'hypothèse où la composition par âge, par sexe et par qualification professionnelle de ces entrées nettes correspond aux besoins du développement économique.

Figure 32 : France métropolitaine, Pyramide des âges en 2050 selon le scénario médian de l'Onu (révision 2004).



Toujours selon le scénario médian des Nations Unies, le vieillissement de la population de la France se poursuivrait entre 2030 et 2050. L'âge médian progresserait encore de +1,5 an pour s'établir à 45,5 ans. Les indices de dépendance augmenteraient pour atteindre un niveau jamais vu de dépendance totale (74 %). Tandis que la dépendance juvénile ne progresserait que d'un point (28 %), le taux de dépendance senior s'accroîtrait de +6 points, atteignant 47 personnes âgées de 65 ans ou plus pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans.

La population active potentielle (15-64 ans) compterait 36,065 millions d'individus en 2050, soit 57,1 % de la population totale (56,5 % dans l'UE 25), une proportion en baisse de 3 points entre 2030 et 2050. Cet effectif représenterait une perte de 1,913 million de personnes dans la population active potentielle par rapport à 2030, soit un rythme de repli de l'ordre de -0,34 % par an (-0,55 % par an dans l'UE 25). La pression démographique à la baisse de la population active serait telle que l'on imagine sans peine le maintien en activité d'une partie des 65-74 ans selon un scénario « à la japonaise ». Précisons néanmoins que, contrairement aux horizons 2020 et 2030, les projections de population active potentielle à l'horizon 2050 sont très dépendantes de l'évolution de la fécondité dans les prochaines années. Il n'est donc pas justifié de trop les détailler, car les hypothèses trop

nombreuses rendent toute extrapolation très conjecturale sans pour autant permettre de tirer des conclusions plus fermes pour l'action que les projections à l'horizon 2030. Mais il est acquis que l'impact des différentes variantes sur la population active potentielle est très fort.

Synthétisons désormais les trois scénarios des Nations Unies pour 2050 afin de dégager quelques enseignements.

49. France métropolitaine : projections démographiques à l'horizon 2050

Projections	Population totale	Population 15-64 ans	Pourcentage des 15-64 ans
Scénario médian	63 116	36 067	57.1
Variante haute	72 785	41 120	56.5
Variante basse	54 342	31 078	57.2

Selon l'hypothèse « haute », la population de la France de 2050 serait supérieure de 18,4 millions (soit un tiers de population en plus) à l'hypothèse « basse », entièrement en raison d'une fécondité supérieure de 1 enfant par femme, puisque les autres hypothèses de mortalité et de migration sont sans changement. Quant à la population active potentielle (les 15-64 ans), elle serait, dans l'hypothèse « haute », supérieure de 10 millions (encore un tiers de plus) à l'hypothèse « basse ». Mais sa proportion dans la population totale ne varie guère dans les trois scénarios. **À long terme, les perspectives démographiques sont largement ouvertes, excepté pour la gérontocroissance, qui est incontournable**, car les classes pleines du renouveau démographique, qui a duré trente ans en France (1945-1975), n'auront pas entièrement disparu en 2050. C'est une quasi-certitude, car toute la population âgée de 45 ans ou plus en 2050 est déjà née. En effet, dans un pays où l'espérance de vie à la naissance est supposée atteindre 85 ans à cette époque, les générations nées après 1965 seront encore largement intactes en 2050. **En revanche, le vieillissement dépend de l'évolution de la base de la pyramide.** Selon le scénario médian, la moitié des Français auraient plus de 45,5 ans en 2050. Dans la variante haute, l'âge médian ne serait que de 39,8 ans, à peine plus élevé qu'aujourd'hui. En revanche, la variante « fécondité basse », à 1,35 enfant par femme, entraînerait un vieillissement exceptionnel, avec un âge médian de 51,3 ans.

L'enseignement de ces perspectives éloignées est surtout que les transformations structurelles causées fondamentalement par l'allongement de la vie posent des problèmes à très long terme et qu'ils ne doivent donc pas être sous-estimés. On a trop longtemps, en France, reporté les décisions à plus tard en se reposant sur une situation démographique relativement confortable par rapport à celle de nos voisins européens. Mais si la démographie de la France diffère de la moyenne européenne, il sera nécessaire de s'adapter aux réalités, et plus tôt les réformes structurelles seront entreprises, moins elles seront douloureuses pour la collectivité nationale.

Chapitre 7. Allemagne : le modèle remis en cause

Dans ces années 2000, l'Allemagne est en crise, crise démographique et crise économique. Ce pays est tout d'abord et principalement affligé par une fécondité qui reste très déprimée : on y compte plus de cercueils que de berceaux et seule l'immigration y préserve une légère croissance démographique. En outre, l'économie de l'Allemagne est très handicapée par le lourd héritage des Länder de l'Est étouffés par 40 ans de collectivisme. Selon le scénario médian de l'ONU, le maximum de population est prévu pour 2007, puis la baisse projetée de la population resterait faible jusqu'en 2050 en raison d'une hypothèse d'immigration plus importante que dans les autres pays européens. Le premier problème économique de l'Allemagne est de dynamiser l'économie de ses régions orientales, mais ce n'est pas le seul handicap structurel qui affecte ce pays.

Face à une économie allemande globalement en panne, les facteurs démographiques rendent un retour à la croissance improbable sans des réformes de structure considérables. L'Allemagne doit tout d'abord lutter contre le chômage et réorienter sa politique en accordant une priorité absolue au soutien aux familles. Elle peut aussi recourir plus largement à l'immigration de remplacement et relever le niveau de formation supérieure de sa population en réorientant ses priorités économiques de l'industrie vers les services. Potentiellement, l'Allemagne est le pays malade de l'Europe.

7.1. RETROSPECTIVE 1950–2005 : UNE POPULATION PORTEE PAR L'IMMIGRATION ET FREINEE PAR LA SOUS-FECONDITE

L'Allemagne est la nation la plus peuplée d'Europe occidentale comme de l'Union européenne. Un regard rétrospectif sur un peu plus d'un demi-siècle d'histoire démographique montre que ce pays a gagné un peu plus de 14 millions d'habitants entre 1950 et 2005 (+21 %), mais que sa population est pratiquement stationnaire depuis 1995.

De 1950 à 1970, l'accroissement démographique est rapide en raison d'un excédent des naissances sur les décès et d'une fécondité supérieure au seuil de remplacement des générations. Durant cette période, l'espérance de vie progresse sensiblement et la mortalité infantile se réduit. Comparée à la France, l'Allemagne de cette période apparaît simplement plus peuplée et plus urbanisée, mais sa dynamique démographique est moindre. Après les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, le « miracle » économique allemand (à l'Ouest) manque de main-d'œuvre, malgré les millions d'immigrés fuyant, jusqu'à la construction du mur de Berlin⁶³ en 1961, la République démocratique allemande sous régime soviétique. L'Allemagne fait appel à une immigration importante de 1955 à 1975, comparable, d'un point de vue quantitatif, à celle de la France, mais avec des origines géographiques différentes : Turquie et certains pays des Balkans, principalement.

Bien que divisée en deux entités politiques très différentes, l'Allemagne traverse globalement une période de stabilisation démographique de 1970 à 1985⁶⁴, essentiellement en raison du fléchissement rapide de la fécondité qui tombe à moins de 1,5 enfant par femme. À partir de la crise pétrolière de 1973, le recul de la fécondité est suivi d'une moindre immigration, et même d'un léger courant d'émigration provoqué par les difficultés croissantes de l'Allemagne de l'Est communiste.

L'effondrement du bloc communiste entraîne un afflux sans précédent d'immigrants en Allemagne, entre 1989 et 1995, avec l'arrivée des *Aussiedler* (« rapatriés tardifs »), essentiellement de l'ex-URSS. Cette immigration massive supplée temporairement à l'extrême faiblesse de la fécondité qui diminue encore en Allemagne orientale à la suite de l'implosion du système communiste.

La stagnation économique et la diminution attendue des flux d'*Aussiedler* expliquent que l'apport migratoire, bien que significatif, se soit réduit après 1995. Et la fécondité ne s'est toujours pas redressée au-dessus de son niveau très faible de 1,3 enfant par femme. En conséquence, le solde naturel est déficitaire depuis 1990 et seule l'immigration alimente aujourd'hui la croissance, d'ailleurs faible, de la population de l'Allemagne.

⁶³ Dumont, Gérard-François, « Le mur de Berlin », *Panoramiques*, n° 67, 1^{er} trimestre 2004.

⁶⁴ Avec des différences entre l'Ouest et l'Est, lorsque ce dernier décide en 1976 une politique familiale qui redresse temporairement la fécondité.

Du fait de cette histoire démographique heurtée, les structures par âge ont évolué de manière sinueuse. De 1950 à 1970, comme en France, l'indice de dépendance globale s'accroît, mais dans une moindre mesure, car le renouveau démographique d'après-guerre a été moins important en Allemagne. La dépendance senior augmente davantage car la population active potentielle est réduite par les conséquences de la Seconde Guerre mondiale. De 1970 à 1985, la dépendance totale se réduit encore lorsque les classes pleines du renouveau démographique d'après-guerre entrent dans la population active potentielle et que les classes creuses nées au début du XXe siècle et décimées par les deux guerres arrivent dans le troisième âge. Alors le dividende démographique en faveur de la population potentiellement active soutient sans doute la puissance de l'économie allemande, fortement exportatrice, dans ces années-là, mais la comparaison avec la France montre que l'indice de dépendance totale de l'Allemagne se situe 8 points en dessous de celui de la France, en raison du faible nombre d'enfants et d'adolescents.

Puis le déficit des naissances finit inévitablement par exercer des effets sur les années 1985-2005 et l'indice de dépendance senior s'accroît de 7 points dans ces deux décennies. Bon indicateur du vieillissement de la population de l'Allemagne, l'âge médian était resté à peu près stable aux alentours de 34,5 ans entre 1955 et 1970. Entre 1970 et 2005, il augmente de +7,8 ans, contre +7 ans en France sur la même période. En 2005, l'Allemagne fait figure de pays fortement vieilli, notamment en raison d'une fécondité très faible, qui induit moins de berceaux que de cercueils.

50. Population de l'Allemagne

Année	Population (milliers)	Population urbaine (%)
1950	68 376	71.9
1955	70 326	74.1
1960	72 815	76.1
1965	75 964	77.9
1970	78 169	79.6
1975	78 674	81.2
1980	78 289	82.6
1985	77 685	84
1990	79 433	85.3
1995	81 661	86.5
2000	82 344	87.5
2005	82 689	88.5

51. Mouvement démographique en Allemagne (taux pour mille habitants)

Période	Taux moyen annuel d'accroissement total	Taux brut moyen annuel de natalité	Taux brut moyen annuel de mortalité	Taux moyen annuel d'accroissement migratoire
1950-1955	5.6	16	11.1	0.7
1955-1960	7	16.5	11.6	2.1
1960-1965	8.5	17.8	11.8	2.5
1965-1970	5.7	15.9	12.3	2.1
1970-1975	1.3	11.4	12.3	2.2
1975-1980	-1	10.3	12.2	0.9
1980-1985	-1.6	10.8	12.1	-0.3
1985-1990	4.5	11.1	11.6	5
1990-1995	5.5	10	11.2	6.7
1995-2000	1.7	9.5	10.6	2.8
2000-2005	0.8	8.5	10.3	2.6

52. Fécondité et espérance de vie en Allemagne

Période	Indice de fécondité (enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (années)	Espérance de vie des hommes (années)	Espérance de vie des femmes (années)
1950- 1955	2.16	67.5	65.3	69.6
1955- 1960	2.30	69.1	66.6	71.5
1960- 1965	2.49	70.3	67.4	72.9
1965- 1970	2.32	70.8	67.8	73.6
1970- 1975	1.64	71.0	67.9	73.8
1975- 1980	1.52	72.5	69.0	75.5
1980- 1985	1.46	73.8	70.3	76.8
1985- 1990	1.43	74.8	71.7	78.2
1990- 1995	1.31	76.2	72.6	79.1
1995- 2000	1.34	77.5	74.2	80.4
2000- 2005	1.32	78.6	75.6	81.4

53. Indices spécifiques de dépendance en Allemagne (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Année	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0 à 14 ans/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
1950	49	35	14
1955	47	31	16
1960	49	32	17
1965	55	35	19
1970	59	37	22
1975	57	34	23
1980	52	28	24
1985	44	23	21
1990	45	23	22
1995	46	24	23
2000	47	23	24
2005	49	21	28

54. Age médian de la population en Allemagne

Année	Age médian (années)
1950	35.4
1955	34.5
1960	34.7
1965	34.4
1970	34.3
1975	35.4
1980	36.4
1985	37.1
1990	37.7
1995	38.4

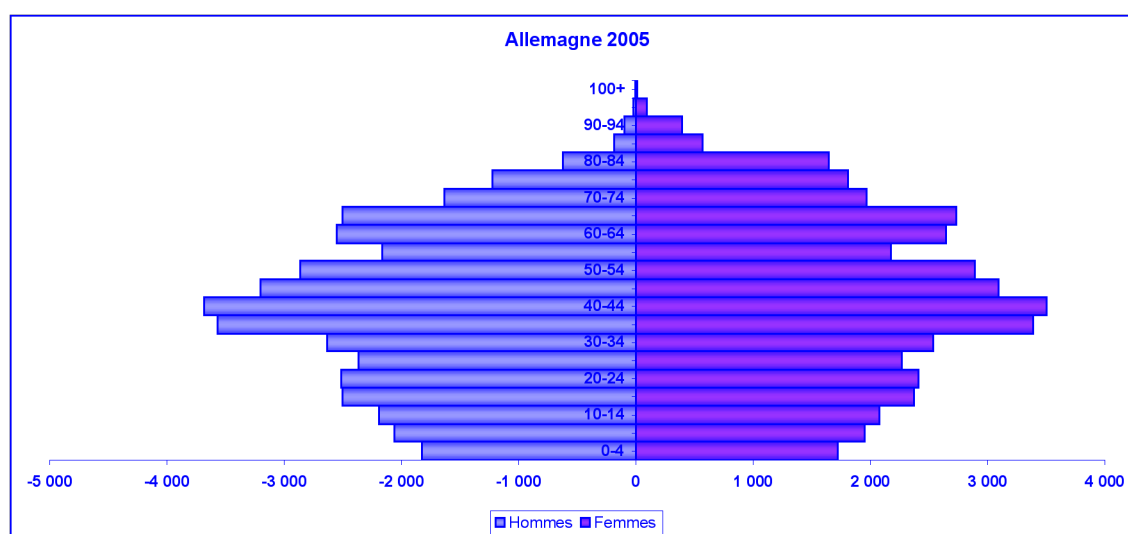
2000	40
2005	42.1

7.2. 2000-2005 : UN GEANT FRAGILISE AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE

L'Allemagne se trouve dans une situation démographique dégradée en raison d'une fécondité très faible. Sa crise démographique est en partie régionale, car la situation des cinq Länder issus de l'ancienne Allemagne de l'Est s'est encore plus détériorée depuis 1990. Mais elle est aussi structurelle, car l'Allemagne occidentale est également très peu féconde.

Une démographie en crise, dégradée par la réunification

Figure 33 : Pyramide des âges de l'Allemagne en 2005



La pyramide des âges de 2005 porte encore les traces d'une histoire mouvementée, surtout dans les tranches d'âge supérieures à 60 ans. Elle témoigne de la relative brièveté du renouveau démographique d'après-guerre en Allemagne et du recul très accentué et durable de la fécondité, qui explique que les générations nées après 1970, âgées en 2005 de moins de 35 ans, sont beaucoup moins nombreuses que les générations précédentes. Le recul de la fécondité se traduit donc par une base de la pyramide très nettement rétrécie en deux phases. Les générations nées entre 1970 et 1990 comptent environ 5 millions de personnes par tranche quinquennale, puis l'effectif de chaque génération recule fortement après 1990, à la suite de la chute du communisme à l'Est et de la réduction des générations de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants.

55. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle)

Période Territoire	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants)	Taux d'accroissement naturel (pour mille habitants)	Taux d'accroissement migratoire (pour mille habitants)	Solde migratoire (milliers)
1995-2000				
• Allemagne	• 1.7	• -1.1	• 2.8	• 227
• Union européenne (UE25)	• 3.2	• 0.7	• 2.5	• 837
2000-2005				
• Allemagne	• 0.8	• -1.8	• 2.6	• 220
• Union européenne (UE25)	• 3.3	• 0.7	• 2.6	• 1 191

56. Indice de fécondité (enfants par femme)

Période	Allemagne	Union européenne
1995-2000	1.34	1.46
2000-2005	1.32	1.47

57. *Espérance de vie à la naissance (années) en 2005*

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Allemagne	77.5	74.2	80.4
Union européenne	78.6	75.6	81.4

58. *Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2005*

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
Allemagne	49	21	28
Union européenne	48	24	25

L'Allemagne fait donc partie, depuis 1972, des pays d'Europe **dont le solde naturel est déficitaire**. Avec 710 000 naissances en 2003, l'Allemagne compte moins de berceaux que la France, avec pourtant plus de 20 millions d'habitants supplémentaires. **La fécondité se situe à près de 0,15 enfant par femme en dessous de la moyenne communautaire, et l'espérance de vie à la naissance est aussi relativement faible** (1,1 an de moins qu'en moyenne communautaire) du fait des Länder de l'Est qui souffrent d'un déficit d'espérance de vie masculine comme l'ensemble des pays post-communistes, même si le problème est atténué en Allemagne. Néanmoins, le déficit naturel s'est trouvé comblé ces dernières années par un excédent migratoire de l'ordre de 220 000 entrées nettes par an, notamment grâce aux « rapatriés tardifs ».

Pour expliquer la très faible fécondité de l'Allemagne, il est nécessaire d'adopter une approche régionale. En effet, la situation démographique de l'Allemagne n'est pas uniforme, ce pays restant traversé par une ligne de fracture qui suit le tracé de l'ancien rideau de fer⁶⁵. Les cinq nouveaux Länder de l'Est et la capitale, Berlin, sont caractérisés par une fécondité très basse (parfois moins de 1 enfant par femme !) et un fort déficit migratoire. La fécondité encore plus faible de l'Allemagne orientale s'explique par le choc sociétal consécutif à la désintégration du monde issu de 40 ans de communisme, car les autres indicateurs caractéristiques généralement associés à l'indice de fécondité, comme la situation des femmes dans la société, leur insertion professionnelle, la proportion des naissances en dehors du mariage, y sont très semblables à ceux de la France. Ces régions orientales se dépeuplent, d'autant que la réunification a rendu possible l'émigration vers les régions occidentales et méridionales à l'économie beaucoup plus prospère.

La faible fécondité de l'Allemagne s'explique aussi par des raisons structurelles. Les Länder occidentaux sont dans une situation économique plus saine que les Länder orientaux, mais l'indice de fécondité n'y dépasse jamais la moyenne communautaire, inférieure à 1,5 enfant par femme. On observe en Allemagne un âge moyen à la maternité plus tardif qu'en moyenne européenne (près de 30 ans contre 29,5 ans en moyenne communautaire comme en France) et, surtout, la proportion de femmes restées sans enfants est nettement plus élevée qu'en France tandis qu'à peine 53 % des femmes nées après 1955 ont eu deux enfants ou plus, contre 72 % en France pour les femmes de la même génération. En outre, la proportion de naissances hors mariage est faible, ce qui indique une société plus rigide, moins favorable à la cohabitation et au travail des femmes ayant des enfants, surtout en Allemagne du Sud où la parité est loin d'être une réalité. Néanmoins, dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest, l'apport migratoire est suffisamment élevé pour alimenter une croissance démographique, certes faible. L'approche régionale, importante dans le contexte d'un État fédéral réellement décentralisé, permet donc de tempérer le mauvais diagnostic démographique concernant l'ensemble du pays.

Concernant le vieillissement, le pourcentage de 19 % de 65 ans ou plus de la population totale est dans la moyenne communautaire. Quant à la gérontocroissance, elle est assez rapide (près de +1 % par an).

59. *Allemagne : indicateurs de vieillissement 2005*

Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2005 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2005	Progression de la proportion des 65 ans ou plus par rapport à 1980 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 1980)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 1980-2005 (pourcentage)
Allemagne	15 523	18.8%	+3,2	127	+ 0.96%

⁶⁵ Dumont, Gérard-François, « L'héritage démographique du système soviétique », in : Richard, Yann et Sanguin, André-Louis (direction), *L'Europe de l'Est quinze ans après la chute du mur*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Union européenne (à 25)	75 893	16.6%	+3,2	133	+ 1.13%
-------------------------	--------	-------	------	-----	---------

La population active potentielle de l'Allemagne (âge compris entre 15 et 64 ans) est de 55,34 millions de personnes en 2005, soit 66,9 % de la population totale (moyenne de 67,4 % pour les 25 pays de l'UE). Cette population s'est accrue de +3,7 millions entre 1980 et 2005, soit un taux moyen de croissance de +0,47 % par an (+0,46 % dans la moyenne de l'UE 25). L'indice de remplacement des 55-64 ans par les 15-24 ans est proche de l'équilibre, et l'Allemagne se classe déjà en dessous de la moyenne européenne. Elle est donc menacée de voir sa population active potentielle diminuer après 2010, sauf à recourir à une immigration accrue.

60. *Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans)*

Année	Allemagne	Union européenne (UE 25)
2005	103	109

Le marché du travail reflète aussi la crise des Länder de l'Est

Avec près de 10 % de chômeurs (3,8 millions au 3^e trimestre 2004), l'Allemagne fait désormais partie des pays à fort taux de chômage en Europe, notamment en raison de la réunification. En effet, la partie orientale du pays est affligée de taux de chômage qui se situent entre 15 % et 20 % de la population active, tandis que la situation de la partie occidentale est généralement inférieure à la moyenne européenne, en particulier dans les Länder du Sud (Rhénanie-Palatinat, Hesse, Bade-Wurtemberg, Bavière). Malgré cette crise, l'Allemagne reste une grande puissance économique, par exemple par son produit intérieur brut, et le taux d'emploi de sa population active potentielle est supérieur à la moyenne communautaire.

61. *Situation du marché du travail au 3^e trimestre 2004*

Marché du travail	Allemagne	Union européenne (UE 25)
Taux d'activité des 15-64 ans	72,8 %	69,9 %
Taux de chômage	9,7 %	8,9 %
Taux d'emploi des 15-64 ans	65,8 %	63,7 %

Statistiques harmonisées, source Eurostat

Cela s'explique en partie par une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail. Avec 44 % de jeunes de 15 à 24 ans en situation d'emploi, l'Allemagne se situe 7 points au-dessus de la moyenne communautaire, et 15 points au-dessus de la France. Toutefois, l'Allemagne se caractérise par un taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur relativement faible, une structure d'emploi figée et une économie encore très industrielle. Ces particularités sont des faiblesses structurelles par rapport à un modèle général de développement d'une économie de services basée sur la connaissance⁶⁶.

62. *Situation de l'emploi des jeunes, des 55-64 ans et des femmes*

Marché du travail 2003	Allemagne	Union européenne (UE 25)
Taux d'emploi des 15-24 ans	44,0 %	37,6 %
Taux d'emploi des 55-64 ans	39,4 %	40,1 %
Taux d'emploi féminin 15-64 ans	59,0 %	55,1 %

Source Eurostat, enquête LFS.

L'insertion des 55-64 ans sur le marché du travail est conforme à la moyenne européenne, ce qui place encore l'Allemagne 3 points au-dessus de la France. Il faut dire que la retraite à 65 ans reste la règle en Allemagne. On observe pourtant à un niveau régional, dans les Länder en crise de l'Allemagne orientale, des phénomènes d'éviction des 55-64 ans du marché du travail assez similaires à ce qui se passe en France. Quant à l'insertion des femmes sur le marché du travail, elle est supérieure à la moyenne européenne, en particulier dans le sud du pays, ce qui rapproche encore l'Allemagne de la France.

⁶⁶ Cf. un pronostic très réservé sur les capacités de croissance de l'Allemagne : COOMANS G. *Atlas of prospective labour supply 2005*. Geolabour, Bruxelles : 2004. 430 p.

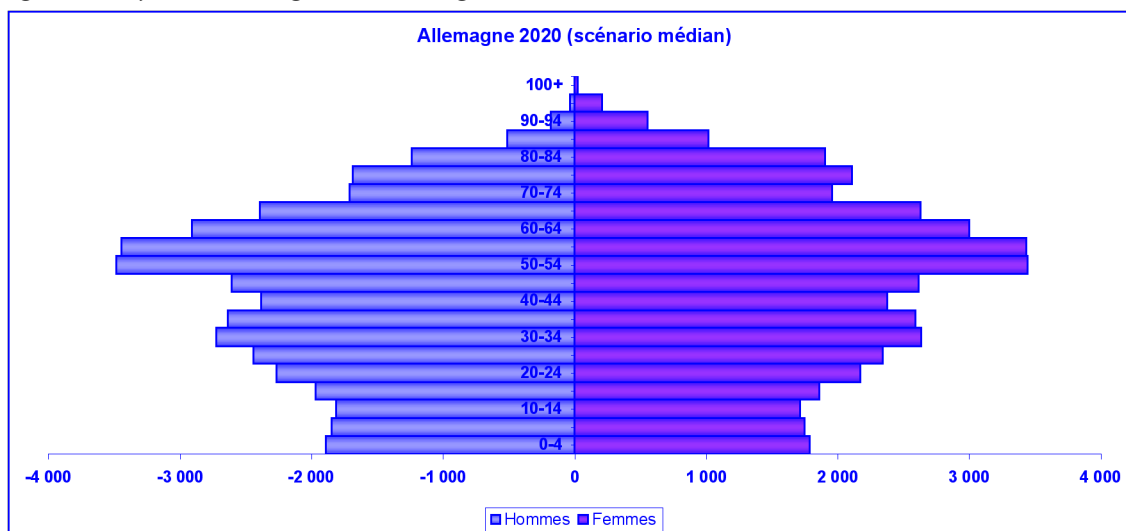
7.3. LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON 2030

Examinons tout d'abord les perspectives 2020 et 2030 telles qu'elles apparaissent dans le scénario médian des projections des Nations Unies, avant d'étudier la pyramide des âges projetée en Allemagne à l'horizon 2050 dans ce même scénario.

Forte pénurie de main-d'œuvre selon le scénario médian 2020

Selon le scénario médian des Nations Unies, l'effectif projeté de la population de l'Allemagne s'établirait à 82,262 millions d'habitants en 2020, après un accroissement moyen négatif, de $-0,03\%$ par an de 2005 à 2020, soit une population presque stationnaire. **Dans ce scénario médian, le maximum de population se situerait en 2007** à 82,73 millions d'habitants. Après 2007, la population de l'Allemagne diminuerait lentement si la fécondité ne retrouve pas le seuil de remplacement des générations ou si l'immigration n'augmente pas.

Figure 34 : Pyramide des âges de l'Allemagne en 2020



Ce scénario médian des Nations Unies retient trois hypothèses principales pour l'Allemagne :

1. Un léger redressement de la fécondité est présumé se réaliser progressivement, mais l'Allemagne pourrait rester à un niveau très bas, avec 0,1 enfant par femme de moins que la moyenne communautaire à l'horizon 2025.

63. Indice de fécondité (enfants par femme) selon le scénario médian.

Période	Allemagne	Union européenne (UE 25)
2020-2025	1.55	1.65

2. L'espérance de vie progresserait rapidement, $+3,7$ ans en 15 ans, car le mauvais héritage sanitaire de la partie orientale du pays est supposé être surmonté à cet horizon. L'Allemagne repasserait dans le groupe des pays européens à longévité élevée, ce qui accroîtrait le vieillissement démographique.

64. Espérance de vie à la naissance (années) selon le scénario médian.

2020-2025	Ensemble	Hommes	Femmes
Allemagne	81.2	78.4	84
Union européenne (à 25)	81.1	78.3	83.9

3. Sans tenir compte de la diminution du potentiel d'*Aussiedler*, le solde migratoire projeté est presque au niveau de la moyenne de la dernière décennie, $+ 200\ 000$ entrées nettes par an, soit un taux d'immigration proche de la moyenne communautaire (2,5 entrées pour mille habitants).

Ces trois hypothèses, prises ensemble, conduisent à un vieillissement accentué, d'autant que les classes davantage pleines nées après la Seconde Guerre mondiale atteindront un âge compris entre 50 et 75 ans d'ici 2020. L'âge médian s'élèverait à 46,9 ans, soit un vieillissement de $+4,8$ ans entre 2005 et 2020, un rythme supérieur à la moyenne européenne, notamment en raison d'une reprise projetée des naissances bien timide. Les

indices de dépendance classeraient l'Allemagne dans la moyenne européenne, en diminution pour la dépendance juvénile (-1 point par rapport à 2005) et en augmentation pour la dépendance des seniors (+ 6 points par rapport à 2005).

65. Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2020 selon le scénario médian.

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
Allemagne	54	20	34
Union européenne	54	22	32

La population active potentielle (15-64 ans) compterait 53,329 millions d'individus en 2020, soit 64,8 % de la population totale (moyenne UE 25 : 64,8 %), une proportion en baisse de 2 points par rapport à 2005. Cet effectif représenterait **une perte de 2 011 000 personnes dans la population active potentielle par rapport à 2005**, après un rythme de repli de l'ordre de -0,25 % par an (moyenne UE 25 : -0,16 % par an). Un tel recul ne pourrait être compensé que par le **recours à une immigration de remplacement massive, de l'ordre de 520 000 entrées annuelles**. Certes, l'Allemagne a connu un afflux migratoire exceptionnel entre 1990 et 1995 du fait de la chute du « rideau de fer » et de la guerre civile dans l'ex-Yougoslavie, mais de telles circonstances historiques étaient particulières, et les pays d'Europe centrale sont loin d'avoir un excédent relatif de jeunes actifs tel qu'il puisse alimenter le marché du travail allemand. **L'Allemagne va donc devoir puiser dans ses réserves, ce qui pourrait lui permettre de résorber le chômage, et recourir à une immigration extra-communautaire, dont une proportion importante pourrait provenir de Turquie.** Contrairement à la France, **l'Allemagne sera confrontée à une nette pénurie de main-d'œuvre, et manquera de capital humain pour alimenter sa croissance économique ou tout simplement le maintien de son haut produit intérieur brut actuel.**

A l'horizon 2020, l'indice de remplacement des 55-64 ans diminuerait de manière spectaculaire au point que **l'Allemagne ne serait en mesure de ne remplacer potentiellement que deux départs en retraite sur trois.**

66. Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans) selon le scénario médian.

Année	Allemagne	Union européenne (UE 25)
2020	65	76

2020-2030 : Un déclin accentué selon le scénario médian

Toujours selon le scénario médian des Nations Unies, la population de l'Allemagne pourrait atteindre l'effectif de 81,512 millions d'habitants en 2030, après une décroissance moyenne annuelle de -0,09 % par an entre 2020 et 2030. Cette décennie marquerait donc le début d'un déclin plus prononcé que les 15 années précédentes dans l'hypothèse tendancielle où la fécondité n'excéderait pas 1,7 enfant par femme après 2030 et où l'immigration n'augmenterait pas par rapport aux tendances des années 1990.

67. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle) selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population projetée 2030 scénario médian (milliers)	Taux d'accroissement démographique (pour mille habitants) 2020-2030	Indice de fécondité (enfants par femme) 2030	Espérance de vie à la naissance (années) 2030
Allemagne	81 512	-0.9	1.69	82.3
Union européenne (à 25)	464 201	-0.3	1.76	82.2

Quant au vieillissement de la population de l'Allemagne, il se poursuivrait entre 2020 et 2030. L'âge médian augmenterait encore de +0,5 an pour s'établir à 47,4 ans. En 2030, l'indice de dépendance totale s'accroîtrait pour atteindre un niveau inédit (68 %). Tandis que la dépendance juvénile (23 %) progresserait de 3 points du fait du léger regain projeté de la fécondité (1,7 enfant par femme), la hausse rapide de l'indice de dépendance total (+14 points) s'expliquerait principalement par la progression de la dépendance senior, atteignant 45 %. Avec plus du quart de sa population âgée de plus de 65 ans, l'Allemagne serait un pays exceptionnellement vieilli en 2030 si la fécondité ne se redresse pas davantage et le solde migratoire ne s'accroît pas.

68. Structure par âge de la population et vieillissement comparés selon le scénario médian

Entité géopolitique	Age médian (années)	Variation 2005-2030	Indice de dépendance totale (pour cent 15-64 ans)	Variation 2005-2030	Indice de dépendance juvénile (0-14)	Variation 2005-2030	Indice de dépendance senior (65 ans ou +)	Variation 2005-2030
Allemagne	47.4	+6.3	68	+19	23	+2	45	+17
Union européenne (à 25)	46.4	+6.5	63	+14	24	0	40	+14

69. Indicateurs de vieillissement en 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2030 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2030	Progression de la proportion des 65 ans ou + par rapport à 2005 (points)	Indice de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)
Allemagne	21 645	26.6%	+7,8	139
Union européenne (à 25)	95 775	20.6%	+4	126

La population active potentielle (15-64 ans) projetée par le scénario médian serait de 48,477 millions en 2030, soit 59,5 % de la population totale (61,2 % pour l'UE 25), proportion en recul de 5,3 points par rapport à 2020. L'effectif de la population active potentielle reculerait de 4,85 millions en 10 ans, suivant un rythme moyen de -0,95 % par an (-0,6 % par an pour l'UE 25). Les pénuries de main-d'œuvre sont donc supposées s'aggraver fortement durant la décennie 2020-2030. Les effectifs des générations de 15 à 24 ans représenteraient à peine les deux tiers (67 %) de ceux des générations âgées de 55 à 64 ans (73 % pour l'UE 25). La situation deviendrait critique.

70. Population active potentielle (PAP) 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population active potentielle (15-64 ans) 2030 (milliers)	• Proportion des 15-64 ans dans la population totale 2030 • Variation 2005-2030	Taux moyen annuel d'accroissement de la PAP 2020-2030 (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre. 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Allemagne	48 477	• 59.5% • -7.4	-0.95%	67
Union européenne (à 25)	284 162	• 61.2% • -6.3	-0.60%	73

Les perspectives démographiques tracées par le scénario médian sont donc celles d'un pays en déclin dans le quart de siècle à venir, ce qui pèse lourd sur les perspectives économiques en Europe, car l'Allemagne demeure, à l'orée du XXI^e siècle, la première économie de l'Union européenne et le principal débouché des exportations françaises. Or, une population vieillissante, dont l'effectif diminue, avec une pénurie structurelle de main-d'œuvre, est menacée de récession et de déflation. Seule bonne nouvelle escomptée, l'Allemagne devrait pouvoir résorber le chômage plus facilement que la France et achever la difficile remise en état de ses Länder de l'Est.

La seule possibilité pour l'Allemagne d'éviter ce scénario morose est de relancer la **fécondité** par une politique familiale très volontaire, facilitant en particulier la garde d'enfants pour les femmes actives et la conciliation entre emploi et maternité. Même ainsi, l'Allemagne est placée dans la perspective d'un recours rapide à une importante **immigration de remplacement** qui ne semble guère pouvoir être européenne. L'entrée de la Pologne dans l'Union est une opportunité dont les limites devraient être vite atteintes. Et, en dehors de la Pologne, les réserves de main-d'œuvre de l'Europe centrale sont limitées, un peu en Slovaquie, davantage dans l'ex-Yougoslavie et en Roumanie. Les effectifs requis en Allemagne pour maintenir les effectifs de la population active semblent trop importants pour que ce pays ne recoure pas encore plus largement à l'immigration turque ou au-delà.

7.4. UNE ALTERNATIVE STRATEGIQUE PAR UN FORT REDRESSEMENT DE LA FECONDITE

Proposons désormais un scénario alternatif fondé, comme celui pour la France, sur le redressement de la fécondité, en examinant la variante haute des Nations Unies.

2030 : Diminution de la population active potentielle, même en cas de fécondité nettement rehaussée

Le scénario alternatif, variante « haute » des projections des Nations Unies, fait l'hypothèse d'une remontée progressive de la fécondité au-dessus du seuil de remplacement des générations à partir de 2025, pour converger vers le niveau de 2,35 enfants par femme en 2050, contre 1,85 enfant par femme dans le scénario médian. Le premier effet d'un tel redressement de la fécondité serait d'arrêter la progression du vieillissement au-delà de 2025.

71. Allemagne : évolution projetée de la fécondité selon deux scénarios des Nations Unies.

Période	Scénario médian (enfants par femme)	Variante haute (enfants par femme)
2005-2010	1.34	1.59
2010-2015	1.41	1.81
2015-2020	1.48	1.98
2020-2025	1.55	2.05
2025-2030	1.62	2.12
2030-2035	1.69	2.19
2035-2040	1.76	2.26
2040-2045	1.83	2.33
2045-2050	1.85	2.35

72. Allemagne : perspectives de vieillissement selon le niveau de fécondité à l'horizon 2030

Année	Scénario médian Age médian (années)	Variante haute Age médian (années)
2020	46.9	45.5
2030	47.4	45

73. Effet de la variante « haute » sur la structure par âge

Entité géopolitique et scénario	Population totale 2030 (milliers d'habitants)	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Proportion des 0-14 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 15-64 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 65 ans ou plus (pourcentage) 2030
Allemagne, scénario médian	81 512	99	14%	59,5%	26,6%
Allemagne, variante haute	86 546	105	17,2%	57,8%	25%
Union européenne (à 25), scénario médian	464 201	101	14,4%	61,2%	24,4%
Union européenne (à 25), variante haute	493 057	108	17,5%	59,5%	22,9%

À l'horizon 2030, la population de l'Allemagne compterait 5 millions de personnes supplémentaires dans la variante haute par rapport au scénario médian. La croissance démographique reprendrait et la proportion de la population âgée de 15 à 64 ans diminuerait, en raison des effectifs plus nombreux des jeunes générations.

Les indices de dépendance sont fortement déterminés par la poursuite inexorable de la gérontocroissance, et l'augmentation du nombre d'enfants accroît la dépendance globale.

74. Indices spécifiques de dépendance en 2030 (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
Allemagne Scénario médian	68	23	45
Allemagne Variante haute	73	30	43
Union européenne (à 25) Scénario médian	63	24	40
Union européenne (à 25) Variante haute	68	29	39

Selon les deux scénarios, la proportion de la population active potentielle dans la population de l'Allemagne serait relativement faible au regard de la moyenne communautaire (-1,7 point). En conséquence, la dépendance globale se situerait, en 2030, 5 points au-dessus de la moyenne communautaire et progresserait fortement : +19 points par rapport à 2005 dans le scénario médian, en raison principalement de la dépendance senior (+17 points), et +5 points de plus dans le scénario alternatif, avec, cette fois, une forte progression de la dépendance

juvénile (+9 points) et, plus encore, de la dépendance senior (+15 points). En conclusion, le redressement projeté de la fécondité, même selon le scénario haut, ne semble pas suffire et le recours à l'immigration de remplacement semble incontournable pour soutenir les effectifs de population active potentielle.

75. Effet de la variante « haute » sur la population active potentielle

Entité géopolitique et scénario	Population de 15 à 64 ans 2030 (milliers) [effet fécondité]	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel d'accroissement 2020-2030 (pourcentage)	Proportion des 55-64 ans dans la population active potentielle (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre. de 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Allemagne, scénario médian	48 477	88	-0,95%	23,8%	67
Allemagne, variante haute	50 052	90	-0,63%	23,1%	80
Union européenne (à 25), scénario médian	284 162	92	-0,6%	23,1%	73
Union européenne (à 25), variante haute	293 537	95	-0,27%	22,3%	87

En effet, la variante « fécondité haute » n'est pas suffisante pour éviter que l'Allemagne ne perde 10 % de sa population active potentielle (15-64 ans) d'ici 2030, même si elle en « récupère » 1,6 million par rapport au scénario médian. La baisse de la population active potentielle de la décennie 2020-2030 resterait donc forte et l'indice de remplacement des actifs ne remonterait avec le scénario haut qu'à 80 pour cent.

Récession ou croissance économique contenue, même en cas d'immigration renforcée

Compte tenu des comportements d'activité observés aujourd'hui, et si l'on s'appuie sur les deux scénarios ci-dessus, quelles sont les marges de manœuvre dont l'Allemagne dispose ?

76. Deux scénarios contrastés pour l'Allemagne⁶⁷ à l'horizon 2030

Indicateur	Allemagne 2030 Scénario tendanciel	Allemagne 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (25 pays) Scénario tendanciel	Union européenne 2030 (25 pays) Alternative stratégique
Population active (millions) (référence 2003)	35,29 (39,83)	37,8 (39,83)	199,43 (211,65)	217,84 (211,65)
Taux d'activité des 15-64 ans (%) (référence 2003)	71,6 % (72,1%)	73,3 % (72,1%)	69,2 % (69,3%)	72,3 % (69,3%)
Taux de chômage de la population active de 15-64 ans (%) (référence 2003)	6,1% (9 %)	2,9% (9 %)	7,9% (8,9 %)	3,0% (8,9 %)
Emplois (en millions) (référence 2003)	33,15 (35,98)	36,72 (35,98)	183,91 (192,81)	211,38 (192,81)
Taux d'accroissement annuel moyen de l'emploi 2005-2030	-0,33 %	+0,08 %	-0,19 %	+0,37 %
Taux d'emploi des 15-64 ans (référence 2003)	67 % (65 %)	71,1 % (65 %)	63,7 % (63%)	70,1 % (63%)
Dont taux d'emploi féminin 15-64 ans (référence 2003)	62,5 % (59 %)	66,8 % (59 %)	58,1 % (55 %)	66,1 % (55 %)
Dont taux d'emploi des 15 à 24 ans (référence 2003)	46,8 % (44%)	49,5 % (44%)	42,1 % (40 %)	49,9 % (40 %)
Dont taux d'emploi des 55-64 ans (référence 2003)	44,5 % (39,4%)	52,5 % (39,4%)	40,4 % (37,5 %)	48,1 % (37,5 %)

Les deux scénarios envisagent à l'horizon 2030 une progression du taux d'emploi des seniors de 5 points, ce qui place l'Allemagne au-dessus de la moyenne communautaire dans le scénario tendanciel, comme en 2005, mais en dessous dans l'hypothèse stratégique alternative, en raison de la prédominance de la classe des 60-64 ans sur celle des 55-59 ans. Mais, sans immigration de remplacement allant au-delà du solde migratoire annuel de 200 000 choisi par hypothèse, l'Allemagne perdrait des emplois selon les deux scénarios, même si le taux de chômage diminue au niveau de 3 % de la population active, car l'effet démographique est prédominant. En effet, en Allemagne, les taux d'activité sont déjà élevés et leur flexion projetée est contrebalancée par la déformation structurelle de la pyramide des âges.

Concernant les taux d'emploi des jeunes et des femmes, la progression dépendrait largement de la réduction du chômage. Selon le scénario tendanciel de chômage structurel, les objectifs de Lisbonne ne seraient pas atteints. Le taux d'emploi des 15-64 ans plafonnerait à 67 % en 2030 même si le chômage diminue jusqu'à 6,1 % de la population active. L'insertion des jeunes sur le marché du travail progresserait peu (+2,8 points), même si elle reste supérieure à la moyenne communautaire. Il en va de même de l'insertion des femmes sur le marché du travail (+3,5 points), qui, quant à elle, pourrait satisfaire les objectifs de Lisbonne.

Sauf problèmes structurels d'ajustement, la pénurie de main-d'œuvre est telle que l'hypothèse de maintien du chômage à un niveau élevé (9 % de la population active) apparaît difficilement soutenable. C'est pourquoi on préfère retenir l'hypothèse d'une réduction progressive du chômage à un peu plus de 2,1 millions de demandeurs d'emploi (6,1 % des actifs). Mesurée en volume d'emploi total, l'ampleur du repli, selon le scénario tendanciel, resterait considérable, de l'ordre de -0,33 % par an. En conséquence, l'Allemagne pourrait alors perdre environ 2,8 millions d'emplois d'ici à 2030. Il s'agit d'un véritable scénario catastrophe pour l'Europe toute entière, car

⁶⁷ Les taux d'emploi (ou les taux d'accroissement annuel de l'emploi) projetés pour la France (chapitre 6) proviennent des projections de population actives faites par l'Insee et la Dares. Pour l'Allemagne, ainsi que les autres pays, ils proviennent, pour le scénario tendanciel, des projections Eurostat élaborées par Statistics Netherlands en 1997.

l'effet dépressif sur l'économie européenne serait considérable, sauf à imaginer des gains de productivité spectaculaires.

L'alternative stratégique est conçue pour que le nombre d'emplois ne diminue pas ; il augmenterait même de +0,08 % par an, avec comme hypothèses un redressement de la fécondité et un retour au plein emploi. En contrepartie, l'alternative stratégique épuise toutes les réserves de main-d'œuvre de l'Allemagne. **Pour satisfaire aux objectifs de Lisbonne, il faut envisager des hypothèses spécifiques de relèvement du taux d'emploi des 55-64 ans de 39,4% en 2003 à 52,5% en 2030.**

Dans ce contexte, comment l'Allemagne peut-elle préserver sa croissance économique ? Par des investissements remettant à niveau l'ancienne Allemagne de l'Est, par une forte progression de la qualification et de la productivité de la main-d'œuvre, par un allongement important de la durée de la vie active, et par le recours à l'immigration de remplacement.

77. Effet des scénarios contrastés sur les migrations de remplacement à l'horizon 2030

Indicateur	Allemagne 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (25 pays) Alternative stratégique
Migration nette annuelle (hypothèse ONU en milliers)	200	600
Hypothèse nombre de migrants par emploi (référence 2005)	2,3 (2,5)	2,3 (2,5)
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 1 d'une création d'emploi de +0,5 % par an (milliers)	+270	+50
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 2 d'une création d'emploi de +1 % par an	+770	+2 700
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 3 d'une création d'emploi de +1,5 % par an	+1 325	+5 770

Si l'Allemagne voulait créer +0,5 % d'emplois nouveaux chaque année, et si toute la population active disponible était employée, ce qui est du domaine à la fois de l'impossible et du non souhaitable compte tenu des tranches d'âge conventionnellement retenues, il resterait encore 3 millions de postes vacants ! Pour réaliser un tel objectif de croissance de l'emploi, l'Allemagne devrait faire entrer en moyenne près de 500 000 immigrants chaque année d'ici à 2030 (soit les 200 000 projetés dans les scénarios, plus 270 000 supplémentaires). Le nombre d'emplois vacants progresserait de manière incroyable si l'on adoptait des objectifs de croissance de l'emploi de +1 % par an (près de 9 millions de postes vacants) ou de +1,5 % par an (14,5 millions de postes à pourvoir). Cela appellerait respectivement 1 million d'immigrants par an pendant 25 ans (+1 %) ou plus de 1,5 million d'immigrants par an (+1,5%). Ce raisonnement montre que :

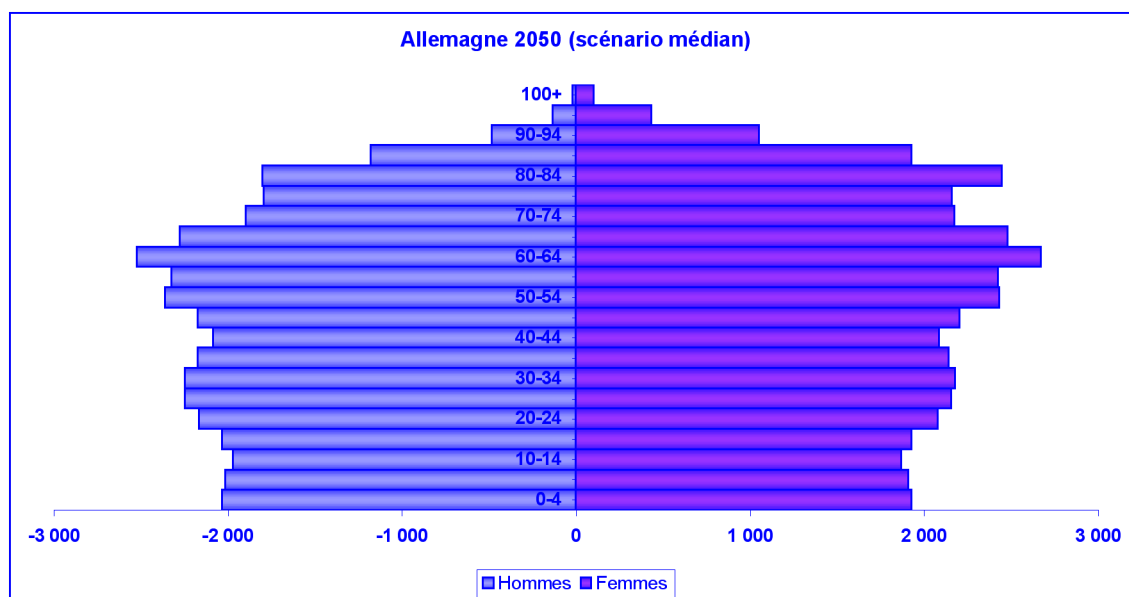
1. D'un point de vue strictement économique, l'Allemagne devrait accroître son recours à l'immigration.
2. Une croissance de l'emploi supérieure à +0,5 % par an est difficilement vraisemblable.

En conclusion, **la situation et les perspectives démographiques de l'Allemagne sont très dégradées, en partie du fait de la réunification, mais aussi en raison d'une fécondité très affaiblie depuis les années 1970. Si ce pays ne réussit pas à surmonter ce handicap démographique par un redressement rapide et important de la fécondité et un recours élargi à l'immigration, les perspectives économiques de l'Allemagne sont plus ou moins négatives, avec des effets inévitables sur les économies des autres pays européens.**

7.5. LES PERSPECTIVES DE DEPOPULATION POUR L'ALLEMAGNE A L'HORIZON 2050, SAUF INVERSION RADICALE DES TENDANCES

À l'horizon 2050, le dépeuplement de l'Allemagne se poursuivra si la fécondité ne remonte pas au-dessus de 1,85 enfant par femme et si l'immigration ne s'intensifie pas. Même le scénario médian des Nations Unies pour 2050 est un scénario de déclin pour l'Allemagne, qui ne compterait plus que 78,765 millions d'habitants en 2050, soit 95 % de sa population actuelle. Toutefois, la pyramide 2050 laisse présager une évolution ultérieure vers une population stationnaire avec des générations à peu près égales de 0 à 75 ans.

Figure 35 : Allemagne, pyramide des âges en 2050.



En conséquence, et toujours selon le scénario médian des Nations Unies, le vieillissement de la population de l'Allemagne cesserait après 2030, l'âge médian devant rester stable au niveau élevé de 47,4 ans.

Les indices de dépendance atteindraient cependant un niveau sans précédent. Pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, on compterait 25 personnes de moins de 15 ans (2 points de plus qu'en 2030) et 50 seniors de 65 ans ou plus (5 points de plus qu'en 2030). La dépendance totale atteint ainsi le niveau de 75 %.

En effet, la population active potentielle (15-64 ans) diminuerait encore. Toujours selon le scénario médian, elle serait de 44,658 millions de personnes en 2050, soit 56,8 % de la population de l'Allemagne (56,5 % dans l'UE 25), une proportion en recul de 2,7 points par rapport à 2030. La perte de 3,8 millions d'actifs potentiels correspondrait, de 2030 à 2050, à un rythme de repli de -0,55 % par an (semblable à celui de l'UE à 25).

Comme pour tous les pays du monde, nous disposons de trois scénarios alternatifs sur la fécondité. Le simple changement de 0,5 enfant par femme en plus ou en moins par rapport au scénario médian montre que l'avenir est largement ouvert, avec près de 23 millions d'habitants en plus dans la variante haute que dans la variante basse.

78. Allemagne : incertitude des projections à l'horizon 2050

Projections	Population totale (milliers)	Population 15-64 ans (milliers)	Pourcentage des 15-64 ans
Scénario médian	78 765	44 658	56,7
Variante haute	90 909	50 910	56
Variante basse	68 086	38 480	56,5

Selon le scénario d'alternative stratégique, et donc l'hypothèse d'une remontée de la fécondité à 2,35 enfants par femme, la population de l'Allemagne augmenterait de 10 % par rapport à 2005 et rajeunirait légèrement, avec un âge médian descendant à 40,9 ans en 2050, soit -1,2 an par rapport au niveau de 2005. Mais la dépendance qui pèserait sur la population active potentielle, qui ne représenterait plus que 56 % de la population totale (11 points de moins qu'en 2005), serait plus lourde. C'est pourquoi **l'Allemagne, à la différence de la France, ne devrait pouvoir faire face aux défis du prochain demi-siècle sans recourir largement à l'immigration.**

Supposons désormais, à l'opposé de l'alternative stratégique, que la fécondité reste aux alentours de 1,35 enfant par femme et que l'immigration en reste à l'hypothèse onusienne de 200 000 par an. La population de l'Allemagne diminuerait de 18 % entre 2005 et 2050, l'Allemagne perdrait 17 millions dans la population active potentielle, donc des millions d'emplois. Le vieillissement serait intense, et l'âge médian monterait à 53,2 ans (+11,1 ans par rapport à 2005). Ce scénario impliquerait sans doute un véritable effondrement du niveau de production. Même dans la « variante haute » des Nations Unies, il manquerait encore 4,4 millions de personnes pour maintenir constant l'effectif de population d'âge compris entre 15 et 64 ans... Quant au scénario médian, il est déjà un scénario de récession, bien qu'il suppose une fécondité se redressant à terme de +0,5 enfant par femme.

À moins d'un changement radical des comportements de fécondité en Allemagne, la récession est probable, mais l'avenir reste en partie ouvert notamment en fonction de l'inconnue migratoire. La population des 15-64 ans peut rester constante si l'on substitue l'hypothèse d'une migration de remplacement de l'ordre de 375 000 entrées annuelles à celle de 200 000 entrées retenues dans les trois projections des Nations Unies. La population de l'Allemagne pourrait alors être beaucoup plus importante à l'horizon 2050 que les résultats des trois projections ci-dessus. Mais quelle sera l'attractivité de l'Allemagne pour des immigrants ? La réponse est dans la capacité de l'Allemagne à relancer son économie, à dépasser ses blocages structurels et à rénover ses régions orientales. Le raisonnement démographique montre que les handicaps structurels sont considérables, mais il ne saurait tenir lieu d'oracle. Encore une fois, en Allemagne comme en France, les enjeux économiques et les enjeux démographiques ne sont pas indépendants et ces deux pays sont condamnés à réussir à surmonter les problèmes dans les deux domaines simultanément pour s'orienter vers l'alternative stratégique désirable et échapper à la fatalité du déclin.

Économie manufacturière tournée vers l'exportation, la partie occidentale de l'Allemagne a tiré sa force, depuis la Seconde Guerre mondiale, de son consensus social et de l'efficacité de son système de formation professionnelle de niveau intermédiaire qui favorise l'insertion des jeunes dans l'emploi industriel. Les deux dernières décennies ont profondément ébranlé ces équilibres pour deux raisons.

Il y a tout d'abord le poids de la réunification : la désintégration de l'appareil économique improductif et obsolète de l'Est, et le délabrement de son patrimoine et de ses infrastructures, ont généré des coûts collectifs énormes et obéré durablement les finances publiques. On a noté précédemment que la crise de transition à l'Est était responsable de la détérioration du bilan démographique allemand depuis 1990.

L'économie de l'Allemagne occidentale a donc été affectée par cette montée des charges causée par la réunification, mais elle a aussi été déstabilisée par des difficultés à profiter de la globalisation. Le développement rapide des nouveaux pays industriels asiatiques, l'essor de la Chine et de l'Inde, ont remis en cause les situations que l'on croyait les mieux établies, comme les hauts salaires des informaticiens. La compétitivité de l'industrie allemande a été fortement érodée, et les grandes firmes d'outre-Rhin ont commencé à s'adapter par les délocalisations, qui ne sont pas la vraie réponse à la nécessité de s'améliorer pour être meilleur dans l'économie de la connaissance. L'élargissement de l'Union européenne à 8 pays d'Europe centrale et orientale, en 2004, suivis de la Roumanie et de la Bulgarie en 2007, peut être analysé comme l'aboutissement de la stratégie d'adaptation des firmes allemandes aux changements dus à la globalisation, à l'internationalisation et à la mondialisation⁶⁸. En souhaitant l'intégration dans l'Union européenne des pays à bas salaires, disposant d'une main-d'œuvre qualifiée et frappés par un fort taux de chômage, les industriels allemands se ménagent la possibilité de concurrencer les puissances asiatiques émergentes sur le terrain des coûts de production et non seulement sur celui de la qualité. En contrepartie, on peut se demander comment va évoluer l'emploi industriel en Allemagne même, pays qui a tout de même 4 millions de demandeurs d'emploi en 2005.

Comment l'Allemagne peut-elle conserver sa compétitivité dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre ?

Pour le moment, les directions choisies sont l'automatisation industrielle et la baisse d'avantages inscrits mais non provisionnés et donc impossibles à honorer en totalité, comme les retraites, ou l'augmentation du temps de travail sans augmentation des salaires, mais elles impliquent des risques de déstabilisation du pacte social. Il y manque un élément stratégique : l'augmentation générale des niveaux de compétence par la démocratisation de l'enseignement supérieur afin de saisir les opportunités de développement d'une économie de services basée sur la connaissance. D'où les inquiétudes de Géry Coomans⁶⁹ sur l'avenir de l'Allemagne. Son raisonnement se fonde sur l'idée que l'élévation des compétences personnelles est une réponse qualitative au déclin quantitatif de l'offre de travail. Il observe une corrélation très nette, dans les années récentes (1992-2002 aux États-Unis d'Amérique et 1996-2003 dans l'Union européenne à 15), pour les pays de la zone OCDE, entre la progression des niveaux de formation et la création d'emplois. Selon sa théorie, cette corrélation n'est pas fortuite. Les économies occidentales détruisent des emplois à faible niveau de qualification et créent des emplois à haut niveau, ce qui requiert une transition vers un niveau d'éducation supérieur. L'aptitude à travailler intelligemment avec un ordinateur est aussi importante que le fait de savoir lire et écrire. Or, si l'enseignement secondaire peut apprendre à se servir de l'outil informatique, permet-il d'en tirer un parti créatif pour générer de la valeur ajoutée ? Considérant la rapidité des mutations technologiques, la compétence clé semble l'aptitude à acquérir des qualifications totalement nouvelles davantage que les qualifications acquises durant la formation initiale. Or la souplesse intellectuelle requise ne se développe pleinement que chez les personnes qui ont eu la formation la plus complète. Et les technologies de l'information et de la communication nécessitent des actifs plus autonomes, plus responsables et davantage de compétences sociales que de compétences techniques.

⁶⁸ Dumont, Gérard-François, « Globalisation, internationalisation, mondialisation : des concepts à clarifier », *Géostratégiques*, n° 2, février 2001.

⁶⁹ COOMANS G. *Atlas of prospective labour supply 2005*. GeoLabour, Bruxelles : 2004. 430 p.

Or, selon les tests internationaux PISA, le système scolaire allemand est à la fois peu performant, inégalitaire au détriment des femmes qui accèdent difficilement à l'enseignement supérieur, excepté dans les 5 Länder de l'Est, très hiérarchisé et orienté vers les besoins du secteur manufacturier, alors que la transition vers une économie de service requiert une progression générationnelle de la formation vers l'enseignement supérieur. On l'observe en Europe occidentale (France, Espagne, Irlande, Scandinavie, en particulier), mais guère en Allemagne, où la proportion d'une génération disposant d'un diplôme de niveau universitaire diminue, en particulier dans les Länder de l'Est où le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est même supérieur dans les 55-64 ans à celle des 25-34 ans. Elle s'élève à seulement +1,8 % pour l'Allemagne entière, contre +9 % en moyenne communautaire et +18,8 % en France. Quant à l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur (de 15 à 64 ans), elle se situe simplement dans la moyenne européenne avec un taux d'emploi de 82,9 % (83,1 % pour l'ensemble de l'UE 25) en raison des Länder de l'Est. C'est certes mieux qu'en France (77,3 %), mais cette performance moins piètre tient en grande partie à une gestion malthusienne des accès à l'université, gérée par le système du *numerus clausus*. C'est pourquoi on peut douter de la capacité de l'Allemagne à opérer la transition vers l'économie de la connaissance que l'on observe dans les pays scandinaves et anglo-saxons. Or, seule cette transition permettrait à ce pays de surmonter le choc conjugué de la globalisation de la concurrence industrielle et des goulets d'étranglement démographiques sans se paupériser. En conséquence, seule une telle transition empêcherait l'Allemagne d'affaiblir l'Europe en raison de son propre affaiblissement

Chapitre 8 : Les paradoxes de l'Espagne

Ayant achevé sa transition démographique tardivement, l'Espagne profite aujourd'hui du « dividende » démographique qui lui est associé. Sa population étant très largement composée de personnes d'âge compris entre 15 à 64 ans, cela lui assure une large réserve potentielle d'activité à moyen terme. Pourtant, ce pays est confronté à une crise démographique sévère. La fécondité est aussi déprimée en Espagne qu'en l'Italie, mais l'immigration y a considérablement augmenté depuis 1998, faisant de l'Espagne le premier pays d'immigration en Europe. Cet afflux soudain est lié au « miracle » économique que l'Espagne connaît depuis son adhésion à l'Union européenne en 1986. Bien qu'encore élevé, mais venant de niveaux nettement plus hauts, le chômage y recule, la formation progresse, l'immigration comble les vides laissés notamment au bas de l'échelle sociale et la croissance de la consommation est soutenue par la transition vers une économie de la connaissance. Néanmoins, le maximum de population serait prévu pour 2018, et le potentiel de croissance espagnol pourrait être épuisé après 2020.

8.1. RETROSPECTIVE 1950–2005 : UN RETOURNEMENT DEMOGRAPHIQUE TRES RAPIDE

L'Espagne est la cinquième puissance démographique de l'Union européenne après l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, et devant la Pologne. Ayant en partie manqué le tournant de la révolution industrielle⁷⁰ au XIXe siècle, l'économie espagnole s'est trouvée, au XXe siècle, relativement en retard. Trois ans de guerre civile (1936-1939), puis la dictature franquiste ont, dans une certaine mesure, prolongé ce retard jusqu'en 1975. Depuis cette date, l'Espagne a réussi sa conversion à la démocratie et entrepris un rattrapage économique spectaculaire. Un regard rétrospectif sur un peu plus d'un demi-siècle d'histoire démographique montre que la population de l'Espagne s'est accrue de plus de 15 millions entre 1950 et 2005, soit de +54 %, et cela n'a pas été indifférent dans le dynamisme économique de ce pays. Quels que soient les indicateurs retenus, le « miracle » économique espagnol est impressionnant, même s'il subsiste des zones d'ombre comme le chômage dans le sud et l'ouest du pays.

De 1950 à 1980, les indicateurs démographiques expriment le décalage de l'Espagne par rapport à l'Europe occidentale. L'urbanisation y est plus faible, la mortalité infantile, bien qu'en repli, supérieure à la moyenne, et l'espérance de vie inférieure à la moyenne. La fécondité, quant à elle, demeure au-dessus du seuil de remplacement jusqu'en 1980. En outre, jusqu'en 1975, l'Espagne est un pays d'émigration structurelle. La dictature et le chômage poussent de nombreux jeunes à tenter leur chance à l'étranger, en particulier en France. La période 1975-1985 marque une mutation très rapide, avec le recul de la fécondité en dessous du seuil de remplacement des générations depuis 1981 et un ralentissement très sensible de la croissance démographique. **Après 1987, la fécondité s'affaiblit encore** en dessous de 1,5 enfant par femme, avec un minimum de 1,18 entre 1995 et 2000. En revanche, l'espérance de vie, tant masculine que féminine, est supérieure à la moyenne des 25 depuis au moins le milieu des années 1990. L'espérance de vie féminine fait même partie des plus élevées du monde avec 83,1 ans en 2002.

Durant la période franquiste, la population de l'Espagne reste très jeune, passant d'un âge médian de 27,7 ans en 1950 à seulement 29,7 ans en 1975. **Le vieillissement y est donc un phénomène récent, mais très rapide**, avec un âge médian progressant de +9 ans de 1975 à 2005. En conséquence, les indices de dépendance ont changé de niveau.

Longtemps en Espagne, les adultes ont eu à s'occuper de familles nombreuses, puis, après 1975, le déclin des effectifs des générations jeunes est spectaculaire. En 1970, les enfants de 0 à 14 ans représentent 45 % de la population de 15 à 64 ans, puis en 1985 encore 36 %, et, en 2005, seulement 21 %. Inversement, en 1950, le nombre de seniors de 65 ans ou plus n'est que de 11 pour cent personnes âgées de 15 à 64 ans. Puis la dépendance senior passe de 16 % en 1975, à 18 % en 1985, et surtout à 24 % en 2005. Ainsi, l'évolution du dernier demi-siècle se caractérise par un retournement démographique majeur et très rapide. Toutefois, jamais la dépendance globale n'a été aussi faible que depuis 1995, et les années 2000 profitent du dividende démographique de la fin de la transition, avec une forte proportion d'actifs potentiels.

Excepté avec le retour de nombreux émigrés dans la période 1974-1978, l'Espagne reste un pays structurellement d'émigration jusqu'en 1990. Puis la croissance économique est tellement rapide que l'Espagne se transforme en pays d'immigration. Ce caractère s'accroît depuis 1998 avec, notamment, des arrivées nombreuses en provenance d'Amérique du Sud. Au début des années 2000, l'Espagne passe devant l'Allemagne comme premier pays d'accueil des immigrants dans l'Union européenne. Cette évolution a beaucoup surpris

⁷⁰ Avec néanmoins de très fortes différences selon les régions.

ceux qui méconnaissaient l'importance de la communauté linguistique espagnole dans le monde et les règles d'acquisition de la nationalité espagnole pour les ressortissants de l'Amérique hispanique. L'Espagne est le pays de l'Union pour lequel la révision 2004 des projections des Nations Unies entraîne le plus de modifications par rapport à la révision 2002. Les projections établies en 2004 considèrent désormais l'Espagne comme un pays d'immigration structurelle, mais les 400 000 entrées de l'année 2002 comme un « pic accidentel ».

79. Population de l'Espagne

Année	Population (milliers d'habitants)	Population urbaine (pourcentage de la population totale)
1950	28 009	51.9
1955	29 199	54.2
1960	30 455	56.6
1965	32 056	61.3
1970	33 779	66.0
1975	35 596	69.6
1980	37 542	72.8
1985	38 474	74.2
1990	39 303	75.4
1995	39 921	75.9
2000	40 717	76.3
2005	43 064	76.7

80. Mouvement démographique en Espagne (pour mille habitants)

Période	Taux moyen annuel d'accroissement total	Taux brut moyen annuel de natalité	Taux brut moyen annuel de mortalité	Taux moyen annuel de solde migratoire
1950-1955	8.3	20.3	10.2	-1.8
1955-1960	8.4	21.3	9.4	-3.6
1960-1965	10.3	21.5	8.7	-2.5
1965-1970	10.5	20.4	8.6	-1.3
1970-1975	10.5	19.5	8.6	-0.4
1975-1980	10.6	17.5	8.1	1.2
1980-1985	4.9	13.3	7.8	-0.6
1985-1990	4.3	11	8.2	1.5
1990-1995	3.1	9.8	9.2	2.5
1995-2000	4	9.5	8.9	3.4
2000-2005	11.2	10.4	8.8	9.6

81. Fécondité et espérance de vie de l'Espagne

Période	Indice de fécondité (enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (années)	Espérance de vie des hommes (années)	Espérance de vie des femmes (années)
1950-1955	2.57	63.9	61.6	66.3
1955-1960	2.75	67.7	65.4	70.2
1960-1965	2.89	70.2	67.9	72.7
1965-1970	2.92	71.6	69.1	74.3
1970-1975	2.86	72.9	70.2	75.7
1975-1980	2.57	74.3	71.4	77.4
1980-1985	1.89	75.8	72.8	78.9
1985-1990	1.48	76.6	73.1	80
1990-1995	1.27	77.1	73.8	81
1995-2000	1.18	78.4	74.9	82
2000-2005	1.27	79.4	75.8	83.1

82. Indices spécifiques de dépendance de l'Espagne (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Année	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
1950	52	41	11
1955	54	42	12
1960	55	43	13
1965	56	43	13
1970	61	45	16
1975	60	44	16
1980	59	42	17
1985	54	36	18
1990	50	29	21
1995	46	24	22
2000	46	21	24
2005	45	21	24

83. Age médian de la population de l'Espagne

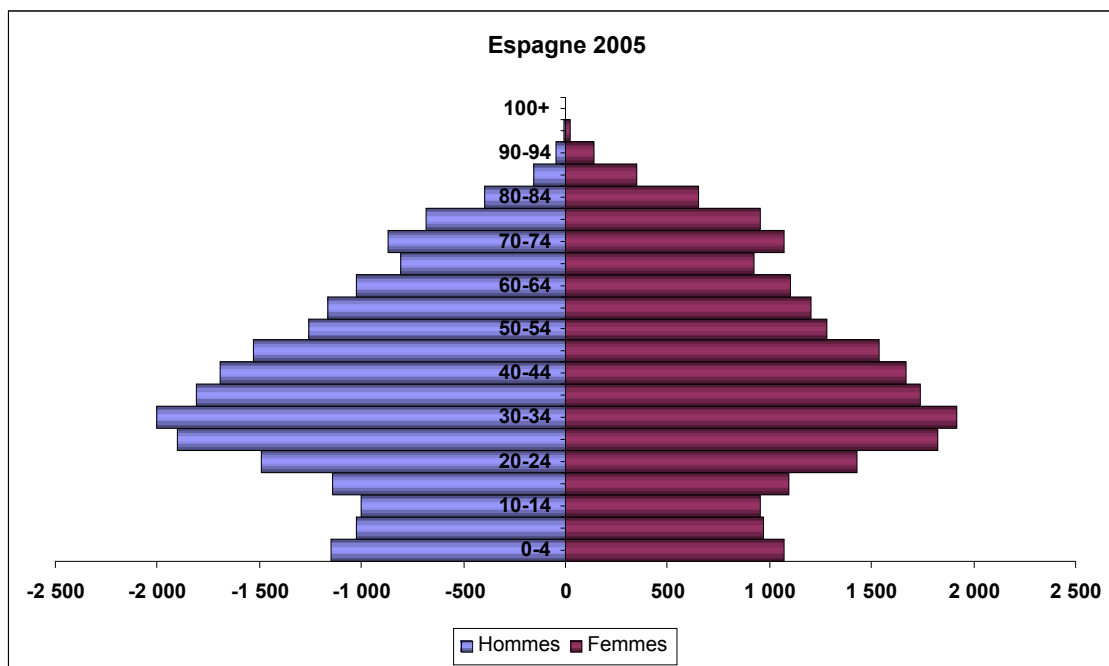
Année	Age médian (années)
1950	27.7
1955	28.8
1960	29.6
1965	30.1
1970	30.2
1975	29.7
1980	30.3
1985	31.9
1990	33.9
1995	35.6
2000	37.4
2005	38.6

8.2. LA SITUATION DE L'ESPAGNE DANS L'UNION EUROPEENNE EN 2000-2005

L'Espagne se trouve dans une situation démographique singulière, après une sortie très rapide de la transition démographique qui accompagne une forte croissance économique. Ainsi l'Espagne bénéficie-t-elle, au regard de sa population active, d'un dividende démographique indéniable depuis son adhésion à l'Union européenne, laquelle a largement contribué au « miracle » économique espagnol.

Une fin de transition démographique accélérée

Figure 36 : Pyramide des âges de l'Espagne en 2005



La pyramide des âges de 2005 montre clairement la mutation survenue entre 1975 et 1990. La base de la pyramide des âges est extrêmement rétrécie pour toutes les générations nées après 1980, d'où le vieillissement rapide de la population de l'Espagne. En 2005, cette dernière se trouve dominée par les classes pleines nées entre 1955 et 1980 et qui ont entre 25 et 50 ans.

84. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle)

Période Territoire	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants)	Taux d'accroissement naturel (pour mille habitants)	Taux d'accroissement migratoire (pour mille habitants)	Solde migratoire (milliers)
1995-2000				
• Espagne	• 4.0	• 0.6	• 3.4	• 135
• Union européenne (à 25)	• 3.2	• 0.7	• 2.5	• 837
2000-2005				
• Espagne	• 11.2	• 1.6	• 9.6	• 405
• Union européenne (à 25)	• 3.3	• 0.7	• 2.6	• 1 191

85. Indice de fécondité (enfants par femme) en 2005.

Période	Espagne	Union européenne
1995-2000	1.18	1.46
2000-2005	1.27	1.47

86. Espérance de vie à la naissance (années) en 2005

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Espagne	79.4	75.8	83.1
Union européenne à 25	79.4	75.8	83.1

87. Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2005

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14ans/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
Espagne	45	21	24
Union européenne à 25	48	24	25

Dans les années 2000, la croissance démographique de l'Espagne repose principalement, et même exclusivement depuis 2002, sur le solde migratoire. L'indice de fécondité est l'un des plus bas de l'Union, avec 0,2 enfant de moins par femme que la moyenne communautaire. Après être tombé à un minimum en 1998 (1,17 enfant par femme), l'indice est légèrement remonté, mais l'Espagne compte près de moitié moins de naissances que la France, pour une population des deux tiers. L'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant (29,2 ans en 2002) y est sensiblement le même que la moyenne communautaire, mais cet âge s'élève très rapidement. Il est passé de 25 à 29 ans de 1975 à 2000 en Espagne, soit une progression de +4 ans, contre +2 ans en moyenne communautaire et +2,7 ans en France durant la même période. Remarquons que ce n'est pas parce que l'âge à la naissance du premier enfant a augmenté 2 fois plus vite, depuis 1975, que la moyenne communautaire qu'il va s'élever beaucoup plus haut. Mais cette différence de vitesse indique le rattrapage opéré actuellement par l'Espagne entrée plus tard dans la période posttransitionnelle. À l'instar de l'Espagne, les pays à entrée tardive dans cette période post-transitionnelle ont généralement une chute plus profonde.

Bien entendu, l'indice de fécondité espagnol est déprimé par ce report de calendrier, tandis que le nombre de naissances l'est par le vieillissement rapide de la pyramide des âges des femmes de 15 à 49 ans. Pourquoi une fécondité aussi basse, alors que certains indicateurs démographiques révèlent une société espagnole assez traditionaliste ? D'abord, les divorces sont rares⁷¹ dans ce pays où les femmes se marient pour la première fois à peu près au même âge qu'en France (28 ans), mais la stabilité des couples n'est pourtant pas un passeport pour la fécondité. Ensuite, l'acceptation par la société espagnole des naissances hors mariage est faible : 17 % des naissances en 2000, contre 27 % en moyenne communautaire, et 43 % en France.

D'autres indicateurs expliquent la faiblesse de l'indice de fécondité. Les ménages espagnols se constituent tardivement puisque l'âge moyen auquel les jeunes hommes se marient et quittent le foyer parental dépasse aujourd'hui 30 ans et a fortement progressé depuis 1990 (c'est l'effet « hôtel mamma »). Si peu de femmes en Espagne restent sans enfants (11 % des générations 1955, soit un taux équivalent à celui des femmes en France de la même génération), beaucoup restent à 1 seul enfant, et un très faible nombre en font trois ou plus. En outre, les femmes enfantent tardivement, à 30,7 ans en moyenne en 2000, soit 1,7 ans de plus que la moyenne européenne la même année et 1,3 ans plus tard qu'en France. Ainsi, la fécondité de l'Espagne a-t-elle diminué du fait d'un recul très rapide du calendrier des naissances, d'une déformation rapide de la pyramide des âges et d'une quasi-disparition des familles nombreuses.

Quant à l'espérance de vie en Espagne, elle a rattrapé la moyenne communautaire, ce qui contribue au vieillissement « par le haut ». Avec environ 16,5 % de la population totale, la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus est semblable à la moyenne communautaire. Au total, l'Espagne est moins vieillie en 2005 que la moyenne européenne en 1980, mais l'écart se réduit très vite, bien que l'âge médian de sa population reste inférieur à la moyenne communautaire (1 an de moins). Enfin, une particularité du pays tient à une gérontocroissance très rapide (plus de +2,3 % par an).

88. Indicateurs de vieillissement de l'Espagne 2005

Territoire	Population de 65 ans ou plus en 2005 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2005	Progression de la proportion des 65 ans ou plus par rapport à 1980 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 1980)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 1980-2005 (pourcentage)
Espagne	7 094	16.5%	+5,8	177	+ 2.31%
Union européenne (à 25)	75 893	16.6%	+3,2	133	+ 1.13%

En 2005, la population active potentielle (âge compris entre 15 et 64 ans) est de 29,796 millions de personnes, soit 69,2 % de la population totale, un des taux les plus élevés du continent (moyenne de 67,4 % pour les 25 pays de l'UE). Depuis 1980, cette population active potentielle s'est accrue de +6,2 millions, soit un taux moyen de croissance de +1,58 % par an (+0,46 % dans la moyenne de l'UE 25). L'Espagne bénéficie au maximum du dividende démographique consécutif à la fin de la transition démographique, sans encore beaucoup de seniors et

⁷¹ Un indice de divortialité de 0,1 en 2002 contre 0,43 en France.

peu d'enfants en raison de la très basse fécondité. Le remplacement de sa population active est encore assuré pour quelques d'années comme l'indique l'indice de remplacement : 115 jeunes âgés entre 15 et 24 ans pour cent seniors de 55 à 64 ans susceptibles de partir en retraite.

89. *Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans)*

Année	Espagne	Union européenne (UE 25)
2005	115	109

Un marché du travail dynamique

Selon Eurostat, en 2003, l'Espagne compte 16,65 millions d'emplois, contre moins de 14 millions en 1991. Le pays a ainsi créé 2,7 millions d'emplois en 12 ans, soit un rythme moyen de croissance de +2,5 % par an, en deuxième position après le « tigre celtique » irlandais, nettement au-dessus de la moyenne communautaire de l'Europe des 15 (+0,5 % an par an sur la même période).

Dans les années 1980, avec une population active potentielle nombreuse et en rapide croissance, l'Espagne est affligée par le fléau du chômage de masse, puis la situation s'améliore de façon spectaculaire, et le taux de chômage tombe de 18 % de la population active en 1996 (source Eurostat) à moins de 11 % en 2005 dans le contexte d'une croissance sans précédent des effectifs de la population active potentielle. L'Espagne est le meilleur exemple de « convergence » au sens de l'Union européenne et l'un des principaux bénéficiaires des politiques communautaires⁷².

90. *Situation du marché du travail*

Marché du travail 3 ^e trimestre 2004	Espagne	Union européenne (UE 25)
Taux d'activité des 15-64 ans	68,6 %	69,9 %
Taux de chômage	10,6 %	8,9 %
Taux d'emploi des 15-64 ans	61,6 %	63,7 %

Statistiques harmonisées, source Eurostat.

Pourtant, des zones d'ombre subsistent. Après sa chute très rapide, le taux de chômage reste néanmoins supérieur à la moyenne communautaire et le taux d'emploi est encore très loin des objectifs de Lisbonne. Mais l'insertion des jeunes sur le marché du travail place l'Espagne dans la première moitié du peloton communautaire, tandis que le taux d'emploi des 55 à 64 ans est dans la moyenne de l'Union. Quant au taux d'emploi des femmes, il reste en retard, inférieur de 9 points à la moyenne communautaire, soit 11 points de moins que la France ou 13 points de moins que l'Allemagne.

91. *Effet de génération sur l'inégale insertion des femmes sur le marché du travail en Espagne*

Taux d'emploi selon le sexe et l'âge en Espagne 2003	Hommes	Femmes
De 15 à 24 ans	39 %	27 %
De 25 à 49 ans	87 %	57 %
De 50 à 59 ans	77 %	33 %

Source : Eurostat, enquête LFS 2003.

92. *Situation de l'emploi des jeunes, des 55-64 ans et des femmes*

Marché du travail 2003	Espagne	Union européenne (UE 25)
Taux d'emploi des 15-24 ans	46,6 %	37,6 %
Taux d'emploi des 55-64 ans	40,8 %	40,1 %
Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans	46,2 %	55,1 %

Source Eurostat, enquête LFS.

8.3. LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON 2030

Examinons tout d'abord les perspectives 2020 et 2030 selon le scénario médian des projections des Nations Unies, puis la pyramide des âges projetée en Espagne à l'horizon 2050.

⁷² Commission Européenne. *Un nouveau partenariat pour la cohésion, convergence, compétitivité, coopération*. Troisième rapport sur la cohésion économique et sociale. Bruxelles, UE, février 2004.

Début de baisse de la population active potentielle d'ici 2020 selon le scénario médian

Selon le scénario médian des Nations Unies, l'effectif projeté de la population de l'Espagne se situerait à 44,409 millions d'habitants en 2020, après une croissance moyenne de +0,2 % par an, soit un ralentissement accentué de la croissance démographique. **La population de l'Espagne est supposée atteindre son maximum historique en 2018** avec 44,43 millions d'habitants. Ensuite, la population de l'Espagne connaîtrait une décroissance si la fécondité ne retrouvait pas le niveau de remplacement des générations ou si l'immigration n'augmentait pas au-delà des 60 000 personnes annuelles projetées.

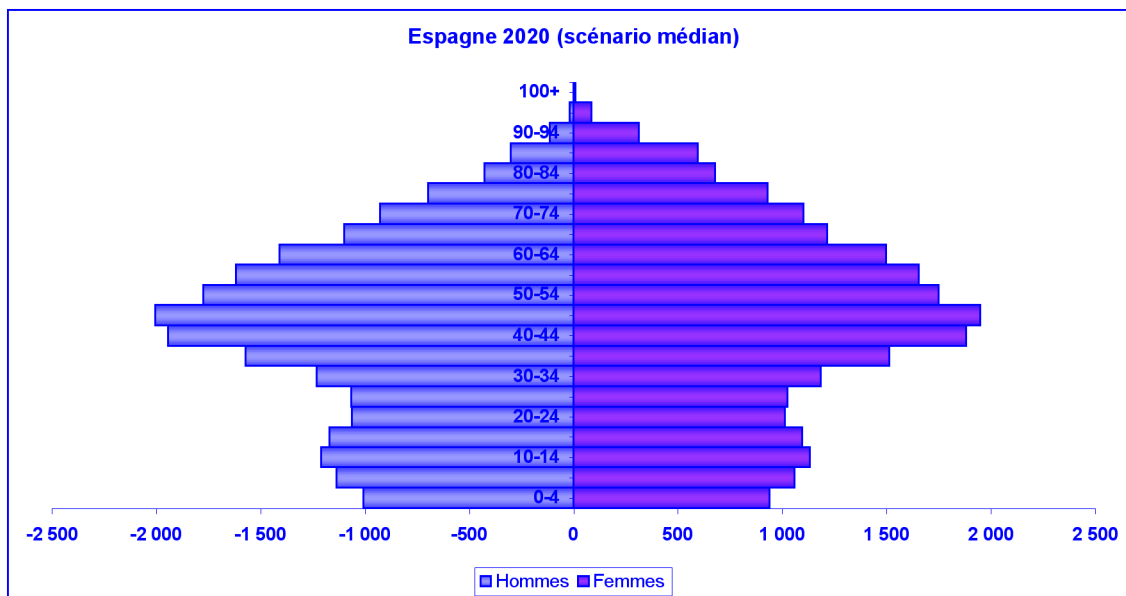


Figure 37 : Pyramide des âges de l'Espagne en 2020

Le scénario médian des Nations Unies retient trois hypothèses principales pour l'Espagne :

1. Une remontée de la fécondité, qui resterait néanmoins inférieure à la moyenne communautaire.

93. Indice de fécondité (enfants par femme) du scénario médian

Période	Espagne	Union européenne (UE 25)
2020-2025	1.56	1.65

2. L'espérance de vie poursuivrait sa progression remarquable, pour passer au-dessus de la moyenne communautaire, plaçant l'Espagne au second rang des grands pays européens, juste après l'Italie et avant la France.

94. Espérance de vie à la naissance (années) du scénario médian

Territoire en 2020 - 2025	Ensemble	Hommes	Femmes
Espagne 2020-2025	82	78.5	85.6
Union européenne (UE 25)	81.1	78.3	83.9

3. Le solde migratoire projeté se limite à +60 000 entrées nettes par an, chiffre qui ne tient pas compte de l'afflux récent de Latino-Américains.

Suivant ces trois hypothèses du scénario médian, la pyramide des âges serait en 2020 totalement déséquilibrée, avec des classes très nombreuses de 40 ans ou plus et des cohortes bien moins nombreuses pour les moins de 40 ans. L'âge médian s'élèverait à 45 ans, soit un vieillissement de +6,4 ans entre 2005 et 2020, l'un des rythmes les plus rapides d'Europe, supérieur à la moyenne communautaire (de 0,6 ans). Ainsi l'Espagne deviendrait-elle un pays particulièrement vieilli, tout en restant derrière l'Allemagne et l'Italie. L'indice de dépendance totale monterait à 51 %, avec une progression de 6 points par rapport à 2005, en raison principalement de la montée de la dépendance senior (+5 points).

95. Indices spécifiques de dépendance comparés (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2020 selon le scénario médian

Territoire	Dépendance totale 2020	Dépendance juvénile 0-14ans/cent 15-64ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
Espagne	51	22	29
Union européenne	54	22	32

La dépendance totale resterait inférieure à la moyenne communautaire parce que la population active potentielle (15-64 ans), qui devrait compter 29,414 millions d'individus en 2020, représenterait encore 66,2 % de la population totale (moyenne UE 25 : 64,8 %), une part en baisse de 3 points depuis 2005, mais l'une des proportions les plus fortes d'Europe de l'Ouest. L'Espagne n'aurait donc pas totalement épuisé son dividende démographique à l'horizon 2020. Toutefois, cet effectif représenterait une perte de 382 000 personnes actives potentielles par rapport à 2005, soit un rythme de repli de l'ordre de -0,09 % par an (moyenne UE 25 : -0,16 % par an). D'ici 2020, l'indice de remplacement des actifs plongerait en conséquence, avec 70 jeunes de 15 à 24 ans pour cent seniors de 55 à 64 ans, soit en dessous de la moyenne communautaire, et l'Espagne rejoindrait le groupe des pays incapables d'assurer le remplacement des départs en retraite après 2020.

96. Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans) selon le scénario médian

Année	Espagne	Union européenne (UE 25)
2020	70	76

Accélération du vieillissement pendant la décennie 2020-2030

Toujours selon le scénario médian des Nations Unies, en 2030, la population de l'Espagne atteindrait l'effectif de 44,009 millions d'habitants, après une décroissance moyenne annuelle de -0,09 % par an entre 2020 et 2030. Le vieillissement de la population de l'Espagne s'accélérerait entre 2020 et 2030 puisque l'âge médian augmenterait encore de +4,5 ans pour s'établir à 49,4 ans, dépassant celui de l'Allemagne et se situant en deuxième position derrière l'Italie. L'indice de dépendance totale atteindrait 58 % (+7 points). Comme la dépendance juvénile (20 % en 2030) reculerait de 2 points, la progression de l'indice de dépendance totale s'expliquerait exclusivement par la hausse de la dépendance senior (à 38 % en 2030, soit + 9 points par rapport à 2020).

La population active potentielle (15-64 ans) projetée par le scénario médian serait de 27,893 millions en 2030, soit 63,4 % de la population totale (61,2 % pour l'UE 25), proportion en recul de 2,8 points par rapport à 2020. L'effectif de la population active potentielle reculerait de 1,5 million en 10 ans, suivant un rythme moyen de -0,53 % par an entre 2020 et 2030 (-0,6 % par an pour l'UE 25). Les effectifs des générations de 15 à 24 ans ne représenteraient plus que 64 % de ceux des générations âgées de 55 à 64 ans (73 % pour l'UE 25).

96bis. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle) selon le scénario médian

Entité géopolitique	Population projetée 2030 (milliers)	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants) 2020-2030	Indice de fécondité (enfants par femme) 2030	Espérance de vie à la naissance (années) 2030
Espagne	44 009	-0.9	1.7	83.2
Union européenne (à 25)	464 201	-0.3	1.76	82.2

97. Structure par âge de la population et vieillissement comparés selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Age médian (années)	Indice de dépendance totale (pour cent personnes de 15 à 64 ans)	Indice de dépendance juvénile (0-14 ans)	Indice de dépendance senior (65 ans ou +)
	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030
Espagne	49.4 +10.8	58 +13	20 -1	38 +14
Union européenne (UE25)	46.4 +6.5	63 +14	24 0	40 +14

98. Indicateurs de vieillissement en 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2030 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2030	Progression de la proportion par rapport à 2005 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)
Espagne	10 570	24%	+7,5	149
Union européenne (à 25)	95 775	20.6%	+4	126

L'Espagne serait caractérisée par une forte gérontocroissance, qui résulte de la fécondité de la période 1955-1975, suivie par son recul très sensible dans les années ultérieures.

99. Population active potentielle (PAP) en 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population active potentielle (15-64 ans) 2030 (milliers)	Proportion de la PAP dans la population totale 2030 (pourcentage)	Taux moyen annuel d'accroissement de la PAP 2020-2030 (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (15-24 ans pour cent 55-64 ans)
		Variation 2005-2030		
Espagne	27 893	63.4% -5.8	-0.53%	64
Union européenne (UE25)	284 162	61.2% -6.3	-0.60%	73

8.4. UNE ALTERNATIVE STRATEGIQUE PAR LE REDRESSEMENT DE LA FECONDITE

Que se passe-t-il si l'Espagne évolue vers un scénario alternatif, fondé sur le redressement de la fécondité, sachant qu'une variante des projections des Nations Unies permet d'éclairer une telle perspective ?

Même selon le scénario haut, diminution attendue de la population active potentielle en 2030

Le scénario alternatif envisage que la fécondité remonte au-dessus du seuil de remplacement des générations après 2025, alors que le scénario médian projetait une très lente remontée de la fécondité jusqu'au niveau, encore inférieur au simple remplacement des générations, de 1,85 enfant par femme seulement à l'horizon 2050. Compte tenu des déterminants de la fécondité rappelés précédemment, ce scénario alternatif suppose une véritable révolution de la fécondité en Espagne. Il aurait pour effet de retarder le vieillissement, mais les structures de la population de l'Espagne sont telles qu'un très fort vieillissement est inévitable de 2020 à 2030 selon les deux scénarios.

100. Espagne : évolution projetée de la fécondité selon deux scénarios des Nations Unies.

Période	Scénario médian (enfants par femme)	Variante haute (enfants par femme)
2005-2010	1.35	1.60
2010-2015	1.42	1.82
2015-2020	1.49	1.99
2020-2025	1.56	2.06
2025-2030	1.63	2.13
2030-2035	1.70	2.20
2035-2040	1.77	2.27
2040-2045	1.83	2.33
2045-2050	1.85	2.35

101. Espagne : perspectives de vieillissement selon le niveau de fécondité à l'horizon 2030

Année	Scénario médian Age médian (années)	Variante haute Age médian (années)
2020	45,0	43.9
2030	49.4	47.2

102. Effet de la variante « haute » sur la structure par âge

Entité géopolitique et scénario	Population totale 2030 (milliers)	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Proportion des 0-14 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 15-64 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 65 ans ou plus (pourcentage) 2030
Espagne, scénario médian	44 009	102	12,6%	63,4%	24%
Espagne, variante haute	46 697	108	15,5%	61,9%	22,6%
Union européenne (UE 25), scénario médian	464 201	101	14,4%	61,2%	24,4%
Union européenne (UE 25), variante haute	493 057	108	17,5%	59,5%	22,9%

La variante haute des projections des Nations Unies prévoit, à l'horizon 2030, 2,7 millions d'habitants supplémentaires par rapport au scénario médian pour l'Espagne. Les générations les plus jeunes bénéficieraient du renouveau de la fécondité, et cela entraînerait une augmentation de la proportion de la population âgée de moins de 15 ans dans la population totale par rapport au scénario médian.

103. Indices spécifiques de dépendance 2030 (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
Espagne 2030 Scénario médian	58	20	38
Espagne 2030 Variante haute	62	25	37
Union européenne 2030 (à 25) Scénario médian	63	24	40
Union européenne 2030 (à 25) Variante haute	68	29	39

Comme dans les autres pays européens, la dépendance totale augmenterait en fonction de l'élargissement des jeunes générations (+5 points en 2030 par rapport au scénario médian), tandis que la dépendance senior serait encore forte à l'horizon 2030 (-1 point par rapport au scénario médian).

104. Effet de la variante « haute » sur la population active potentielle

Entité géopolitique et scénario	Population de 15 à 64 ans 2030 (milliers) [effet fécondité]	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel d'accroissement 2020-2030 (pourcentage)	Proportion des 55-64 ans dans la population active potentielle (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre. de 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Espagne, scénario médian	27 893	94	-0,53%	26%	64
Espagne, variante haute	28 884	97	-0,18%	25,1%	77
Union européenne (à 25), scénario médian	284 162	92	-0,6%	23,1%	73
Union européenne (à 25), variante haute	293 537	95	-0,27%	22,3%	87

Toujours selon la variante haute, la population active potentielle serait plus importante de près de 1 million d'individus grâce à l'accroissement des générations de jeunes d'âge compris entre 15 et 24 ans. Mais cela ne suffirait pas à retrouver en 2030 la population active potentielle de 2005 et l'indice de remplacement des actifs resterait largement déficitaire (77 jeunes de 15 à 24 ans pour cent seniors de 55 à 64 ans). En conclusion, **selon les trois hypothèses de fécondité, la population active potentielle diminuerait inévitablement en Espagne d'ici 2030 si l'immigration ne dépassait pas 60 000 entrées par an en moyenne.**

...mais de fortes réserves d'activité selon les scénarios

L'Espagne est dans une situation très différente de celle de l'Italie ou de l'Allemagne. La proportion de la population active potentielle dans la population totale reste forte, supérieure à la moyenne communautaire, et ce pays dispose d'importantes réserves de main-d'œuvre féminine. **Ainsi, malgré la réduction du nombre de personnes actives potentielles, l'Espagne pourrait continuer à gagner de la population active ayant un emploi jusqu'en 2030, en créant des emplois abaissant le taux de chômage, même dans le scénario tendanciel le moins favorable.**

En effet, l'Espagne recèle d'importantes réserves de main-d'œuvre inemployée. Ainsi, selon le scénario tendanciel, l'Espagne pourrait créer 1,4 million d'emplois d'ici 2030 (+0,33 % par an) sans que son taux de chômage de la population active ne tombe en dessous de 7,9 % de la population active potentielle, du fait de l'élévation progressive de la participation au marché du travail des jeunes (taux d'activité en hausse de 7 points), des seniors (+6 points) et des femmes (+14 points). Ce scénario correspondrait pourtant à une situation peu favorable.

Selon le scénario alternatif où l'emploi et la fécondité s'améliorent, les deux stimulant la demande, l'Espagne disposerait de marges de création d'emplois enviables. Elle pourrait ainsi créer 4 millions d'emplois supplémentaires (+0,87 % par an en moyenne) et satisfaire l'ensemble des offres d'emploi sans recourir à l'immigration et sans pénurie de main-d'œuvre, le taux de chômage diminuant progressivement à 3,1 % de la population active alors que le taux d'activité augmenterait encore pour atteindre les objectifs de Lisbonne. Selon ce scénario, le taux d'emploi des femmes progresserait de 20 points par rapport à la situation de 2005, soit 5 points de mieux que dans le scénario tendanciel. Le taux d'emploi des jeunes croîtrait de 18,5 points, soit 11,5 points de mieux que dans le scénario tendanciel, et le taux d'emploi des 55-64 ans augmenterait d'un peu moins de 8 points, soit 1,5 point de mieux que dans le scénario tendanciel. Avec la variante haute, l'Espagne pourrait atteindre le taux d'emploi, inscrit dans les objectifs de Lisbonne, de 70 % de la population active potentielle, d'âge compris entre 15 et 64 ans. Le potentiel de croissance de l'emploi de l'Espagne serait donc supérieur de 0,5 % à la moyenne communautaire et l'hypothèse d'immigration retenue par les projections des Nations Unies serait suffisante pour permettre une croissance significative de l'économie espagnole.

105. Deux scénarios contrastés pour l'Espagne à l'horizon 2030

Indicateur	Espagne 2030 Scénario tendanciel	Espagne 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (25 pays) Scénario tendanciel	Union européenne 2030 (25 pays) Alternative stratégique
Population active (millions) (référence 2003)	19,63 (18,82)	21,4 (18,82)	199,43 (211,65)	217,84 (211,65)
Taux d'activité des 15-64 ans (%) (référence 2003)	69,4 % (67,3%)	72,2 % (67,3%)	69,2 % (69,3%)	72,3 % (69,3%)
Taux de chômage de la population active de 15-64 ans (%) (référence 2003)	7,9% (11,3 %)	3,1% (11,3 %)	7,9% (8,9 %)	3,0% (8,9 %)
Emplois (millions) (référence 2003)	18,11 (16,69)	20,74 (16,69)	183,91 (192,81)	211,38 (192,81)
Taux d'accroissement annuel moyen de l'emploi 2005-2030	+0,33 %	+0,87 %	-0,19 %	+0,37 %
Taux d'emploi des 15-64 ans (référence 2003)	63,9 % (59,7%)	70 % (59,7%)	63,7 % (63%)	70,1 % (63%)
Dont taux d'emploi féminin 15-64 ans (référence 2003)	59,5 % (46 %)	66,4 % (46 %)	58,1 % (55 %)	66,1 % (55 %)
Dont taux d'emploi des 15-24 ans (référence 2003)	40,1 % (33,2%)	51,6 % (33,2%)	42,1 % (40 %)	49,9 % (40 %)
Dont taux d'emploi des 55-64 ans (référence 2003)	46,9 % (40,8%)	48,5 % (40,8%)	40,4 % (37,5 %)	48,1 % (37,5 %)

106. Effet des scénarios contrastés sur les migrations de remplacement à l'horizon 2030

Indicateur	Espagne 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (à 25) Alternative stratégique
Migration nette annuelle (hypothèse ONU milliers)	60	600
Hypothèse nombre de migrants par emploi (référence 2005)	2,3 (1,8)	2,3 (2,5)
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 1 d'une création d'emploi de +0,5 % par an (milliers)	non	+50
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 2 d'une création d'emploi de +1 % par an	+20	+2 700
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 3 d'une création d'emploi de +1,5 % par an	+280	+5 770

Pour satisfaire une offre d'emplois en expansion de +1 % par an, il faudrait que l'Espagne passe de 60 000 à 80 000 entrées nettes en moyenne chaque année d'ici 2030. Pour alimenter une croissance de +1,5 % d'emplois par an, la migration de remplacement devrait monter à 340 000 entrées par an en moyenne. Si l'Espagne continue à attirer autant de ressortissants des pays d'Amérique du Sud qu'elle en a accueilli dans les dernières années, cet objectif de croissance n'est pas irréalisable. **L'Espagne est le seul des grands pays européens à pouvoir envisager une croissance économique aussi rapide que celle que l'Europe des 15 a connue entre 1996 et 2001 pour la période 2005–2030.**

Deux autres atouts dans une situation paradoxale : la nature de l'immigration et la formation

Ainsi l'Espagne est-elle en situation paradoxale. Des six grands pays de l'Union européenne, c'est celui dont le vieillissement démographique s'effectuerait avec le plus d'intensité de 2005 à 2030, comme le montre la pyramide des âges de 2005, quelle que soit par ailleurs l'évolution de l'immigration et de la fécondité. Mais c'est un pays qui dispose encore de fortes réserves d'activité, et le seul qui puisse conserver une croissance de l'emploi au rythme que l'Union européenne a connu pendant la période 1997-2000.

L'immigration en Espagne est selon certains une autre surprise. Entre 1998 et 2003, ce pays a accueilli 1,1 million de nouveaux arrivants, dont 485 000 Latino-Américains, 205 000 Nord-Africains, 190 000 ressortissants d'Europe centrale et orientale, 55 000 personnes originaires d'Afrique subsaharienne, ainsi que des Asiatiques de diverses origines et des ressortissants des autres pays de l'Union européenne. L'Espagne est ainsi devenue le pays le plus attractif de l'Union européenne dans la période 2000-2004, dépassant même le Royaume-Uni pour la migration brute. En raison de la langue commune, les immigrants originaires d'Amérique Latine ont une facilité particulière pour s'intégrer en Espagne, notamment lorsqu'ils sont blancs, comme les Argentins. Rien ne permet de dire que cet afflux va se poursuivre, car l'Espagne souffre toujours d'un taux de chômage élevé, et une proportion difficilement mesurable d'immigrants, considérant l'Espagne comme un pays de transit, ont le projet de migrer par la suite vers un autre pays de l'Union européenne. Cela peut expliquer une certaine prudence des hypothèses migratoires des Nations Unies. Mais rien ne permet non plus de dire que l'attractivité de l'Espagne va se tarir brusquement, surtout si plusieurs pays d'Amérique du Sud, et notamment l'Amérique andine, continuent à connaître des difficultés de développement. Si le rythme moyen annuel de migration nette observé depuis 2000 se poursuivait (+415 000 entrées en 2002), les projections de population seraient totalement déjouées et l'Espagne pourrait compter en 2030 non plus 44 ou 46,7 millions d'habitants, mais 53 ou 55 millions d'habitants. L'avenir de l'Espagne est donc difficile à prévoir et il n'est pas impossible que ce pays dépasse l'Italie pour occuper la place de 4^e pays le plus peuplé d'Europe à l'horizon 2030.

En outre, si l'on adhère au raisonnement de Géry Coomans, l'Espagne pourrait non seulement alimenter une forte croissance de l'emploi non seulement quantitative, mais aussi une forte croissance qualitative. En effet, selon cet auteur, la transition rapide d'une économie de production dominée par l'agriculture vers une économie de service basée sur la connaissance est une autre raison du « miracle » économique espagnol, permis par la progression rapide des niveaux de formation. L'Espagne a beaucoup investi dans la formation. La proportion des 55-64 ans qui disposent d'un diplôme de niveau universitaire est de 10 %. Cette proportion est montée à 37 % dans la génération des 25-34 ans. Seuls les pays asiatiques (Japon, Corée du Sud) font mieux. Par comparaison, l'écart, en France, est de 10 % à 35 %, ce qui est assez proche, mais de 20 % à 22 % en Allemagne, de 22 % à 28 % au Royaume-Uni et de 7 % à 12 % en Italie. La progression espagnole dans les niveaux de formation a été encore plus remarquable pour les jeunes femmes que pour les hommes puisque 37 % des diplômés du supérieur d'âge compris entre 25 et 34 ans sont des femmes, un taux que seuls les pays scandinaves dépassent, contre 25 % en moyenne communautaire. Ainsi, l'Espagne a-t-elle dépassé la France et pratiquement rejoint l'Allemagne pour la proportion des 25-64 ans disposant de diplômes de l'enseignement supérieur (plus de 22 % en Espagne contre 23 % en Allemagne et moins de 22 % en France) et se situe au-dessus de la moyenne communautaire (20 %), l'Italie stagnant à moins de 10 %. Si l'on considère le taux de poursuite d'études des 20-24 ans, la progression de l'Espagne pourrait continuer dans les prochaines années : 40 % des 25-34 ans auraient un diplôme de niveau supérieur en 2010 (28 % en moyenne communautaire). Alors que les anciennes générations sont majoritairement sans diplôme (62 % des 25-64 ans ont de bas niveaux d'éducation selon la nomenclature européenne, contre 34 % en moyenne communautaire), le changement intergénérationnel est radical.

Il apparaît que l'Espagne combine paradoxalement facteurs de déclin démographique et facteurs de croissance économique. Pays à économie corporatiste protégée, donc peu compétitive, dans les années 1970, avec une société « machiste »⁷³, une population insuffisamment formée, affligée par un chômage de masse facteur d'émigration, l'Espagne est devenue en quelques années une jeune démocratie urbaine avec une population de jeunes ayant largement accès à l'université et à la culture, et une économie de services en pleine expansion. Cette

⁷³ Certaines mairies espagnoles affichent sur une plaque les noms des femmes mortes à la suite de violence conjugales.

transition s'est accompagnée d'une forte demande d'émancipation féminine, qui a considérablement retardé le calendrier de la formation des jeunes ménages et, plus encore, celui des naissances. Durant ce processus, la fécondité a énormément baissé et ne pourrait sans doute retrouver un niveau normal que lorsque reculera davantage le taux de chômage des jeunes, qui reste très élevé.

Comme en France, l'élévation du niveau d'études concourt à limiter la fécondité, mais est aussi un moyen de provoquer un véritable « bond en avant » des niveaux de qualification et, dans ce cas, un facteur de croissance économique qui pourrait néanmoins subir les effets du vieillissement de la population. Face au caractère accéléré de ce dernier, provoqué conjointement par l'amélioration de la longévité et par la chute de la fécondité, certaines projections de population des années 1990 prévoient une baisse de la population de l'Espagne dès l'an 2000, mais elle ont été déjouées par une montée du solde migratoire au niveau inhabituel de 6 nouveaux arrivants pour cent habitants, dont une large proportion d'hispanophones faciles à intégrer. Sur 18 immigrants, 10 travaillent (le rapport est de 30 pour 10 en France), la moitié d'entre eux ont au moins un diplôme de l'enseignement secondaire (36 % en France) et 20 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur (15 % en France). Ainsi l'immigration apparaît-elle en Espagne non comme une charge, mais une des composantes de la croissance économique. L'Espagne a d'ailleurs créé 0,5 million d'emplois entre 2001 et 2003 dans un contexte international pourtant moins favorable (seulement 0,1 million d'emplois créés en France pendant la même période), après avoir créé 2,4 millions d'emplois entre 1996 et 2001 (+17 %) quand la France, un tiers plus peuplée, n'en a créé que 2 millions (+8,5 %). L'Espagne pourrait donc surprendre encore dans les prochaines décennies.

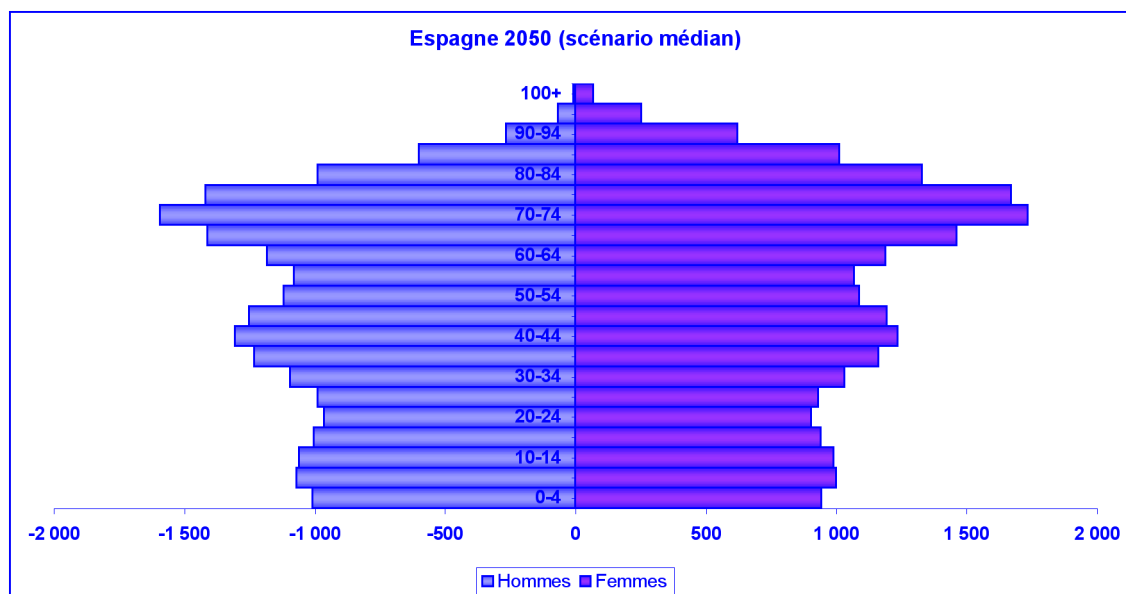
8.5. LES PERSPECTIVES POUR L'ESPAGNE A L'HORIZON 2050

Examinons d'abord précisément les conséquences du scénario médian afin de résumer les effets des différents scénarios.

Forte diminution des actifs selon le scénario médian à l'horizon 2050

Les projections démographiques à long terme de l'Espagne sont dominées par les perspectives du vieillissement de la population. En application du scénario médian, si le solde migratoire n'excédait pas 60 000 entrées par an (hypothèse onusienne dont on a déjà précisé la relativité) et si la fécondité remontait à un niveau encore inférieur au seuil de remplacement de 1,85 enfant par femme, alors la population de l'Espagne pourrait s'établir à 42,5 millions d'habitants en 2050. Cela représenterait une perte de 2,5 millions d'habitants par rapport à 2030, après un taux moyen annuel d'accroissement total de -0,18 % par an. La pyramide des âges évoluerait vers une égalisation de la dimension des générations, signe de l'épuisement des effets des fluctuations démographiques passées. Mais l'étroitesse de la base de la pyramide indiquerait que l'Espagne n'en n'aurait pas fini avec son déclin démographique.

Figure 38 : Pyramide des âges de l'Espagne en 2050 selon le scénario médian



Toujours selon le scénario médian des Nations Unies, le vieillissement de la population de l'Espagne se poursuivrait très lentement après 2030, l'âge médian n'augmentant que de +0,5 an, entre 2030 et 2050 pour s'élever à 49,9 ans. Les indices de dépendance atteindraient cependant un niveau exceptionnellement élevé. Pour

cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, il y aurait 26 enfants et adolescents de moins de 15 ans (6 points de plus qu'en 2030) et 62 seniors de 65 ans ou plus (24 points de plus qu'en 2030) ! La dépendance totale rejoindrait ainsi le niveau de 89 %. Le dividende démographique dont l'Espagne pourrait bénéficier de 1990 à 2030 serait totalement épuisé et le pays souffrirait d'une pénurie sévère de population adulte de moins de 65 ans. Enfin, toujours selon le scénario médian, la population active potentielle (15-64 ans) diminuerait encore, à 21,967 millions de personnes en 2050, représentant 51,7 % de la population totale de l'Espagne (56,5 % dans l'UE 25), une proportion en recul de 11,7 points par rapport à 2030 ! La perte de 5,9 millions d'actifs potentiels correspondrait à un rythme de repli de -1,58 % par an de 2030 à 2050 (-0,55 % par an dans l'ensemble de l'UE 25).

...et même selon la variante haute

Considérons désormais les trois scénarios des Nations Unies à l'horizon 2050. Selon le scénario médian, la fécondité se situerait à 1,85 enfant par femme en 2050. Dans la variante basse, correspondant aux niveaux 2005 de l'indice de fécondité, elle stagnerait à 1,35 enfant par femme, ce qui aboutirait à une population totale inférieure de près de 5,8 millions à celle du scénario médian et à une perte de 3,3 millions dans la population active potentielle (personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans). Le vieillissement serait intense, avec un âge médian de 56,5 ans contre 49,9 ans dans le scénario médian.

107. Espagne : incertitude des projections à l'horizon 2050

Projections	Population totale (en milliers d'habitants)	Population 15-64 ans	Pourcentage des 15-64 ans
Scénario médian	42 541	21 968	51.6
Variante haute	49 055	25 367	51.7
Variante basse	36 792	18 635	50.7

Selon la variante haute des projections, l'indice de fécondité remonterait à 2,35 enfants par femme. En conséquence, la population augmenterait et rajeunirait (âge médian de 43,6 ans), mais la population active potentielle (15-64 ans) resterait toutefois inférieure de 4,4 millions à son niveau de 2005 (soit 15 % de moins). Ce serait mieux que la perte, entre 2005 et 2050, des 7,8 millions d'actifs potentiels du scénario médian (26 % des effectifs de 2005), mais cette réduction de la population active potentielle montre que l'Espagne n'échappera pas, après 2030, aux conséquences de la chute de la fécondité survenue après 1980, selon tous les scénarios de fécondité, à moins que d'importantes migrations de remplacement, d'une intensité comparables à l'immigration survenue en Espagne dans la période 1998-2003, ne viennent totalement déjouer le pronostic des modèles de projection.

Chapitre 9 : Italie : un pays en déclin ?

Depuis 1977, l'Italie connaît une fécondité en dessous du seuil de remplacement⁷⁴, devenue inférieure et même nettement inférieure à 1,5 enfant par femme depuis 1984. Même si l'immigration préserve encore momentanément une légère croissance démographique, on y compte depuis 1993 plus de cercueils que de berceaux. En conséquence, l'Italie est le pays le plus vieilli d'Europe.

Le maximum de population y est prévu pour 2009 selon le scénario médian des Nations Unies, puis la diminution de la population pourrait être très importante, y compris dans l'hypothèse où l'immigration resterait au niveau des années 1990. Le frein démographique est tel qu'on a du mal à voir comment l'Italie pourrait renouer avec la croissance économique, mais les statistiques italiennes sont d'une fiabilité limitée et un « miracle » potentiel est peut-être contenu dans la sous-estimation de l'activité et de l'immigration.

9.1. RETROSPECTIVE 1950–2005 : EFFONDREMENT DE LA FECONDITE ET RETOURNEMENT MIGRATOIRE

L'Italie est le quatrième pays de l'Union européenne à 25 pour sa population, après l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Un regard rétrospectif sur un peu plus d'un demi-siècle de son histoire démographique montre que sa population s'est accrue de 11 millions d'habitants entre 1950 et 2005, soit un accroissement modéré de +23 %. Comme la plupart des autres pays étudiés, l'Italie a connu deux périodes successives dans la seconde moitié du XXe siècle. La croissance a été assez rapide de 1950 à 1980, puis elle est devenue insignifiante.

La population de l'Italie a longtemps été assez féconde. Faute d'un développement suffisant de la péninsule, l'émigration à destination du reste de l'Europe occidentale (la France en particulier), des États-Unis d'Amérique, de l'Amérique latine ou de l'Afrique du Nord a contribué à disséminer une large communauté d'ascendance italienne dans le monde. De 1950 à 1979, le solde migratoire est nettement déficitaire, mais il s'agit des dernières vagues de départ. La période 1975-1991 marque une oscillation autour de zéro. Puis l'Italie, après 1991, devient un pays d'accueil structurel, au même titre que l'Espagne. Au début des années 2000, l'accroissement migratoire annuel est estimé à 2 entrées pour mille habitants, ce qui correspond à un niveau relativement important en Europe, avec un solde net de 120 000 entrées par an. Phénomène totalement nouveau, cette immigration est apparue comme une réponse au tarissement de l'accroissement naturel, qui est devenu déficitaire depuis 1973.

L'espérance de vie en Italie, après avoir beaucoup progressé, se situe en 2005 au-dessus de la moyenne communautaire. La mortalité infantile a été jugulée et il apparaît que les conditions de vie en Italie sont devenues excellentes. De 1950 à 1976, la fécondité reste au-dessus du seuil de remplacement, puis elle plonge brusquement en dessous du seuil de remplacement des générations. Entre 1990 et 2000, elle atteint un niveau historiquement bas, et même difficilement imaginable, de 1,2 enfant par femme avant de remonter très légèrement depuis.

La conséquence inévitable de ces mutations démographiques est le vieillissement de la population le plus intense parmi les six pays les plus peuplés de l'Union européenne. L'âge médian en Italie, qui n'était que de 29 ans en 1950, puis de 33 ans en 1975, est supérieur à 42,3 ans en 2005. Ses indices de dépendance étaient traditionnellement assez élevés, avec près de 40 enfants de 0 à 14 ans pour cent personnes dans la population active potentielle avant 1975. La brusque réduction de la taille des familles a occasionné un dividende démographique sensible entre 1985 et 2000, période où la dépendance totale est passée en dessous de 50 %. Mais, après un minimum historique en 1990, l'indice remonte depuis sous l'effet de la gérontocroissance. La dépendance senior est en effet passée de 13 personnes de 65 ans ou plus pour cent personnes de 15 à 64 ans en 1950 à 19 % en 1985 et à 30 % en 2005. Elle est la plus élevée des six principaux pays européens, et c'est là qu'elle a progressé le plus vite.

⁷⁴ Rappelons que ce seuil est à 2,1 enfants par femme dans les pays à haut état sanitaire.

108. Population de l'Italie

Année	Population (milliers)	Population urbaine (pourcentage)
1950	47 104	54.3
1955	48 633	56.9
1960	50 200	59.4
1965	52 112	61.8
1970	53 822	64.3
1975	55 441	65.6
1980	56 434	66.6
1985	56 593	66.8
1990	56 719	66.7
1995	57 301	66.9
2000	57 715	67.2
2005	58 093	67.5

109. Taux annuel moyen de variation en Italie (pour mille habitants)

Période	Taux moyen annuel d'accroissement total	Taux brut moyen annuel de natalité	Taux brut moyen annuel de mortalité	Taux moyen annuel d'accroissement migratoire
1950-1955	6.4	18.3	9.9	-2.0
1955-1960	6.3	18	9.6	-2.1
1960-1965	7.5	18.7	9.7	-1.5
1965-1970	6.5	17.9	9.8	-1.6
1970-1975	5.9	16.1	9.8	-0.4
1975-1980	3.6	13	9.8	0.4
1980-1985	0.6	10.7	9.7	-0.4
1985-1990	0.5	9.9	9.5	0.1
1990-1995	2.0	9.7	9.7	2.0
1995-2000	1.4	9.2	9.9	2.1
2000-2005	1.3	9.2	10	2.1

110. Fécondité et espérance de vie en Italie

Période	Indice de fécondité (enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (années)	Espérance de vie des hommes (années)	Espérance de vie des femmes (années)
1950-1955	2.32	66,0	64.3	67.8
1955-1960	2.35	68.5	66.3	70.8
1960-1965	2.50	69.9	67.4	72.6
1965-1970	2.49	71,0	68.2	73.9
1970-1975	2.33	72.1	69.2	75.2
1975-1980	1.89	73.6	70.4	76.9
1980-1985	1.53	74.5	71.5	78,0
1985-1990	1.35	76.2	73.1	79.6
1990-1995	1.28	77.3	74,0	80.5
1995-2000	1.21	78.8	75.7	81.8
2000-2005	1.28	80,0	76.8	83,0

111. Indices spécifiques de dépendance en Italie (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Année	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans / cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+ / cent 15-64 ans
1950	53	40	13
1955	51	38	13
1960	52	38	14
1965	52	37	15
1970	55	38	17
1975	57	38	19
1980	55	34	20
1985	48	29	19
1990	45	23	22
1995	46	22	24
2000	48	21	27
2005	51	21	30

112. Age médian de la population en Italie

Année	Age médian (en années)
1950	29
1955	30
1960	31.3
1965	32.1
1970	32.8
1975	33.4
1980	34
1985	35.2
1990	37.4
1995	38.5
2000	40.3
2005	42.3

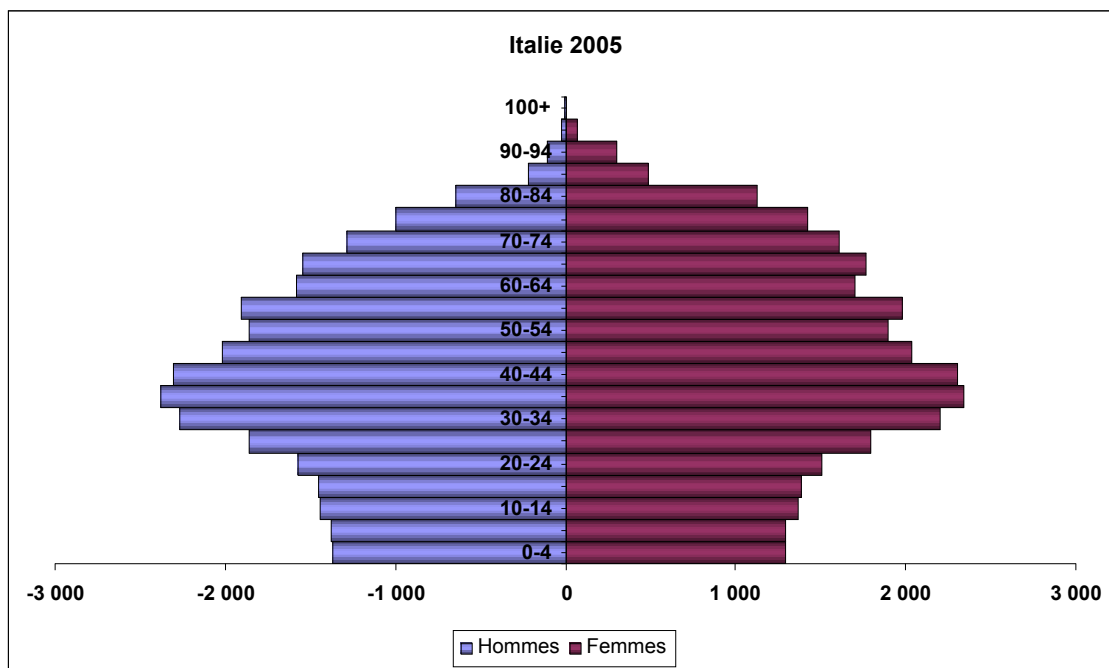
9.2. 2000-2005 : LE PAYS LE PLUS VIEILLI D'EUROPE

L'Italie se trouve dans une situation démographique particulièrement dégradée.

Le déclin démographique empêche déjà le simple remplacement des actifs

La pyramide des âges de l'Italie en 2005 représente bien les composantes de sa crise démographique. Après l'élargissement continu des nouvelles générations jusqu'en 1970, le retournement démographique s'effectue brutalement : aussi les générations nées après 1980 comptent-elles chaque année près de 400 000 personnes de moins chaque année que les générations nées dans les années 1960. La faible croissance démographique est devenue inférieure à la moyenne communautaire et repose entièrement sur l'excédent migratoire qui compense le déficit naturel observé depuis 1993.

Figure 39 : Pyramide des âges de l'Italie en 2005



113. Mouvement démographique comparé (moyen annuel)

Période	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants)	Taux d'accroissement naturel (pour mille habitants)	Taux d'accroissement migratoire (pour mille habitants)	Accroissement migratoire (milliers)
1995-2000				
• Italie	• 1.4	• -0.7	• 2.1	• 120
• Union européenne (à 25)	• 3.2	• 0.7	• 2.5	• 837
2000-2005				
• Italie	• 1.3	• -0.8	• 2.1	• 120
• Union européenne (à 25)	• 3.3	• 0.7	• 2.6	• 1 191

La fécondité de l'Italie se situe en 2005 à un niveau très faible, inférieur à 1,3 enfant par femme, à environ 0,2 enfant par femme en dessous de la moyenne européenne. Les déterminants sont assez comparables à ceux de l'Espagne. En Italie, les femmes ont leurs enfants à près de 30 ans et demi, soit plus d'un an au-dessus de la moyenne communautaire. Le calendrier des naissances a été retardé puisque l'âge moyen de la mère, à la naissance de son premier enfant, a progressé de 3 ans depuis 1975, ce qui accentue la réduction de l'indice de fécondité. Comme en Espagne, on constate une raréfaction des familles nombreuses (3 enfants ou plus) et la prédominance du modèle de l'enfant unique. Comme en Espagne, au Portugal et en Grèce, l'effet « hôtel mamma », qui voit des adultes rester longtemps au foyer parental, se développe. L'âge moyen auquel un jeune homme quitte le domicile parental est passé de 29 ans en 1992 à 31 ans en 2002 (24 ans en France). L'âge moyen des femmes au premier mariage se situe à 27,5 ans en 2000 contre 27 ans en moyenne communautaire (28 ans en France) et il a reculé de 4 ans entre 1975 et 2005. Cela a d'autant plus d'effet sur la fécondité que moins de 10 % des naissances interviennent hors mariage (27 % en moyenne communautaire, 43 % en France).

114. Indice de fécondité (enfants par femme)

Période	Italie	Union européenne
1995-2000	1.21	1.46
2000-2005	1.28	1.47

115. Espérance de vie à la naissance (années) en 2005

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Italie	80	76.8	83
Union européenne à 25	79.4	75.8	83.1

116. Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2005.

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
Italie	51	21	30
Union européenne	48	24	25

Tandis que l'espérance de vie est élevée, le vieillissement découle surtout des caractéristiques du mouvement naturel. En 2005, le résultat de son augmentation est spectaculaire : un habitant sur cinq est âgé de 65 ans ou plus, ce qui fait de l'Italie le pays le plus vieilli d'Europe, avec comme particularité une gérontocroissance très rapide (+1,8 % par an). On y dénombre, en 2005, 30 personnes âgées de 65 ans ou plus pour cent 15-64 ans, un des niveaux les plus élevés de dépendance senior en Europe. Comme dans les autres pays de l'Union européenne, le vieillissement de la population de l'Italie s'effectue à la fois par le sommet et par la base de la pyramide des âges. Combinée à une fécondité très déprimée, la proportion des personnes âgées est ainsi passée de 13 % à 20 % de la population totale de 1980 à 2005.

117. Indicateurs de vieillissement en Italie en 2005

Territoire	Population de 65 ans ou plus en 2005 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2005	Progression de la proportion des 65 ans ou + par rapport à 1980 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base cent en 1980)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 1980-2005 (pourcentage)
Italie	11 599	20.0%	+6,9	156	+ 1.80%
Union européenne (UE 25)	75 893	16.6%	+3,2	133	+ 1.13%

La population active potentielle, d'âge compris entre 15 et 64 ans, est de 38,348 millions de personnes en 2005, soit 66 % de la population totale (moyenne de 67,4 % pour l'UE à 25 pays). Cette population active potentielle s'est accrue de +1,9 million entre 1980 et 2005, à un taux moyen de croissance de +0,34 % par an (+0,46 % dans l'UE à 25), un des niveaux les plus faibles d'Europe. Elle a atteint son maximum historique en 1995 (39,2 millions) et, depuis, elle diminue au rythme moyen de -0,22 % par an. Des six principaux pays européens, l'Italie est donc, déjà en 2005, le seul qui ne soit plus en mesure de remplacer le flux des départs en retraite. En effet, l'effectif des 15-24 ans ne représente plus que 83 % de celui des 55-64 ans.

118. Indice de remplacement des actifs en Italie (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans)

Année	Italie	Union européenne (UE 25)
2005	83	109

Y aurait-il des inactifs actifs ?

Mais il y a un paradoxe italien. Le PIB par habitant y est supérieur à celui de la France⁷⁵, alors que le taux d'emploi se situe à un niveau très bas, inférieur à celui de l'Espagne et plus proche de celui des pays d'Europe centrale et orientale, dont l'économie subit l'héritage communiste, que des pays scandinaves. En même temps,

⁷⁵ Selon l'OCDE (principaux indicateurs économiques, édition 2004), pour l'année 2003, le PIB par habitant, „à parité de pouvoir d'achat”, place le Royaume-Uni au 20e rang mondial avec 26 929 \$, l'Italie au 21e rang avec 26 751 \$ et la France au 22e rang avec 26 345 \$.

l'Italie est l'un des pays les plus éloignés des objectifs de Lisbonne et le chômage y est inférieur à la moyenne communautaire.

119. Situation du marché du travail en Italie au 3^e trimestre 2004

Marché du travail	Italie	Union Européenne (UE 25)
Taux d'activité des 15-64 ans	62,4 %	69,9 %
Taux de chômage	7,5 %	8,9 %
Taux d'emploi des 15-64 ans	57,8 %	63,7 %

Statistiques harmonisées, source Eurostat.

Plus encore qu'en Espagne, le marché du travail italien est déséquilibré, accaparé par les hommes âgés de 25 à 54 ans. Le taux d'insertion des jeunes sur le marché du travail est inférieur de 12 points à la moyenne communautaire, avec un taux d'emploi des 15-24 ans de 25 % seulement, d'autant que le taux de chômage des 15-24 ans atteint 27 % des actifs de cette classe d'âge (2002). Avec 10,7 % des adultes de 25 à 34 ans diplômés du supérieur, contre 7 % pour les 55-64 ans, l'Italie n'a pas connu d'élévation significative du niveau d'études de sa population depuis 1970. Il semble donc qu'en Italie, les jeunes ne réagissent pas à l'éviction du marché du travail par la poursuite d'études comme en Espagne, en France ou en Belgique. C'est une bizarrerie statistique : deviennent-ils simplement des inactifs ?

Comme l'Espagne, l'Italie a longtemps eu une population dont le niveau d'éducation ne dépassait pas le niveau de l'école primaire. En 2005, la proportion de population à faible niveau d'éducation représente 56 % des 25-64 ans en Italie contre 33 % en moyenne communautaire (62 % en Espagne et 38 % en France). Pourtant, considérant les jeunes adultes de 25 à 34 ans, en les comparant aux 55-64 ans, l'Italie a réalisé un effort considérable de formation jusqu'au niveau du baccalauréat. Mais, contrairement à l'Espagne, la poursuite d'études dans le supérieur ne s'est guère développée. Une partie du mystère est levée quand on étudie le pays au niveau des régions qui le constituent. En fait, le chômage des jeunes est élevé dans le Sud mais très faible dans le Nord. Selon Géry Coomans, le modèle économique de l'Italie du Nord défie la théorie. Il y voit la spécificité d'une économie manufacturière et artisanale dans laquelle le savoir-faire se transmet de manière informelle et la formation professionnelle ne passe pas par les bancs de l'école. Les jeunes de l'Italie du Nord terminent leurs études à la fin de l'enseignement secondaire, et cherchent ensuite du travail.

Toutefois, deux remarques s'avèrent nécessaires. D'une part, le biais statistique est sans doute élevé, et on peut mettre en doute la fiabilité des statistiques italiennes dans ce domaine. Si, en Italie, les jeunes ne sont ni en emploi ni sur les bancs de l'université, où sont-ils ? Ils travaillent probablement, mais sans le déclarer, un travers bien connu en Italie⁷⁶... D'autre part, malgré les efforts des politiques d'aménagement du territoire, l'Italie demeure profondément duale. Dans le Sud, en dépit par exemple de certains programmes européens, le système mafieux conserve une place importante, encourageant la corruption, empêchant le bon fonctionnement des règles de l'état de droit, et obérant en conséquence un véritable développement.

120. Situation de l'emploi des jeunes, des 55-64 ans et des femmes en Italie

Marché du travail 2003	Italie	Union européenne (UE 25)
Taux d'emploi des 15-24 ans	25,4 %	37,6 %
Taux d'emploi des 55-64 ans	30,0 %	40,1 %
Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans	42,7 %	55,1 %

Source Eurostat, enquête LFS.

L'insertion des femmes sur le marché du travail semble tout aussi faible que celle des jeunes, et l'Italie se place plus de 13 points en dessous de la moyenne communautaire. Cela s'explique en partie par la loi, qui encourage les départs en retraite très précoces pour les femmes (50 ans). C'est ainsi que le taux d'emploi des 55-64 ans se situe 10 points en dessous du niveau moyen communautaire. Encore une fois, ce très faible taux d'activité des 55-64 ans défie la théorie. D'une part, alors qu'en Scandinavie ou au Portugal, le vieillissement a favorisé une élévation rapide du taux d'emploi des seniors depuis 1995, on n'observe rien de semblable en Italie où l'âge effectif du départ en retraite est supposé avoir diminué comme en France... Pourtant, l'examen détaillé des résultats de l'enquête LFS 2002 montre des comportements d'activité similaires par sexe et âge en Italie et en Espagne. Comment, alors, expliquer un écart total de près de 3 points, dans le taux d'emploi des 15-64 ans, entre l'Italie (58%) et l'Espagne (61%) incohérent statistiquement ? Probablement par une sous-déclaration volontaire de l'activité en Italie. Ce phénomène semble affecter toutes les classes d'âge, et s'il permet de cumuler pension de retraite et revenu d'activité non imposé, il est certainement bien tentant pour nombre de 55-64 ans.

En conclusion, les statistiques italiennes sur l'emploi permettent difficilement d'analyser clairement le niveau d'activité réel d'un pays qui reste par ailleurs dual.

⁷⁶ Rappelons cette statistique selon laquelle il n'y avait aucune fabrication de chaussures à Naples alors qu'on voyait des milliers de paires quitter Naples pour l'exportation.

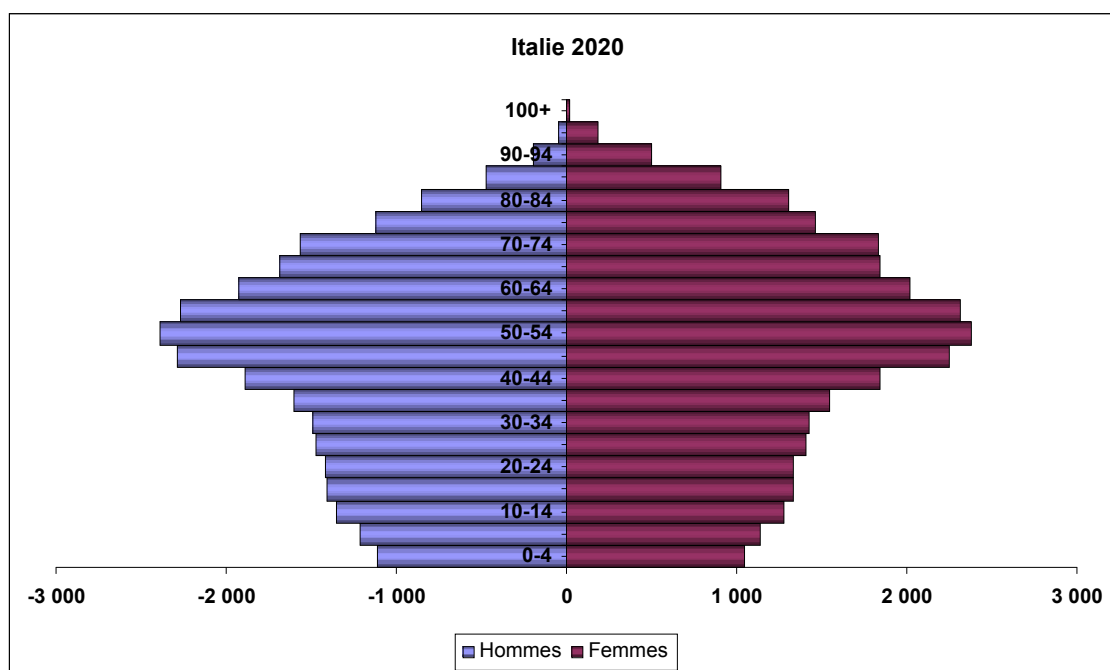
9.3. LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON 2030

Examinons les perspectives 2020 et 2030 du scénario médian des projections des Nations Unies, puis la pyramide des âges projetée en Italie à l'horizon 2050.

Un déclin irréversible selon le scénario médian pour 2020

Selon le scénario médian des Nations Unies, le maximum de population se situerait en 2009 pour l'Italie à 58,19 millions d'habitants. Ensuite, la population de l'Italie diminuerait progressivement si la fécondité ne retrouvait pas le seuil de remplacement des générations ou si l'immigration n'augmentait pas davantage que dans l'hypothèse retenue. L'effectif projeté de la population de l'Italie, selon ce scénario médian, s'établirait à 57,11 millions d'habitants en 2020, après un taux annuel moyen d'accroissement de $-0,11\%$ par an entre 2005 et 2020.

Figure 40 : Pyramide des âges de l'Italie en 2020 selon le scénario médian



Ce scénario médian des Nations Unies retient trois hypothèses principales pour l'Italie :

1. La fécondité remonte lentement (+0,25 enfant par femme en 15 ans), mais, avec 1,5 enfant par femme en 2020, reste encore nettement inférieure au niveau moyen communautaire.

121. Indice de fécondité en Italie (enfants par femme) selon le scénario médian.

Période	Italie	Union européenne (UE 25)
2020-2025	1.52	1.65

2. L'espérance de vie poursuit sa progression, assurant en Italie une grande longévité.

122. Espérance de vie à la naissance (années) selon le scénario médian.

2020-2025	Ensemble	Hommes	Femmes
Italie	82.4	79.4	85.4
Union européenne (à 25)	81.1	78.3	83.9

3. Le solde migratoire reste stable autour du niveau supposé de +120 000 entrées nettes par an

Suivant ces trois hypothèses, la pyramide des âges montre une poursuite inexorable du vieillissement, avec la même grande rupture opposant, à l'horizon 2020, les générations âgées de 45 ans ou plus aux générations moins

âgées peu nombreuses. La faiblesse persistante de la fécondité se combinerait à cet effet de structure pour entraîner un nouveau rétrécissement de la base de la pyramide. L'Italie semble engagée dans un déclin démographique irréversible.

L'âge médian s'élèverait à 48,6 ans selon ce scénario médian, soit un vieillissement de +6,5 ans entre 2005 et 2020. La population de 65 ans ou plus représenterait 24,5 % de la population de l'Italie, et le rythme de la gérontocroissance ne semble se modérer que dans la mesure où le pays est déjà le plus âgé d'Europe.

123. Indicateurs de vieillissement en 2020 selon le scénario médian

Entité géopolitique En 2020	Population de 65 ans ou plus en 2020 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2020	Progression de la proportion des 65 ans ou plus par rapport à 2005 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 2005-2020 (pourcentage)
Italie 2020	13 991	24.5%	+4,5	121	+0.75%
Union européenne (à 25)	95 775	20.6%	+4	126	+ 1.56%

L'indice de dépendance totale progresserait de 8 points de 2005 à 2020 et se situerait à 58 personnes de moins de 15 ans ou de 65 ans ou plus pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, contre 54 % en moyenne communautaire. Tandis que la dépendance juvénile reculerait de 1 point, la dépendance senior progresserait de 9 points. Avec 39 personnes âgées de 65 ans ou plus pour cent personnes de 15-64 ans, l'Italie se classerait 7 points au dessus de la moyenne communautaire.

124. Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2020 selon le scénario médian.

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
Italie	59	20	39
Union européenne	54	22	32

La population active potentielle (15-64 ans) pourrait compter 36,002 millions d'individus en 2020, soit 63 % de la population totale (moyenne UE 25 : 64,8 %), une proportion en baisse de 3 points depuis 2005. Cet effectif représenterait une perte de 2 346 000 personnes dans la population active potentielle par rapport à 2005, soit un rythme de repli de l'ordre de -0,42 % par an (moyenne UE 25 : -0,16 % par an). Sans une forte augmentation de l'immigration, ce recul de la population active potentielle est certain. L'indice de remplacement des actifs baisserait encore, à 64 jeunes de 15 à 24 ans pour cent personnes de 55 à 64 ans. Potentiellement, l'Italie ne pourrait pas remplacer deux départs en retraite sur trois.

124bis. Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans) en 2020 selon le scénario médian.

Année	Italie	Union européenne (à 25)
2020	64	76

La mise en relation entre l'analyse démographique et le marché du travail à l'horizon 2020 est très difficile en Italie. Si l'on accorde crédit aux statistiques officielles d'activité, le pays dispose en 2005 d'une importante réserve d'activité, notamment féminine. C'est certainement vrai dans les régions du Sud où l'objectif de réaliser un état de droit, nécessaire à un véritable développement, reste à atteindre. C'est beaucoup plus douteux dans le reste du pays. Les taux de chômage particulièrement faibles observés en 2005 dans le Centre et dans le Nord indiquent des goulets d'étranglement prévisibles à court terme. D'ailleurs, on a déjà noté que la population active potentielle recule depuis 1995. L'immigration est devenue régulière et importante depuis 1992, mais le taux d'emploi exact des immigrants récents est inconnu. Le plus probable est que l'Italie du Sud dispose de réserves d'activité qui pourraient permettre le maintien global de sa population active occupé jusqu'en 2020, tandis que l'Italie du Nord va connaître de graves pénuries de main-d'œuvre susceptibles de remettre en cause son modèle économique particulier. Il est difficile d'établir un pronostic sur cette base, mais la croissance économique est en panne dans ce pays depuis 2000, et il est très possible que la pénurie démographique entraîne une récession. Beaucoup dépendra finalement de l'immigration de remplacement.

Perspectives 2030 : un sur-vieillessement et une population active très abaissée selon le scénario médian

Toujours selon le scénario médian, la population de l'Italie atteindrait l'effectif de 55,423 millions d'habitants en 2030, après une décroissance moyenne annuelle de -0,3 % par an entre 2020 et 2030.

125. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle) selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population 2030 (milliers)	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants) 2020-2030	Indice de fécondité (enfants par femme) 2030	Espérance de vie à la naissance (années) 2030
Italie	55 423	-3.0	1.66	83.5
Union européenne (à 25)	464 201	-0.3	1.76	82.2

Entre 2020 et 2030, le vieillissement de la population de l'Italie se poursuivrait. L'âge médian augmenterait encore de 3,3 ans pour s'établir à 51,9 ans. L'indice de dépendance totale s'accroîtrait à un niveau inédit (69 %), progressant de dix points pendant la décennie. Tandis que la dépendance juvénile (20 %) diminuerait très légèrement, la progression de l'indice de dépendance totale proviendrait entièrement de la progression de 19 points la dépendance senior, portée à 49 %. Avec plus de 29 % de population âgée de 65 ans ou plus, l'Italie deviendrait-elle une vaste maison de retraite au soleil ?

126. Structure par âge de la population et vieillissement comparés selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Age médian (en années)	Indice de dépendance totale (pour cent personnes de 15 à 64 ans)	Indice de dépendance juvénile (0-14 ans)	Indice de dépendance senior (65 ans ou plus)
	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030
Italie	51.9	69	20	49
	+10	+18	-1	+19
Union européenne (UE25)	46.4	63	24	40
	+6.5	+14	0	+14

127. Indicateurs de vieillissement en 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2030 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2030	Progression de la proportion des 65ans ou plus par rapport à 2005 (points)	Indice de gérontocroissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)
Italie	16 150	29.1%	+9,1	139
Union européenne (à 25)	95 775	20.6%	+4	126

La population active potentielle (15-64 ans) projetée par le scénario médian serait de 32,027 millions en 2030, soit 59 % de la population totale (61,2 % pour l'UE 25), proportion en recul de 4 point par rapport à 2020. Cette population active potentielle reculerait de 3,3 millions en 10 ans, suivant un rythme moyen de -0,96 % par an (-0,6 % par an pour l'UE 25). Les effectifs des générations de 15 à 24 ans ne représenteraient plus que 55 % de ceux des générations âgées de 55 à 64 ans (73 % pour l'UE 25).

128. Population active potentielle en 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population active potentielle (15-64 ans) en 2030 (milliers)	Proportion dans la population totale 2030 (pourcentage)	Taux moyen annuel de croissance 2020-2030 (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre. 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
		Variation 2005-2030		
Italie	32 702	59%	-0.96%	55
		-7		
Union européenne (à 25)	284 162	61.2%	-0.60%	73
		-6.3		

Selon le scénario médian des Nations Unies, nous assisterions donc à un véritable appauvrissement démographique de l'Italie à l'horizon 2030.

9.4. UNE ALTERNATIVE STRATEGIQUE PAR LE REDRESSEMENT DE LA FECONDITE

Supposons désormais un scénario alternatif, fondé sur le redressement de la fécondité, conforme à la variante haute des projections des Nations Unies.

Le scénario haut souligne le caractère très dégradé de la démographie italienne

129. Evolution projetée de la fécondité en Italie selon deux scénarios des Nations Unies.

Période	Scénario médian (enfants par femme)	Variante haute (enfants par femme)
2005-2010	1.38	1.63
2010-2015	1.41	1.81
2015-2020	1.45	1.95
2020-2025	1.52	2.02
2025-2030	1.59	2.09
2030-2035	1.66	2.16
2035-2040	1.73	2.23
2040-2045	1.80	2.3
2045-2050	1.85	2.35

Le scénario alternatif prévoit que la fécondité retrouve le niveau de remplacement des générations aux alentours de 2030. Cela devrait inverser le processus de vieillissement, mais l'Italie resterait le pays le plus vieilli d'Europe.

130. Perspectives de vieillissement en Italie selon le niveau de fécondité à l'horizon 2030

Année	Scénario médian Age médian (années)	Variante haute Age médian (années)
2020	48.6	47.6
2030	51.9	49.7

131. Effet de la variante « haute » sur la structure par âge de l'Italie en 2030.

Entité géopolitique et scénario	Population totale 2030 (milliers)	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Proportion des 0-14 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 15-64 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 65 ans ou plus (pourcentage) 2030
Italie, scénario médian	55 423	95	11,9%	59%	29,1%
Italie, variante haute	58 599	101	14,8%	57,6%	27,6%
Union européenne (à 25), scénario médian	464 201	101	14,4%	61,2%	24,4%
Union européenne (à 25), variante haute	493 057	108	17,5%	59,5%	22,9%

Par suite d'un renouveau de la fécondité, l'indice de dépendance totale augmenterait de +5 points en raison de la progression de la dépendance juvénile. Comment l'Italie pourrait-elle réussir à soutenir des proportions pléthoriques de retraités et accueillir des enfants plus nombreux ?

Toujours selon cette variante haute, à l'horizon 2030, l'effet de la reprise démographique sur la population active potentielle serait encore limité. La population des 15-64 ans ne serait supérieure que de 1 million dans la variante haute par rapport au scénario médian, et ne représenterait que 88 % de la population active potentielle de 2005. L'indice de remplacement des actifs resterait faible, aux alentours de deux nouveaux jeunes actifs pour trois départs en retraite aux alentours de 2030.

132. Indices spécifiques de dépendance 2030 en Italie (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Entité géopolitique	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/15-64 ans
Italie 2030 Scénario médian	69	20	49
Italie 2030 Variante haute	74	26	48
Union européenne 2030 (UE25) Scénario médian	63	24	40
Union européenne 2030 (UE25) Variante haute	68	29	39

133. Effet de la variante « haute » sur la population active potentielle

Entité géopolitique et scénario	Population de 15 à 64 ans 2030 (milliers) [effet fécondité]	Indice de variation 2005- 2030 des 15-64 ans (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel d'accroissement 2020-2030 (pourcentage)	Proportion 2030 des 55-64 ans dans la population active potentielle (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre. de 15-24 ans pour cent 55-64 ans) en 2030
Italie, scénario médian	32 702	85	-0,96%	28,1%	55
Italie, variante haute	33 771	88	-0,64%	27,2%	67
Union européenne (à 25), scénario médian	284 162	92	-0,6%	23,1%	73
Union européenne (à 25), variante haute	293 537	95	-0,27%	22,3%	87

Quelle que soit sa vraisemblance, le scénario de redressement de la fécondité démontre à quel point la situation démographique est dégradée en Italie.

Un avenir hypothéqué, dans toutes les hypothèses, par les années de sous-fécondité

Quels scénarios construire pour l'Italie à l'horizon 2030 compte tenu, d'une part, de l'intensité du déclin de la fécondité, donc d'un rude « hiver démographique » et, d'autre part, de l'insuffisante fiabilité des statistiques économiques ?

Le scénario tendanciel table sur une égalisation des taux d'emploi entre les hommes et les femmes, dont le taux d'emploi augmenterait de près de 10 points, sur une progression modérée de celui des 55 à 64 ans (+5 points) et sur une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail (+10,5 points). Mais la persistance d'un chômage important (de l'ordre de 8 % de la population active) interdirait d'atteindre les objectifs de Lisbonne et l'Italie resterait à la traîne de l'Union européenne avec un taux d'emploi de 58 % des 15-64 ans, malgré 2 points de mieux qu'en 2005. En l'absence d'un véritable effet de flexion des taux d'activité, l'effet démographique jouerait à plein. La population active potentielle diminuerait de 3 millions de personnes, et l'Italie perdrait 2,6 millions d'emplois de 2005 à 2030, soit un rythme moyen de -0,5 % par an. Ce scénario médian apparaît catastrophique au plan économique, et l'Italie semble le pays européen le plus menacé au plan économique en raison de son déclin démographique.

L'alternative stratégique consiste à permettre à l'Italie de trouver le moyen d'atteindre les objectifs de Lisbonne. Mais cela suppose un effort tellement important qu'il est probable que ce pays ne parvienne pas à cet objectif de taux d'emploi de 70 % de sa population active potentielle (15 à 64 ans) à l'horizon 2030. Car, pour y parvenir, l'insertion professionnelle des jeunes devrait doubler et passer de 25 % à 50 % ; celle des 55 à 64 ans devrait progresser de 17 points sous l'effet du recul de l'âge de la retraite, recul désormais inscrit dans la loi, et le taux d'emploi des femmes devrait aussi augmenter de 17 points dans la même période. Ce scénario haut suppose une véritable révolution culturelle, qui seule peut sans doute entraîner un relèvement de la fécondité en Italie au-delà de ce que prévoit le scénario médian.

134. Deux scénarios contrastés pour l'Italie à l'horizon 2030

Indicateur	Italie 2030 Scénario tendanciel	Italie 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (25 pays) Scénario tendanciel	Union européenne 2030 (25 pays) Alternative stratégique
Population active potentielle (millions) (référence 2003)	21,08 (24,15)	24,64 (24,15)	199,43 (211,65)	217,84 (211,65)
Taux d'activité des 15-64 ans (%) (référence 2003)	63,3 % (61,5%)	70,7 % (61,5%)	69,2 % (69,3%)	72,3 % (69,3%)
Taux de chômage de la population active de 15-64 ans (%) (référence 2003)	7,9% (8,4 %)	3,1% (8,4 %)	7,9% (8,9 %)	3,0% (8,9 %)
Emplois (millions) (référence 2003)	19,44 (22,05)	23,91 (22,05)	183,91 (192,81)	211,38 (192,81)
Taux d'accroissement annuel moyen de l'emploi 2005-2030	-0,5 %	+0,32 %	-0,19 %	+0,37 %
Taux d'emploi des 15-64 ans (référence 2003)	58,3 % (56,1%)	68,5 % (56,1%)	63,7 % (63%)	70,1 % (63%)
Dont taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans (référence 2003)	52,3 % (42,7 %)	65 % (42,7 %)	58,1 % (55 %)	66,1 % (55 %)
Dont taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans (référence 2003)	35,9 % (25,4%)	50,9 % (25,4%)	42,1 % (40 %)	49,9 % (40 %)
Dont taux d'emploi des seniors de 55 à 64 ans (référence 2003)	35 % (30 %)	46,9 % (30 %)	40,4 % (37,5 %)	48,1 % (37,5 %)

135. Effet des scénarios contrastés sur les migrations de remplacement à l'horizon 2030

Indicateur	Italie 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (25 pays) Alternative stratégique
Migration nette annuelle (hypothèse ONU milliers)	120	600
Hypothèse nombre de migrants par emploi (référence 2005)	2,3 (2)	2,3 (2,5)
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 1 d'une création d'emploi de +0,5 % par an (milliers)	+30	+50
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 2 d'une création d'emploi de +1 % par an	+335	+2 700
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 3 d'une création d'emploi de +1,5 % par an	+675	+5 770

Tous les indicateurs convergent pour démontrer que l'Italie ne peut connaître de croissance économique qu'au moyen d'une élévation considérable de la productivité, et sans doute au prix d'une importante immigration de remplacement. Dans les faits, l'immigration pourrait augmenter, car l'économie de l'Italie est fortement consommatrice de main-d'œuvre faiblement qualifiée et la pression migratoire est forte dans les pays de l'ex-URSS comme l'Ukraine, en Afrique du Nord, dans les Balkans (Albanie, ex-Yougoslavie) et en Asie

Occidentale (Turquie, Syrie, Irak, Iran, Caucase...). Si l'Italie créait 0,5 % d'emplois chaque année, il lui faudrait 150 000 immigrants par an entre 2005 et 2030, ce qui correspond au rythme des meilleures années depuis 1992. Ce n'est pas un scénario improbable et la population de l'Italie pourrait remonter au-dessus de 56 millions d'habitants à cette date.

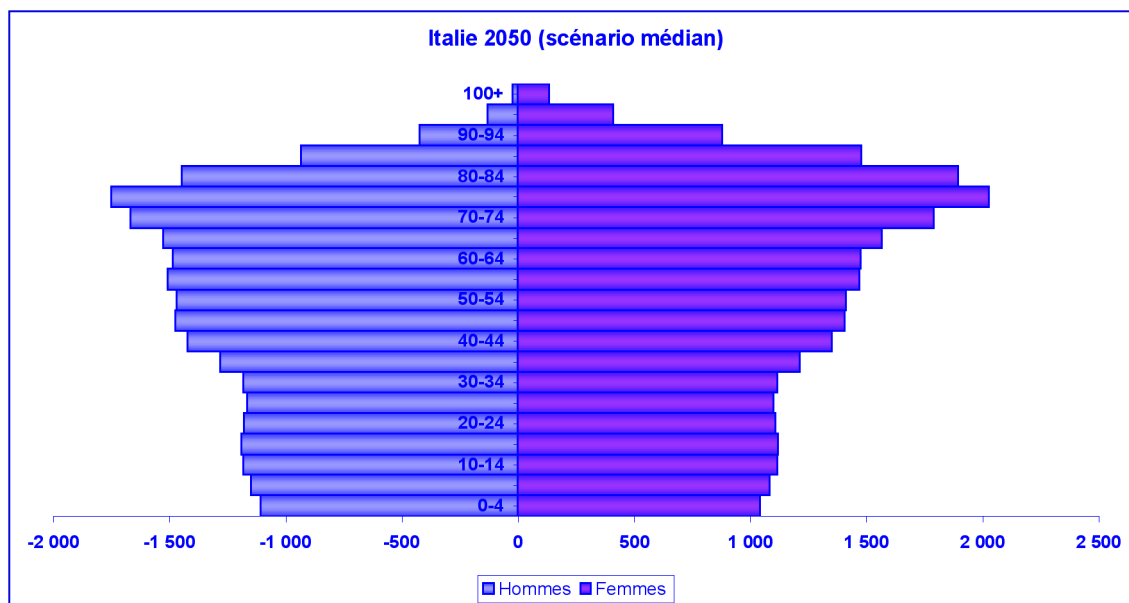
En revanche, une croissance plus rapide de l'emploi semble improbable. Un niveau de +1 % d'emplois par an requerrait un excédent migratoire de 450 000 entrées nettes par an (soit tout de même 11 millions d'entrées cumulées en 25 ans) dans le meilleur des cas, c'est-à-dire avec un taux d'emploi supérieur à 50 % pour les immigrants de 15-64 ans. Une croissance de +1,5 % par an requerrait une immigration de 700 000 entrées annuelles, soit plus de 40 millions d'entrées cumulées sur 25 ans. Cela apparaît invraisemblable.

Au delà des incertitudes de l'exercice prospectif, quelles conclusions tirer de ces scénarios contrastés et du raisonnement sur la migration de remplacement? Le plus probable est que l'économie de l'Italie entre en stagnation et ne crée aucun emploi. Autour de cette hypothèse centrale, un déclin de l'ordre de -0,5 % ou une croissance de +0,5 % par an sont équiprobables. Le premier chiffre est induit par les tendances démographiques et par la faiblesse des taux d'emploi observés en 2005, pour autant que l'on puisse se fier aux statistiques italiennes. Le second repose sur une hypothèse tendancielle d'accroissement de l'immigration. Ainsi, l'Italie est, comme l'Allemagne, un pays qui va probablement accroître son recours à l'immigration. C'est sa seule possibilité pour échapper aux tendances récessives induites par sa longue période de très faible fécondité. Une autre conclusion est que la population de l'Italie va diminuer très probablement à l'horizon 2030. Enfin, le vieillissement exceptionnel de ce pays est une certitude qui pèsera très lourd sur les perspectives économiques de ce pays, d'où notre diagnostic : **avec l'Allemagne, l'Italie est le deuxième pays malade de l'Europe.**

9.5. LES PERSPECTIVES POUR L'ITALIE A L'HORIZON 2050

A l'horizon 2050, le scénario médian des projections des Nations Unies ne prévoit plus que 50,912 millions d'habitants en Italie soit une diminution de plus de 7 millions d'habitants entre 2005 et 2050. Le rythme de décroissance moyen entre 2030 et 2050 serait de -0,44 % alors même que l'espérance de vie à la naissance est supposée atteindre le niveau de 85,1 années et que la fécondité est projetée remonter jusqu'au niveau de 1,85 enfant par femme en 2030, soit +0,57 par rapport au niveau de 2005. Selon les trois scénarios, même le nombre des personnes âgées de 65 ans ou plus commence à diminuer après 2045.

Figure 41 : Pyramide des âges de l'Italie en 2050.



Selon le scénario médian, l'âge médian en Italie pourrait à nouveau progresser entre 2030 et 2050, bien que plus lentement, de +0,6 an, pour atteindre l'âge exceptionnel de 52,5 ans en 2050. Les indices de dépendance battraient aussi des records. Pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, il y aurait 25 enfants et adolescents de moins de 15 ans (5 points de plus qu'en 2030)

et surtout 69 seniors de 65 ans ou plus (20 points de plus qu'en 2030) ! La dépendance totale atteindrait ainsi le niveau inouï de 95 %, car la population active potentielle (15-64 ans) diminuerait encore, à 26,138 millions de personnes en 2050 selon le scénario médian, soit 51,3 % de la population de l'Italie (56,5 % dans l'UE 25), une

proportion en recul de 7,5 points par rapport à 2030. La perte de 6,57 millions dans la population active potentielle entre 2020 et 2030 correspondrait à un rythme de repli de -1,48 % par an (-0,55 % par an dans l'ensemble de l'UE 25).

Comparons désormais les trois scénarios : fécondité restant à 1,35 enfant par femme (variante basse), soit une prolongation de la situation actuelle ; une évolution de la fécondité vers 1,85 enfant par femme (scénario médian) ; ou progression jusqu'à 2,35 enfants par femme en 2050 (variante haute), les autres hypothèses de longévité et de migration précisées ci-dessus restant inchangées.

136. Italie : incertitude des projections à l'horizon 2050

Projections	Population totale (en milliers d'habitants)	Population 15-64 ans (milliers)	Pourcentage des 15-64 ans dans la population totale
Scénario médian	50 912	26 138	51.3
Variante haute	58 382	30 114	51.6
Variante basse	44 344	22 238	50.1

En 2050, la variante basse donne 6,6 millions d'habitants en moins que le scénario médian, donc un fort dépeuplement, une diminution d'un quart par rapport à la population de 2005. À peine la moitié de la population aurait d'un âge compris entre 15 et 64 ans, soit 16,1 millions de moins qu'en 2005. La dégringolade est incroyable et on a du mal à penser que l'économie puisse ne pas s'effondrer selon un tel scénario catastrophe. Dans ces conditions, on peut donc se demander comment l'espérance de vie pourrait se maintenir au niveau élevé choisi par hypothèse, car cela suppose une économie capable de financer un excellent réseau sanitaire. Le cas de l'Italie est extrême, mais il illustre, mieux que tout autre, l'invraisemblance d'exercices de projections démographiques consistant à faire varier trois paramètres exogènes et indépendants les uns des autres.

Quant à la variante haute qui suppose progressivement un doublement de la fécondité, elle permet à l'Italie de presque conserver sa population de 2005 à l'horizon 2050. Dans ce cas, le vieillissement, après avoir culminé vers 2030 (âge médian de 49,7 ans), reculerait à 46 ans, mais l'Italie resterait le pays le plus vieux d'Europe. Surtout, la population active potentielle, d'âge compris entre 15 et 64 ans, diminuerait tout de même de 8,2 millions (-21,5 %) malgré 45 ans de remontée de la fécondité. On voit alors mal comment l'économie italienne pourrait encore se développer sans un recours massif, donc nettement accru par rapport à l'hypothèse de 120 000 par an, à une immigration de remplacement. Le déclin semble le plus probable.

Ces diverses projections de population concernant l'Italie enseignent que les effectifs futurs de sa population dépendent à la fois du relèvement de la fécondité et d'une forte immigration de remplacement. **D'un point de vue démographique, l'Italie est très malade, et, sauf immigration massive, la baisse de sa population à l'horizon 2050 apparaît plus probable que le simple maintien au niveau actuel.** L'accentuation du vieillissement semble une certitude incontournable et l'Italie, avec déjà, en 2005, l'une des populations les plus vieilles d'Europe, ne retrouverait le niveau de peuplement de 2005 dans aucune hypothèse, contrairement à la France, par exemple. À long terme, la situation démographique pèsera donc de manière décisive sur l'économie italienne. L'Italie illustre ainsi combien les évolutions sociodémographiques des années 1975-2005 ont hypothéqué son avenir pour le XXI^e siècle.

Chapitre 10 : Perspectives encourageantes pour le Royaume-Uni

Le Royaume-Uni se distingue par une fécondité certes inférieure au seuil de remplacement des générations, mais supérieure à la moyenne communautaire, et par une migration nette apparemment plus importante que celle de la France, pour une population d'importance comparable. Ainsi, le Royaume-Uni est-il le seul des six principaux pays de l'Union européenne dont le maximum de population ne surviendrait pas avant 2050, selon le scénario médian des Nations Unies. Économie de quasi-plein emploi en 2005 après avoir été « le pays malade » de l'Europe de l'Ouest dans les années 1960, subissant alors une forte émigration de jeunes, le Royaume-Uni semble tirer le meilleur parti de son afflux migratoire alors que, par exemple, le taux de chômage des étrangers est très élevé en Allemagne. Ses atouts pourraient lui permettre de devenir la première économie européenne à l'horizon 2050, en dépassant même l'Allemagne.

10.1. RETROSPECTIVE 1950–2005 : RETOURNEMENT MIGRATOIRE ET VIEILLISSEMENT PEU RAPIDE

Avec près de 60 millions d'habitants, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande occupe le troisième rang démographique de l'Union européenne, proche de la France métropolitaine et devançant l'Italie. Un regard rétrospectif sur un peu plus d'un demi-siècle d'histoire démographique du Royaume-Uni montre que sa croissance démographique a été modérée dans la seconde moitié du XXe siècle, avec moins de 10 millions d'habitants supplémentaires en 55 ans (+20 %).

La moitié de cette croissance se concentre sur la période 1950–1970, période pendant laquelle le Royaume-Uni bénéficie d'une fécondité supérieure au seuil de remplacement des générations. Puis la fécondité chute durant les années 1970 et se situe, en 2005, à un niveau supérieur à la moyenne européenne, mais avec une tendance à la baisse. L'accroissement naturel a été soutenu par l'allongement de l'espérance de vie. Le solde migratoire suit une courbe irrégulière avec une alternance d'époques où les départs l'emportent sur les arrivées dans les années 1950-1960 et 1965-1980, contrairement à une France où le solde migratoire demeure constamment positif. Le niveau de natalité des années 1955-1970 a occasionné un rajeunissement de la population du Royaume-Uni, dont l'âge médian a atteint un minimum de 33,7 ans en 1970. Cette même année, l'indice de dépendance juvénile, du fait de l'élargissement des familles, est à 39 enfants et adolescents de 0 à 14 ans pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans. L'indice de dépendance des seniors est à 21.

Après la période des fameux « *stop and go* » inspirés du keynésianisme, caractérisés par une croissance économique nettement inférieure à celle de l'Europe occidentale, le Royaume-Uni renoue avec une croissance économique plus vigoureuse ; il devient attractif durant les années 1980 et le solde migratoire augmente progressivement jusqu'au niveau moyen européen de 2,3 entrées nettes pour mille habitants. Pendant ce temps, la baisse irrégulière de la fécondité entraîne une réduction de l'indice de dépendance juvénile à 27 % en 2005, en recul de 12 points par rapport à 1970. Mais la dépendance senior augmente continûment depuis 1950. Le Royaume-Uni est passé ainsi de 16 personnes âgées de 65 ans ou plus pour cent personnes dans la population active potentielle en 1950 à 25 pour cent en 1990. Après, cet indice se stabilise provisoirement du fait de l'arrivée aux grands âges des classes creuses peu nombreuses nées pendant la Première Guerre Mondiale. Cependant, le vieillissement commence, et l'âge médian s'accroît de 5,3 ans entre 1970 et 2005.

137. Population du Royaume-Uni

Année	Population (milliers)	Population urbaine (pourcentage)
1950	49 816	79.0
1955	50 399	78.7
1960	51 572	78.4
1965	53 550	77.8
1970	54 832	77.1
1975	55 426	82.7
1980	55 530	87.9
1985	56 008	88.6
1990	56 761	88.7
1995	57 670	88.7
2000	58 670	88.9
2005	59 668	89.2

138. Mouvement démographique du Royaume-Uni (pour mille habitants)

Période	Taux moyen annuel d'accroissement total	Taux moyen annuel brut de natalité	Taux moyen annuel brut de mortalité	Taux moyen annuel d'accroissement migratoire
1950-1955	2.3	15.9	11.7	-1.9
1955-1960	4.6	16.5	11.6	-0.3
1960-1965	7.5	18.4	11.8	0.9
1965-1970	4.7	17.4	11.7	-1.0
1970-1975	2.2	14.5	11.8	-0.5
1975-1980	0.4	12.4	11.9	-0.1
1980-1985	1.7	13.5	11.8	0.0
1985-1990	2.7	13.7	11.4	0.4
1990-1995	3.2	13.2	11.4	1.4
1995-2000	3.4	12.3	10.8	1.9
2000-2005	3.4	11.4	10.3	2.3

139. Fécondité et espérance de vie du Royaume-Uni

Période	Indice de fécondité (enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (années)	Espérance de vie des hommes (années)	Espérance de vie des femmes (années)
1950-1955	2.18	69.2	66.7	71.8
1955-1960	2.49	70.4	67.7	73.3
1960-1965	2.81	70.8	67.9	73.8
1965-1970	2.52	71.4	68.3	74.6
1970-1975	2.04	72	69	75.2
1975-1980	1.72	72.8	70.1	75.9
1980-1985	1.8	74	71.2	77.2
1985-1990	1.81	75	72.3	78
1990-1995	1.78	76.4	73.6	79
1995-2000	1.7	77.2	74.7	79.7
2000-2005	1.66	78.3	75.9	80.6

140. Indices spécifiques de dépendance du Royaume-Uni (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Année	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/ cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
1950	49	33	16
1955	52	35	17
1960	54	36	18
1965	54	36	19
1970	59	39	21
1975	59	37	22
1980	56	33	24
1985	52	29	23
1990	54	29	25
1995	54	30	25
2000	54	29	24
2005	51	27	24

141. Age médian de la population du Royaume-Uni (années)

Année	Age médian
1950	34.6
1955	35
1960	35.4
1965	34.8
1970	33.7
1975	33.9
1980	34.6
1985	35.3
1990	36.5
1995	37
2000	37.7
2005	39

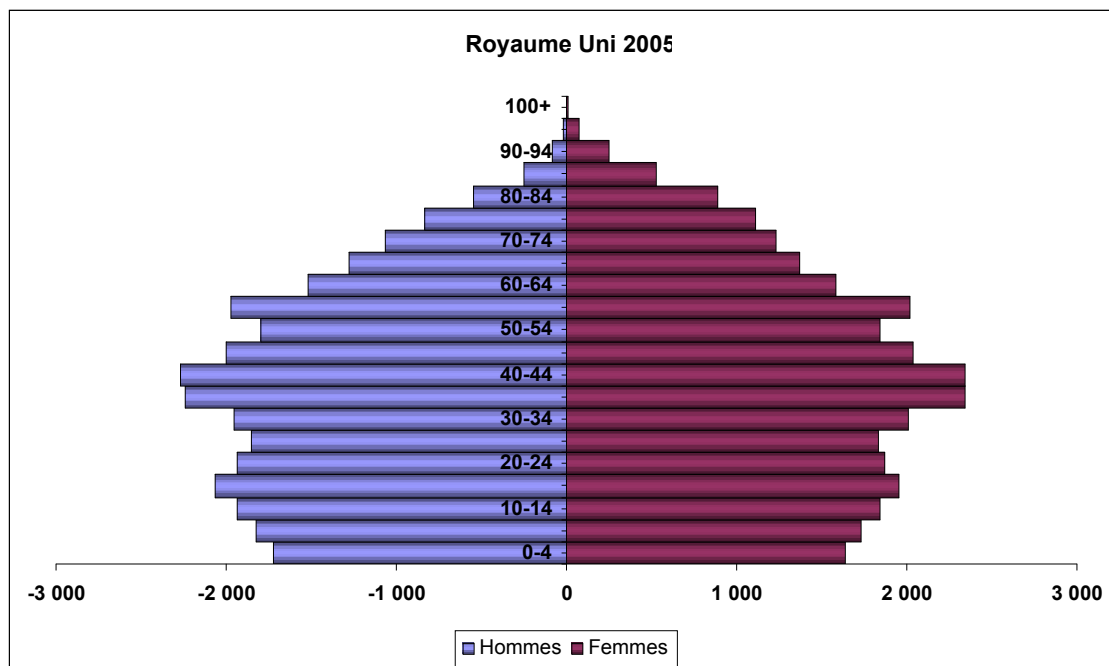
10.2. 2000-2005 : UNE DEMOGRAPHIE AU-DESSUS DE LA MOYENNE COMMUNAUTAIRE

Le Royaume-Uni se trouve dans une situation démographique moins défavorable que nombre d'autres pays de l'Union européenne.

Une démographie moins détériorée

La pyramide des âges de 2005 montre que le renouveau démographique d'après-guerre a été une période relativement brève et peu intense, n'accroissant que légèrement la dimension des générations 1945-1950 et celle des générations nées entre 1960 et 1970. Ensuite, le recul de la fécondité entraîne une réduction progressive et limitée des effectifs des générations nées après 1970. Par suite de son histoire démographique, la population du Royaume-Uni est, en 2005, moins vieillie que la moyenne communautaire. L'accroissement naturel des années 2000 est faible, mais supérieur à la moyenne communautaire, d'autant que l'espérance de vie est inférieure en 2005 à la moyenne communautaire. En contrepartie, la population du Royaume-Uni bénéficie d'un apport migratoire de plus en plus important.

Figure 42 : Pyramide des âges du Royaume-Uni en 2005.



142. Accroissement démographique comparé entre le Royaume-Uni et l'Union européenne à 25 (moyenne annuelle).

Période Territoire	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants)	Taux d'accroissement naturel (pour mille habitants)	Taux d'accroissement migratoire (pour mille habitants)	Solde migratoire (milliers)
1995-2000				
• Royaume-Uni	• 3.4	• 1.5	• 1.9	• 115
• Union européenne (à 25)	• 3.2	• 0.7	• 2.5	• 837
2000-2005				
• Royaume-Uni	• 3.4	• 1.1	• 2.3	• 137
• Union européenne (à 25)	• 3.3	• 0.7	• 2.6	• 1 191

143. Indice de fécondité (enfants par femme)

Période	Royaume-Uni	Union Européenne
1995-2000	1.7	1.46
2000-2005	1.66	1.47

La fécondité du Royaume-Uni se trouve dans la moyenne de l'Europe du Nord. Elle est supérieure à la moyenne communautaire, mais inférieure à celle de la France et de l'Irlande. Toutefois, la fécondité diminue, de 1,9 enfant par femme en 1990 à moins de 1,65 enfant par femme en 2004. Est-ce le signe avant-coureur d'une nouvelle réduction de la fécondité ? Pour répondre à cette question, rappelons d'abord que, entre 1980 et 1990, l'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant était le même au Royaume-Uni que la moyenne communautaire. Depuis, il progresse moins vite que cette moyenne : à 28,7 ans en 2002, soit 1 an de plus qu'en 1990, il est inférieur de 0,5 ans à la moyenne de l'Union. Cette relative stabilité du calendrier initial des naissances devrait empêcher ou amortir une nouvelle baisse de l'indice de fécondité.

Le Royaume-Uni a la particularité unique en Europe (bien que partagée également par l'Irlande) d'avoir une forte fécondité des adolescentes qui contribue aussi à baisser l'âge moyen à la maternité. Mais, bien qu'elles aient leurs enfants plus jeunes, les femmes ont moins d'enfants qu'en France, parce qu'une proportion nettement plus importante de femmes reste sans enfants. Ainsi, 17 % des femmes de la génération 1955 sont restées sans enfants au Royaume-Uni contre 8 % des femmes de la même génération en France. En revanche, le Royaume-

Uni connaît, comme la France, une tolérance assez large envers les naissances hors mariage : 41 % des naissances (43 % en France), contre 29 % en moyenne communautaire (chiffres 2003).

144. *Espérance de vie à la naissance (années) en 2005.*

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Royaume-Uni	78.3	75.9	80.6
Union européenne	79.4	75.8	83.1

145. *Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2005.*

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
Royaume-Uni	51	21	30
Union européenne	48	24	25

Avec près de 16 % de la population totale, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont relativement peu nombreuses au Royaume-Uni comparé aux autres grands pays de l'Union européenne, notamment pour deux raisons. D'une part, la progression de l'espérance de vie aux âges élevés y a moins augmenté. D'autre part, les générations nées entre 1910 et 1940 sont relativement peu nombreuses, en partie en raison des anciens courants d'émigration vers les États-Unis d'Amérique ou les pays du Commonwealth. Aussi, la gérontocroissance n'a-t-elle pas augmenté autant au Royaume-Uni entre 1980 et 2005 que dans le reste de l'Union, et le vieillissement y est inférieur à la moyenne communautaire.

146. *Royaume-Uni : indicateurs de vieillissement 2005*

Territoire	Population de 65 ans ou plus en 2005 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2005	Progression de la proportion des 65 ans ou + par rapport à 1980 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 1980)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 1980-2005 (pourcentage)
Royaume-Uni	9 524	16 %	+0,9	114	+ 0.52%
Union européenne (UE 25)	75 893	16.6%	+3,2	133	+ 1.13%

La population active potentielle, d'âge compris entre 15 et 64 ans, est de 39,445 millions de personnes en 2005, soit 66,1 % de la population totale (moyenne de 67,4 % pour les 25 pays de l'UE). Cette population active potentielle s'est accrue de 3,9 millions entre 1980 et 2005, soit un taux moyen de croissance de +0,69 % par an (+0,46 % dans l'UE à 25). Cette croissance assez vive constitue un facteur favorable à la croissance économique dans un pays dont le marché du travail est particulièrement dynamique. L'indice de remplacement des actifs, rapport du nombre de jeunes de 15 à 24 ans sur celui des 55 à 64 ans, se situe dans la moyenne communautaire. Jusqu'en 2010, le Royaume-Uni n'a donc pas de problèmes quantitatifs pour remplacer les départs en retraite.

147. *Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans)*

Année	Royaume-Uni	Union européenne (UE 25)
2005	110	109

Une économie de quasi-plein emploi

Contrairement aux autres grands pays européens, le Royaume-Uni n'a pas d'effort particulier à faire pour atteindre les objectifs de Lisbonne. Près de 72 % des 15-64 ans sont déjà en situation d'emploi, 8 points de mieux que la moyenne communautaire et 2% au-dessus de l'objectif. La participation au marché du travail des 15-64 ans, mesurée par leur taux d'activité, est supérieure de 5 points à la moyenne communautaire et le taux de chômage reste inférieur à 5 % de la population active.

148. *Situation du marché du travail*

Marché du travail 3 ^e trimestre 2004	Royaume-Uni	Union européenne (UE 25)
Taux d'activité des 15-64 ans	75,3 %	69,9 %
Taux de chômage	4,9 %	8,9 %
Taux d'emploi des 15-64 ans	71,7 %	63,7 %

Statistiques harmonisées, source Eurostat.

L'insertion des jeunes sur le marché du travail est également nettement meilleure, avec un taux d'emploi supérieur de 17 points à la moyenne communautaire.

149. Situation de l'emploi des jeunes, des 15-64 ans et des femmes

Marché du travail 2003	Royaume-Uni	Union Européenne (UE 25)
Taux d'emploi des 15-24 ans	54,3 %	37,6 %
Taux d'emploi des 55-64 ans	55,6 %	40,1 %
Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans	65,3 %	55,1 %

Source Eurostat, enquête LFS.

On travaille aussi plus longtemps au Royaume-Uni. Plus de 55 % de la population âgée de 55 à 64 ans travaille, un taux supérieur de 15,5 points à la moyenne communautaire. Bien que ce soit plus anecdotique, la proportion des 65-74 ans qui travaillent est également plus élevée au Royaume-Uni que dans la moyenne communautaire : 9,5 % contre 5,6 % (1,8 % en France). Enfin, la participation des femmes au marché du travail est aussi très importante, de sorte que leur taux d'emploi est supérieur de 10 points à la moyenne communautaire.

Comment expliquer cette situation ? Signalons tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'une exception en Europe. Des taux d'emploi plus élevés encore s'observent dans trois pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède), les Pays-Bas et la Suisse. A l'examen de la liste de ces pays, où 74 % à 78 % de la population des 15-64 ans sont en situation d'emploi, on ne peut pas se contenter de déclarer qu'il s'agit de l'effet d'une politique « ultra-libérale ». D'autant qu'un taux de chômage faible, comme au Royaume-Uni, se rencontre également dans les mêmes pays, auxquels on peut aussi ajouter Chypre, l'Irlande, le Luxembourg et l'Autriche (chômage partout inférieur à 6 %). Par ailleurs, on constate que le marché du travail du Royaume-Uni n'est pas particulièrement défavorable : pas plus de 6 % des salariés sont en contrat à durée déterminée (CDD), contre 14 % dans l'ensemble de l'Union européenne et 13,5 % en France. Les postes sont donc plutôt plus stables qu'en France, mais le temps partiel, qui concerne surtout des femmes et le secteur des services, semble singulièrement important : 25,7 % des salariés du Royaume-Uni contre 17,4 % en moyenne communautaire (et 17,5 % en France). Le temps de travail n'est pas particulièrement long : 36,6 heures par semaine contre une moyenne communautaire de 38,4 heures (37,6 heures en France), mais l'emploi à temps partiel joue sans doute un rôle non négligeable dans cette statistique. La productivité horaire apparente du travail est égale à 78 % de celle de la France (source enquête LFS 3^e trimestre 2004). Ces caractéristiques sont assez comparables à celles des autres économies de plein emploi en Europe septentrionale.

A l'examen des taux d'emploi par niveau de diplôme, le Royaume-Uni fait mieux que la moyenne communautaire dans tous les segments du marché du travail. Pour les actifs n'ayant qu'un faible niveau d'études, le taux d'emploi britannique se situe 5 points au-dessus de la moyenne communautaire : 51,4 %, contre 46 % pour l'Union européenne à 25 (47,2 % en France). L'écart positif passe à 8,5 points pour un niveau de diplôme moyen (fin d'études secondaires) : 77,1 %, contre 68,6 % pour l'Union européenne à 25 (69,6 % en France). Enfin, l'écart positif est de 4,5 points pour les diplômés de l'enseignement supérieur, avec un taux d'emploi de 87,5 %, contre 83,1 % en moyenne communautaire (77,3 % en France).

La proportion active potentielle ayant accompli des études supérieures (30,4 % des 25-34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur et 28 % des 25-64 ans) est plus élevée que la moyenne communautaire (23,5 % des 25-34 ans et 20,1 % des 25-64 ans). C'est un atout pour élever le taux d'emploi, aspect que l'on retrouve dans les autres économies de plein emploi en Europe, mais aussi en France (où les proportions de diplômés sont respectivement de 31,5 % pour les 25-34 ans et de 21,7 % pour les 25-64 ans), en Belgique et en Espagne, trois pays pourtant affligés par un chômage élevé. La différence entre ce groupe des pays de l'Union européenne à faible chômage et le groupe à fort chômage tient au fait que les hauts niveaux d'éducation ne sont pas nouveaux dans les premiers pays, alors que la France et l'Espagne ont connu une forte progression des taux de poursuite entre les générations, et sont donc en phase de rattrapage et d'adaptation.

En outre, au Royaume-Uni, la répartition sectorielle de l'emploi est orientée vers les services. L'agriculture et l'industrie n'additionnent que 24,8 % des actifs occupés en 2003, contre 32 % en moyenne pour l'Europe des 15 (28,2 % en France). Les services marchands offrent davantage d'emplois : 42,8 % au Royaume-Uni, contre 38,7 % dans l'Europe des 15 (38,5 % en France). Les services principalement administrés représentent tout de même 32,7 % de l'emploi total (plus que 30,3 % dans l'UE à 15, mais moins qu'en France - 34,7 % -). C'est encore un trait commun avec les Pays-Bas et les pays scandinaves, économies de service où l'emploi public est aussi assez important. On est assez loin des idées reçues sur la « marchandisation ultra-libérale » de la société britannique qui cachent aux Français la réalité du monde.

In fine, les indicateurs quantitatifs montrent donc une réalité assez éloignée des clichés d'une Angleterre « thatchérienne » ou « blairiste ». Le Royaume-Uni se rattache à une Europe septentrionale qui a su investir depuis longtemps dans l'éducation et préserver ses équilibres sociaux, tout en s'adaptant à un monde en mutation. Les pays d'Europe septentrionale ont visiblement su prendre le tournant d'une économie de services basée sur la connaissance (différence avec l'Allemagne et l'Italie qui restent accrochées à une économie manufacturière consommatrice de main-d'œuvre qualifiée, mais peu éduquée). L'individu y est plus responsable

et autonome, la parité entre les hommes et les femmes plus satisfaisante (contrairement à l'Italie, à l'Espagne et, dans une moindre mesure, à l'Allemagne et à la France) et les méthodes de gouvernance ont souvent remplacé les carcans de la bureaucratie (le mal français) et du corporatisme (le mal allemand) en privilégiant le consensus (le modèle néerlandais et scandinave) plutôt que la lutte des classes (un autre mal français). Le Royaume-Uni n'est d'ailleurs pas nécessairement le meilleur modèle de société en Europe. Si la France veut se réformer pour mettre fin au chômage de masse, elle peut aussi examiner l'expérience de pays plus petits, comme le Danemark ou la Suède qui, dans différents domaines, apparaissent comme des modèles plus achevés de cohésion sociale.

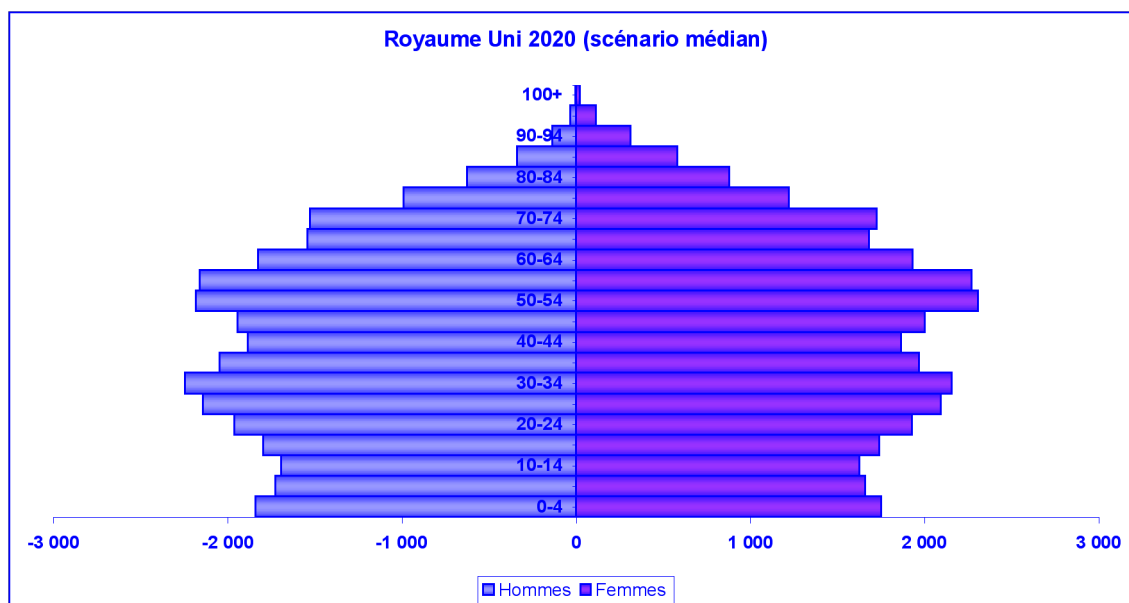
10.3. LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON 2030

Examinons les perspectives 2020 et 2030 selon le scénario médian des projections des Nations Unies, puis la pyramide des âges projetée au Royaume-Uni à l'horizon 2050. **Contrairement aux autres principaux pays de l'Union européenne, le scénario médian des Nations Unies ne prévoit pas que le maximum de population du Royaume-Uni soit atteint avant 2050, donc aucune décreue démographique dans la première moitié du XXIe siècle.**

Le seul grand pays de l'Union bénéficiant d'une augmentation de population active potentielle d'ici 2020, selon le scénario médian

Selon le scénario médian des Nations Unies, l'effectif de la population du Royaume-Uni serait de 62,471 millions d'habitants en 2030, après une croissance moyenne de +0,43 % par an, représentant le taux d'accroissement total le plus élevé des six principaux pays européens de 2005 à 2020.

Figure 43 : Pyramide des âges du Royaume-Uni en 2020



Le scénario médian des Nations Unies retient pour le Royaume-Uni les trois hypothèses principales suivantes :

1. La fécondité est supposée remonter progressivement vers le niveau de référence de 1,85 enfant par femme, niveau qui ne serait atteint qu'après 2025.

150. Indice de fécondité (enfants par femme) selon le scénario médian.

Période	Royaume-Uni	Union européenne (UE 25)
2020-2025	1.83	1.65

2. L'espérance de vie est supposée progresser de 2,2 ans, mais le Royaume-Uni devrait rester en retard sur la moyenne communautaire.

151. *Espérance de vie à la naissance (années) selon le scénario médian.*

2020-2025	Ensemble	Hommes	Femmes
Royaume-Uni	80.8	78.6	82.9
Union européenne (UE 25)	81.1	77	82.5

3. Le solde migratoire est fixé au niveau moyen des années 1995-2000, soit +130 000 entrées nettes par an.

Selon ces trois hypothèses, la pyramide des âges évoluerait lentement en s'élargissant par le haut du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite des classes de l'après-guerre, sans que la base de la pyramide ne se rétrécisse. L'âge médian s'élèverait à 41,2 ans, soit un vieillissement de +2,2 ans entre 2005 et 2020, progression la plus faible attendue dans les six principaux pays européens entre 2005 et 2020, et, selon le scénario médian, la population du Royaume-Uni serait moins vieillie que la moyenne communautaire (44,4 ans dans l'UE 25).

L'indice de dépendance totale augmenterait de 3 points entre 2005 et 2020, sachant que le Royaume-Uni est comparable à l'Allemagne et fait partie des pays qui disposent encore d'une large proportion de population active potentielle en Europe à l'horizon 2020. Comme partout, la dépendance senior progresserait (+5 points), mais à un rythme plus faible que la moyenne européenne en raison de la petite dimension des générations 1950-1955. L'indice de dépendance juvénile reculerait de 2 points.

152. *Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2020 selon le scénario médian.*

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
Royaume-Uni	54	25	29
Union européenne	54	22	32

La population active potentielle (15-64 ans) pourrait compter 40,459 millions d'individus en 2020, soit 64,8 % de la population totale (moyenne UE 25 : 64,8 %), une proportion en baisse de 2,6 points par rapport à 2005. Cet effectif représente un gain de population active potentielle de 1 014 000 personnes supplémentaires par rapport à 2005, soit un rythme de croissance de l'ordre de +0,17 % par an (moyenne UE 25 : -0,16 % par an). C'est une exception parmi les six principaux pays de l'Union européenne, car les autres devraient tous perdre de la population active potentielle (classes d'âge de 15 à 64 ans) d'ici à 2020, si l'immigration n'augmente pas plus ou moins fortement. Toutefois, selon l'indice de remplacement des actifs, le Royaume-Uni ne serait pas épargné par les perspectives de non-remplacement de la population active après 2020. Avec 91 jeunes de 15 à 24 ans pour cent seniors de 55 à 64 ans, le Royaume-Uni se trouverait, comme la France, dans une situation de déficit modéré à partir de cette date.

153. *Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans) selon le scénario médian.*

Année	Royaume-Uni	Union européenne (UE 25)
2020	91	76

On constate des points communs et des différences entre le Royaume-Uni et la France. Un premier point commun concerne la dimension des populations nationales, et en particulier des populations actives potentielles, pratiquement d'effectif égal à l'horizon 2020 selon le scénario médian. Le moindre vieillissement des deux pays dans le contexte européen est un second point commun, puisque la fécondité y serait moins abaissée que dans le reste de l'Europe, la pyramide des âges n'ayant pas été déformée, comme dans les autres pays principaux de l'Union, par un très fort recul de la fécondité après 1980 (et 1990 pour les anciens pays de l'Est). En conséquence, la population active potentielle serait importante, stable pour la France à l'horizon 2020, pays qui dispose d'une importante réserve de demandeurs d'emploi, ainsi que de réserves d'activité chez les jeunes et les 55-64 ans. Le Royaume-Uni est en situation de quasi-plein emploi et dépourvu de telles réserves d'activité, mais sa population active potentielle pourrait augmenter d'ici 2020, d'autant que le pays est attractif pour l'immigration. Il a compté certainement plus d'entrées nettes en moyenne que la France ces dernières années, et une augmentation significative dans les années de croissance (plus de 150 000 entrées annuelles dans les années 1998-2002, avec 200 000 entrées ou plus en 1998 et 2001). Avec l'immigration sous ses diverses formes, l'économie britannique dispose d'une variable d'ajustement qui compense les réserves d'inactivité de la France en terme de croissance de la population active potentielle, et qui a l'avantage de peu coûter en termes d'aide sociale aujourd'hui.

En outre, alors qu'on compte 10 actifs pour 30 immigrants en France, le rapport n'est que de 10 pour 23 au Royaume-Uni (10 pour 25 en moyenne pour l'Union européenne). Deux immigrants sur trois qui entrent en France ont un diplôme inférieur au niveau du baccalauréat, quand ils en ont un. Cette proportion d'immigrants

peu instruits n'est que de 1 sur 3 au Royaume-Uni. En France, 15 % des immigrants disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette proportion s'élève à 40 % au Royaume-Uni.

Or les études de l'OCDE montrent que l'immigration joue un rôle d'ajustement significatif en phase de reprise économique et permet de répondre rapidement à des besoins émergents de main-d'œuvre qualifiée. Cette comparaison montre donc que le Royaume-Uni est mieux placé que la France pour profiter des opportunités économiques à venir d'ici 2020.

Le Royaume-Uni deviendrait plus peuplé que la France en 2030, selon le scénario médian

En revenant désormais au scénario médian des Nations Unies, la population du Royaume-Uni atteindrait l'effectif de 64,69 millions d'habitants en 2030, après une croissance moyenne annuelle de +0,35 % par an entre 2020 et 2030. À cette date, la population du Royaume-Uni serait plus nombreuse que la population de la France et le Royaume-Uni occuperait la seconde place parmi l'UE à 25 pays, après l'Allemagne.

Toujours selon ce scénario médian, le vieillissement de la population du Royaume-Uni se poursuivrait entre 2020 et 2030. L'âge médian progresserait encore de 0,8 an pour s'établir à 42 ans. L'indice de dépendance totale augmenterait à un niveau inédit (63 %). La dépendance juvénile ne croîtrait que de 3 points par rapport à 2020 (28 %), mais la dépendance senior de 6 points (35 %), en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite des classes pleines nées entre 1955 et 1965. La population active potentielle (15-64 ans) serait de 39,647 millions en 2030, soit 61,3 % de la population totale (61,2 % pour l'UE 25), proportion en recul de 3,5 points par rapport à 2020. L'effectif de la population active potentielle reculerait donc de 0,8 million en 10 ans, à un rythme moyen de -0,2 % par an (-0,6 % par an pour l'UE 25). Les effectifs des générations de 15 à 24 ans ne représenteraient plus que 88 % de ceux des générations âgées de 55 à 64 ans (73 % pour l'UE 25).

154. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle) selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population 2030 (milliers)	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants) 2020-2030	Indice de fécondité (enfants par femme) 2030	Espérance de vie à la naissance (années) 2030
Royaume-Uni	64 690	3.5	1.85	81.9
Union européenne (à 25)	464 201	-0.3	1.76	82.2

À l'horizon 2030, selon le scénario médian des Nations Unies, la population du Royaume-Uni resterait donc moins vieillie, avec un âge médian inférieur de 4,4 ans à la moyenne communautaire. Les indices de dépendance seraient dans la moyenne, mais avec une structure plus favorable, davantage de dépendance juvénile et moins de dépendance senior.

155. Structure par âge de la population et vieillissement comparés en 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Age médian (années)	Indice de dépendance totale (pour cent personnes de 15 à 64 ans)	Indice de dépendance juvénile (0-14 ans)	Indice de dépendance senior (65 ans ou plus)
	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030
Royaume-Uni	42	63	28	35
	+3	+7	+1	+6
Union européenne (à 25)	46.4	63	24	40
	+6.5	+14	0	+14

D'ici 2030, avec un nombre de seniors âgés de 65 ans ou plus accru de 4,3 millions par rapport à 2005, la gérontocroissance serait importante, mais moins qu'en France, notamment en raison d'une espérance de vie moindre.

156. Indicateurs de vieillissement en 2030 selon le scénario médian.

Entité géographique	Population de 65 ans ou plus en 2030 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2030	Progression de la proportion des 65 ans ou plus par rapport à 2005 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)
Royaume-Uni	13 867	21.4%	+5,4	146
Union européenne (à 25)	95 775	20.6%	+4	126

157. Population active potentielle en 2030 selon le scénario médian.

Entité géographique	Population active potentielle (15-64 ans) 2030 (milliers)	Proportion de la population totale 2030 (pourcentage) • Variation 2005-2030	Taux moyen annuel d'accroissement 2020-2030 (pourcentage)	Indice de remplacement (nbre. 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Royaume-Uni	39 647	• 61.3% • -6.1	-0,20%	88
Union européenne (à 25)	284 162	• 61.2% • -6.3	-0.60%	73

10.4. UNE ALTERNATIVE STRATEGIQUE PAR LE REDRESSEMENT DE LA FECONDITE

Un redressement de la fécondité préserverait pour 2030 les équilibres actuels

Examinons désormais un scénario alternatif fondé sur le redressement de la fécondité, correspondant à la variante haute des projections des Nations Unies.

158. Royaume-Uni : Evolution projetée de la fécondité selon deux scénarios des Nations Unies.

Période	Scénario Médian (enfants par femme)	Variante haute (enfants par femme)
2005-2010	1.66	1.91
2010-2015	1.7	2.1
2015-2020	1.77	2.27
2020-2025	1.83	2.33
2025-2030	1.85	2.35
2030-2035	1.85	2.35
2035-2040	1.85	2.35
2040-2045	1.85	2.35
2045-2050	1.85	2.35

Ce scénario alternatif prévoit que la fécondité franchisse le seuil de remplacement des générations après 2010 et atteigne le niveau de 2,35 enfants par femme après 2025. Ce redressement de la fécondité entraînerait la fin du vieillissement, et l'âge médian de la population du Royaume-Uni retomberait presque à son niveau de 2005 (39 ans).

159. Royaume-Uni : perspectives de vieillissement selon le niveau de fécondité à l'horizon 2030

Année	Scénario médian Age médian (années)	Variante haute Age médian (années)
2020	41.2	39.7
2030	42	39.5

160. Effet de la variante « haute » sur la structure par âge en 2030

Entité géopolitique et scénario	Population totale 2030 (milliers)	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Proportion des 0-14 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 15-64 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 65 ans ou plus (pourcentage) 2030
Royaume-Uni, scénario médian	64 690	111	17,3%	61,3%	21,4%
Royaume-Uni, variante haute	69 002	118	20,6%	59,3%	20,1%
Union européenne (à 25), scénario médian	464 201	101	14,4%	61,2%	24,4%
Union européenne (à 25), variante haute	493 057	108	17,5%	59,5%	22,9%

Toujours selon la variante « fécondité haute » des Nations Unies, la croissance démographique s'accélérait et la population du Royaume-Uni comporterait une proportion plus importante d'enfants et d'adolescents et une proportion réduite d'anciens.

161. Indices spécifiques de dépendance 2030 (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
Royaume-Uni 2030 Scénario médian	63	28	35
Royaume-Uni 2030 Variante haute	69	35	34
Union européenne (à 25) Scénario médian 2030	63	24	40
Union européenne (à 25) Variante haute 2030	68	29	39

L'élévation de l'indice de dépendance totale résulterait de l'élargissement de la dimension des familles, tandis que la dépendance senior serait en 2030 à un niveau semblable à 2005.

162. Effet de la variante « haute » sur la population active potentielle (PAP)

Entité géopolitique et scénario	Population de 15 à 64 ans 2030 (milliers) [effet fécondité]	Indice de variation 2005-2030 des 15-64 ans (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel d'accroissement 2020-2030 de la PAP (pourcentage)	Proportion des 55-64 ans dans la population active potentielle (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre de 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Royaume-Uni, scénario médian	39 647	101	-0,2%	20,4%	88
Royaume-Uni, variante haute	40 920	104	+0,11%	19,8%	104
Union européenne (à 25), scénario médian	284 162	92	-0,6%	23,1%	73
Union européenne (à 25), variante haute	293 537	95	-0,27%	22,3%	87

Le maintien de l'effectif de la population active potentielle entre 2020 et 2030 résulterait de l'élargissement des 15-24 ans. L'indice de remplacement des actifs retrouverait l'équilibre en 2030, avec 104 15-24 ans pour cent 55-64 ans.

Le potentiel de croissance de l'emploi selon deux scénarios pour 2030 ou le Royaume-Uni, futur champion d'Europe ?

Comme le Royaume-Uni est déjà en 2005 dans une situation de quasi-plein emploi et conserverait un potentiel de création d'emplois selon le scénario tendanciel, avec un taux de chômage restant stable à 5 %, le taux d'activité et le taux d'emploi progresseraient faiblement par rapport à la situation de 2005, sans guère de

différences entre les deux scénarios. En effet, l'économie du Royaume-Uni conserverait un potentiel de création d'emploi dans les deux cas, la différence tenant à son rythme.

163. Deux scénarios contrastés pour le Royaume-Uni à l'horizon 2030

Indicateur	Royaume-Uni 2030 Scénario tendanciel	Royaume-Uni 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (25 pays) Scénario tendanciel	Union européenne 2030 (25 pays) Alternative stratégique
Population active (millions) (référence 2003)	30 (30,19)	31,57 (30,19)	199,43 (211,65)	217,84 (211,65)
Taux d'activité des 15-64 ans (%) (référence 2003)	77,3 % (75,6%)	75,4 % (75,6%)	69,2 % (69,3%)	72,3 % (69,3%)
Taux de chômage de la population active de 15-64 ans (%) (référence 2003)	5,0% (4,9 %)	3,1% (4,9 %)	7,9% (8,9 %)	3,0% (8,9 %)
Emplois (millions) (référence 2003)	29,97 (28,65)	30,62 (28,65)	183,91 (192,81)	211,38 (192,81)
Taux d'accroissement annuel moyen de l'emploi 2005-2030	+0,17 %	+0,26 %	-0,19 %	+0,37 %
Taux d'emploi des 15-64 ans (référence 2003)	73,4 % (71,8 %)	73,1 % (71,8 %)	63,7 % (63%)	70,1 % (63%)
Dont taux d'emploi féminin 15-64 ans (référence 2003)	68,4 % (65,3 %)	67,6 % (65,3 %)	58,1 % (55 %)	66,1 % (55 %)
Dont taux d'emploi des 15-24 ans (référence 2003)	60 % (54,3%)	54,3 % (54,3%)	42,1 % (40 %)	49,9 % (40 %)
Dont taux d'emploi des 55-64 ans (référence 2003)	60,1 % (55,6%)	55,8 % (55,6%)	40,4 % (37,5 %)	48,1 % (37,5 %)

Toutefois, selon le scénario tendanciel, la création de 1,3 million d'emplois supplémentaires suppose un effort particulier. Soit le Royaume-Uni recourt à une immigration plus intense, soit le taux de chômage diminue encore, ce qui apparaît difficile, soit les taux d'emploi, déjà élevés en 2005, continuent d'augmenter sensiblement pour les jeunes (+6 points), les 55-64 ans (+4,5 points) et les femmes (+3 points). Cela signifie que le Royaume-Uni serait toujours à la limite de la pénurie de main-d'œuvre.

Selon l'alternative stratégique en revanche, la situation est plus confortable. La croissance supplémentaire des ressources humaines permettrait de créer 2 millions d'emplois nouveaux sans que le taux d'emploi des jeunes et des seniors ne change, seul le taux d'emploi des femmes devant augmenter de 2,3 points. Selon le scénario haut, l'économie britannique disposerait donc d'un potentiel de croissance économique supplémentaire.

Une moyenne annuelle de création d'emplois de +0,5 % par an, soit 3 millions d'emplois supplémentaires de 2005 à 2030, pourrait être réalisée moyennant une élévation de l'hypothèse d'immigration à 205 000 entrées nettes par an au lieu de 130 000 (à taux d'emploi constant). Ce niveau d'immigration correspond à celui des meilleures années récentes et n'apparaît donc pas inaccessible.

En revanche, une croissance plus rapide de l'emploi devient moins vraisemblable. C'est la limite logique à laquelle sont confrontées les économies de l'Europe septentrionale en situation de plein emploi. Leurs réserves de population active sont déjà consommées et leur potentiel de croissance de l'emploi limité en conséquence. Pour une croissance de l'emploi de +1 % par an, il faudrait plus de 600 000 entrées nettes par an pour pourvoir aux 5,2 millions d'emplois impliqués. Pour atteindre l'objectif de +1,5 % par an, il faudrait plus d'un million d'immigrants par an car il y aurait 10 millions de postes vacants à pourvoir entre 2005 et 2030.

164. Effet des scénarios contrastés sur les migrations de remplacement à l'horizon 2030

Indicateur	Royaume-Uni 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (à 25) Alternative stratégique
Migration nette annuelle (hypothèse ONU en milliers)	130	600
Hypothèse nombre de migrants par emploi (référence 2005)	2,3 (2,3)	2,3 (2,5)
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 1 d'une création d'emploi de +0,5 % par an (milliers)	+85	+50
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 2 d'une création d'emploi de +1 % par an	+480	+2 700
Migration annuelle nette de remplacement requise dans l'hypothèse 3 d'une création d'emploi de +1,5 % par an	+925	+5 770

Ce raisonnement sur l'immigration de remplacement montre que l'économie britannique dispose certes d'un potentiel de croissance, mais elle ne pourra pas créer beaucoup d'emplois d'ici 2030. Sa croissance économique repose donc désormais sur l'accroissement de la productivité, donc sur une progression qualitative pour laquelle ce pays n'apparaît pas mal placé. Secondairement, une autre conclusion est qu'un accroissement du solde migratoire, d'ailleurs très vraisemblable⁷⁷, peut se justifier. Dans ce cas, la population du Royaume-Uni serait plus nombreuse en 2030 que ne le prévoient les deux scénarios étudiés.

On se souvient des protestations de Madame Thatcher au Conseil européen pour obtenir, dans les années 1980, une ristourne sur la contribution britannique au budget communautaire. Le PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat) du Royaume-Uni représentait alors 81 % de celui de la République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest) et 86 % de celui de la France. Le Royaume-Uni souffrait alors d'un taux de chômage de 10 %, contre 6 % en France et 2,3 % en Allemagne fédérale.

Un quart de siècle plus tard, le PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat) du Royaume-Uni représente 102 % de celui de la France et 98 % de celui de l'Allemagne⁷⁸. Le taux de chômage s'est accru à 9,2 % en Allemagne et 10 % en France, tandis qu'il a diminué à 4,9 % au Royaume-Uni. Pourtant, des détracteurs du thatchérisme ou du blairisme persistent à présenter la société britannique sous son plus mauvais jour et affirment sans ciller que ce n'est pas un modèle utile à examiner. Mais les faits sont têtus. Et la question n'est plus de savoir aujourd'hui si le Royaume-Uni doit bénéficier d'aides de l'Europe pour la reconversion de ses régions industrielles en crise, mais de savoir quand son économie deviendra la première de l'Union européenne, quand elle dépassera l'Allemagne, maintenant qu'elle a dépassé la France. Quelle sera la hiérarchie des puissances économiques en Europe en 2030 ? Cela est difficile à prévoir mais les fondamentaux économique-démographiques sont en faveur du Royaume-Uni, tant au plan quantitatif qu'au plan qualitatif.

Si la comparaison avec l'Allemagne est faussée par le poids de la réunification, celle entre la France et le Royaume-Uni est plus instructive, et il est dommage de se limiter à une comparaison démographique, car la différence entre les deux pays témoigne des dommages de l'immobilisme et, plus généralement, des raisonnements et attitudes malthusiennes. Ainsi le britannique Malthus, qui n'avait heureusement pas contaminé son pays, mais dont les idées avaient rapidement traversé la Manche après la publication de son *Principe*, semble continuer d'influencer des idéologies véhiculées en France.

⁷⁷ En fonction, d'une part, des réussites ou des échecs du développement dans les pays d'émigration vers le Royaume-Uni, comme le sous-continent indien, ou les anciennes colonies britanniques d'Afrique et, d'autre part, des résultats des autres pays développés et, donc, de leur capacité d'attraction ou de répulsion relativement au Royaume-Uni.

⁷⁸ Rappelons que, selon l'OCDE (principaux indicateurs économiques, édition 2004), pour l'année 2003, le PIB par habitant, „à parité de pouvoir d'achat”, place le Royaume-Uni au 20e rang mondial avec 26 929 \$, l'Italie au 21e rang avec 26 751 \$ et la France au 22e rang avec 26 345 \$.

10.5. LES PERSPECTIVES POUR LE ROYAUME-UNI A L'HORIZON 2050

Selon le scénario médian des projections des Nations Unies, la population du Royaume-Uni serait en 2050 de 67,143 millions, après un rythme moyen de variation de +0,18 % par an entre 2030 et 2050. Ce serait une exception dans une Union (à 25) dont le taux annuel moyen d'accroissement total projeté est de -0,17 % selon le même scénario.

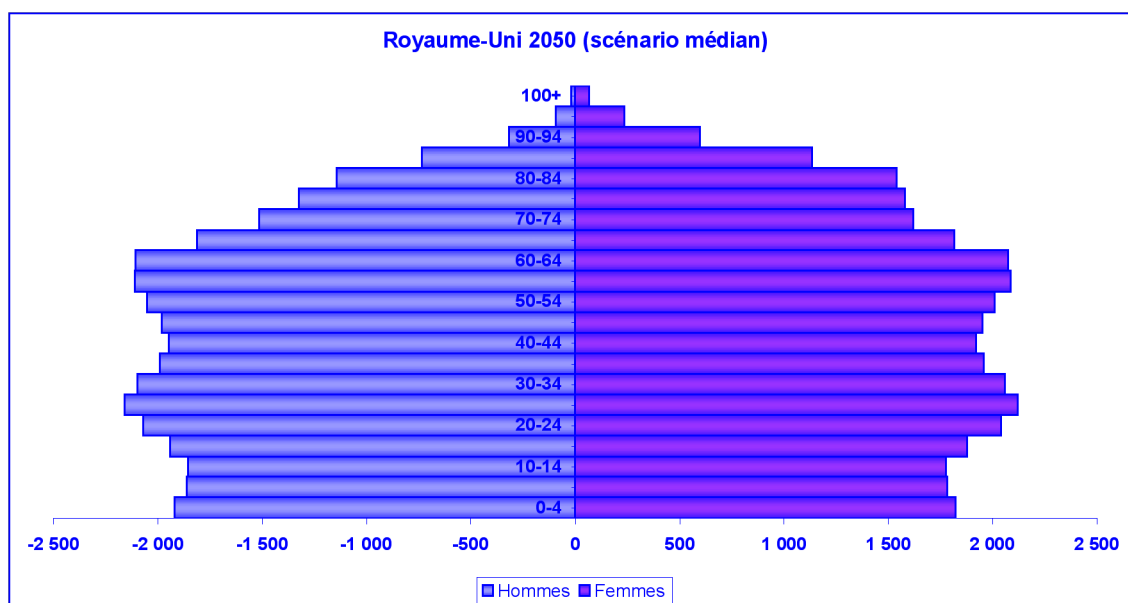


Figure 44 : Pyramide des âges du Royaume-Uni en 2050

Certes, selon ce scénario médian, le vieillissement de la population du Royaume-Uni continuerait jusqu'en 2050, l'âge médian devant atteindre le niveau relativement modéré de 42,9 ans, après une progression de 0,9 an entre 2030 et 2050. Les indices de dépendance augmenteraient. Pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, on compterait 27 de moins de 15 ans (1 point de moins qu'en 2030) et 38 seniors de 65 ans ou plus (3 points de plus qu'en 2030). La dépendance totale atteindrait le niveau de 65 %. La population active potentielle (15-64 ans) serait à peu près stabilisée, à 40,564 millions de personnes, soit 60,5 % de la population du Royaume-Uni (56,5 % dans l'UE 25), une proportion en recul de 0,8 points par rapport à 2030. Le gain de 0,9 million dans la population active potentielle correspondrait à un rythme d'accroissement de 0,15 % par an de 2030 à 2050 (-0,55 % par an dans l'ensemble de l'UE 25).

Comme pour tous les pays du monde, nous disposons de trois hypothèses sur la fécondité. Le simple changement de 0,5 enfant par femme en plus ou en moins par rapport au scénario médian montre que l'avenir est largement ouvert, avec plus de 20 millions d'habitants en plus dans la variante haute que dans la variante basse.

165. Royaume-Uni : incertitude des projections à l'horizon 2050

Projections	Population totale (en milliers d'habitants)	Population 15-64 ans (en milliers)	Pourcentage des 15-64 ans
Scénario médian	67 143	40 564	60.4
Variante haute	77 910	46 001	59
Variante basse	57 711	35 248	61.1

Selon le scénario haut, comme la fécondité remonterait à 2,35 enfants par femme, la population du Royaume-Uni serait supérieure de 31 % à celle de 2005, et rajeunie, avec un âge médian descendu à 37,2 ans, soit -1,8 an par rapport au niveau de 2005. Mais la dépendance totale qui pèserait sur la population active potentielle, qui ne représenterait plus que 59 % de la population (7 points de moins qu'en 2005) serait apparemment plus lourde, malgré une augmentation de la population active potentielle de +17% par rapport à 2003.

Selon le scénario médian (1,85 enfant par femme), la population du Royaume-Uni serait en 2050 supérieure de 13% à celle de 2005, et la population active potentielle augmenterait de 3%.

Enfin, selon le scénario bas, avec une fécondité descendue à 1,35 enfant par femme, la situation deviendrait préoccupante. En effet, la population du Royaume-Uni diminuerait de 3 % par rapport à 2005 et vieillirait fortement : l'âge médian s'élèverait à 48,2 ans en 2050, soit +9,2 ans par rapport à 2005. La dépendance totale baisserait à 61 % (5 points de moins qu'en 2005), mais la population active potentielle reculerait de -11% par rapport à 2005. Ce scénario conduirait donc à un net déclin.

Trois enseignements principaux se dégagent à l'étude des perspectives du Royaume-Uni :

- Des six principaux pays européens, le Royaume-Uni aurait les perspectives économico-démographiques les plus favorables à moyen et long termes.
- Compte tenu de sa bonne santé économique et des progrès réalisés depuis un quart de siècle, l'économie britannique pourrait être le moteur de la croissance sur le vieux continent d'ici à 2030.
- Quelles que soient les hypothèses sur l'évolution de la fécondité, un accroissement de l'immigration est hautement prévisible face aux goulets d'étranglement de la décennie 2020-2030. À terme, la population du Royaume-Uni pourrait être plus importante que les projections des Nations Unies (prudentes sur le chapitre de l'immigration) ne le prévoient, avec un potentiel de croissance économique sans doute renforcé.

Chapitre 11 : Pologne : les enjeux de l'élargissement

La sortie de la domination par l'empire soviétique et la désintégration des régimes socialistes ont débouché sur un impératif de transition inévitablement long et difficile, ne serait-ce qu'en raison de l'héritage d'habitudes politiques hypercentralisées et de structures économiques dépassées. La transition s'accompagne en conséquence d'un chômage élevé, en Pologne comme ailleurs, mais aussi de dégâts démographiques, comme l'effondrement de la fécondité. Le chômage, qui touche en particulier les jeunes adultes, encourage l'émigration vers l'Allemagne, où la pénurie de main-d'œuvre est déjà très sensible. La Pologne est en conséquence le seul grand pays de l'Union européenne à connaître une émigration structurelle.

Selon les statistiques du Conseil de l'Europe, le maximum de population de la Pologne a été franchi en 1999 avec 38,667 millions d'habitants. Depuis, la population de ce pays diminue, comme dans les huit autres pays du cinquième élargissement issus de l'ancien Bloc de l'Est. Pourtant, la Pologne dispose de très importantes réserves d'activité jusqu'à l'horizon 2020. Le pays a donc 15 ans pour s'enrichir avant de devenir vieux. Les enjeux de l'intégration européenne sont élevés, et la frilosité des grands pays centraux de l'Union européenne pourrait avoir des répercussions fâcheuses sur l'Europe centrale et, par voie de conséquence, constituer un obstacle supplémentaire à la croissance économique de l'Union.

11.1. RETROSPECTIVE 1950–2005 : LA DEMOGRAPHIE, MARQUEUR DE LA LENTE DECOMPOSITION DU SYSTEME COMMUNISTE, PUIS DE LA TRANSITION

Avec ses 38 millions d'habitants, la Pologne est le principal pays des dix de l'élargissement de 2004⁷⁹ à avoir rejoint l'Union européenne. Elle se place au sixième rang des pays de l'Union européenne par sa population. Un regard rétrospectif sur un peu plus d'un demi-siècle de son histoire démographique montre qu'**après avoir augmenté de +56 % entre 1950 et 1999, la population de la Pologne diminue.**

À l'examen des composantes de l'ensemble de la période, la Pologne a connu un courant d'émigration faible, mais quasi continu. En revanche, son accroissement naturel s'est amenuisé peu à peu pour devenir négatif depuis 2002. Dans les années 1950, la fécondité est souvent supérieure à 3 enfants par femme et différents indicateurs (fécondité, taux d'urbanisation, mortalité infantile) correspondent alors à la situation d'un pays en voie de développement. Dans une certaine mesure, la Pologne est alors comparable à l'Espagne, à la fois par la dimension de sa population et par son histoire démographique jusqu'au tournant espagnol de la période 1970-1990. Tandis que l'Espagne connaît un repli historique de la fécondité, un recul spectaculaire de la mortalité infantile, une rapide élévation de l'espérance de vie et un arrêt de l'émigration, indicateurs qui témoignent du décollage économique de l'Espagne au sortir de la dictature, les évolutions sont beaucoup moins nettes en Pologne. Certes, la fécondité reste supérieure au seuil de remplacement des générations jusqu'en 1988, mais l'espérance de vie stagne ou progresse à peine et la mortalité infantile ne continue à reculer que faiblement. Le régime communiste ne réussit donc pas à assurer une amélioration significative des conditions de vie à l'instar de ce que l'on constate en Europe de l'Ouest.

La décomposition progressive du système socialiste a de graves incidences sur les conditions de vie des populations polonaises. De 1965 à 1990, l'espérance de vie des hommes stagne et celle des femmes est presque stationnaire de 1975 à 1990. La chute du régime prolonge l'abaissement de la fécondité jusqu'à un véritable effondrement, passant de 2,1 enfants par femme en 1988, dans les dernières années du régime, à 1,24 enfant par femme en 2002. Pourtant, au regard de certains indicateurs vitaux, la Pologne, contrairement aux États successeurs de l'Union Soviétique et à certains pays balkaniques, a plutôt très bien réussi sa transition vers l'économie de marché : la mortalité infantile recule nettement depuis la fin du communisme et l'espérance de vie à la naissance progresse de nouveau depuis 1990, y compris pour les hommes.

Mais la forte baisse de la fécondité entraîne un vieillissement par la base de la pyramide des âges. L'âge médian, qui avait augmenté, entre 1950 et 1970, de 2,4 ans, puis, entre 1970 et 1990, de 4,1 ans, s'est accru de 4,2 ans entre 1990 et 2005. Cependant, la population de la Pologne reste encore relativement jeune par rapport à la moyenne communautaire.

Durant toute la période communiste, l'indice de dépendance totale oscille autour de 53 à 54 %, non seulement en raison d'abord de la dimension importante des familles, mais aussi de la faible longévité. En 1985, la dépendance juvénile est de 39 enfants de moins de 15 ans pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, et la dépendance senior de seulement 14 personnes âgées de 65 ans ou plus pour cent. En deux décennies, ces proportions se sont sensiblement modifiées : la taille des familles se réduit comme une peau de chagrin, faisant

⁷⁹ Dumont, Gérard-François, « L'élargissement démographique de l'Union européenne », *Population & Avenir*, n° 661, janvier-février 2003.

reculer la dépendance juvénile de 16 points entre 1990 et 2005. Dans le même temps, la dépendance senior progresse de +4 points. En conséquence, la Pologne bénéficie aujourd'hui d'un dividende démographique exceptionnel, avec une dépendance globale de 41 % seulement, plus faible encore que l'Espagne, mais cela n'est pas sans conséquences sur la pression à la demande sur le marché du travail.

166. Population de la Pologne

Année	Population (milliers)	Population urbaine (pourcentage)
1950	24 824	38.7
1955	27 281	43.2
1960	29 638	47.9
1965	31 445	50
1970	32 664	52.3
1975	34 015	55.4
1980	35 574	57.9
1985	37 202	59.3
1990	38 111	60.7
1995	38 595	61.3
2000	38 649	61.7
2005	38 530	62

167. Taux moyen annuels de variation de la Pologne (pour mille habitants)

Période	Taux moyen annuel d'accroissement total	Taux moyen annuel brut de natalité	Taux moyen annuel brut de mortalité	Taux moyen annuel d'accroissement migratoire
1950-1955	18.9	30.1	10.9	-0.3
1955-1960	16.6	27.2	8.8	-1.8
1960-1965	11.8	19.6	7.6	-0.2
1965-1970	7.6	16.6	7.8	-1.2
1970-1975	8.1	17.8	8.4	-1.3
1975-1980	9	19.4	9.2	-1.2
1980-1985	9	19.2	9.7	-0.5
1985-1990	4.8	16	10.1	-1.1
1990-1995	2.5	13.2	10.3	-0.4
1995-2000	0.3	10.6	9.9	-0.4
2000-2005	-0.6	9.5	9.7	-0.4

168. Fécondité et espérance de vie de la Pologne

Période	Indice de fécondité (enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (années)	Espérance de vie des hommes (années)	Espérance de vie des femmes (années)
1950-1955	3.62	61.3	58.6	64.2
1955-1960	3.29	65.8	63.2	68.5
1960-1965	2.65	68.3	65.8	71
1965-1970	2.27	69.9	66.9	73
1970-1975	2.25	70.5	67	74.1
1975-1980	2.26	70.9	67	75
1980-1985	2.33	70.9	67	75
1985-1990	2.15	70.9	66.9	75.4
1990-1995	1.89	71.5	67	75.9
1995-2000	1.48	72.7	68.5	77
2000-2005	1.26	74.3	70.2	78.4

169. Indices spécifiques de dépendance de la Pologne (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Année	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/15-64 ans	Dépendance senior 65+/15-64 ans
1950	53	45	8
1955	57	49	9
1960	65	55	9
1965	61	50	11
1970	54	42	13
1975	51	36	14
1980	52	37	15
1985	54	39	14
1990	54	39	16
1995	51	34	17
2000	46	28	18
2005	41	23	18

170. Age médian de la population de la Pologne (années)

Année	Age médian
1950	25.8
1955	26.1
1960	26.5
1965	27.6
1970	28.2
1975	28.6
1980	29.5
1985	30.8
1990	32.3
1995	33.8
2000	35.2
2005	36.5

11.2. LA POLOGNE DANS L'UNION EUROPEENNE : SITUATION 2000-2005

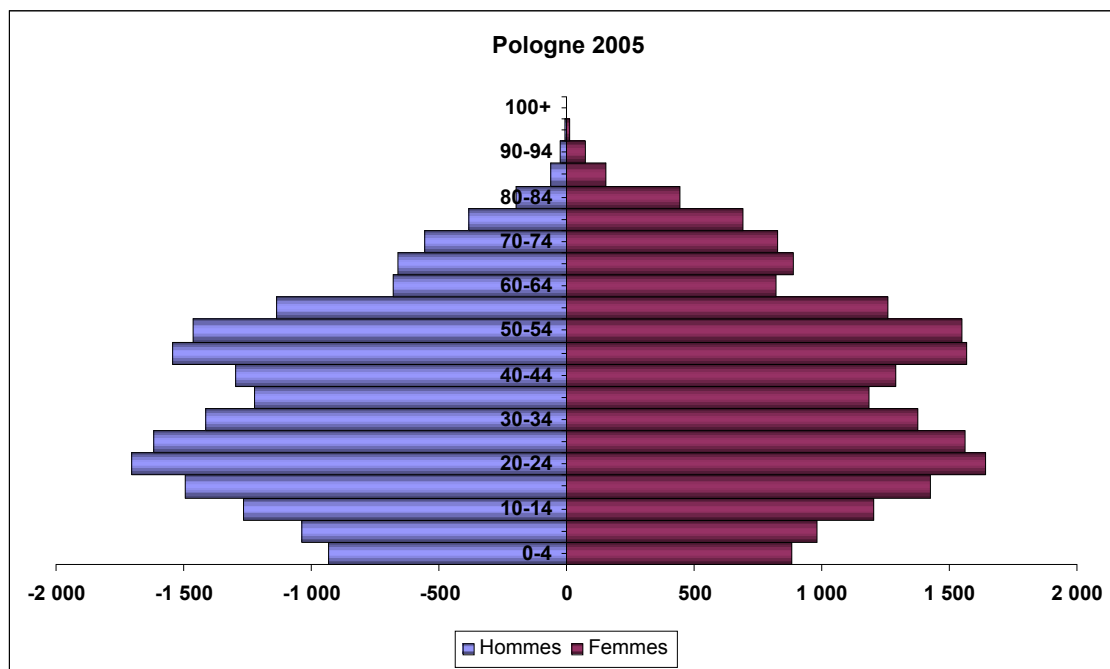
À l'orée du XXI^e siècle, la Pologne se trouve à un tournant de son évolution démographique, avec un indice de fécondité devenu très faible, comparable à la situation qui prévaut en Allemagne ou dans les pays méridionaux de l'Union européenne. Le solde naturel est devenu déficitaire depuis 2002 et la population diminue⁸⁰ en second lieu en raison d'un courant d'émigration.

La lassitude démographique des dernières années du communisme s'intensifie depuis

La pyramide des âges de 2005 témoigne encore du passé douloureux de ce pays, dont la population a été décimée au cours de la Seconde Guerre mondiale, avec 5,8 millions de morts, dont 5,675 millions de civils, parmi lesquels 3,2 millions de juifs. Aussi la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population est-elle encore faible en Pologne. Après une natalité assez élevée entre 1945 et 1960, les générations les plus nombreuses sont nées entre 1974 et 1985 (350 000 naissances en moyenne) et sont, en 2004, âgées de 30 à 40 ans. Malgré cela, la fécondité a tellement reculé que la base de la pyramide est très rétrécie pour toutes les générations nées après 1985.

⁸⁰ Un phénomène qui concerne tous les territoires. Cf. Michniewicz, Hanna, « Le dépeuplement possible des villes : le cas de la Pologne », *Population et Avenir*, n° 673, mai-juin 2005.

Figure 45 : Pyramide des âges de la Pologne en 2005.



171. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle)

Période Territoire	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants)	Taux d'accroissement naturel (pour mille habitants)	Taux d'accroissement migratoire (pour mille habitants)	Solde migratoire (milliers)
1995-2000				
• Pologne	• 0.3	• 0.7	• -0.4	• -14
• Union européenne (à 25)	• 3.2	• 0.7	• 2.5	• 837
2000-2005				
• Pologne	• -0.6	• -0.2	• -0.4	• -16
• Union européenne (à 25)	• 3.3	• 0.7	• 2.6	• 1 191

L'accentuation rapide de la baisse de la fécondité après le démantèlement du « rideau de fer » est interprétée comme la conséquence de la disparition des politiques natalistes implicites que pratiquaient les régimes communistes. La faiblesse de la politique familiale et un chômage élevé, affectant particulièrement les jeunes, découragent la formation de familles nombreuses. Le nombre de naissances a été divisé par deux entre 1985 (348 000 naissances) et 2002 (171 629). Le recul de l'indice de fécondité inclut l'effet du report du calendrier des naissances puisque l'âge moyen de la mère à la naissance s'est élevé (26,2 ans en 1990, 27,8 ans en 2002). Toutefois, on peut se demander si la baisse de la fécondité est plus conjoncturelle que structurelle, compte tenu de facteurs sociétaux différents de ceux de l'Espagne, par exemple.

Ancien pays communiste placé sous la férule du « grand frère » soviétique, la Pologne est aussi un pays catholique, ce qui peut expliquer que la proportion des naissances hors mariage, qui n'était que de 5 % en Pologne en 1985 (contre 8 % en Espagne et 15 % dans l'UE 15), ne soit que de 14,4 % en 2002, contre 18 % en Espagne (30 % dans l'UE15).

172. Indice de fécondité de la Pologne (enfants par femme)

Période	Pologne	Union européenne
1995-2000	1.48	1.46
2000-2005	1.26	1.47

L'espérance de vie à la naissance est, en Pologne, inférieure de 5 ans à la moyenne communautaire, raison supplémentaire d'une proportion de personnes âgées nettement inférieure à celle de l'Ouest européen.

173. Espérance de vie à la naissance (années) en 2005.

Territoire	Ensemble	Hommes	Femmes
Pologne	74.3	70.2	78.4
Union européenne	79.4	75.8	83.1

174. Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2005.

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
Pologne	41	23	18
Union européenne	48	24	25

En 2005, une particularité de la Pologne tient donc à la proportion particulièrement élevée de la population active potentielle d'âge compris entre 15 à 64 ans. Elle est de 27,253 millions de personnes, soit 70,7 % de la population totale (moyenne de 67,4 % pour les 25 pays de l'UE). Cette population active potentielle s'est accrue de +3,9 millions de 1980 à 2005, à un taux moyen de croissance de +1,04 % par an (+0,46 % dans la moyenne de l'UE 25). *A contrario*, depuis la fin du régime communiste, les générations d'enfants de moins de 15 ans ont beaucoup diminué. De même, représentant moins de 13 % de la population totale, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont relativement moins nombreuses en Pologne que la moyenne de l'Union Européenne et le vieillissement est donc encore limité. Toutefois, la gérontocroissance est rapide (plus de +1,3 % par an).

175. Pologne : indicateurs de vieillissement 2005

Territoire	Population de 65 ans ou plus en 2005 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2005	Progression de la proportion des 65 ans ou + par rapport à 1980 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 1980)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 1980-2005 (pourcentage)
Pologne	4 981	12.9%	+2,9	138	+ 1.31%
Union européenne (à 25)	75 893	16.6%	+3,2	133	+ 1.13%

176. Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans)

Année	Pologne	Union européenne (UE 25)
2005	161	109

Transition douloureuse sur le marché du travail

Avec une structure démographique qui crée une très forte demande de travail et une économie qui passe progressivement depuis 1989 de l'obsolescence à la modernité, à travers une réorganisation inévitablement traumatisante, la Pologne fait partie de ces anciens pays du Bloc de l'Est frappés par un chômage très élevé, plus du double de la moyenne communautaire, et donc très loin de réaliser les objectifs de Lisbonne. Le taux d'emploi des 15-24 ans se situe 6 points en dessous de la moyenne communautaire, et celui des 15-64 ans est à peine supérieur à 50 %, contre 63,7% en moyenne dans l'Union européenne à 25. Ces caractéristiques sont semblables à celles des cinq Länder orientaux de l'Allemagne issus de l'ancienne Allemagne de l'Est, de la Slovaquie, de la Lituanie, de la Roumanie ou de la Bulgarie, ainsi que, dans une moindre mesure, de la Lettonie et de la Hongrie. Des huit pays de l'élargissement de mai 2004 issus de l'ancien Bloc de l'Est (la Bulgarie et la Roumanie devant adhérer en 2007), seules la République Tchèque, l'Estonie et la Slovénie échappent à un

chômage élevé et au sous-emploi. Mais, en raison de son importance et de la fossilisation des larges pans de son agriculture pendant des décennies, la Pologne est le pays qui fait face au problème d'emploi le plus difficile⁸¹. Les économies collectivistes privilégiaient la production matérielle, planifiée de façon autoritaire, à la prestation de services. La théorie économique soviétique ne comptabilisait que la production agricole, industrielle et minière dans le « produit matériel net » qui servait, jusqu'en 1980, à mesurer la réalisation des objectifs de la planification quinquennale. Les activités tertiaires étaient supposées n'être que des services « gratuits » au bénéfice du prolétariat ouvrier. Sur le marché du travail, ce régime, qui a duré près de 45 ans, a abouti à maintenir une main-d'œuvre administrative et ouvrière pléthorique dans des activités dépourvues d'objectif de rentabilité.

Par ailleurs, il faut insister sur une particularité de la Pologne dans le Bloc de l'Est : l'agriculture n'a guère été collectivisée, en raison de la résistance paysanne à la collectivisation dans les années 1950. Il en est résulté le maintien d'une importante population agricole soumise à une agriculture d'autosubsistance et à une sorte d'hibernation technique, territoriale et financière, privée de toute possibilité de progrès technique ou d'amélioration des structures foncières. La Pologne est donc en 2005 le pays de l'Union européenne qui compte la plus forte proportion d'actifs agricoles.

Après l'effondrement du système, les pays de l'Est se sont insérés dans les circuits de l'économie européenne et mondiale, et nombre de produits locaux se sont trouvés concurrencés par des produits de meilleure qualité et à plus bas prix venus d'Europe de l'Ouest ou d'ailleurs ; de nombreuses usines improductives ont dû fermer les unes après les autres, entraînant un effet domino chez leurs fournisseurs. Les paysans polonais se sont trouvés confrontés à la concurrence des productions communautaires subventionnées à l'exportation, et un nombre croissant a commencé à quitter la terre. Les impératifs de restructuration ont donc d'abord provoqué, comme d'autres pays de l'élargissement, un chômage très élevé.

177. Situation du marché du travail

Marché du travail 3 ^e trimestre 2004	Pologne	Union européenne (à 25)
Taux d'activité des 15-64 ans	64,1 %	69,9 %
Taux de chômage	18,5 %	8,9 %
Taux d'emploi des 15-64 ans	52,5 %	63,7 %

Statistiques harmonisées, source Eurostat

En Pologne, la société a répondu de différentes manières aux difficultés rencontrées pour effacer et dépasser un héritage désastreux. En particulier, la fécondité s'est effondrée face à l'incertitude du lendemain, et plusieurs catégories de population sont découragées de participer au marché du travail. Le taux de chômage de longue durée est le plus élevé de l'Union européenne et la participation des femmes au marché du travail est de 12 points inférieure à celle des hommes (taux d'activité de 58 % contre 70 % pour les hommes de 15 à 64 ans). Ce chômage caché concerne en priorité les plus âgés et les plus jeunes.

178. Situation de l'emploi des jeunes, des 55-64 ans et des femmes

Marché du travail 2003	Pologne	Union européenne (UE 25)
Taux d'emploi des 15-24 ans	21,2 %	37,6 %
Taux d'emploi des 55-64 ans	27,1 %	40,1 %
Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans	46,0 %	55,1 %

Source Eurostat, enquête LFS

Comme dans les autres pays de l'ancien Bloc de l'Est frappés par le chômage, la participation des 55-64 ans au marché du travail, mesurée par le taux d'activité, a reculé très rapidement. Les mises en retraite anticipée ont servi de variable d'ajustement pour amoindrir le choc des indispensables restructurations des industries obsolètes. C'est un point commun avec la France, qui a géré cette restructuration, notamment dans ses régions du Nord-Est, de manière analogue, sauf que les restructurations industrielles étaient encore plus impératives à l'Est en raison d'une obsolescence incomparablement plus grande et du recours à de vieux procédés industriels particulièrement polluants. Aussi, en 2003, le taux d'emploi des 55-64 ans est-il 13 points inférieur à la moyenne communautaire, encore plus faible qu'en France ou en Italie, et la Pologne se place en antépénultième position communautaire devant la Slovaquie et la Slovénie (22,7 %, le niveau le plus faible de l'Union).

⁸¹ Dumont, Gérard-François, Flament, Régis, « La Pologne, le « géant » de l'élargissement », *Population & Avenir*, n° 667, mars-avril 2004.

De façon symétrique, les jeunes de 15 à 24 ans sont placés en file d'attente et souvent découragés de rechercher du travail. Le taux d'activité de cette tranche d'âge se situe à hauteur de 36 % pour un taux d'emploi de 21,2%. Plus de 4 jeunes polonais actifs sur 10 sont donc à la recherche d'un emploi, et 15 % de l'ensemble de cette classe d'âge 15-24 ans sont au chômage (contre 6 % en moyenne communautaire), triste record de la Pologne, devant la Slovaquie (13,4 %) et la Finlande (14,1 %). Par comparaison, la France, pays où l'insertion des jeunes sur le marché du travail est difficile, ne compte que 7 % de la totalité de ses 15-24 ans au chômage⁸², niveau qui reste néanmoins supérieur à la moyenne communautaire.

La Pologne détient d'autres caractéristiques extrêmes : la proportion de contrats à durée déterminée (CDD) dans l'emploi, le faible accès à la formation continue, la faible proportion d'emplois à temps partiel, la faible proportion des services dans l'emploi total, le rythme de suppressions d'emploi, etc. Ces caractéristiques des années 2000 montrent que la transition de l'économie collectiviste vers l'économie de marché prend du temps et que les difficultés économiques de la transition concourent à la crise démographique.

Comment expliquer le record polonais de chômage des jeunes ? Comme l'Espagne, la Pologne est longtemps restée un pays très rural, avec de bas niveaux d'éducation. Certes, le régime communiste avait investi dans l'enseignement secondaire et la population de la Pologne a majoritairement eu accès au niveau du baccalauréat. La proportion des 25-34 ans ayant un diplôme de fin d'études secondaires comme plus haut niveau d'éducation est de 24 % supérieure à la proportion des 55-64 ans dans la même situation (moyenne communautaire : +18 %). En revanche, l'accès des Polonais à l'enseignement supérieur a faiblement progressé. La proportion des 25-34 ans disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur n'est supérieure que de 7 % à la proportion des 55-64 ans dans une situation équivalente, contre 9 % en moyenne communautaire. En Espagne, pays le plus comparable à la Pologne, la progression est de 24,5 % contre 19 % en France.

Cette faible progression des niveaux de formation en Pologne est à rapprocher de la situation qui prévaut dans toute l'Europe centrale. Une économie insuffisamment tournée vers les services recourt encore faiblement à l'enseignement supérieur et se limite à un enseignement secondaire technique, souvent avec des programmes à moderniser. Le très fort chômage des jeunes est la conséquence de cette situation, différence fondamentale avec les pays d'Europe du Nord-Ouest qui connaissent un quasi-plein emploi grâce au développement d'une économie de services basés sur la connaissance. Contrairement aux jeunes d'Espagne (ou de France, de Belgique ou d'Italie), les Polonais de moins de 25 ans ont davantage tendance à chercher du travail qu'à prolonger leurs études, ce qui augmente la demande d'emploi.

11.3. PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON 2030

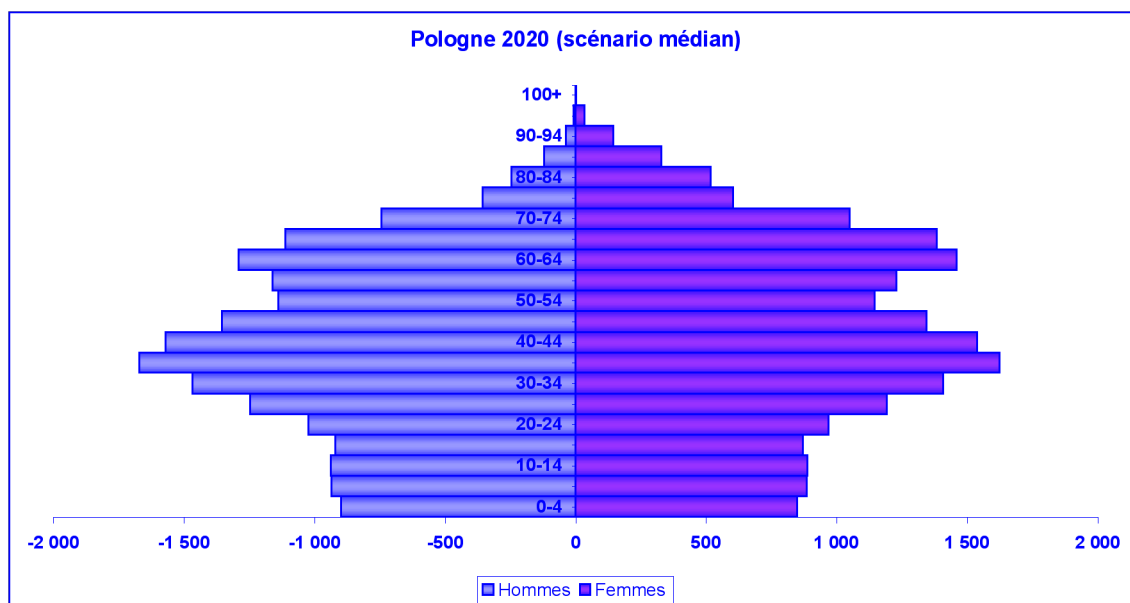
Examinons d'abord les perspectives 2020 et 2030 de la Pologne selon le scénario médian des projections des Nations Unies, puis la pyramide des âges projetée à l'horizon 2050.

Une double dépopulation, de la population totale et de la population active potentielle, pour 2020 selon le scénario médian

Selon le scénario médian des Nations Unies, l'effectif projeté de la population de la Pologne se situerait à 37,709 millions d'habitants en 2020, après une décroissance moyenne de -0,14 % par an. Cette projection prévoit donc une accélération de la tendance à la dépopulation amorcée depuis 1998. La Pologne n'est pas un cas isolé, tout l'ancien Bloc de l'Est se dépeuple.

⁸² Il y a, bien entendu, dans ce résultat un effet du chômage caché, par exemple celui résultant d'étudiants multipliant les formations sans se fixer des objectifs clairs. Cet indicateur est une alternative au taux de chômage des jeunes actifs, dont les résultats comparatifs en Europe dépendent de l'inégalité des taux de poursuite d'études supérieures.

Figure 46 : Pyramide des âges de la Pologne en 2020.



Le scénario médian des Nations Unies retient trois hypothèses principales pour la Pologne :

1. La fécondité n'est supposée remonter que très lentement, restant inférieure, à l'horizon 2020, de 0,24 enfant par femme à l'horizon 2020 à la moyenne communautaire.

179. Indice de fécondité (enfants par femme) selon le scénario médian.

Période	Pologne	Union européenne (UE 25)
2020-2025	1.41	1.65

2. La progression de l'espérance de vie est projetée à 3,2 ans en 15 ans, niveau inférieur de 4,6 ans à la moyenne communautaire.

180. Espérance de vie à la naissance (années) selon le scénario médian.

2020-2025	Ensemble	Hommes	Femmes
Pologne	77.5	73.9	81.1
Union européenne (à 25)	81.1	78.3	83.9

3. Le solde migratoire reste déficitaire au rythme moyen constaté durant la décennie écoulée, soit 16 000 sorties nettes par an

Selon ces trois hypothèses, la pyramide des âges de 2020 témoigne d'un vieillissement important par la base, car les jeunes générations restent aussi peu nombreuses que celles nées précédemment. L'âge médian s'élèverait à 41,7 ans, après un vieillissement de +5,2 ans entre 2005 et 2020. L'indice de dépendance total augmenterait de 6 points, avec -2 points pour la dépendance juvénile, et +8 points pour la dépendance senior.

181. Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2020 selon le scénario médian.

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14/cent 15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
Pologne	47	21	26
Union européenne à 25	54	22	32

La population active potentielle (15-64 ans) compterait 25,632 millions d'individus en 2020, soit 68 % de la population totale (moyenne de l'Union européenne à 25 : 64,8 %), une proportion en baisse de 2,7 points par rapport à 2005. Cet effectif représenterait, une perte de 1 621 000 personnes de population active potentielle par

rapport à 2005, soit un rythme de repli moyen de -0,41 % par an entre 2005 et 2020 (moyenne de l'Union européenne à 25 : -0,16 % par an). L'indice de remplacement des actifs tomberait en dessous du point d'équilibre, avec seulement trois jeunes de 15 à 24 ans pour quatre 55 à 64 ans, par suite des évolutions démographiques passées, c'est-à-dire de la très forte baisse du nombre des naissances dans la période 1995-2004 par rapport aux générations plus nombreuses nées entre 1955 et 1964.

182. Indice de remplacement des actifs (nombre des 15-24 ans pour cent 55-64 ans) selon le scénario médian.

Année	Pologne	Union européenne (UE 25)
2020	74	76

Accélération des deux dépopulations d'ici 2030 selon le scénario médian

Selon le scénario médian des Nations Unies, la population de la Pologne s'élèverait à 36,253 millions d'habitants en 2030, soit une décroissance moyenne annuelle de 0,39 % par an entre 2020 et 2030. Le vieillissement s'intensifierait dans la décennie 2020-2030, avec un âge médian à 46,1 ans. L'indice de dépendance totale⁸³ passerait à 54 % (+7 points), et la dépendance senior à 34 % (+8 points).

La population active potentielle (15-64 ans) serait de 23,543 millions, soit 64,9 % de la population totale (61,2 % pour l'UE 25), proportion en recul de 1,1 point par rapport à 2020. L'effectif de la population active potentielle reculerait donc de 2,1 millions en 10 ans, suivant un rythme moyen de -0,85 % par an de 2020 à 2030 (-0,6 % par an pour l'UE 25). Les effectifs des générations de 15 à 24 ans représenteraient 78 % de ceux des générations âgées de 55 à 64 ans (73 % pour l'UE 25).

183. Mouvement démographique comparé (moyenne annuelle) selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population 2030 (milliers)	Taux d'accroissement démographique total (pour mille habitants) 2020-2030	Indice de fécondité (enfants par femme) 2030	Espérance de vie à la naissance (années) 2030
Pologne	36 253	-1.4	1.55	78.8
Union européenne (à 25)	464 201	-0.3	1.76	82.2

Selon le scénario médian des Nations Unies, le retard polonais sur la moyenne communautaire resterait très important tant en termes de fécondité qu'en termes d'espérance de vie. Aussi, notamment pour cette dernière raison, le vieillissement de la population de la Pologne, bien que rapide, resterait pourtant inférieur à la moyenne communautaire.

184. Structure par âge de la population et vieillissement comparés en 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Age médian (années)	Indice de dépendance totale (pour cent personnes de 15 à 64 ans)	Indice de dépendance juvénile (de 0 à 14 ans)	Indice de dépendance senior (65 ans ou plus)
	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030	Variation 2005-2030
Pologne	46.1	54	20	34
	+9.6	+13	-3	+16
Union européenne (à 25)	46.4	63	24	40
	+6.5	+14	0	+14

Les perspectives démographiques polonaises sont paradoxales à l'horizon 2030. Bien qu'affectée par une crise démographique sévère et un vieillissement accéléré, la Pologne connaîtrait un moindre vieillissement que la moyenne communautaire, mais avec une population déclinante. La baisse de la population active potentielle limiterait mécaniquement la demande de travail, ce qui est préoccupant au plan économique dans la mesure où cela implique la baisse du capital humain et un déclin de la demande.

Deux éléments principaux sont à noter. D'une part, si la fécondité ne remontait pas au-dessus du seuil de remplacement des générations, la baisse de la population active potentielle ne saurait être enrayerée. Non

⁸³ Rapport des jeunes de 0 à 14 ans et des seniors de 65 ans ou plus à l'effectif de la population active potentielle comprise entre 15 et 64 ans.

seulement la Pologne perdrait le dividende démographique de fin de transition dont elle dispose en 2005, mais le vieillissement et le dépeuplement deviendraient très rapides. D'autre part, la question est de savoir si la Pologne va connaître dans le prochain quart de siècle un scénario de croissance économique comparable à celui que l'Espagne a connu à la suite de son intégration dans l'Union européenne (1986).

185. Indicateurs de vieillissement 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2030 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2030	Progression de la proportion des 65 ans ou + par rapport à 2005 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)
Pologne	7 920	21.8%	+7,9	159
Union européenne (à 25)	95 775	20.6%	+4	126

186. Population active potentielle 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population active potentielle (15-64 ans) 2030 (milliers)	• Proportion des 15-64 ans dans la population totale 2030 • Variation 2005-2030	Taux moyen annuel d'accroissement des 15-64 ans 2020-2030 (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre. 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Pologne	23 542	• 64.9% • -5.8	-0.85%	78
Union européenne (UE25)	284 162	• 61.2% • -6.3	-0.60%	73

Mais les projections de ce scénario médian, faites à partir d'hypothèses exogènes, peuvent être totalement démenties par un redressement économique rapide lié probablement à une reprise de la fécondité et à une élévation plus rapide de l'espérance de vie. Examinons alors comment le futur pourrait se dérouler.

11.4. UNE ALTERNATIVE STRATEGIQUE PAR LE REDRESSEMENT DE LA FECONDITE

Que se passe-t-il si la Pologne évolue selon un scénario alternatif fondé sur le redressement de la fécondité ? Les Nations Unies ont prévu une variante haute à leurs projections qui permet d'éclairer de telles perspectives. Ces dernières supposent que l'intégration européenne fortifie davantage l'économie polonaise et permette la résorption progressive du chômage.

Dépopulation enrayée en 2030, mais diminution de la population active potentielle

Le scénario alternatif se fonde sur un redressement très progressif de la fécondité qui ne retrouverait néanmoins pas le niveau de remplacement des générations à l'horizon 2030, mais seulement dans les décennies suivantes. En conséquence, le vieillissement de la Pologne se poursuivrait entre 2020 et 2030, mais à un rythme moins rapide.

187. Pologne : évolution projetée de la fécondité selon deux scénarios des Nations Unies.

Période	Scénario médian (enfants par femme)	Variante haute (enfants par femme)
2005-2010	1.24	1.49
2010-2015	1.27	1.67
2015-2020	1.34	1.84
2020-2025	1.41	1.91
2025-2030	1.48	1.98
2030-2035	1.55	2.05
2035-2040	1.62	2.12
2040-2045	1.69	2.19
2045-2050	1.76	2.26

188. Pologne : perspectives de vieillissement selon le niveau de fécondité à l'horizon 2030

Année	Scénario médian Age médian (années)	Variante haute Age médian (années)
2020	41.7	40.5
2030	46.1	43.9

189. Effet de la variante « haute » sur la structure par âge en Pologne en 2030

Entité géopolitique et scénario	Population totale 2030 (milliers d'habitants)	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Proportion des 0-14 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 15-64 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 65 ans ou plus (pourcentage) 2030
Pologne, scénario médian	36 253	94	13,2%	64,9%	21,8%
Pologne, variante haute	38 877	101	16,7%	63%	20,4%
Union européenne (UE 25), scénario médian	464 201	101	14,4%	61,2%	24,4%
Union européenne (UE 25), variante haute	493 057	108	17,5%	59,5%	22,9%

Selon ce scénario haut, la population totale cesserait de diminuer et la Pologne retrouverait en 2030 une population équivalente à son maximum historique de 1998, contre une perte de 6 % de population totale dans le scénario tendanciel. Cette évolution entraînerait surtout un accroissement de la population des moins de 15 ans, tandis que la gérontocroissance est supposée équivalente à celle du scénario médian, puisque les hypothèses relatives à l'espérance de vie ne sont pas modifiées. L'indice de dépendance totale augmenterait (+5 points entre 2020 et 2030) dans la variante « haute » par rapport au scénario « médian », en raison de la progression de la dépendance juvénile (+6 points), alors que la dépendance senior serait presque équivalente (-1 point).

190. Indices spécifiques de dépendance 2030 (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans)

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile 0-14 ans/15-64 ans	Dépendance senior 65+/cent 15-64 ans
Pologne 2030 Scénario médian	54	20	34
Pologne 2030 Variante haute	59	26	32
Union européenne 2030 (UE25) Scénario médian	63	24	40
Union européenne 2030 (UE25) Variante haute	68	29	39

Malgré le rehaussement de la fécondité, certes progressif et à un niveau limité, la diminution de la population active potentielle de 15 à 64 ans serait inéluctable en raison de la réduction considérable de la dimension des générations nées entre 1990 et 2005.

191. Effet de la variante « haute » sur la population active potentielle

Entité géopolitique et scénario	Population de 15 à 64 ans 2030 (milliers) [effet fécondité]	Indice de variation des 15-64 ans 2005-2030 (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel d'accroissement des 15-64 ans 2020-2030 (pourcentage)	Proportion des 55-64 ans dans la population active potentielle (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre ; de 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Pologne, scénario médian	23 542	86	-0,85%	19,8%	78
Pologne, variante haute	24 483	90	-0,46%	19,1%	98
Union européenne (à 25), scénario médian	284 162	92	-0,6%	23,1%	73
Union européenne (à 25), variante haute	293 537	95	-0,27%	22,3%	87

Alors qu'elle perdrait 14 % de sa population active potentielle selon le scénario médian, la Pologne perdrait encore 10 % de cette population selon la variante « haute ». L'indice de remplacement des actifs remonterait vers son niveau d'équilibre en 2030, ce qui signifie que l'hémorragie dans la population active potentielle pourrait cesser dans la décennie suivante.

Scénario tendanciel de déclin versus scénario « haut » : l'enjeu de l'intégration européenne

Examinons désormais ensemble deux scénarios économiques contrastés pour 2030, le médian et le « haut ». Le premier, qualifié de « tendanciel », correspond à une situation dans laquelle la Pologne ne bénéficie que faiblement de l'intégration européenne. Une croissance continentale molle, un chômage structurel persistant et la morosité ambiante entretiennent la faible fécondité et, donc, la dépopulation. Malgré ces sombres perspectives, la Pologne dispose d'une telle réserve de population active qu'elle peut créer 0,8 million d'emplois de 2003 à 2030, tout en perdant 1,3 million de population active potentielle d'ici 2030, même si son taux de chômage ne descend pas en dessous de 10 %.

192. Deux scénarios contrastés pour la Pologne à l'horizon 2030

Indicateur	Pologne 2030 Scénario tendanciel	Pologne 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (25 pays) Scénario tendanciel	Union européenne 2030 (25 pays) Alternative stratégique
Population active potentielle (millions) (référence 2003)	15,99 (16,94)	18,46 (16,94)	199,43 (211,65)	217,84 (211,65)
Taux d'activité des 15-64 ans (%) (référence 2003)	66,8 % (63,9%)	73,9 % (63,9%)	69,2 % (69,3%)	72,3 % (69,3%)
Taux de chômage de la population active de 15-64 ans (%) (référence 2003)	9,6% (19,2 %)	3,5% (19,2 %)	7,9% (8,9 %)	3,0% (8,9 %)
Emplois (millions) (référence 2003)	14,47 (13,62)	17,84 (13,62)	183,91 (192,81)	211,38 (192,81)
Taux d'accroissement annuel moyen de l'emploi 2005-2030	+0,26 %	+1,09 %	-0,19 %	+0,37 %
Taux d'emploi des 15-64 ans (référence 2003)	60,3 % (51,2%)	71,3 % (51,2%)	63,7 % (63%)	70,1 % (63%)
Dont taux d'emploi féminin 15-64 ans (référence 2003)	56,7 % (46 %)	67,4 % (46 %)	58,1 % (55 %)	66,1 % (55 %)
Dont taux d'emploi des 15-24 ans (référence 2003)	30,8 % (21,2%)	47,2 % (21,2%)	42,1 % (40 %)	49,9 % (40 %)
Dont taux d'emploi des 55-64 ans (référence 2003)	33,3 % (27,1%)	49,2 % (27,1%)	40,4 % (37,5 %)	48,1 % (37,5 %)

Dans ces conditions, le pays ne parviendrait pas aux objectifs de Lisbonne, dont il est déjà très éloigné en 2005, puisque le taux d'emploi des 15-64 ans, bien que progressant de 9 points, serait encore 9 points sous l'objectif fixé à Lisbonne et 4 points en dessous de la moyenne communautaire. Le taux d'emploi des femmes progresserait encore plus sensiblement (+10,7 points) que le taux d'emploi des 15-64 ans, mais resterait plus de 3 points en dessous de l'objectif de Lisbonne. Le taux d'emploi des 55 à 64 ans, qui constitueraient un cinquième de la population active potentielle à l'horizon 2030, progresserait de 6 points, mais resterait inférieur de 7 points à la moyenne communautaire. Quant à l'insertion des jeunes sur le marché du travail, elle resterait

très faible. En effet, le taux d'emploi des 15-24 ans progresserait de 9,6 points, mais resterait néanmoins nettement en dessous de la moyenne communautaire, avec 11,3 points de moins.

Le scénario tendanciel est donc un scénario relativement sombre, supposant soit un recul de l'intégration européenne, soit un semi-échec dans le rattrapage que la transition doit permettre. Il sous-tend que la Pologne (et les autres pays en transition) ne connaîtraient pas des réussites comparables à celles qu'ont connues l'Irlande et l'Espagne qui, certes, ont adhéré à l'Union à une époque où la croissance démographique et la croissance économique étaient meilleures, bien que moins rapides que la croissance mondiale. Il est sans doute plus difficile, pour les pays de l'élargissement de 2004, de bénéficier à leur tour de l'effet d'entraînement de l'Union si la locomotive des économies européennes principales fonctionne mal.

Il est clair que le scénario tendanciel marquerait en Pologne, pendant les années 2005-2030, un déclin relatif, mais aussi absolu, avec le dépeuplement et la destruction d'emplois. En revanche, l'alternative stratégique, appliquée à l'Union européenne et à chacun de ses pays, donc à la Pologne, conte une toute autre histoire. Elle part de l'hypothèse que l'intégration européenne peut réussir et entraîner la Pologne et les autres pays de l'élargissement dans une dynamique de rattrapage comparable, quoique plus lente, à ce que l'Irlande, la Grèce et les pays de la péninsule ibérique ont connu. Malgré la diminution inéluctable de la population active potentielle, la Pologne pourrait créer 4,2 millions d'emplois supplémentaires si l'on applique les taux d'activité communautaires à sa pyramide des âges et si le taux de chômage descend à 3,5 % de sa population active. Cela représente un taux de création d'emploi de +1,1 % par an, soit un potentiel de croissance sans équivalent dans les autres pays européens, même en Espagne (pays qui vient en deuxième position). À cette condition, la Pologne pourrait atteindre l'objectif de Lisbonne de 70 % de sa population active potentielle de 15 à 64 ans en situation d'emploi.

193. Effet des scénarios contrastés sur les migrations de remplacement à l'horizon 2030

Indicateur	Pologne 2030 Alternative stratégique	Union européenne 2030 (à 25) Alternative stratégique
Migration nette annuelle (hypothèse ONU milliers)	-16	600
Hypothèse nombre de migrants par emploi (référence 2005)	2,3 (-)	2,3 (2,5)
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 1 d'une création d'emploi de +0,5 % par an (milliers)	non	+50
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 2 d'une création d'emploi de +1 % par an	non	+2 700
Migration annuelle nette de remplacement requis dans l'hypothèse 3 d'une création d'emploi de +1,5 % par an	+90	+5 770

Toujours **selon le scénario haut, contrairement à la plupart des autres pays de l'Union européenne, la Pologne peut réaliser son potentiel de croissance de l'emploi sans recourir à l'immigration** jusqu'à un taux dépassant +1% de création d'emplois par an de 2005 à 2030. Elle dispose donc d'un potentiel exceptionnel de l'emploi, qui impliquerait probablement un arrêt de l'émigration nette. Pour créer +1,5 % d'emplois chaque année, l'immigration deviendrait nécessaire afin de satisfaire la demande de travail de l'économie en raison de la forte réduction de la population active potentielle. Dans cette hypothèse, 1,3 million d'emplois resteraient vacants et la Pologne devrait attirer, en adoptant par convention le rapport de 23 immigrants pour 10 actifs, une migration nette de 75 000 entrées annuelles.

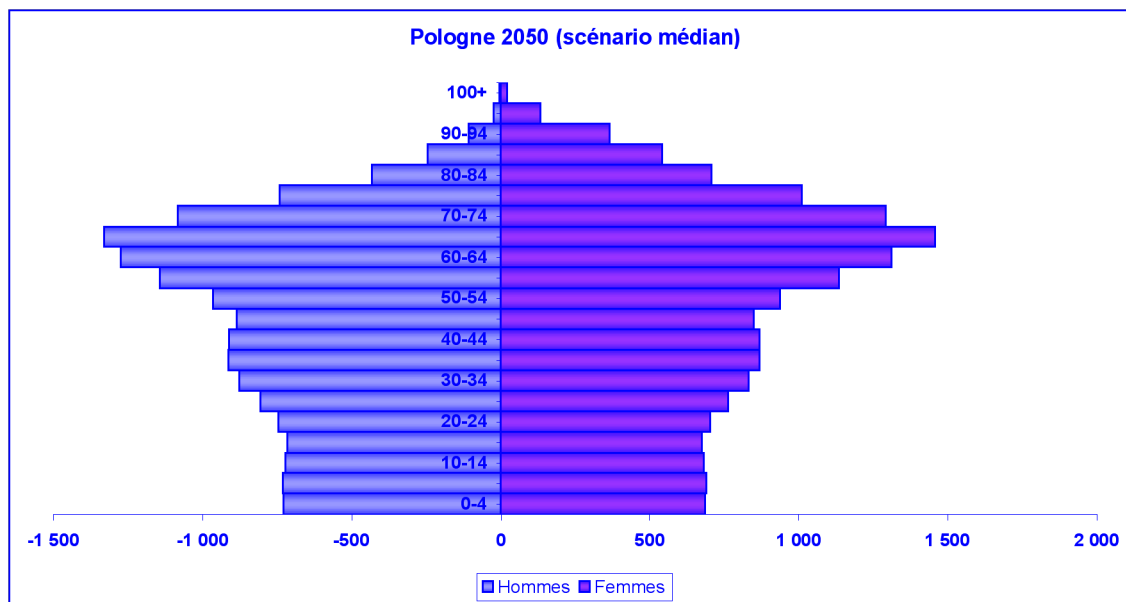
En conclusion, ces scénarios montrent que la Pologne dispose d'un potentiel de croissance économique important à moyen terme, malgré sa crise démographique qui aurait néanmoins des effets. La question est de savoir si l'intégration européenne permettra la réalisation de ce potentiel.

11.5. LES PERSPECTIVES POUR LA POLOGNE A L'HORIZON 2050 : LE TRIBUT DE LA CRISE DEMOGRAPHIQUE ACTUELLE

Selon le scénario médian des Nations Unies, la population de la Pologne ne compterait plus que 31,895 millions de personnes en 2050, après une décroissance de -0,85 % par an entre 2030 et 2050. Ce scénario, fondé sur une légère augmentation de la fécondité à 1,76 enfant par femme à l'horizon 2050, prévoit une espérance de vie

moyenne à la naissance de 80,5 ans en 2050 et la poursuite d'une émigration nette de 16 000 personnes par an entre 2030 et 2050.

Figure 47 : Pyramide des âges de la Pologne en 2050.



Selon ce scénario médian, le vieillissement de la population de la Pologne serait très rapide après 2030, puisque l'âge médian augmenterait de 8,8 ans entre 2030 et 2050 pour atteindre 50,8 ans ! Les indices de dépendance battraient donc des records. Pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, on compterait 23 enfants et adolescents de moins de 15 ans (3 points de plus qu'en 2030) et 52 seniors de 65 ans ou plus (18 points de plus qu'en 2030) ! La dépendance totale atteindrait en conséquence le niveau sans précédent de 76 %.

Pourtant, la population active potentielle (15-64 ans) diminuerait encore, à 18,182 millions de personnes en 2050, soit 57 % de la population de la Pologne (56,5 % dans l'UE 25), une proportion en recul de 7,9 points par rapport à 2030. La perte de 5,36 millions d'actifs potentiels correspondrait à un rythme moyen de repli très rapide de -1,71 % par an pendant vingt ans (-0,55 % par an dans l'ensemble de l'UE 25). Toujours selon le scénario médian, la population de la Pologne de 2050 ne représenterait plus que 83 % de celle de 2005, et la population active potentielle, 67 % de la population actuelle âgée de 15 à 64 ans. Il s'agit bien évidemment d'un scénario catastrophique.

194. Pologne : incertitude des projections à l'horizon 2050

Projections	Population totale	Population 15-64 ans	Pourcentage des 15-64 ans dans la population totale
Scénario médian	31 916	18 183	57%
Variante haute	37 956	21 436	56.5%
Variante basse	26 750	15 043	56.2%

Parmi les trois scénarios alternatifs projetés par les Nations Unies, l'hypothèse « basse » sur la fécondité, qui suppose que l'indice de fécondité reste bloqué à 1,35 enfant par femme, est évidemment encore plus défavorable que le scénario médian. Il impliquerait pour la Pologne une perte de 12 millions d'habitants en 45 ans (31 % de la population de 2005) et de 45 % de la population active potentielle.

Selon la variante « fécondité haute », avec une remontée de la fécondité jusqu'à 2,26 enfants par femme à l'horizon 2050, la Pologne ne perd plus que 570 000 habitants par rapport à 2005, mais encore 21 % de sa population active potentielle.

L'étude des trois scénarios montre que la Pologne paierait dans tous les cas le tribut de la crise démographique constatée des années 1980 aux années 2000. Le problème de la Pologne consiste à améliorer sa croissance économique pour résorber le chômage dans les vingt années qui viennent, en escomptant une remontée de sa fécondité. Bien qu'elle dispose de réserves de population active très importantes à moyen terme, qui peuvent lui donner les moyens de cette croissance, la Pologne est très gravement menacée de déclin à long terme si

l'intégration européenne ne réussit pas, ce qui ne pourrait qu'obscurcir l'avenir de l'Europe toute entière. L'élargissement survenu en 2004 est une opportunité.

Avant de dresser dans la conclusion de cette étude les enseignements de l'examen des six principaux pays de l'Union européenne, il convient d'approfondir un autre aspect des tendances et perspectives démographiques de la France et de l'Europe, la question des migrations internationales.

PARTIE III : TENDANCES ET PERSPECTIVES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES EN EUROPE

Bien que l'Union européenne ait pour objectif de promouvoir une politique commune de l'immigration et qu'une coopération renforcée se déploie au sein de l'espace Schengen, il n'est pas aisé d'avoir une parfaite connaissance de la réalité des migrations dans les pays de l'Union européenne. Les statistiques nationales sont hétérogènes et ont un degré de fiabilité variable qui les rend difficilement comparables. Certains pays disposent de registres de population. D'autres utilisent les fichiers des permis de séjour et de travail. Certains s'appuient sur des recensements de population dont le rythme est variable. Enfin, la notion d'immigré recouvre des acceptations différentes d'un pays à l'autre.

Dresser un état de l'immigration et de ses réalités, en France et en Europe, se heurte donc à la difficulté de comparer les études statistiques européennes et nationales et à celle de mesurer l'importance réelle de l'immigration irrégulière dans chacun des pays de l'Union européenne. La Commission européenne s'est d'ailleurs saisie de cette question. Invitant les États membres à harmoniser leurs méthodes statistiques, elle a adopté un « Plan d'action pour la collecte et l'analyse des statistiques communautaires dans le domaine des migrations » (juillet 2003)⁸⁴.

Cette partie s'appuie notamment sur les estimations fournies par le Système d'observation permanente des migrations internationales (SOPEMI) coordonné par l'OCDE, dont les chiffres proviennent de données nationales fournies par des correspondants et synthétisant différentes sources statistiques. Il en résulte un rapport annuel, intitulé *Tendances des migrations internationales*, qui permet de comparer l'évolution des flux dans les divers pays membres de l'OCDE, dont les pays de l'Union européenne. Cette partie utilise aussi des statistiques du Conseil de l'Europe⁸⁵ et d'Eurostat⁸⁶. Elle se nourrit également des analyses de la revue *Population*⁸⁷, des publications de Gérard-François Dumont sur les migrations internationales⁸⁸, les flux migratoires en Méditerranée⁸⁹, les grands courants migratoires⁹⁰ ou les nouvelles logiques migratoires⁹¹, ainsi que d'ouvrages concernant davantage l'Europe⁹², la France⁹³ et de réflexions prospectives⁹⁴.

Après une présentation des tendances des flux migratoires dans l'Union européenne et de leurs multiples natures, cette partie met en évidence l'extrême diversité du paysage migratoire européen, fondée notamment sur certaines permanences qui, semblant devoir être durable, nourrissent la réflexion sur les perspectives.

⁸⁴ Doté d'un budget de 3 millions d'euros sur trois ans.

⁸⁵ *Évolution démographique récente en Europe*, Strasbourg, édition 2004.

⁸⁶ *Statistiques de population*, édition 2004, Communautés européennes, Luxembourg, 2004

⁸⁷ Thierry, Xavier, « Évolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni », *Population*, vol. 56, n° 5, 2004.

⁸⁸ Dumont, Gérard-François, *Les migrations internationales*, Paris, Éditions Sedes, 1995.

⁸⁹ Dumont, Gérard-François, « Les flux migratoires en Méditerranée », in : Moriniaux, Vincent *et alii*, *La Méditerranée*, Paris, Éditions du temps, 2001.

⁹⁰ Dumont, Gérard-François, « Les grands courants migratoires dans le monde au début du XXIe siècle », in : Dupâquier, Jacques, Laulan, Yves-Marie, *Ces migrants qui changent la face de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004.

⁹¹ Dumont, Gérard-François, « Les nouvelles logiques migratoires », in : Université de tous les savoirs, sous la direction d'Yves Michaud, *Qu'est-ce que la Globalisation ?*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2004.

⁹² Wihtol de Wenden, Catherine, *L'immigration en Europe*, Paris, La documentation française, 1999.

⁹³ Comme Lebon, André, *Migrations et nationalités en France*, parution annuelle, Paris, La documentation française.

⁹⁴ Par exemple, Dumont, Gérard-François, « Prospective des migrations internationales », *Lettre de prospective du Sénat*, mars 2004.

Chapitre 12 : Des flux migratoires de multiples natures juridiques, géographiques, économiques

Avant de préciser les différentes tendances de migrations dans l'Union européenne, précisons les principaux enjeux actuels et futurs.

12.1. QUATRE ENJEUX ACTUELS ET FUTURS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES DANS L'UNION EUROPEENNE

Le premier enjeu réside dans la conséquence, à effet durable, des évolutions démographiques naturelles qui compriment les effectifs des générations les plus jeunes, puis ceux de la population active potentielle. Un deuxième tient au développement de la globalisation régionale au sein de l'Union européenne et de la globalisation mondiale au sein des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : souhaitant stimuler les économies par une mise en concurrence inverse du protectionnisme, elle implique un autre élément de compétitivité dans la capacité des pays à utiliser la migration à cette fin. La question de l'augmentation des migrations intracommunautaires se présente comme un troisième enjeu tandis que l'immigration, et tout particulièrement l'immigration extracommunautaire, pose des problèmes d'intégration sociale, à court comme à moyen termes, puisqu'elle concerne non seulement les nouveaux immigrants, mais également leur descendance de la deuxième, voire de la troisième génération.

La question de l'immigration de remplacement dans le contexte de « l'hiver démographique » européen

En 2003, la communication de la Commission sur « l'immigration, l'intégration et l'emploi »⁹⁵ au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions pose la question : « l'immigration est-elle une solution à l'évolution démographique ? » Elle relève qu'« il est de plus en plus probable que les flux d'immigration continue vont s'accroître et qu'ils seront plus que jamais nécessaires. En effet, la tendance à la diminution de la population européenne active potentielle, alliée à divers facteurs d'incitation dans les pays en développement, est susceptible de générer un flux durable d'immigrants au cours des prochaines décennies. De plus, elle peut contribuer à étaler sur une plus longue période les retombées de la transition démographique qui aura lieu entre 2010 et 2030, tout en ne pouvant, à elle seule - il ne faut pas l'oublier -, contrer les effets du vieillissement de la population ».

Selon la Commission, la question de l'immigration concerne désormais l'ensemble de l'Union européenne (Pays Baltes exceptés), y compris les pays Méditerranéens et les pays d'Europe centrale, qui ont dû, face à leur déficit démographique, s'ouvrir à leur tour à l'immigration économique. Néanmoins, les pays fournisseurs de main-d'œuvre peuvent être des pays d'immigration sans cesser d'être simultanément des pays d'émigration, d'où des migrations en cascade dans certains pays. L'absence d'une partie de la population active, émigrée dans un pays plus riche, y laisse vacants des emplois qui attirent des travailleurs venus de pays moins bien lotis. Par exemple, la Pologne compte, au début des années 2000, près de 400 000 de ses ressortissants qui travaillent en Allemagne, tandis qu'elle accueille plusieurs dizaines de milliers d'Ukrainiens, de Biélorusses, de Russes, de Roumains ou de Turcs.

En mars 2005, la Commission, dans sa communication sur le livre vert intitulé « face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre les générations »⁹⁶, souligne à nouveau la contribution possible de l'immigration extra-européenne à la compensation de la baisse de la population active d'ici à 2025. Elle rappelle, en particulier, que cette « immigration économique sera aussi, en grande partie, une immigration de peuplement, [imposant] d'assurer une gestion efficace et transparente de l'admission des ressortissants d'Etats tiers et de mettre en place des politiques proactives d'intégration et d'égalité des chances, qui réalisent un équilibre entre les droits et les devoirs respectifs des migrants et des sociétés d'accueil ». Elle annonce dès juillet 2005 l'organisation d'un débat européen et national portant sur les enjeux économiques et sociaux du vieillissement démographique et en particulier, sur le choix de recourir plus largement à l'immigration pour en compenser les effets négatifs.

⁹⁵ COM 2003-336 final, du 3 juin 2003.

⁹⁶ COM (2005) 94 final, du 16 mars 2005.

Migration internationale et compétitivité dans le cadre de la globalisation

À l'enjeu démographique s'en ajoute un autre, économique, associé à la globalisation. On constate que la mobilité internationale des travailleurs hautement qualifiés, des étudiants et des chercheurs, est souvent plus élevée aujourd'hui que celle des autres catégories de la population. Étant donné l'effet de levier que ces personnes hautement qualifiées peuvent avoir sur le développement économique d'un pays, par exemple dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Cette catégorie de migrants suscite une attention croissante de la part des responsables politiques, parmi lesquels certains s'inquiètent de la « fuite des cerveaux » (du point de vue des pays de départ, mais « *brain drain*⁹⁷ » du point de vue des pays d'arrivée), par exemple au profit des États-Unis d'Amérique, alors que d'autres entendent organiser une politique semblable au profit de leur propre pays, à l'instar de l'Allemagne qui, à la fin des années 1990, avec sa « *green card* » destinée à attirer les informaticiens indiens ou français, a modifié sa réglementation pour mieux accueillir des étudiants étrangers. Comme le montrent ces exemples, des pays de l'Union cherchent à améliorer les conditions légales d'intégration de ces migrants jugés « profitables ». Ces politiques participent du mouvement général de globalisation, d'internationalisation et de mondialisation qui favorise les migrations temporaires de cadres et de spécialistes au sein des firmes multinationales.

Migrations intra-communautaires et intégration européenne

Le troisième enjeu des migrations internationales dans l'Union européenne concerne les migrations intracommunautaires comme mesure et/ou facteur d'intégration de l'Union. En effet, l'Union européenne garantit la libre installation de ses ressortissants dans tous les pays membres, ainsi que leur libre accès au marché du travail. Bien qu'en réalité, les migrations entre pays de l'Union restent modestes en raison des obstacles pratiques qu'elles rencontrent et des barrières linguistiques, elles se développent, en particulier pour les échanges de personnel hautement qualifié et d'étudiants.

La mobilité d'actifs ou de retraités augmente également, notamment en raison d'une des composantes de l'internationalisation que Gérard-François Dumont appelle « l'effet Ryanair », c'est-à-dire l'essor de transports aériens à bas coûts qui conduit à ne plus vivre comme une expatriation le fait de franchir une frontière et de parcourir plusieurs centaines de kilomètres de distance lors d'un changement de domicile. Par exemple, une troisième liaison aérienne entre le Royaume-Uni et Limoges s'est ouverte le 19 avril 2005⁹⁸ à un rythme bihebdomadaire. Elle complète les liaisons du Limousin avec Londres-Stansted, ouverte en 2002, et Southampton, inauguré le 27 mars 2005. Les trois liaisons représentent quatorze allers-retours par semaine, et un potentiel annuel dépassant les 100 000 passagers, dont 75% de Britanniques.

Le cinquième élargissement de 2004 rapatrie les importants mouvements de migrations de l'Europe centrale vers les pays de l'Europe des 15 (principalement l'Allemagne et l'Autriche), ce qui augmente mécaniquement l'importance des migrations intra-communautaires. Mais il faut noter que les ressortissants des pays de l'élargissement ne disposent pas encore de la pleine liberté d'installation dans tous les autres pays de l'Union pendant une période transitoire qui doit être réexaminée.

L'enjeu de l'intégration sociale des migrants extracommunautaires

Concernant les migrants extracommunautaires, lesquels forment la majorité des immigrants de l'Union européenne, différents pays membres reviennent actuellement, mais en ordre dispersé, sur certaines des politiques restrictives mises en place un peu partout après le choc pétrolier de 1973. Ces réformes visent à favoriser l'intégration des populations immigrées et préparent le terrain à un développement de migrations de remplacement dans les pays qui sont les plus menacés par les pénuries de main-d'œuvre du fait de leur vieillissement (Allemagne, Italie par exemple).

Dans certains pays, les étrangers bénéficient de l'accès à des droits civiques sans forcément prendre la nationalité de leur pays de résidence. C'est le cas des pays scandinaves et des Pays-Bas qui ont accordé très tôt aux étrangers le droit de vote aux élections locales et régionales, moyennant certaines conditions quant à la durée de résidence. L'Allemagne, qui limitait fortement l'accès aux droits civiques des immigrés, les maintenant dans une perpétuelle situation de « travailleurs hôtes » (*Gastarbeiter*), a changé en 1999 les lois sur la nationalité pour permettre à ceux qui le souhaitent de devenir citoyens de leur pays de résidence. Depuis le 1^{er} janvier 2000, la nationalité allemande peut être accordée aux adultes étrangers en situation régulière, résidant depuis 8 ans en Allemagne (au lieu de 15 ans auparavant). Et les enfants nés en Allemagne de parents nés à l'étranger peuvent obtenir la nationalité allemande si l'un de leurs parents réside légalement en Allemagne depuis 8 ans. En conséquence, depuis 2000, les chiffres annuels de naturalisation de l'Allemagne avoisinent les 150 000 avec une proportion de Turcs nettement supérieure à leur part dans la population étrangère totale. En outre, différents pays

⁹⁷ Littéralement, « drainage des cerveaux ».

⁹⁸ *Le Monde*, 21 avril 2005, p. 18.

ont entrepris des actions de régularisation des immigrés clandestins, ce qui n'a pas manqué de susciter des effets d'aubaine (en Italie en 2003 et en Espagne en 2005).

Mais l'intégration juridique n'est pas forcément l'intégration sociale, question qui se pose dans pratiquement tous les pays de l'Union, et qui fait l'objet de nombreux débats. La cohésion sociale future dans l'Union dépend des politiques qui seront conduites dans ce dessein. Elle appelle également des efforts supplémentaires de coordination européenne en matière d'immigration, les bénéficiaires des différentes opérations de régularisation effectuées par certains pays membres bénéficiant en principe de la liberté de circulation au sein de l'Union européenne.

Ces quatre enjeux des migrations internationales dans l'Union européenne présentés ci-dessus se placent dans un contexte quantitatif, juridique et géographique qu'il convient désormais de préciser.

12.2. LES TENDANCES HAUSSIÈRES DES FLUX MIGRATOIRES CONCERNANT L'UNION EUROPÉENNE

Comme, en matière de statistiques migratoires, la qualité des données nationales et la comparabilité des données internationales est sujet à discussion, l'OCDE a collecté l'ensemble des recensements des pays membres réalisés de 1999 à 2001 et les autres sources nationales sur la population (registres de population, *microcensus* allemand, etc.) pour construire une base de données qui permette d'identifier la population migrante dans tous les pays membres au moyen d'indicateurs harmonisés. En raison de ses sources, la base de données travaille sur les stocks de migrants et non sur les flux, ce qui signifie qu'elle récapitule l'héritage de l'ensemble des migrations survenues depuis la Seconde Guerre mondiale sans distinguer en leur sein les mouvements qui se sont annulés, ni les mouvements récents des mouvements plus anciens. L'interprétation des résultats requiert donc une lecture très attentive et une bonne connaissance de l'histoire migratoire de chaque pays.

En contrepartie, cette base de données autorise des distinctions entre les personnes de nationalité étrangère et celles nées à l'étranger, donnant ainsi une meilleure image de la réalité des migrations internationales. Disposant du pays de naissance, il est possible de retourner la matrice et de construire un tableau de la population expatriée. Deux tableaux distincts sont mis à disposition des utilisateurs par l'OCDE : un tableau de la population totale, et un tableau de la population des 15 ans et plus répartis en trois groupes de niveau de formation selon la nomenclature internationale en vigueur (ISCED). Il s'agit des trois mêmes groupes employés par l'Union européenne : faible niveau de formation, niveau moyen et haut niveau⁹⁹. Avec toutes les précautions requises dans l'interprétation, cette matrice des migrations cumulées permet de réfléchir au problème de la mobilité internationale du capital humain représenté par les personnes les mieux formées.

195. Les tendances migratoires en Europe¹⁰⁰

Indicateurs	Moyenne annuelle 1997-2001	Année 2002	Année 2003 (estimations provisoires)
Immigration totale ¹⁰¹ (milliers)	1 896	2 616	2 478
Taux net de solde migratoire (pour mille habitants)	2,5	3,5	3,35
Demandeurs d'asile (milliers)	387	421	333

Source : OCDE-SOPEMI, « Tendances des migrations internationales », 2005.

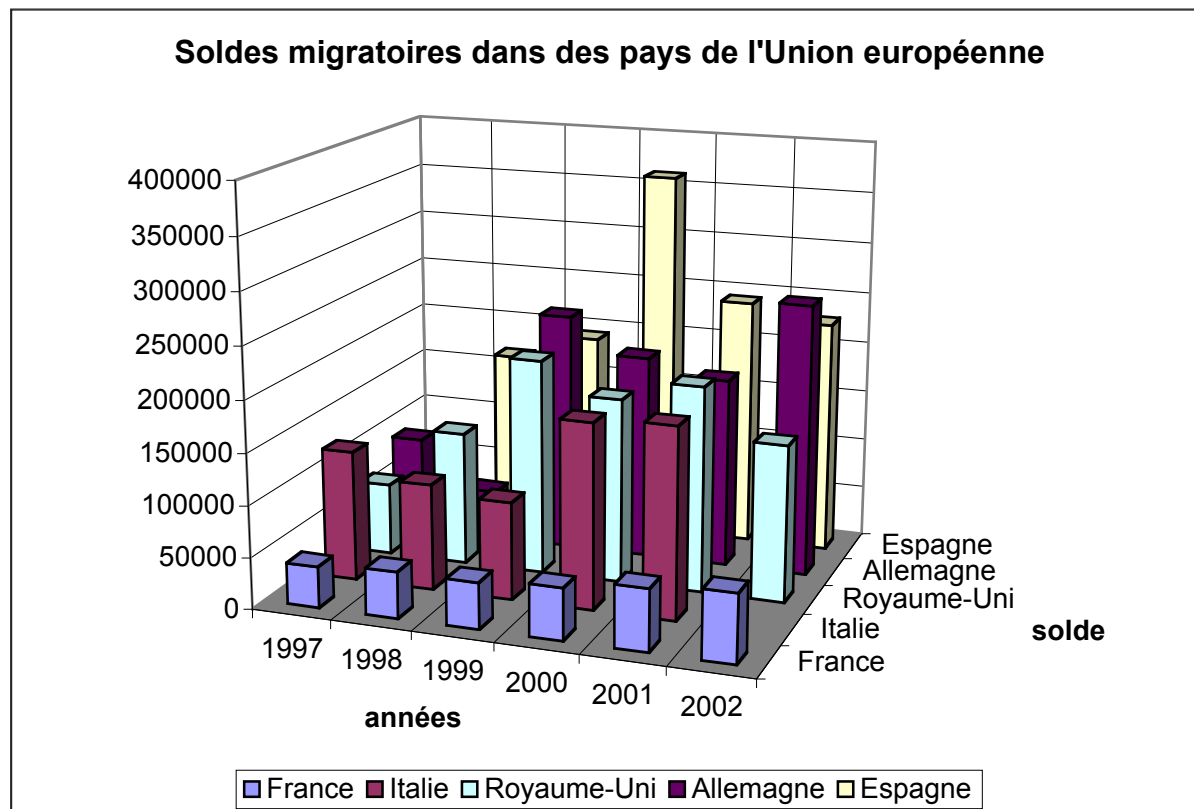
Entre 1997 et 2002, on a observé, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, une croissance générale des flux, par rapport à la moyenne des dix années précédentes. L'année 2003 (dernière année disponible) marque un tassement de la mobilité qui doit être rapproché de la situation économique morose de certains pays de l'Union. En effet, le volume global des migrations fluctue notamment en fonction de la conjoncture économique des pays d'accueil. Quoiqu'il en soit, tendanciellement, les flux migratoires vers l'Union européenne sont marqués à des degrés divers à la fois par une augmentation des effectifs et une diversification des pays d'origine.

⁹⁹ Le niveau de formation inférieur correspond aux catégories 0 à 2 de l'ISCED (niveau inférieur au baccalauréat en France), le niveau moyen regroupe les classes 3 et 4 (Diplôme terminal de l'enseignement secondaire et brevet de technicien) et le niveau supérieur rassemble les classes 5 à 7 de l'ISCED (diplôme de l'enseignement supérieur).

¹⁰⁰ Zone incluant l'UE 15 (sauf la Grèce) mais aussi la Norvège et la Suisse.

¹⁰¹ Y compris migration entre pays européens.

FIGURE 48 : SOLDE MIGRATOIRE DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UNION EUROPEENNE



Source : Base de données INED

Selon les données recueillies par l'OCDE, de 1997 à 2002, les soldes migratoires restent pratiquement stables, aux Pays-Bas ou en Suède. Ils enregistrent une progression en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et surtout au Royaume-Uni, en Italie, au Portugal ou en Espagne, où leur augmentation est importante. En Italie, la forte progression du solde migratoire à la fin des années 1990 est la résultante d'une opération de régularisation exceptionnelle.

L'Italie a alors enregistré, en 1999, 268 000 "nouvelles" entrées, mais il s'agit, en réalité, de personnes entrées déjà depuis plusieurs années et qui vivaient jusque-là en situation illégale.

Selon les statistiques de l'Union européenne (Eurostat) diffusées le 31 août 2004, l'Espagne a absorbé, en 2003, 35% de l'immigration annuelle nette (arrivées moins départs) des 25 pays de l'Union, soit 594 300 immigrants sur un total de 1 688 400, chiffres qu'il faut considérer comme des ordres de grandeur compte tenu des insuffisances des systèmes d'information sur les statistiques migratoires dans certains pays. L'Espagne occupe ainsi la première place des pays d'accueil, avant, dans l'ordre, l'Italie (30,3%, 511 200 immigrants), l'Allemagne (8,6%, 144 900), le Royaume-Uni (6,1%, 103 000), le Portugal (3,7%, 63 500), la France (3,2%, 55 000), la Belgique (2%, 35.200), etc. L'ampleur de la pression migratoire sur l'Espagne est telle que la hausse du nombre d'immigrants dans ce pays en 2003 est le double de l'accroissement enregistré pour l'ensemble des trois principales puissances européennes que sont l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France.

L'augmentation tendancielle du solde migratoire concerne toutes les composantes de l'immigration légale en Europe : demandeurs d'asile, regroupements familiaux et migrations économiques. On observe aussi une augmentation des migrations saisonnières et des migrations frontalières.

Toutefois, il existe des différences très importantes entre les divers pays de l'Union, tant pour ce qui est des chiffres absolus en matière de flux qu'en ce qui concerne leurs composantes. En 2001, selon les estimations livrées par l'INSEE, la France aurait accueilli moins de 60 000 entrées nettes¹⁰², chiffres à comparer aux populations du pays d'accueil, qui montrent que la France serait l'un des pays de l'Union accueillant, en flux relatif, le moins d'étrangers en Europe (cf. tableau 196). Mais ce chiffre doit être relativisé puisque l'INSEE, début 2005, a revu à la hausse¹⁰³ le solde migratoire estimé 1999-2003, le majorant de 135 000 personnes sur cinq années¹⁰⁴, non compris un ajustement statistique complémentaire, dont la nature n'est pas précisée¹⁰⁵, de

¹⁰² Entrées nettes, solde entre l'immigration et l'émigration.

¹⁰³ Bulletin mensuel de statistique, février 2005.

¹⁰⁴ De 60 000 à 85 000 pour 2001, de 65 000 à 95 000 pour 2002 et de 55 000 à 100 000 pour 2003.

160 000 personnes. En particulier, la baisse du solde migratoire 2003 annoncé par l'INSEE en janvier 2004 s'est transformée, en janvier 2005, en une hausse de 80%.

196 : Solde naturel et solde migratoire dans l'Union européenne à 15 pays (année 2000)

	Population totale milliers			Solde en milliers		Taux d'accroissement (%)			% du solde migratoire dans la croissance démographique
	1-1-2000	1-1-2001	variation	naturel	migratoire	total	naturel	migratoire	
Union européenne	376455	377508	1 053	372	680	2,8	1,0	1,8	64,3
Allemagne	82164	82193	29	-76	105	0,4	-0,9	1,3	325
Suède	8 862	8 883	21	-3	24	2,4	-0,3	2,7	112
Italie	57680	57844	164	-17	181	2,8	-0,3	3,1	111
Grèce	10543	10565	22	-2	24	2,1	-0,2	2,3	109
Autriche	8 102	8 121	19	2	17	2,3	0,2	2,1	91
Royaume-Uni	59623	59832	209	69	140	3,5	1,2	2,3	66
Luxembourg	436	442	6	2	4	12,9	4,5	8,4	65
Danemark	5 330	5 349	19	9	10	3,6	1,7	1,9	53
Belgique	10239	10262	23	11	12	2,3	1,1	1,2	52
Irlande	3 777	3 820	43	23	20	11,4	6,1	5,3	46
Portugal	9 998	10023	25	14	11	2,5	1,4	1,1	44
Pays-Bas	15864	15983	119	66	53	7,5	4,2	3,3	44
Espagne	39442	39490	48	27	21	1,2	0,7	0,5	42
Finlande	5 171	5 181	10	7	3	1,9	1,4	0,5	26
France	59226	59521	295	241	55	5,0	4,1	0,9	18

Source : Eurostat, statistiques en bref, 2002.

Donnons quelques exemples attestant de la diversité des flux migratoires au sein de l'Union européenne. Au Royaume-Uni, près de la moitié des entrées sont le fait de ressortissants de pays développés : États-Unis, Australie, Afrique du Sud, Union européenne, venus occuper des emplois hautement qualifiés pour des périodes relativement brèves. En conséquence, les regroupements familiaux au Royaume-Uni ne représentent que 30 % des entrées, contre 45 % pour les travailleurs actifs. En revanche, en France, les regroupements familiaux représentent une forte proportion des entrées licites, alors que l'arrivée de travailleurs occupant un emploi est très réduite, jusqu'à dix fois moins qu'en Allemagne. En Suède, les regroupements familiaux représentent près de 80 % des flux, alors que les entrées de travailleurs sont insignifiantes.

Ces exemples montrent combien, derrière les données migratoires globales, se distinguent des composantes très différentes qu'il convient d'examiner d'abord sous l'angle juridique.

12.3. LES COMPOSANTES VARIEES DES FLUX SELON LEUR NATURE JURIDIQUE

Les flux d'immigration et d'émigration se différencient d'abord en fonction de leur nature juridique, qui présente néanmoins des significations économiques variées. D'une part, et sauf quelques cas judiciaires, l'émigration est toujours licite. En revanche, l'immigration inclut à la fois des flux licites (réfugiés statutaires, immigration familiale, travailleurs en possession d'un contrat, visiteurs, détenteurs d'une autorisation temporaire de travail,

¹⁰⁵ Mais qui ne peut provenir du solde naturel, dont les composantes (naissances et décès) sont parfaitement connues.

étudiants, demandeurs d'asile, immigration saisonnière) et des flux illicites : leur importance est approchée indirectement en considérant par exemple les statistiques des procédures périodiques de régularisation, les vraies fausses demandes d'asile, ou les infractions légalement enregistrées pour l'emploi de migrants illégaux. Il convient d'examiner les principaux types de flux licites et d'estimer les flux illicites, c'est-à-dire l'immigration clandestine.

Les inégales migrations licites de travailleurs actifs

Un premier flux licite concerne des actifs dont la situation juridique est différente selon qu'ils proviennent d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), avec le droit de libre circulation, ou d'un pays tiers, supposant alors un contrat de travail préalable. Les différences sensibles entre les pays de l'Union reflètent notamment la diversité des besoins en main-d'œuvre et de leurs politiques migratoires. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Espagne, le Portugal ou l'Italie connaissent une situation économique qui les conduit à favoriser une immigration de travail dans tous les secteurs, à tous les niveaux de qualification, et en provenance de zones très différentes. Ainsi le Portugal, naguère pays d'émigration, accueille aujourd'hui une main-d'œuvre non qualifiée en provenance d'Afrique lusophone et une main-d'œuvre de qualification intermédiaire et supérieure provenant d'Europe orientale.

L'Allemagne connaît des pénuries de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs de haute technologie. Grâce à une immigration saisonnière provenant principalement de Pologne, elle a pu régler les problèmes de pénurie dans l'hôtellerie et les services liés au tourisme. Elle a rencontré moins de succès avec ses tentatives de recrutement d'informaticiens. Il était prévu d'accorder 20 000 " *green cards* ", permis de travail renouvelables, à des spécialistes provenant de l'Inde. En fait seuls 8 500 ont été délivrés, les bénéficiaires provenant majoritairement d'Europe de l'Est. Les autres pays de l'Union ont tous vu augmenter le nombre d'entrées des demandeurs d'emploi, mais dans des proportions plus modestes.

Les choix géographiques des demandeurs d'asile

La demande d'asile résulte de la protection organisée par la Convention de Genève de 1951 qui a fixé les droits et les devoirs des réfugiés. Notamment en raison de certaines évolutions politiques et géopolitiques (guerres de l'ex-Yougoslavie, conflits en Afrique, régimes autoritaires d'Asie...), les demandes d'asile dans l'Union européenne ont connu une hausse tendancielle ces dernières années, mais elles concernent à des degrés très variés les différents pays membres. Prenons l'exemple de l'année 2000, puis de l'année 2004.

En 2000, les quinze pays membres ont enregistré 389 600 demandes d'asile avec un nombre d'entrées d'intensité presque opposée selon les pays. Le Royaume-Uni se place alors en tête avec 97 900 demandeurs, devant l'Allemagne qui en compte 78 600. La Belgique et les Pays-Bas, avec respectivement 42 700 et 43 900 demandes, dépassent nettement la France qui en enregistre 38 600. Les autres pays européens reçoivent tous moins de 20 000 demandes. Ces chiffres doivent être rapportés aux populations des pays d'accueil. Certains comme l'Espagne, le Portugal ou le Luxembourg enregistrent un nombre extrêmement faible de demandes d'asile. Dans tous les pays concernés, le pourcentage de réponses favorables aux demandes d'asile reste très bas. Dans l'ensemble de l'Union européenne, le taux d'admission n'excède que rarement les 20 %. Au Royaume-Uni, malgré l'importance du nombre de demandeurs d'asile, les réfugiés reconnus comme tels ne constituent que 5 % de l'immigration régulière enregistrée en 1999.

En 2004, la France est le premier pays du monde destinataire des demandeurs d'asile devant les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Autriche. Et les demandes d'asile déposées en France se sont accrues, alors qu'elles ont légèrement diminué dans les autres pays européens. L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), guichet unique pour les demandes d'asile en France, a reçu 65 600 dossiers en 2004 contre 62 000 en 2003, soit une hausse de 5,8%. L'OFPRA explique la progression de 2004 par le « triplement des demandes de réexamen et la hausse de près de 6% des demandes de mineurs accompagnés ». En 2004, l'OFPRA et la commission de recours ont accordé le statut de réfugiés à 11 292 personnes, soit un taux global d'admission de 16,6% contre 14,3% en 2003. Ce faible taux d'admission explique en partie l'importance des immigrants clandestins car nombre de demandeurs d'asile non admis ne quittent pas le territoire.

Les proportions très différentes du regroupement familial selon les pays

Outre la migration professionnelle et celle liée au droit d'asile, une troisième migration licite naît de la venue de membres de la famille, désormais reconnue comme un droit au regroupement familial dans les pays occidentaux depuis les changements intervenus dans les politiques migratoires.

Dans les années 1970, l'évolution économique conduit nombre de pays industriels à rendre leurs frontières moins accessibles. Les étrangers qui pensaient partir après un séjour temporaire restent, car ceux qui auraient dû les remplacer dans leurs emplois ne sont plus sûrs d'obtenir un visa d'entrée, et la migration tournante n'est plus

possible. Les durées de séjour s'allongent d'autant que la situation juridique d'un grand nombre d'immigrants se conforte après l'institution de permis de résidence ou de travail à durée plus longue ou permanents. Le retour dans le pays d'origine, envisagé sans doute auparavant, n'est plus d'actualité. Aussi l'immigré qui ne veut plus rejoindre sa famille pour profiter avec elle de l'argent gagné pendant son exil souhaite que sa famille vienne le rejoindre. Le processus de regroupement familial s'enclenche, tandis que des législations l'organisent.

La nature même de cette immigration qu'est le regroupement familial génère des effets particuliers sur la composition par sexe et par âge de la migration, sur le marché du travail, et crée une migration indirecte.

D'abord, le regroupement familial provoque une migration féminine, car les primo-migrants sont en majorité de jeunes hommes, alors que les adultes bénéficiant du regroupement familial sont surtout des épouses, ce qui conduit à une "féminisation" de la migration. En même temps, la venue d'enfants mineurs contribue à une composition par âge plus jeune de la population issue de l'immigration.

Deuxième effet, le regroupement familial se transforme *de facto* en une migration de travail. Les adultes en bénéficiant sont fréquemment conduits à chercher du travail. Les enfants mineurs arrivés avec leur mère deviennent en peu d'années des adultes immigrés à droits complets, qui aspirent à leur tour à des emplois.

En troisième lieu, le regroupement familial génère une immigration très indirecte. En plus des enfants mineurs arrivés au titre du regroupement, les familles immigrées peuvent s'agrandir de nouveaux enfants. Ceux-ci n'auront pas été migrants au sens géographique du terme. Cette migration a donc des effets sur la fécondité du pays d'accueil et la pyramide des âges de plusieurs régions françaises serait différente si le regroupement familial et les naissances qui en résultent n'avaient pas eu lieu. Cela pose la question d'une politique d'immigration mieux répartie dans les territoires, en fonction des besoins de main-d'œuvre locaux.

La grande diversité européenne se retrouve en matière de venue des familles avec, par exemple, des chiffres proportionnellement très importants en France et très faible en Espagne.

L'importance de l'immigration clandestine soulignée par les opérations de régularisation

L'immigration clandestine, par nature, n'est pas mesurable. Mais la mise en œuvre périodique d'opérations spécifiques ou générales de régularisation livre des informations intéressantes sur la réalité du phénomène et même sur son intensité. Pour illustrer cette question, prenons l'exemple français¹⁰⁶ avant d'indiquer les estimations pour l'Union européenne.

Le caractère permanent de l'immigration clandestine est d'abord souligné par les régularisations spécifiques périodiques intervenant à l'occasion de la réalisation de grands chantiers jugés nécessaires pour l'économie française. Citons deux exemples : en 1986, le groupe Bouygues construit en France le TGV Atlantique. Il fait appel notamment à un sous-traitant portugais, Rush Portuguesa. Cette société déplace une cinquantaine d'ouvriers portugais, qui ne bénéficient pas d'autorisations de travail, et les rémunère en monnaie portugaise, aux salaires et conditions sociales du pays d'origine. L'affaire est portée devant la Cour européenne de justice. Son arrêt, en mars 1990, conclut à "un simple prêt de main-d'œuvre". Même s'il ordonne à l'entreprise portugaise de se plier à la législation française du travail, et aux taux horaires de main-d'œuvre en vigueur, il ne condamne pas la migration illicite, et témoigne de la possibilité d'employer des travailleurs clandestins, en l'espèce, sur les grands chantiers.

Deuxième exemple, lors de la préparation des Jeux Olympiques d'hiver en Savoie (1992), qui exigent des travaux importants et l'appel à une main-d'œuvre étrangère complémentaire. Des offices d'intérim vont chercher des manœuvres au Portugal, délivrent des centaines de fausses autorisations de travail. Devant l'ampleur prise par le phénomène, les autorités françaises décident de régulariser *a posteriori* la situation des travailleurs, contre leur promesse de repartir dans leur pays d'origine à la fin du chantier. Comme le soulignait un hebdomadaire économique, « le bon déroulement des Jeux d'hiver valait bien quelques entorses à la législation du travail ».¹⁰⁷ De même, on considère que le chantier d'Euro Disneyland,¹⁰⁸ en Île-de-France, a donné lieu à des immigrations illicites plus ou moins organisées par certains sous-traitants.

Si ces régularisations spécifiques attestent la réalité d'une immigration clandestine, elles n'en donnent que des mesures très partielles. En revanche, les régularisations générales livrent des données plus complètes.

Ainsi, en 1981-1983, la France régularise 132 000 personnes. La majorité d'entre elles est originaire de Tunisie (17,3%), du Maroc (16,7), d'Afrique noire (15,0), du Portugal (12,7), d'Algérie (11,7) et de Turquie (8,6). Puis viennent les ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne, anciennement sous administration française, les Mauriciens, les Yougoslaves, les Pakistanais et les Espagnols. Plus de la moitié d'entre eux sont entrés comme « touristes ».

¹⁰⁶ Début 2005, en application de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 2003, un premier rapport a été remis au Parlement sur « les orientations de la politique de l'immigration ». Il livre des indicateurs d'estimation de la population en situation irrégulière sur le territoire français.

¹⁰⁷ *Le Nouvel Economiste*, 7 juin 1991.

¹⁰⁸ Ensuite intitulé Disneyland Paris.

Ensuite, en 1991, en application de la circulaire du 23 juillet, intervient une nouvelle régularisation générale des demandeurs d'asile déboutés, demeurés en France malgré le rejet définitif de leur demande : 14 000 personnes sont régularisées dans le cadre de cette opération.

En juin 1997, le gouvernement français décide de réaliser une nouvelle opération générale de régularisation des étrangers en situation irrégulière. À l'origine, cette opération a pour but de régulariser la situation d'illégalité au regard de l'entrée ou de la résidence des personnes mariées à un citoyen français, des étrangers entrés en France de façon légale en dehors des procédures de réunification familiale, de conjoints de réfugiés et de familles étrangères établies depuis longtemps. Elle s'applique toutefois aussi à certaines catégories d'enfants entrés en France par une procédure autre que la réunification familiale et, sous certaines conditions, à d'autres catégories d'étrangers clairement spécifiées (étrangers sans responsabilité familiale, étrangers atteints d'une très grave maladie, étudiants poursuivant des études supérieures et demandeurs d'asile déboutés).

Achevée au plan administratif fin 1998, cette opération a permis, dans un premier temps, la régularisation de 80 000 personnes (sur 144 000 demandes déposées), sachant que les critères établis pour bénéficier de la régularisation reposent sur les liens familiaux avec la France ou l'insertion ancienne attestée par au moins sept années de séjour. Parmi les bénéficiaires, on remarque la présence importante de membres de famille au sens large (dont 10 000 conjoints d'étrangers en situation régulière, 10 000 adultes membres de familles étrangères constituées de longue date, 19 000 parents d'enfants nés en France et 15 000 étrangers sans charge de famille). Il faut souligner aussi la part prépondérante du continent africain dans le total des candidats à la régularisation et des bénéficiaires de l'opération : les Marocains, les Algériens et les Maliens constituent le plus grand nombre de demandeurs, suivis par les Congolais, les ex-Zaïrois et les Chinois, puis les Tunisiens, les Turcs, les Sénégalais et les Congolais (République du Congo-Brazzaville), et enfin les Sri Lankais, les Philippins et les Pakistanais.

Comme ces exemples français ont des équivalents dans d'autres pays de l'Union européenne, Europol estime les entrées clandestines à 500 000 chaque année dans l'Union et l'Organisation des Migrations Internationales estime à près de 3 millions au début des années 2000 le nombre de " sans papiers ", alors que ce total n'était que de 2 millions en 1990. Sachant que les opérations récurrentes de régularisation dans des pays de l'Union, sans oublier les régularisations au fil de l'eau qui n'entrent pas dans des procédures temporaires, apportent des informations partielles au sujet de la présence illégale d'étrangers, on peut chiffrer à plus de 3 000 000 le nombre de demandes de régularisation qui ont été acceptées entre 1974 et 2005 dans les pays de l'Union européenne.

À ces quatre flux précédents, actifs, réfugiés, famille et clandestins s'ajoutent divers flux dont ceux des étudiants que nous présenterons ci-dessous. Examinons auparavant les flux migratoires selon des critères géographiques.

Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2005, l'Espagne a réalisé sa sixième régularisation de l'immigration clandestine en moins de 20 ans, opérant ainsi l'une des plus massives amnisties de clandestins en Europe. Selon les chiffres officiels communiqués en mai 2005 par le ministre espagnol du travail, Jesus Caldera, près de 700 000 (690 679) demandes de régularisation ont été sollicitées par les employeurs, auxquels, fait sans précédent, s'est initiée une octroyée.

12.4. LES LOGIQUES GEOGRAPHIQUES DES FLUX MIGRATOIRES

Deux champs géographiques principaux doivent être considérés : les flux de nature intra-communautaire, originaires d'un pays de l'Union et ayant comme destination un autre pays de l'Union d'une part, et les flux de nature extra-communautaire d'autre part.

De fort déséquilibres de destination dans les flux intra-communautaires

La circulation à l'intérieur des pays de l'Union européenne a été facilitée. Pourtant, en raison des barrières linguistiques et culturelles, ces flux restent modérés. Avec plus de 9 millions de personnes résidant dans un pays de l'Union et nées dans un autre pays membre, ils représentent moins de 3 % de la population totale de l'Union européenne (en stock). À l'exception des Polonais, les flux de départ constatés depuis la construction de l'Union européenne sont globalement équilibrés selon les pays. Les différences constatées dans la matrice dressée par l'OCDE, à partir de la vague de recensements 1999-2001¹⁰⁹, expriment l'effet des migrations passées : des pays (Suède, Benelux, Allemagne, France, Royaume-Uni) conservent un excédent sur les anciens pays d'émigration (Finlande, Irlande, Portugal, Espagne, Italie et Grèce). Seule l'émigration polonaise représente un flux relativement plus important.

En revanche, la répartition par destination des populations originaires d'un autre pays de l'Union montre d'importants déséquilibres. Le Luxembourg vient en tête avec 80 % de citoyens d'un pays de l'Union dans sa population étrangère totale (originaires du Portugal et des trois pays voisins, pour l'essentiel). La Belgique suit avec 62,2 % devant l'Espagne (42,7 %) et la France (36,6 %). Les origines de ces populations sont différentes. Au Luxembourg et en Belgique, pays où siègent plusieurs institutions communautaires, il s'agit en partie d'actifs d'arrivée récente. En Espagne, ce sont surtout des retraités et, en France, notamment d'anciens émigrés

¹⁰⁹ Matrice qui ne mesure pas les entrées dans les pays extérieurs à l'OCDE, Malte, Chypre, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie et où l'on n'a pas de données pour l'Italie.

économiques des années 1950 à 1973, originaires du sud de l'Europe. Quant au Royaume-Uni, il attire la population des autres pays de l'Union européenne, qui représente 47,5 % des flux d'entrée. En revanche, en France, cette même population ne représente que 6 % du total des entrées d'étrangers.

197. *Étrangers et population née à l'étranger dans les pays de l'Union européenne.*

Pays	Population totale	Population de nationalité étrangère dans la population totale	Population née à l'étranger			Proportion d'étrangers	Proportion née à l'étranger	dont % des étrangers communautaires dans la population née à l'étranger
			totale	dont autres pays UE 25	Dont autres origines			
Autriche	8 032 926	730 239	1 003 399	363 882	639 517	9.1%	12.5%	36.3%
Belgique	10 296 350	853 369	1 099 913	620 176	479 737	8.3%	10.7%	56.4%
Allemagne	82 229 250	7 343 591	15 651 250	1 559 500	14 091 750	8.9%	19.0%	10.0%
Danemark	5 368 354	259 361	386 117	101 618	284 499	4.8%	7.2%	26.3%
Espagne	40 847 371	801 329	2 172 201	592 026	1 580 175	2.0%	5.3%	27.3%
Finlande	5 181 115	87 680	136 203	50 727	85 476	1.7%	2.6%	37.2%
France	58 520 688	3 263 186	5 868 242	1 974 084	3 894 158	5.6%	10.0%	33.6%
Royaume-Uni	58 789 205	2 297 947	4 865 563	1 479 702	3 385 861	3.9%	8.3%	30.4%
Grèce	10 934 097	165 528	1 122 894	190 574	932 320	1.5%	10.3%	17.0%
Irlande	3 858 495	126 533	400 016	290 949	109 067	3.3%	10.4%	72.7%
Luxembourg	439 539	159 400	144 844	116 157	28 687	36.3%	33.0%	80.2%
Pays-Bas	15 987 075	651 532	1 615 377	337 721	1 277 656	4.1%	10.1%	20.9%
Portugal	10 356 117	190 898	651 472	158 725	492 747	1.8%	6.3%	24.4%
Suède	8 975 670	487 175	1 078 075	411 175	666 900	5.4%	12.0%	38.1%
Italie	57 679 895	1 270 553	1 520 553	148 506	1 372 047	2.2%	2.6%	9.8%
Total UE 15	377 496 147	18 688 321	37 716 119	8 395 522	29 320 597	5.0%	10.0%	22.3%
Rep. Tchèque	10 230 060	127 212	652 976	344 147	308 829	1.2%	6.4%	52.7%
Hongrie	10 198 315	93 241	292 931	64 769	228 162	0.9%	2.9%	22.1%
Pologne	38 230 080	700 329	1 358 799	248 553	1 110 246	1.8%	3.6%	18.3%
Slovaquie	5 379 455	28 899	658 825	99 922	558 903	0.5%	12.2%	15.2%

Source : OCDE, chiffres 2000-2001.

Les permanences géographiques des flux extra-communautaires

Les divers pays de l'Union européenne ont chacun des immigrations traditionnelles dominantes dont la présence s'explique par des rapports de voisinage (cas de l'immigration finlandaise en Suède ou de l'immigration italienne en France) ou par des liens historiques anciens (cas des diverses immigrations africaines en France, sud asiatiques ou caraïbes au Royaume-Uni). Quelquefois, ces immigrations dominantes sont venues par effet d'extension depuis un pays voisin où elles étaient bien implantées de longue date. C'est le cas avec l'immigration marocaine, au départ essentiellement tournée vers la France, dont le champ s'est ensuite élargi à la Belgique ou aux Pays-Bas et, plus récemment, à l'Italie, à l'Espagne et même à l'Allemagne. L'immigration turque a connu un mouvement similaire d'extension à partir de l'Allemagne vers l'Autriche, la France, les Pays-Bas, la Suisse, la Belgique, la Suède et le Danemark.

Dans les années 2000, on trouve pour chaque pays de l'Union, à des degrés d'importance assez divers, les mêmes caractéristiques géographiques des immigrations que celles des années 1960. Il n'y a pas de changement notable en ce qui concerne les grandes immigrations dominantes. Les Turcs représentent toujours la population immigrée la plus importante en Allemagne, avec près de 29 % de la population étrangère totale. Les originaires du sous-continent indien sont toujours les plus nombreux en Grande-Bretagne, de même que les originaires des trois pays du Maghreb en France, les originaires du Cap-Vert au Portugal... Ces permanences qui éclairent les perspectives n'empêchent pas une relative mondialisation des pays d'origine.

D'un point de vue économique, il est un type de migration, qu'il soit intra-communautaire ou extra-communautaire, d'une importance particulière : celui des populations les plus qualifiées, qu'il convient d'étudier ci-après.

12.6. LA QUESTION SPECIFIQUE DES MIGRATIONS DES POPULATIONS LES PLUS QUALIFIEES

Les migrations de personnes à travers les frontières se diversifient en raison des processus de globalisation, d'internationalisation et de mondialisation. Les migrants admis au titre du regroupement familial ou pour des raisons humanitaires (réfugiés et demandeurs d'asile) et les travailleurs peu qualifiés constituent l'essentiel des flux migratoires internationaux. Cependant, les migrations internationales de travailleurs hautement qualifiés sont en augmentation. Cette question intéresse de plus en plus non seulement les offices ministériels en charge du suivi des migrations internationales mais aussi les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ceux de l'Économie. En effet, ces dernières années et notamment pendant la récente période de croissance économique (1988-2001), une forte augmentation de la demande de main-d'œuvre qualifiée plutôt que de main-d'œuvre non qualifiée, surtout dans le secteur des technologies de l'information – conjuguée à une pénurie de ce type de personnel dans divers pays européens – a incité plusieurs gouvernements à mettre en place des mesures facilitant l'entrée des étrangers qualifiés.

Deux migrations de population à qualification supérieure doivent être distinguées : celle des adultes et celle des étudiants.

Des proportions différentes de diplômés expatriés selon les pays

Si la plupart des travailleurs qualifiés émigre des pays en développement vers des pays de l'Union européenne, il existe aussi une importante migration intra-communautaire de personnel hautement qualifié au sein de l'Union et entre celle-ci et les États-Unis d'Amérique. Les données montrent que des pays comme la France, l'Allemagne, la Suède et le Royaume-Uni sont des sources importantes d'immigrants temporaires qualifiés aux États-Unis (par exemple post-doctorants, chercheurs, personnels mutés au sein de leur entreprise), mais le sont moins pour les migrants qualifiés permanents, ce qui fait penser plus à une « circulation des cerveaux » qu'à une « fuite des cerveaux ». Parmi des pays comme la France et l'Allemagne, les faits attestent que la durabilité de la « fuite des cerveaux » est parfois surestimée : le taux de retour n'y est pas négligeable et ces pays accueillent eux-mêmes des étrangers hautement qualifiés. Ainsi, une enquête montre qu'en France, en 1999, trois ans après avoir achevé leur doctorat, seulement 7 pour cent des intéressés continuaient de travailler à l'étranger (dont la plupart avaient d'ailleurs l'intention de rentrer prochainement en France).

198. Mobilité internationale dans l'Union européenne et formation supérieure

Entité géopolitique	Population de 15 ans ou + née à l'étranger	Population expatriée ¹¹⁰ de 15 ans ou +	Solde des migrations pour les diplômés du supérieur	Proportion de diplômés du supérieur dans la population native de 15 ans ou +	Proportion de diplômés du supérieur dans la population de 15 ans ou + née à l'étranger	Proportion de diplômés du supérieur dans la population expatriée de 15 ans ou +
Autriche	923 692	336 236	6 117	10.9%	11.3%	29.3%
Belgique	1 019 314	318 659	68 945	21.0%	17.4%	33.9%
Allemagne	7 869 000	2 936 775	302 292	18.7%	14.9%	29.5%
Danemark	319 301	170 598	3 076	18.8%	19.5%	34.7%
Espagne	1 857 047	747 315	267 682	19.4%	21.8%	18.3%
Finlande	112 636	262 725	-45 168	23.4%	18.9%	25.3%
France	5 600 198	1 004 323	664 579	16.9%	18.1%	34.5%
Royaume-Uni	4 503 321	3 222 336	108 751	16.7%	30.5%	39.3%
Grèce	1 000 782	694 209	37 430	13.4%	15.3%	16.7%
Irlande	333 004	789 657	-56 785	21.6%	38.7%	23.5%
Luxembourg	129 761	27 161	16 801	11.1%	18.4%	26.2%
Pays-Bas	1 188 214	600 834	1 262	19.5%	17.6%	34.6%
Portugal	585 932	1 255 529	31 006	7.7%	19.3%	6.6%
Suède	932 109	203 562	130 068	22.7%	22.3%	38.1%
Italie		2 375 531				12.4%
UE à 15 (sauf Italie)	26 374 311	12 569 919	1 536 056	17.6%	19.6%	28.8%
Pologne	737 739	1 252 785	-235 294	10.4%	11.7%	25.7%
Hongrie	275 494	309 741	-34 479	10.7%	19.8%	28.7%
Rép. Tchèque	432 234	286 168	-19 448	10.1%	12.7%	25.9%
Slovaquie	113 175	409 191	-45 781	10.0%	14.5%	15.2%

¹¹⁰ Vu du pays de départ des migrants, sont expatriées les personnes qui habitent dans un pays différent de leur pays de naissance. Les statistiques américaines distinguent traditionnellement la « population née à l'étranger ». Il s'agit de la même population, mais vue cette fois du point de vue du pays d'arrivée.

Source OCDE, vers 2000 : cf. Dumont J.-C., Lemaître G., Counting immigrants and expatriates in OECD countries: a new perspective. OECD-DELSA, Paris, 2004.

À l'examen, parmi les personnes résidant dans un pays de l'Union européenne et nées à l'étranger, la plupart des pays, à l'exception notable de la Finlande et de la Pologne, a un solde excédentaire pour les migrants les plus qualifiés. En stock, la France est le premier pays bénéficiaire de ces flux de migrants diplômés, devant l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni, car elle exerce un véritable « *brain drain* » aux dépens du continent africain. Mais l'attractivité de la France s'est affaiblie depuis les années 1990, tandis que celles de l'Espagne et du Royaume-Uni ont fortement augmenté, y compris vis-à-vis des jeunes diplômés français.

L'analyse de la base de données harmonisées de l'OCDE livre un second enseignement : la mobilité augmente avec le niveau des diplômes, en particulier pour les expatriés. Cette tendance concerne moins les pays méditerranéens (Espagne, Grèce, Portugal) où le développement récent de l'emploi de niveau tertiaire absorbe les flux nationaux. La proportion de diplômés est plus forte parmi les expatriés que dans la population née à l'étranger, laquelle est encore majoritairement composée des flux d'immigration de main-d'œuvre peu qualifiée recrutée pendant la période de reconstruction et de haute croissance 1955-1975 (France, Belgique, Allemagne, Pays-Bas). La part des diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevée dans les pays d'immigration récente – Royaume-Uni, Portugal, Irlande, Espagne, pays qui ont enregistré la plus forte croissance économique durant la période 1996-2001 – que dans les pays d'immigration ancienne.

Après avoir été contenus ou limités par le Rideau de Fer, puis par la construction du mur de Berlin en août 1961, les nouveaux pays membres d'Europe centrale connaissent une certaine « fuite des cerveaux » en raison des difficultés de la transition, du marché du travail (Pologne et Slovaquie, en particulier) et du rattrapage inévitablement lent de leurs compétences universitaires dans diverses disciplines. Des phénomènes analogues se constatent chez les futurs membres de 2007, la Roumanie et la Bulgarie.

La question des migrations de personnes davantage qualifiées justifie d'examiner celles en cours de qualification supérieure, les étudiants.

Mobilité internationale des étudiants : une attractivité inégalement partagée

Différents pays européens cherchent de plus en plus à attirer les étudiants étrangers spécialisés, particulièrement dans le domaine des sciences et des technologies, et à faciliter leur accès au marché du travail. Si les États-Unis attirent toujours le plus d'étudiants étrangers, d'autres pays au sein de l'Union européenne en accueillent aussi un grand nombre.

199. Étudiants étrangers dans l'Union européenne (à 15).

Pays	Total des étudiants étrangers (milliers)	Proportion des étudiants étrangers originaires d'un autre pays de l'UE 15 dans le total des étudiants étrangers	Proportion d'étudiants étrangers dans le total des étudiants
Royaume-Uni	223	28,4%	11,0%
Allemagne	187	35,5%	9,1%
France	137	30,2%	6,8%
Espagne	41	47,9%	2,2%
Belgique	39	50,2%	10,9%
Autriche	30	58,0%	11,6%
Italie	25	37,8%	1,4%
Suède	21	37,9%	6,0%
Pays-Bas	14	45,1%	2,9%
Danemark	13	25,1%	6,8%
Portugal	11	21,9%	3,0%
Irlande	7	68,7%	4,6%
Finlande	6	30,4%	2,1%

Source : OCDE, regards sur l'éducation, chiffres 2000.

Au sein de l'Union européenne, il s'agit de l'Autriche et du Royaume-Uni¹¹¹, qui comptent plus de 100 étrangers pour 1 000 étudiants inscrits. Ces pays recrutent les étudiants étrangers non seulement parce que les frais de scolarité qu'ils versent génèrent un avantage financier direct pour les universités, mais aussi parce qu'ils constituent une réserve potentielle de main-d'œuvre hautement qualifiée, connaissant bien les règles et conditions en vigueur dans le pays d'accueil. Toutefois, cela est moins vrai pour les pays européens que pour les

¹¹¹ C'est aussi le cas du Luxembourg, mais dans un contexte universitaire spécifique.

États-Unis d'Amérique. Ainsi, l'OCDE observe que les étudiants chinois qui poursuivent des études dans les pays européens ont moins tendance à rester que ceux qui étudient aux États-Unis.

Les pays méditerranéens de l'Union sont moins attractifs pour les étudiants étrangers que les autres. La France se situe dans la moyenne communautaire, comme le Royaume-Uni, elle attire surtout des étudiants issus de son ancien empire colonial. Les pays moins peuplés dépendent davantage de la mobilité des étudiants à l'intérieur de l'Union. Les pays d'Europe centrale qui ont rejoint l'Union en 2004 sont encore très peu attractifs.

Les accords de Bologne (1999), signés entre des ministres de l'Éducation de pays de l'Union européenne, ont pour but de promouvoir la mobilité internationale des étudiants au sein de l'Union. L'harmonisation des diplômes doit faciliter l'embauche des plus qualifiés dans tous les pays grâce à la reconnaissance des équivalences entre les diplômes. L'autre objectif du système européen est de promouvoir un système de formation plus modulaire qui facilite la formation continue (au moyen en particulier des Masters à finalité professionnelle). Ces réformes entrent en vigueur dans les années 2000 et devraient impliquer une augmentation des flux d'étudiants au sein de l'Union européenne dans un premier temps, et une augmentation de la mobilité internationale des plus diplômés à plus long terme. Reste à savoir si cette mobilité n'implique pas un biais systématique en faveur des pays anglophones, Royaume-Uni et Irlande, qui disposent de divers avantages pour séduire les jeunes diplômés européens et tirer ainsi le meilleur parti de ce capital humain : il s'agit, outre l'avantage linguistique, du quasi-plein emploi, des économies les plus dynamiques et de la flexibilité¹¹² du marché du travail.

Pour affiner la compréhension des tendances et perspectives des migrations internationales dans l'Union européenne, il importe de considérer les spécificités propres à chacun des pays.

Chapitre 13. La diversité des situations nationales

Sur le long terme, les principaux pays d'immigration sont ceux qui ont la plus forte proportion de population née à l'étranger. Hormis l'exception luxembourgeoise, l'Allemagne, l'Autriche et la Suède se distinguent.

13.1. ALLEMAGNE : L'IMPORTANCE DES TURCS ET DES AUSSIEDLER

L'Allemagne est un pays hors norme en Europe, dont les effectifs actuels de la population s'expliquent, dans une proportion importante, par les diverses vagues d'immigration connues depuis 1945. Plus de 15,6 millions d'habitants de l'Allemagne sont nés à l'étranger (soit 19 % de sa population totale), mais cette immigration n'est pas constituée exclusivement de population de nationalité étrangère. Il y a eu d'abord un afflux d'Allemands expulsés après 1945 des différents pays d'Europe centrale et orientale, suivi du flux continu des « *Aussiedler* », ces populations d'origine allemande attirées par la prospérité de la République fédérale, auxquelles l'Allemagne accordait automatiquement la nationalité (un peu moins de 2 millions d'entrées entre 1950 et 1989), et dont les arrivées ont augmenté après la Chute du Mur (plus de 2 millions d'entrées entre 1989 et 1998).

En 1999, 7,34 millions d'étrangers habitaient en Allemagne. Un tel chiffre s'explique par le fait qu'avant la réforme du Code de la nationalité (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2000), les immigrés se voyaient accorder le statut de « *Gastarbeiter* », mais ne pouvaient accéder aisément à la nationalité allemande (*Jus sanguinis*). L'année 2000 marque une légère baisse du nombre des étrangers en Allemagne suite à l'augmentation des naturalisations, puis une hausse limitée portant le chiffre à 7,33 millions en 2002.

Depuis les années 1990, l'Europe centrale et orientale, la Pologne en particulier, fournit une source d'immigration pour l'Allemagne, entraînant mécaniquement, depuis le cinquième élargissement du 1^{er} mai 2004, une hausse sensible de la proportion de ressortissants d'autres pays de l'Union européenne dans la population immigrée, en contraste avec la faible proportion d'immigrations d'origine communautaire qui singularisait auparavant la situation allemande.

Dans les années 2000, les immigrants originaires des anciens pays de l'Est (au sens politique du terme) sont fortement représentés : ex-Yougoslavie, Pologne, Russie, Roumanie, Ukraine. Toutefois, les flux de même origine que des populations installées de longue date, comme les Turcs, restent importants.

Parmi les personnes de nationalité étrangère vivant en Allemagne, on compte d'abord 2,3 millions de personnes de nationalité turque, devant 1,7 million de ressortissants des pays de l'Est. L'intégration économique des anciens immigrants est difficile : leur taux d'emploi se situe 15 points en dessous de celui des nationaux (soit la situation moyenne qui prévaut au sein de l'Union européenne) et leur taux de chômage s'élève à plus de 6 points au-dessus de la moyenne nationale. Le faible niveau d'éducation semble un handicap certain pour l'insertion sur le marché du travail des étrangers, lesquels exercent essentiellement des fonctions dans les emplois les moins qualifiés de l'industrie, de la construction, des mines, de l'hôtellerie et de la restauration.

¹¹² *Le Monde*, 2 mai 2005.

13.2. AUTRICHE : DES FLUX SPECIFIQUES ALLEMANDS ET DE L'EX-YOUGOSLAVIE

Si l'Autriche présente une situation similaire à celle de l'Allemagne, elle a accueilli toutefois moins de réfugiés après la Seconde Guerre mondiale. En revanche, le pays a reçu, comme l'Allemagne, nombre de réfugiés de l'ex-Yougoslavie dans la première moitié des années 1990. Leurs effectifs déclinent depuis 1995 avec un mouvement de retour au pays, en direction de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine¹¹³.

Une autre particularité de l'immigration en Autriche tient à l'importance des ressortissants allemands, dont le nombre explique une proportion relativement importante d'immigrés d'origine communautaire.

13.3. ESPAGNE : UN TAUX D'EMPLOI EXCEPTIONNELLEMENT ELEVE DES IMMIGRANTS

Avec plus de 200 000 entrées par an depuis 1999, l'Espagne est devenue la première porte d'entrée de l'Union européenne pour l'immigration extra-communautaire. Outre une importante immigration venant de l'Est et d'Amérique latine, l'Espagne attire aussi des Marocains et des retraités originaires de toute l'Europe. Il s'agit majoritairement d'une immigration de travail, jeune et masculine. On n'y compte que 1,8 immigrant pour 1 emploi et le taux d'emploi des étrangers se situe 7 points au-dessus de celui des nationaux, un cas unique dans l'Union européenne. Ces immigrants sont plutôt bien formés, 20 % d'entre eux disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur. L'attractivité de l'Espagne tient à une croissance économique plus rapide que la moyenne communautaire, comme si ce pays voulait être la « Californie » de l'Union.

Une des particularités de l'Espagne est qu'il n'y existe pas véritablement de clandestins de nature juridique semblable à la France, donc que le mot « régularisation » n'y a pas le même sens. En effet, les immigrants n'ayant pas d'autorisation de séjour, et donc « clandestins » selon la réglementation nationale, sont en fait inscrits dans leur grande majorité auprès des municipalités. Ils effectuent cette inscription municipale, appelée « *padron* » ou « *empadronamiento* », pour obtenir la couverture médicale de base et le droit à la scolarisation de leurs enfants. Les municipalités ont d'ailleurs intérêt à les encourager à s'inscrire pour grossir le chiffre de leur population et recevoir davantage de subventions régionales ou nationales.

La régularisation organisée en 2005 pendant trois mois, du 7 février au 7 mai, a donc un aspect plus économique qu'humanitaire, d'autant que le gouvernement de M. Zapatero a pris une décision sans précédent : l'octroi de l'initiative aux employeurs. Sauf pour les gens de maisons, la régularisation consiste à délivrer à des personnes déjà inscrites avant le 7 août 2004 auprès d'une municipalité un permis de résidence et de travail pour un an, qui sera renouvelé si l'immigré conserve un emploi sous contrat. Cette régularisation porte sur environ 700 000¹¹⁴ « clandestins » ; les candidats les plus nombreux sont les Equatoriens, les Roumains, les Marocains et les Colombiens. Cette opération est donc tout bénéfique pour les caisses de l'État. La secrétaire espagnole à l'immigration Consuelo Rumi a d'ailleurs reconnu qu'elle allait consolider la sécurité sociale (puisque les employeurs vont devoir cotiser) et grossir les recettes fiscales par la réduction du travail au noir. Ce qui n'a pas empêché d'autres pays de l'Union de critiquer cette régularisation qui a des effets dans l'ensemble de l'espace Schengen.

La forte pression migratoire exercée sur l'Espagne tient à plusieurs facteurs, parmi lesquels on relèvera : la proximité des pays arabe et africain en développement (la largeur du détroit de Gibraltar est de 14 km), le « miracle » économique espagnol (une croissance moyenne annuelle de 4% de 1997 à 2004, dont 2,4% en 2003 contre 0,5% pour l'Euroland), l'identité de langue et de culture avec l'Amérique latine, grande émettrice d'émigrants).

13.4. FRANCE : FORTE INTEGRATION JURIDIQUE CONTRE FAIBLE INTEGRATION ECONOMIQUE

Pour la France, pendant la dernière période intercensitaire (1990-1999), les Marocains et les Algériens représentent les principaux flux en moyenne annuelle avec près de 14 % chacun de l'ensemble des entrées devant les Turcs (7 % des entrées en moyenne annuelle sur la période) et les Tunisiens (5 %). Dans le cas des Marocains, des Tunisiens et des Turcs, il s'agit surtout de regroupements familiaux et d'entrées d'étudiants. Dans le cas des Algériens, on compte nombre de demandeurs d'asile.

L'importance de la population née à l'étranger s'explique par la longue tradition d'immigration, bien plus que par l'importance des flux actuels. Selon le recensement de 1999, plus de 1,55 million de Français de naissance sont nés à l'étranger. Il s'agit principalement des « Pieds-Noirs » rapatriés d'Algérie en 1962. Un nombre à peu près égal d'étrangers ont été naturalisés après avoir immigré. Il s'agit d'un des taux de naturalisation les plus élevés de l'Union, politique d'intégration par la nationalité que la France partage avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Il est important de ne pas confondre population étrangère et population immigrée : 84 % des étrangers vivant en France sont des immigrants, 16 % sont nés sur notre sol. Par ailleurs, 36 % des immigrants ont

¹¹³ Cattaruzza, Amaël, Chaveneau, Emmanuel, « l'ex-Yougoslavie, dix ans après Dayton », *Population et Avenir*, n° 672, mars-avril 2005.

¹¹⁴ Selon les chiffres officiels communiqués le 9 mai 2005, sur les 690 679 demandes de régulations, seules 3,15% ont été rejetées.

acquis la nationalité française et ne sont donc plus des étrangers. Une grande partie des 4,3 millions d'immigrés qui vivent en France sont installés de longue date.

Figure 49 Les étrangers et les "immigrés" en France

Total des étrangers : $509\,598 + 2\,753\,588 = 3\,263\,186$

Étrangers nés en France :	Étrangers nés à l'étranger :	Français par acquisition nés à l'étranger :
509 598	2 753 588	1 554 939

Total des "immigrés HCI" : $2\,753\,588 + 1\,554\,939 = 4\,308\,527$

© Gérard-François Dumont - chiffres Insee RGP 1999 (France métropolitaine), in : *Géographie de la France*, Ellipses, 2002..

La France est, depuis les années 1980, un pays relativement peu attractif pour les travailleurs et les possibilités de naturalisation y sont plus aisées que chez ses partenaires européens ; il en résulte un écart important entre la proportion relativement élevée (10 %) de la population née à l'étranger et la proportion relativement faible (5,6 %) de la population de nationalité étrangère.

L'intégration « juridique » par l'acquisition ou l'attribution de la nationalité est contrebalancée par la médiocre intégration économique des immigrants originaires du continent africain. À l'examen des données, la France offre, après la Belgique, le cadre de l'Union européenne le moins favorable à l'intégration économique des immigrés. En effet, le taux d'emploi des étrangers se situe 20 points en dessous de celui des nationaux. Cette différence concerne en particulier les immigrés d'origine nord-africaine (39 % des Maghrébins de 15 à 64 ans sont en situation d'emploi, contre 63 % des Français et 53 % des Maghrébins en moyenne dans toute l'UE 15). La différence s'étend aux enfants de la deuxième génération, tous de nationalité française.

Et il ne s'agit pas d'un effet de structure imputable aux différences de niveaux d'instruction. En effet, on observe le même décalage entre les taux d'emploi des nationaux « de souche » et ceux des personnes issues de l'immigration nord-africaine pour les diplômés de l'enseignement supérieur. L'ancienneté de la migration ne semble rien changer à cette situation.

La question des ressortissants français d'origine ou des descendants de parents nés en Afrique fait penser à celui de la communauté afro-américaine aux États-Unis d'Amérique, et c'est un handicap spécifique qui alourdit sensiblement le coût politique de l'immigration, expliquant sans doute une partie de la réticence de l'opinion française devant le recours à l'immigration. Mais, selon le rapport *Immigration, marché du travail, intégration*¹¹⁵ : « Aucune raison d'ordre démographique ne justifie que l'on encourage le développement massif de l'immigration en France dans les décennies à venir » et « la France est le seul grand pays d'Europe qui pourra maintenir les effectifs de sa population active potentielle sur le demi-siècle qui vient. Elle atteindra cet objectif si la fécondité reste voisine du seuil de remplacement et si elle continue à accueillir des immigrants au rythme d'environ 120 000 par an en migration nette ».

Une autre caractéristique de la France tient à des flux migratoires comportant une forte proportion relevant de la venue des familles, ce qui explique notamment le rapport de 3,1 immigrants pour 1 emploi observé, chiffre le plus bas de l'Union européenne.

13.5. ITALIE : LE CHAMPION DE L'ATTIRANCE ROUMAINE ET UKRAINIENNE

L'étude de l'immigration en Italie, pays devenu récemment une terre d'immigration, confirme la spécificité de chaque pays européen en la matière. Contrairement à la France, la péninsule Italienne se caractérise par la faiblesse du nombre de demandeurs d'asile (moins de 10 000 en 2001 et 2002), pour qui l'Italie est donc une destination peu recherchée, par un nombre négligeable de naturalisations (10 400 en 2001 et 10 600 en 2002), et par une immigration irrégulière qui semble, au tournant du millénaire, beaucoup plus importante que les flux officiels.

En 2002, le Parlement italien vote la loi dite Bossi-Fini qui porte notamment sur une campagne de régularisation : plus de 700 000 demandes sont déposées entre le 11 septembre et le 11 novembre 2002. La

¹¹⁵ Commissariat général du Plan, octobre 2002.

possibilité de régularisation est instituée d'une part pour les travailleurs à domicile, en particulier les gardes d'enfants et les personnes dispensant des soins aux personnes âgées et aux handicapés, d'autre part, pour les travailleurs sans papiers auxquels leurs employeurs sont disposés à offrir un contrat. Les 702 156 dossiers reçus se sont répartis de manière à peu près égale entre ces deux catégories, et la caisse de retraite a reçu plus de 353 millions d'euros des candidats à la régularisation en raison des arriérés de cotisations.

Le résultat de cette régularisation a confirmé les particularités géographiques de l'immigration en Italie, avec, comme pour les permis de résidence accordés chaque année selon les procédures normales d'admission, l'importance des immigrants venant d'Europe centrale et orientale. La Roumanie se classe à la première place pour les permis de résidence comme pour les régularisations liés aux travailleurs sans papiers, et à la deuxième pour les régularisations concernant le travail domestique, étant alors devancée par l'Ukraine.

L'Albanie n'occupe donc que le second rang pour les admissions régulières, devançant le Maroc et la Chine, lesquels se classent derrière la Roumanie pour les régularisations de travailleurs sans papiers.

La situation de l'Italie apparaît singulière au regard de ce que l'on peut appeler « l'attraction démographique », le fait qu'une insuffisance de main-d'œuvre, par exemple dans les services aux particuliers, stimule l'arrivée d'immigrants. Cette attraction semble exercer un rôle particulièrement fort puisque ce pays voit, au début des années 2000, l'immigration de travail y augmenter, alors que le taux de croissance économique et la progression de l'emploi y sont faibles.

13.6. ROYAUME-UNI : LE PAYS LE PLUS ATTRACTIF POUR LES RESSORTISSANTS COMMUNAUTAIRES

Avec l'Allemagne et la France, le Royaume-Uni est le troisième grand pays de l'Union européenne dont l'attraction migratoire est moins récente que celle des pays méridionaux de l'Union. Dans les années 2000, sa capacité à attirer les meilleurs talents est facilitée par l'universalité de l'enseignement de la langue anglaise, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences sur le dynamisme économique de ce pays.

D'un point de vue quantitatif et par la nature de ses flux d'immigration, sa situation s'apparente davantage à celle de l'Allemagne qu'à celle de la France. En revanche, le Royaume-Uni se rapproche de la France par sa politique d'intégration avec les conditions d'attribution de la nationalité britannique aux ressortissants des pays du Commonwealth, ce qui explique que le Royaume-Uni soit très en dessous de la moyenne communautaire pour sa population étrangère.

L'attractivité vis-à-vis des ressortissants de l'Union européenne est une autre particularité du Royaume-Uni. Elle ne s'explique pas seulement par l'ampleur du courant traditionnel d'immigrants irlandais, mais plus récemment par des flux importants d'étudiants et de jeunes actifs qualifiés en provenance de différentes origines géographiques de l'Union. Les nouvelles entrées enregistrent donc une proportion importante d'immigrants de pays développés. Leur niveau de formation est nettement plus élevé que celui de la moyenne des immigrants de l'Union européenne, et même que celui de la population du Royaume-Uni : 39 % des immigrants récents de 15 ans ou plus disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 16 % pour la moyenne communautaire.

En dehors des originaires de l'UE, on note aussi une proportion importante de flux en provenance des États-Unis, d'Australie, d'Afrique du Sud, de Nouvelle-Zélande, du Canada ou du Japon. Les flux concernant les populations installées de longue date (Inde et Pakistan, surtout) restent importants, et portent notamment sur les regroupements familiaux.

13.7. LES TROIS PARTICULARITES DE L'IMMIGRATION EN SUEDE

La Suède, avec une population de 9 millions d'habitants, est un pays très ouvert à l'immigration. Elle doit cette particularité à trois éléments.

D'abord, la Suède est un vieux pays d'immigration régionale, avec près de 70 000 immigrants de nationalité Finlandaise et 120 000 Suédois nés en Finlande. Ensuite, depuis 1950, l'espace nordique a facilité la libre circulation entre les pays scandinaves. La proximité linguistique avec le Danemark et la Norvège y explique l'installation de nombreux ressortissants des pays voisins. Enfin, la Suède accueille beaucoup de réfugiés politiques, ce qui explique les importantes communautés issues de l'ex-Yougoslavie, d'Afghanistan, d'Iran, d'Irak ou même de Turquie (Kurdes) qui vivent dans ce pays.

13.8. LES FACTEURS D'ATTIRANCE DIVERSIFIES DE QUATRE PAYS

Plusieurs pays de l'Union européenne relativement peu peuplés comptent plus de 10 % de leur population nés à l'étranger, mais leurs situations ne sont pourtant pas comparables.

Dans le cas de la Belgique, la plupart des immigrés sont des étrangers. Il y a, d'une part, une immigration de main-d'œuvre originaire du continent africain (Afrique du Nord, Afrique centrale) et, d'autre part, un afflux récent de ressortissants des autres pays de l'Union, lié au développement des institutions communautaires. Cette

dernière migration explique que plus de la moitié des étrangers résidents en Belgique détiennent un passeport de l'Union européenne.

Dans le cas de l'Irlande, l'immigration nette est récente, installée semble-t-il de façon durablement positive depuis 1996, et liée au « miracle » économique qui a métamorphosé ce « tigre » celtique, auparavant terre traditionnelle d'émigration lorsque ce pays pauvre connaissait un chômage de masse. Toutefois, la proportion d'étrangers y est faible, une bonne part des immigrants étant des Irlandais de retour au pays. La plupart sont nés en Grande-Bretagne mais aussi, en moindre proportion, aux États-Unis d'Amérique où leurs parents avaient émigré autrefois. Autre trait remarquable de l'immigration en Irlande : la moitié des immigrants récents dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Le cas de la Grèce est plutôt comparable à celui de l'Irlande, avec un nombre important de nationaux nés à l'étranger, notamment aux États-Unis d'Amérique, en Allemagne, en Turquie ou dans l'ex-Union Soviétique, qui sont revenus à la mère patrie, soit pour leur retraite, soit après le démantèlement du « rideau de fer ». On y compte près de 390 000 immigrants albanais, chiffre sans doute particulièrement sous-estimé.

Quant au Portugal, dont la proportion de population immigrée est inférieure à celle des trois pays précédents, il illustre le principe post-colonial d'origine géographique de l'immigration, avec un lien particulier avec les pays lusophones d'Afrique (Angola, Mozambique, Cap-Vert) et d'Amérique du Sud (Brésil).

13.9. LES MIGRATIONS EN CASCADE CHEZ PLUSIEURS NOUVEAUX MEMBRES

Les huit pays du cinquième élargissement (2004) situés en Europe centrale sont des pays d'émigration, cette dernière étant devenue possible depuis la fin du « rideau de fer » qui avait coupé le continent en deux de 1947 à 1989. Environ 1 million de ressortissants de ces nouveaux pays membres, parmi lesquels une majorité de Polonais, s'étaient expatriés dans les quinze autres pays de l'Union dès avant 2004. L'Allemagne et l'Autriche sont les deux destinations privilégiées, devant le Royaume-Uni.

Néanmoins, comme précisé ci-dessus, ces pays fournisseurs de main-d'œuvre peuvent être des terres d'immigration sans cesser d'être simultanément des sources d'émigration, d'où des migrations en cascade.

Les deux pays candidats appelés à rejoindre l'Union européenne en 2007, la Bulgarie et la Roumanie sont les principaux pays d'émigration d'Europe orientale, tout particulièrement vers l'Italie, avec des effectifs d'expatriés en hausse du fait de leur difficile situation économique. La Bulgarie a même subi une véritable fuite de cerveaux¹¹⁶. La Roumanie connaît aussi un mouvement d'émigration de Roumains de culture et de langue hongroise vers la Hongrie, conséquence lointaine des frontières décidées lors du traité de paix du Grand Trianon du 4 juin 1920¹¹⁷.

Toute réflexion sur les perspectives en matière de migrations internationales doit rappeler que les craintes *a priori* d'un effet négatif de l'immigration sur les marchés du travail des pays développés, principale justification de certaines tendances restrictives des politiques d'immigration, n'ont pas de fondements objectifs. Ni la théorie, ni les analyses empiriques n'autorisent un jugement tranché sur ce point, et les migrations peuvent souvent représenter des opportunités pour les pays d'accueil.

La question posée dans l'Union européenne concerne plutôt l'intégration des immigrants du Sud entrés des années 1950 au milieu des années 1970. Ils se sont trouvés installés dans une immigration de peuplement lorsque la fermeture des frontières a éteint le système de *noria* qui fonctionnait auparavant, alors que leurs niveaux de formation et d'emploi restent en deçà de ceux des populations autochtones, ce qui les relègue souvent, ainsi d'ailleurs qu'une partie de leur descendance, au bas de l'échelle sociale.

Cette forme d'immigration sans qualification particulière a pris récemment la forme de demandeurs d'asile et de clandestins. Elle cohabite avec la mobilité croissante de travailleurs qualifiés et d'étudiants sous la forme de migrations temporaires entre pays de la zone OCDE et de « *brain drain* » au détriment des anciennes colonies devenues indépendantes. D'un point de vue strictement économique, les deux catégories de migrants ne sont apparemment pas également désirables, mais elles répondent pourtant à des besoins distincts, mais également substantiels, des marchés du travail en Europe.

Les analyses économiques effectuées par l'OCDE, ainsi que dans les pays de l'Union européenne, ont permis d'évaluer l'impact économique de la migration de main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée sur les pays d'accueil de la zone. D'une façon générale, les études font apparaître pour les principaux pays d'accueil plusieurs effets positifs nets, notamment la stimulation de la capacité d'innovation, un accroissement du stock de capital humain disponible et la diffusion internationale du savoir. Toutefois, ce sont principalement les États-Unis d'Amérique qui bénéficient de ce mécanisme de « circulation des cerveaux ». L'Europe occupe une

¹¹⁶ Cf Sardon Jean-Paul, « L'évolution démographique des Balkans depuis la fin de la décennie 1980 », *Population*, n°4-5, 2000, pp. 765-786.

¹¹⁷ Cf. Boulet, François, « Les minorités hongroises en Europe centrale », *Population et Avenir*, n° 669, septembre-octobre 2004.

position intermédiaire, profitant des compétences venues de l'ancien Bloc de l'Est, d'Afrique ou d'Asie méridionale et occidentale, mais exportant une part de son capital humain vers les États-Unis.

Pour les pays d'origine, la perte de capital humain peut être, au moins en partie compensée par les virements financiers effectués par les émigrés à leurs familles, par le développement de réseaux facilitant la circulation des travailleurs qualifiés entre pays d'accueil et pays d'origine, ou par le retour de migrants ayant acquis des qualifications ou de l'expérience. En effet, lorsque des migrants qualifiés rentrent dans leur pays d'origine après un long séjour à l'étranger, leur contribution à l'expansion d'une industrie nationale de haute technologie peut être considérable si les conditions la rendent possible. L'Irlande constitue le meilleur exemple de cet « effet diaspora » : une politique économique avisée, les investissements en provenance des États-Unis et les fonds structurels européens ont contribué au décollage économique des années 1990.

En outre, certains pays offrent trop peu de débouchés à leurs travailleurs hautement qualifiés (cas de la France, de la Pologne ou de la Finlande), et, dans ce cas, l'émigration peut ne pas être perçue comme un facteur limitant le développement de leur activité économique, du moins à court terme.

Conclusion

Au début des années 2000, l'Europe se distingue par trois caractéristiques démographiques : d'une part, ce continent est le seul à compter moins de naissances que de décès ; d'autre part, il est déjà particulièrement vieilli. Il en résulte la troisième caractéristique : la baisse de poids démographique de l'Europe dans le monde. Ce continent, qui rassemblait 22 % de la population mondiale en 1950, n'en représente plus que 11 % en 2005, et sa part se réduirait à 8 % seulement à l'horizon 2030. Si des incertitudes pèsent sur le nombre des Européens à cet horizon selon le niveau de fécondité et l'ampleur des migrations à venir, le vieillissement de la population¹¹⁸, et plus encore, la « gérontocroissance »¹¹⁹ apparaissent comme des certitudes qui résultent de l'allongement de l'espérance de vie et de l'évolution passée de la fécondité.

L'amenuisement démographique de l'Europe dans le monde

Deux de ces caractéristiques s'appliquent à l'Union européenne à vingt-cinq membres et la troisième à nombre de ses pays et régions. En effet, bien que les cinq élargissements successifs de l'Union aient porté le nombre de ses habitants à 458 millions en 2005, sa place relative s'amenuise, en dépit d'une légère croissance démographique due à des effets de vitesse acquise dans quelques pays, dont la France, et à l'apport migratoire. La proportion de la population de l'Union européenne diminue non seulement dans le monde, par rapport aux deux pays les plus peuplés, la Chine et l'Inde, mais aussi par rapport aux États-Unis, dont la fécondité est supérieure de 40% à celle de l'Union européenne.

Le vieillissement inéluctable

Le vieillissement de l'Union européenne peut être mis en évidence par les données synthétiques suivantes. En 2005, tandis que la moitié de la population dans le monde est âgée de moins de 28,1 ans, la moitié de celle de l'Union européenne a plus de 39,5 ans. Les 65 ans ou plus y sont plus nombreux que les moins de 15 ans, contre un rapport de 1 pour 4 en moyenne mondiale. En raison du vieillissement projeté, la proportion des 65 ans ou plus dans la population totale passerait de 16,6% en 2005 à 20,6% en 2030. Quant à la gérontocroissance, elle augmenterait les effectifs des personnes âgées de 65 ans ou plus de 75,9 millions en 2005 à 95,8 millions en 2030.

Les risques de dépopulation

L'Union européenne devrait atteindre son maximum de population en 2025 et voir ensuite ses effectifs diminuer car, à quelques exceptions près, la plupart de ses pays serait confrontée à la question de la dépopulation. Certains la connaissent déjà, comme la Pologne, la Lituanie ou la Lettonie. Ce phénomène affectera selon des calendriers différents les autres pays, suivant leur niveau de fécondité et l'ampleur des flux migratoires.

Les projections médianes¹²⁰ des Nations Unies annoncent donc un tassement du peuplement de l'Union européenne à 25 pays membres, dont la population (458 millions d'habitants en 2005) devrait progresser très faiblement d'ici 2020 (465 millions), puis rester stationnaire entre 2020 et 2030 (464 millions) avant de diminuer. Ce scénario médian, dont les hypothèses ne peuvent évidemment se réaliser que sous certaines conditions, projette un effectif de 448 millions d'habitants pour 2050.

Dans ce contexte, la Turquie, pays en transition rapide dont la composition par âge correspond à la moyenne mondiale, représente un poids démographique important : le pays compte 73 millions d'habitants en 2005, et le scénario médian y projette une population de 89 millions d'habitants en 2030 et de 101 millions en 2050, dont 60 millions d'actifs potentiels en 2020 et 66 millions en 2050.

La baisse projetée de la population active potentielle, un goulet d'étranglement ?

Une analyse économique des perspectives démographiques appelle aussi l'examen de la population active potentielle, c'est-à-dire des générations pouvant contribuer à la création de richesses permettant l'amélioration du niveau de vie de la population : cette population active potentielle pourrait diminuer après 2010 et passer de 309 millions en 2005 à 301 millions en 2020, 284 millions en 2030 et 253 millions en 2050. L'indice de

¹¹⁸ C'est-à-dire la proportion des personnes âgées dans la population totale.

¹¹⁹ C'est-à-dire l'augmentation des effectifs des personnes âgées. Cf. Dumont, Gérard-François, « Vieillesse et gérontocroissance », *Population & Avenir*, n° 663, mai-juin 2003.

¹²⁰ Dont les trois hypothèses à l'horizon 2030 sont les suivantes : redressement de la fécondité à 1,76 enfant par femme dans l'Union européenne (contre 1,47 enfant par femme en 2005), progression de l'espérance de vie à la naissance vers une moyenne de 82,2 ans pour les deux sexes (contre 78 ans en 2005) et excédent migratoire de 800 000 entrées nettes par an (contre 1 200 000 entrées nettes par an dans les années 2000-2004).

dépendance senior, qui forme le rapport du nombre des personnes âgées de 65 ans ou plus à celui des personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans, passerait ainsi de 25 pour cent en 2005 à 32 pour cent en 2020, 40 pour cent en 2030 et 51 pour cent en 2050.

Compte tenu des goulets d'étranglement démographiques prévisibles durant la période 2010-2030, quel que soit par ailleurs le mouvement naturel, les perspectives d'intégration économique sont en hausse pour toutes les catégories de migrants dans la plupart des pays européens, la France étant une exception relative dans le paysage communautaire. La migration de remplacement est donc une question pérenne, d'autant que nombre de facteurs de départ sont à l'œuvre dans différents États dont le développement échoue ou dont les conflits civils ne s'apaisent pas. En conséquence, les hypothèses conservatrices des projections de population existantes risquent très probablement d'être dépassées par la réalité de l'attractivité relative de l'Europe pour les jeunes Africains, Asiatiques, Est-Européens ou mêmes Latino-Américains.

Les handicaps de l'Allemagne et de l'Italie

L'étude approfondie des six principaux pays de l'Union européenne montre que chacun se trouve face à des enjeux spécifiques, au point qu'une politique exclusivement commune dans les domaines de la démographie et des migrations semble peu opérationnelle. Deux pays sont particulièrement en difficulté dans les années 2000 : l'Allemagne et l'Italie. Affligés d'une fécondité très déprimée, ils comptent plus de décès que de naissances et seule l'immigration y préserve une légère croissance démographique.

L'Allemagne connaît un handicap spécifique avec ses Länder de l'Est qui ont subi quarante ans de collectivisme. Son maximum de population est prévu pour 2007, mais sa baisse projetée resterait faible jusqu'en 2050 en raison d'une hypothèse d'immigration plus importante. Mais cette dernière est sans doute excessive car l'immigration des *Aussiedler* (rapatriés tardifs) devrait se tarir. L'Allemagne doit remettre sur pied l'économie de ses régions orientales, mais ce n'est pas le seul handicap structurel qui affecte ce pays, car l'analyse de différents facteurs démographiques montre qu'un véritable retour à la croissance de l'emploi y est improbable sans d'importantes réformes de structure. En particulier, l'Allemagne devrait relever le niveau de formation supérieure de sa population en réorientant ses priorités économiques de l'industrie vers les services.

L'avenir de l'Italie, pays le plus vieilli d'Europe, semble, au regard des projections onusiennes, presque désespéré. Le maximum de population y est prévu pour 2009 selon le scénario médian, et la diminution de la population pourrait y être très importante par la suite, même si l'immigration reste au niveau élevé du début des années 2000. Comment ce pays pourrait-il renouer avec une véritable croissance économique ? D'une part, il faut escompter un développement du Mezzogiorno si l'état de droit s'y améliore. D'autre part, certaines statistiques italiennes étant de qualité médiocre, des espoirs masqués sont peut-être contenus dans la sous-estimation de l'activité et de l'immigration dans ce pays.

Les chances et inquiétudes en Espagne et en Pologne

Ayant achevé leur transition démographique tardivement, deux pays, l'Espagne et la Pologne, disposent d'un « dividende » démographique, c'est-à-dire d'une importante proportion de population active potentielle (d'âge compris entre 15 à 64 ans) dans leur population totale, ce qui leur assure un potentiel de croissance de l'emploi à court et moyen termes. Néanmoins, ces deux pays sont confrontés à une crise démographique sévère. La situation démographique de l'Espagne est comparable à celle de l'Italie, mais l'immigration y a considérablement augmenté depuis 1998, faisant de l'Espagne le premier pays d'immigration en Europe, en raison du « miracle » économique que l'Espagne connaît depuis son adhésion à l'Union européenne en 1986. Le chômage y recule vite, l'immigration comble les vides laissés au bas de l'échelle sociale, la formation progresse et la croissance de la consommation est soutenue par la transition vers l'économie de la connaissance. Pourtant le maximum de population est projeté, toujours selon le scénario médian, pour 2018, et le potentiel de croissance économique espagnol serait épuisé après 2020.

La situation démographique de la Pologne est sensiblement plus dégradée. Le chômage, qui concerne en particulier les jeunes adultes, y est très élevé, ce qui encourage l'émigration, notamment vers l'Allemagne où la pénurie de main-d'œuvre est très sensible. Le maximum de population de la Pologne a été franchi en 1998 et, depuis, la population de ce pays diminue, comme dans les autres pays de l'élargissement issus de l'ancien Bloc de l'Est. Pourtant, la Pologne dispose d'importantes réserves de population active jusqu'à l'horizon 2020. Ce pays a donc 15 ans pour s'enrichir avant de devenir très vieilli. Comme les enjeux de l'intégration européenne y sont élevés, la frilosité constatée dans certains des principaux pays de l'Union pourrait avoir des répercussions fâcheuses sur l'Europe centrale et, par voie de conséquence, constituer un obstacle supplémentaire à la diffusion d'une meilleure croissance économique en Europe.

Le Royaume-Uni pourrait dépasser l'Allemagne à l'horizon 2050

Parmi les six principaux pays de l'Union européenne, deux se distinguent par des niveaux de fécondité certes inférieurs au seuil de remplacement des générations, mais moins abaissés que la moyenne européenne : la France et le Royaume-Uni. Mais si la France a une fécondité plus élevée que celle du Royaume-Uni, le pays est moins

attirant à l'immigration sous toutes ses formes, et notamment à ce que Gérard-François Dumont a nommé les « migrations entrepreneuriales »¹²¹, de sorte que son maximum de population est prévu en 2038 selon le scénario médian des Nations Unies, avant que la dépopulation ne commence. Disposant en 2005 d'une migration nette plus importante et d'une population comparable à celle de la France, le Royaume-Uni est le seul des six principaux pays de l'Union européenne dont le maximum de population ne surviendrait pas avant 2050 selon le scénario médian des Nations Unies. Ses atouts sont tels que ce pays pourrait devenir la première économie européenne à l'horizon 2050, dépassant même l'Allemagne un quart plus peuplée, d'autant que le Royaume-Uni, économie de quasi-plein emploi, tire le meilleur parti économique de son afflux migratoire.

L'exception française

Ce n'est pas le cas de la France qui, si elle avait le taux de chômage et d'emploi du Royaume-Uni, compterait environ 1,5 million de chômeurs en moins et 3,5 millions d'emplois en plus. En conséquence, sauf à avoir une politique migratoire privilégiant l'arrivée de travailleurs, la France ne semble pas avoir intérêt à s'ouvrir plus largement à l'immigration tant qu'elle n'aura pas résorbé le chômage qui l'afflige et amélioré son taux d'emploi. La France a davantage de possibilités de relancer la consommation en réorientant sa politique sociale vers deux priorités : résorber le chômage et soutenir le niveau de vie des familles. Elle joue son avenir sur trois politiques fondamentales.

D'abord, une meilleure articulation emploi-formation à tous les âges d'activité est l'un des principaux enjeux économiques et sociaux. Orienter la jeunesse en apprentissage pour qu'elle acquiert l'indispensable savoir-faire de plus en plus élaborée et la capacité d'évolution permanente des métiers de l'artisanat, de l'industrie, de la construction ou de la restauration est nécessaire. Néanmoins, dans le contexte de l'économie de l'information fondée sur la connaissance, la croissance économique et la création d'emploi requièrent, y compris dans les secteurs cités, une population de plus en plus qualifiée, et principalement des actifs ayant bénéficié d'une formation supérieure. Une partie du mal français vient de ses vieilles traditions élitistes qui considèrent trop souvent les universités comme des parkings pour soulager provisoirement les files d'attente au guichet de l'ANPE, tandis que les grandes écoles constituent les « filières d'excellence » qui lui fournissent son élite. Jusqu'à présent, la France a surtout favorisé un modèle de gouvernance de plus en plus procédural, voire bureaucratique, reposant au départ sur la sélection d'une élite républicaine par un système de concours nationaux aux critères très sélectifs. Un tel système a un coût humain élevé, en raison du déclassement de tous les recalés du système de sélection. Il devient à l'évidence incompatible avec une diminution des effectifs des jeunes générations et des problèmes de remplacement des actifs âgés sur le marché du travail. La mauvaise insertion professionnelle des jeunes diplômés français crée un risque nouveau : que cet effort d'éducation profite à d'autres pays que la France par l'émigration. Il est urgent d'adopter un système de formation supérieure plus modulaire, avec des passerelles entre la vie active et la formation ainsi qu'un système d'enseignement dont le but principal n'est plus, comme hier, de sélectionner une élite dans des classes d'âge supposées à tort pléthoriques, mais de permettre à chacun de construire ce qu'il peut à partir de ses compétences propres.

En second lieu, la politique française doit être revue dans un sens favorable à la famille, qu'il s'agisse des prestations familiales et de la question du logement¹²², de l'assurance maladie, qui s'implique bien insuffisamment dans des logiques de prévention, ou encore des retraites dont la charge croissante tue la création d'emploi et génère du chômage en élevant impitoyablement le coût du travail, ce qui pousse les entreprises privées dans une course incessante à la productivité.

En troisième lieu, la France doit mener une politique résolue d'intégration des générations issues de l'immigration. Empêcher la formation d'une sous-classe « d'indigènes de la République » exige de lutter à la fois contre le communautarisme sectaire et contre toutes les formes de discrimination et de racisme.

Ces trois politiques sont nécessaires en tout état de cause, quelles que soient les évolutions démographiques futures, même si leur réalisation est sans doute plus aisée dans une économie qui serait portée par un dynamisme démographique que dans une économie freinée par des goulets ou un recul démographiques. Les propos circulant dans les médias au mois de mai 2005 sur une « France de 75 millions d'habitants en 2050 » ne doivent donc pas masquer les besoins. D'abord, un tel chiffre¹²³ n'est que de pure conjecture, consistant simplement à additionner les effets de trois évolutions hypothétiques : une fécondité rehaussée de façon pérenne, une espérance s'allongeant grandement, plus encore que ces dernières années et une migration nette double des hypothèses moyennes. Une telle évolution n'est évidemment pas impossible, mais elle ne doit pas masquer qu'elle supposerait de répondre aux effets inévitables d'une gérontocroissance accrue et aux besoins, également accrus, d'accueil des jeunes et d'intégration d'immigrants plus nombreux. Elle ne modifie donc en rien l'analyse conduite dans cette étude qui souligne l'importance des changements nécessaires en France pour répondre aux besoins du présent et de l'avenir.

¹²¹ Dumont Gérard-François, *Les migrations internationales : les nouvelles logiques migratoires*, Paris, Sedes, collection Mobilité spatiale, 1995.

¹²² Cf. Lacaze, Jean-Paul, « Logement en France : une crise temporaire ou durable ? », *Population et Avenir*, n° 673, mai-juin 2005.

¹²³ Chiffre supérieur de 3 millions à la fourchette haute présentée dans notre étude.

Vue d'ensemble

L'analyse économique des perspectives démographiques en France et en Europe à l'horizon 2030 laisse donc à penser que des périodes de forte création d'emplois, comme l'Europe occidentale en a connues, par exemple entre 1996 et 2001, deviennent de plus en plus improbables au XXI^e siècle. Malgré une éventuelle augmentation de l'immigration, en particulier à destination des pays méditerranéens très vieillissants (Italie, Espagne), des pays scandinaves et de l'Allemagne, l'Union européenne pourrait difficilement créer beaucoup plus de +0,5 % d'emplois par an, sauf à recourir à une immigration massive aux conséquences incalculables et dont on mesure mal les conditions d'intégration et les risques représentés pour les pays sources de ces migrations. Cette analyse confirme qu'en prônant l'économie de la connaissance, le sommet de Lisbonne avait vu juste dans les intentions. Il s'agit d'aller plus loin. En particulier, des gains de productivité importants, portés par une volonté de recherche et d'innovation dans tous les domaines, qu'ils concernent les nouveaux produits ou la gestion des entreprises et des administrations, s'imposent, faute de quoi l'Union européenne, y compris la France, serait menacée d'une certaine stagnation économique d'ici 2030.

Une telle orientation semble récemment se dessiner, la Commission des Communautés européennes ayant souligné dans sa communication du 16 mars 2005 l'urgence de fournir un effort supplémentaire au travers l'adoption de politiques favorisant une plus forte participation à l'emploi des jeunes actifs, des femmes et des seniors, la promotion d'une approche globale du cycle de vie active, l'encouragement de l'innovation et de la productivité, des mesures novatrices de soutien à la natalité et un recours maîtrisé à l'immigration assorti de politiques d'intégration et d'égalité des chances, le renforcement des solidarités entre les générations notamment dans la répartition plus équitable des fruits de la croissance.

Compte tenu de l'importance de ces conclusions - et cette étude, effectuée dans un délai limité, ne pouvait prétendre à l'exhaustivité - des investigations complémentaires, au regard de l'ampleur du questionnement, seraient nécessaires. Apparaît tout particulièrement souhaitable une analyse comparée et approfondie des pays d'Europe septentrionale les moins peuplés : Irlande, Islande, Norvège, Danemark, Finlande et Suède. Une telle étude serait en effet certainement porteuse d'enseignements pertinents pour l'action publique, ces pays constituant en quelque sorte des modèles démographiques et économiques. Enfin, sachant que l'Union européenne à vingt-cinq ne compte pas moins de 247 régions, une analyse au niveau des régions constituerait une autre approche instructive car elle permettrait d'affiner fortement la connaissance des situations des pays européens.

ANNEXE : TABLEAUX COMPARATIFS

1. Situation 2000-2005

A1. Mouvement démographique (moyenne annuelle)

2000-2005 Entité géopolitique	Taux moyen annuel d'accroissement démographique total (pour mille habitants)	Taux moyen annuel d'accroissement naturel (pour mille habitants)	Taux moyen annuel d'accroissement migratoire (pour mille habitants)	Solde migratoire moyen annuel (milliers)
Allemagne	0.8	-1.8	2.6	220
Espagne	11.2	1.6	9.6	405
France métropolitaine	4.1	3.1	1.0	60
Italie	1.3	-0.7	2.1	120
Pologne	-0.6	-0.2	-0.4	-16
Royaume-Uni	3.4	1.1	2.3	137
Union européenne (à 25)	3.3	0.7	2.6	1 191

A2. Fécondité et espérance de vie

2000-2005 (moyenne annuelle) Entité géopolitique	Fécondité (enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (années)	Espérance de vie des hommes (années)	Espérance de vie des femmes (années)
Allemagne	1.32	77.5	74.2	80.4
Espagne	1.27	79.4	75.8	83.1
France métropolitaine	1.87	79.4	75.8	83.0
Italie	1.28	80.0	76.8	83.0
Pologne	1.26	74.3	70.2	78.4
Royaume-Uni	1.66	78.3	75.9	80.6
Union européenne (à 25)	1.47	78.0	74.8	81.1

A3. Structure par âge de la population en 2005.

Entité géopolitique	Age médian (années)	Indice de dépendance totale (pour cent personnes de 15 à 64 ans)	Indice de dépendance juvénile (0 à 14 ans)	Indice de dépendance senior (65 ans ou +)
Allemagne	42.1	49	21	28
Espagne	38.6	45	21	24
France métropolitaine	39.3	53	28	25
Italie	42.3	51	21	30
Pologne	36.5	41	23	18
Royaume-Uni	39	51	27	24
Union européenne (à 25)	39,6	48	24	25

A4. Indicateurs de vieillissement en 2005.

2005 Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2005 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2005	Progression de proportion par rapport à 1980 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 1980)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 1980-2005 (pourcentage)
Allemagne	15 523	18.8%	+3,2	127	+0.96%
Espagne	7 094	16.5%	+5,8	177	+2.31%
France métropolitaine	10 046	16.6%	+2,6	133	+1.16%
Italie	11 599	20.0%	+6,9	156	+1.80%
Pologne	4 981	12.9%	+2,9	138	+ 1.31%
Royaume-Uni	9 524	16 %	+0,9	114	+ 0.52%
Union européenne (à 25)	75 893	16.6%	+3,2	133	+ 1.13%

A5. Population active potentielle en 2005.

Entité géopolitique	Population active potentielle (15-64 ans) (milliers)	Proportion de la population totale (pourcentage)	Taux moyen annuel d'accroissement 1980-2005 (pour cent habitants)	Indice de remplacement (nombre 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Allemagne	55 340	66.9%	+0,47%	103
Espagne	29 796	69.2%	+1,58%	115
France métropolitaine	39 456	65.2%	+0,93%	112
Italie	38 348	66%	+0,34%	83
Pologne	27 253	70.7%	+1,04%	161
Royaume-Uni	39 445	66.1%	+0,69%	110
Union européenne (à 25)	308 938	67.4%	+0,46%	109

A6. Indicateurs du marché du travail

Entité géopolitique	Taux d'activité des 15-64 ans 3 ^e trimestre 2004	Taux de chômage (pour cent actifs) 3 ^e trimestre 2004	Taux d'emploi de 15 à 64 ans 3 ^e trimestre 2004	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans 2003	Taux d'emploi des 55 à 64 ans 2003	Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans 2003
Allemagne	72.8%	9.7%	65.8%	44%	39.4%	59.0%
Espagne	68.6%	10.6%	61.6%	46.6%	40.8%	46.2%
France métropolitaine	69.8%	8.9%	63.6%	29%	36.2%	57.2%
Italie	62.4%	7.5%	57.8%	25.4%	30.0%	42.7%
Pologne	64.1%	18.5%	52.5%	21.2%	27.1%	46.0%
Royaume-Uni	75.3%	4.9%	71.7%	54.3%	55.6%	65.3%
Union européenne (à 25)	69.9%	8.9%	63.7%	37.6%	40.1%	55.1%

2. Projections démographiques pour 2020

A7. Mouvement démographique (moyenne annuelle) selon le scénario médian

Entité géopolitique	Population projetée 2020 scénario médian (milliers)	Taux d'accroissement démographique (pour mille habitants)	Indice de fécondité (enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (années)	Solde migratoire moyen annuel projeté (milliers)
		Évolution 2005 - 2020	Évolution 2005-2020	Évolution 2005-2020	
Allemagne	82 262	• -0.3	• 1.55	• 81.2	200
		• -1.1	• +0.23	• +3.7	
Espagne	44 409	• 2.0	• 1.56	• 82	60
		• -9.2	• +0.29	• +3.6	
France métropolitaine	62 952	• 2.7	• 1.85	• 81.9	60
		• -1.4	• -0.02	• +2.5	
Italie	57 110	• -1.1	• 1.52	• 82.4	120
		• -2.4	• +0.24	• +2.4	
Pologne	37 709	• -1.4	• 1.41	• 77.5	-16
		• -0.8	• +0.15	• +3.2	
Royaume-Uni	62 471	• 4.3	• 1.83	• 80.8	130
		• +0.9	• +0.18	• +2.5	
Union européenne (à 25)	465 713	• 1.1	• 1.65	• 81.1	780
		• -1.6	• +0.18	• +1.7	

A8. Structure par âge de la population en 2020 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Age médian (années)	Indice de dépendance totale (pour cent personnes de 15 à 64 ans)	Indice de dépendance juvénile (de 0 à 14 ans)	Indice de dépendance senior (65 ans ou +)
	Variation 2005-2020	Variation 2005-2020	Variation 2005-2020	Variation 2005-2020
Allemagne	• 46.9	• 54	• 20	• 34
	• +4.8	• +5	• -1	• +6
Espagne	• 45	• 51	• 22	• 29
	• +6.4	• +6	• +1	• +5
France métropolitaine	• 42.5	• 61	• 27	• 34
	• +3.2	• +8	• -1	• +9
Italie	• 48.6	• 59	• 20	• 39
	• +6.5	• +8	• -1	• +9
Pologne	• 41.7	• 47	• 21	• 26
	• +5.2	• +6	• -2	• +8
Royaume-Uni	• 41.2	• 54	• 25	• 29
	• +2.2	• +3	• -2	• +5
Union européenne (à 25)	• 44.4	• 54	• 22	• 32
	• +4.9	• +6	• -2	• +7

A9. Indicateurs de vieillissement en 2020 selon le scénario médian

Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2020 (milliers)	Proportion de la population totale âgée de 65 ans ou plus en 2020	Progression de proportion par rapport à 2005 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel de gérontocroissance 2005 - 2020 (pourcentage)
Allemagne	18 158	22.1%	+3,3	117	+0.63%
Espagne	8 518	19.2%	+2,7	120	+0.73%
France métropolitaine	13 120	20.8%	+4,2	131	+1.07%
Italie	13 991	24.5%	+4,5	121	+0.75%
Pologne	6 687	17.7%	+4,8	134	+ 1.19%
Royaume-Uni	11 740	18.8%	+2,8	123	+0,84%
Union européenne (UE 25)	95 775	20.6%	+4	126	+ 1.56%

A10. Population active potentielle (PAP) en 2020 selon le scénario médian

Entité géopolitique	Population active potentielle (15-64 ans) (milliers)	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de la PAP dans la population totale (pourcentage) • Variation 2005-2020 	Taux moyen annuel d'accroissement de la PAP 2005-2020 (pourcentage)	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de remplacement des actifs (nbre 15-24 ans pour cent 55-64 ans) • Variation 2005-2020
Allemagne	53 329	<ul style="list-style-type: none"> • 64.8% • -2.1 	-0.25%	<ul style="list-style-type: none"> • 65 • -38
Espagne	29 414	<ul style="list-style-type: none"> • 66.2% • -3 	-0.09%	<ul style="list-style-type: none"> • 70 • -45
France métropolitaine 2020	39 141	<ul style="list-style-type: none"> • 62.2% • -3 	-0.05%	<ul style="list-style-type: none"> • 91 • -21
Italie	36 002	<ul style="list-style-type: none"> • 63% • -3 	-0.42%	<ul style="list-style-type: none"> • 64 • -19
Pologne	25 632	<ul style="list-style-type: none"> • 68% • -2.7 	-0.41%	<ul style="list-style-type: none"> • 74 • -87
Royaume-Uni	40 459	<ul style="list-style-type: none"> • 64.8% • -2.6 	+0,17%	<ul style="list-style-type: none"> • 91 • -19
Union européenne (à 25)	308 938	<ul style="list-style-type: none"> • 64.8% • -2.6 	-0.16%	<ul style="list-style-type: none"> • 76 • -33

3. Projections démographiques 2030 selon le scénario médian des Nations Unies

A11. Mouvement démographique (moyenne annuelle) selon le scénario médian

Entité géopolitique	Population projetée 2030 scénario médian (milliers)	Taux d'accroissement démographique (pour mille habitants) 2020-2030	Indice de fécondité (enfants par femme) 2030	Espérance de vie à la naissance (années) 2030
Allemagne	81 512	-0.9	1.69	82.3
Espagne	44 009	-0.9	1.7	83.2
France métropolitaine	63 712	1.2	1.85	83.1
Italie	55 423	-3.0	1.66	83.5
Pologne	36 253	-1.4	1.55	78.8
Royaume-Uni	64 690	3.5	1.85	81.9
Union européenne (à 25)	464 201	-0.3	1.76	82.2

A12. Structure par âge de la population

Entité géopolitique	• Age médian (années) 2030	• Indice de dépendance totale (pour cent personnes de 15 à 64 ans)	• Indice de dépendance juvénile (de 0 à 14 ans)	• Indice de dépendance senior (65 ans ou +)
	• Variation 2005-2030	• Variation 2005-2030	• Variation 2005-2030	• Variation 2005-2030
Allemagne	• 47.4 • +6.3	• 68 • +19	• 23 • +2	• 45 • +17
Espagne	• 49.4 • +10.8	• 58 • +13	• 20 • -1	• 38 • +14
France métropolitaine	• 44 • +4.7	• 68 • +15	• 27 • -1	• 45 • +16
Italie	• 51.9 • +10	• 69 • +18	• 20 • -1	• 49 • +19
Pologne	• 46.1 • +9.6	• 54 • +13	• 20 • -3	• 34 • +16
Royaume-Uni	• 42 • +3	• 58 • +7	• 28 • +1	• 35 • +6
Union européenne (à 25)	• 46.4 • +6.8	• 63 • +14	• 24 • 0	• 40 • +14

A13. Indicateurs de vieillissement en 2030 selon le scénario médian

Entité géopolitique	Population de 65 ans ou plus en 2030 (milliers)	Proportion de la population âgée de 65 ans ou plus en 2030	Progression de proportion des 65 ou + par rapport à 2005 (points)	Indice de croissance de la population de 65 ans ou plus (base 100 en 2005)
Allemagne	21 645	26.6%	+7,8	139
Espagne	10 570	24%	+7,5	149
France métropolitaine	15 446	24.2%	+7,6	154
Italie	16 150	29.1%	+9,1	139
Pologne	7 920	21.8%	+7,9	159
Royaume-Uni	13 867	21.4%	+5,4	146
Union européenne (à 25)	95 775	20.6%	+4	126

A14. Population active potentielle (PAP) en 2030 selon le scénario médian.

Entité géopolitique	Population active potentielle (15-64 ans) en 2030 (milliers)	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de la PAP dans la population totale 2030 Variation 2005-2030 	Taux moyen annuel d'accroissement 2020-2030 de la PAP (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (15-24 ans pour cent 55-64 ans)
Allemagne	48 477	<ul style="list-style-type: none"> 59,5% -7,4 	-0,95%	67
Espagne	27 893	<ul style="list-style-type: none"> 63,4% -5,8 	-0,53%	64
France métropolitaine	37 978	<ul style="list-style-type: none"> 59,6% -5,6 	-0,30%	91
Italie	32 702	<ul style="list-style-type: none"> 59% -7 	-0,96%	55
Pologne	23 542	<ul style="list-style-type: none"> 64,9% -5,8 	-0,85%	78
Royaume-Uni	39 647	<ul style="list-style-type: none"> 61,3% -6,1 	-0,20%	88
Union européenne (à 25)	284 162	<ul style="list-style-type: none"> 61,2% -6,3 	-0,60%	73

4. Projections démographiques 2030 selon le scénario à fécondité rehaussée

A15. Effet de la variante « haute » sur la structure par âge en 2030

Entité géopolitique et scénario	Population totale 2030 (milliers d'habitants)	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Proportion des 0-14 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 15-64 ans (pourcentage) 2030	Proportion des 65 ans ou plus (pourcentage) 2030
France métropolitaine, scénario médian	63 712	105	16,1%	59,6%	24,2%
France métropolitaine, variante haute	67 747	112	19,3%	57,9%	22,8%
Allemagne, scénario médian	81 512	99	14%	59,5%	26,6%
Allemagne, variante haute	86 546	105	17,2%	57,8%	25%
Espagne, scénario médian	44 009	102	12,6%	63,4%	24%
Espagne, variante haute	46 697	108	15,5%	61,9%	22,6%
Italie, scénario médian	55 423	95	11,9%	59%	29,1%
Italie, variante haute	58 599	101	14,8%	57,6%	27,6%
Royaume-Uni, scénario médian	64 690	111	17,3%	61,3%	21,4%
Royaume-Uni, variante haute	69 002	118	20,6%	59,3%	20,1%
Pologne, scénario médian	36 253	94	13,2%	64,9%	21,8%
Pologne, variante haute	38 877	101	16,7%	63%	20,4%
Union européenne (à 25), scénario médian	464 201	101	14,4%	61,2%	24,4%
Union européenne (à 25), variante haute	493 057	108	17,5%	59,5%	22,9%

A16. Effet de la variante « haute » sur la population active potentielle

Entité géopolitique et scénario	Population de 15 à 64 ans 2030 (milliers) [effet fécondité]	Indice de variation 2005-2030 (base 100 en 2005)	Taux moyen annuel d'accroissement 2020-2030 (pourcentage)	Proportion des 55-64 ans dans la population active potentielle (pourcentage)	Indice de remplacement des actifs (nbre. de 15-24 ans pour cent 55-64 ans)
France métropolitaine, scénario médian	37 978	96	-0,3%	21,1%	91
France métropolitaine, variante haute	39 230 [+3,3%]	99	+0,02%	20,4%	110
Allemagne, scénario médian	48 477	88	-0,95%	23,8%	67
Allemagne, variante haute	50 052	90	-0,63%	23,1%	80
Espagne, scénario médian	27 893	94	-0,53%	26%	64
Espagne, variante haute	28 884	97	-0,18%	25,1%	77
Italie, scénario médian	32 702	85	-0,96%	28,1%	55
Italie, variante haute	33 771	88	-0,64%	27,2%	67
Royaume-Uni, scénario médian	39 647	101	-0,2%	20,4%	88
Royaume-Uni, variante haute	40 920	104	+0,11%	19,8%	104
Pologne, scénario médian	23 542	86	-0,85%	19,8%	78
Pologne, variante haute	24 483	90	-0,46%	19,1%	98
Union européenne (UE 25), scénario médian	284 162	92	-0,6%	23,1%	73
Union européenne (UE 25), variante haute	293 537 [+3.3 %]	95	-0,27%	22,3%	87

A17. Indices spécifiques de dépendance (pour cent personnes d'âge compris entre 15 et 64 ans) en 2030 selon le scénario médian

Territoire	Dépendance totale	Dépendance juvénile	Dépendance senior
France métropolitaine Scénario médian	68	27	41
France métropolitaine Variante haute	73	33	39
Allemagne Scénario médian	68	23	45
Allemagne Variante haute	73	30	43
Espagne 2030 Scénario médian	58	20	38
Espagne 2030 Variante haute	62	25	37
Italie 2030 Scénario médian	69	20	49
Italie 2030 Variante haute	74	26	48
Royaume-Uni 2030 Scénario médian	63	28	35
Royaume-Uni 2030 Variante haute	69	35	34
Pologne 2030 Scénario médian	54	20	34
Pologne 2030 Variante haute	59	26	32
Union européenne 2030 (UE25) Scénario médian	63	24	40
Union européenne 2030 (UE25) Variante haute	68	29	39